Marius Hautberg

Terre Promise

Aux hommes et aux sociétés qui se renouvellent à temps

D'autres propositions pour réduire la crise et le chômage


Les Éditions du Phare Ouest

TERRE PROMISE

aux hommes et aux sociétés
qui se renouvellent à temps

D'AUTRES PROPOSITIONS
POUR REDUIRE LA CRISE ET LE CHOMAGE



Marius HAUTBERG

TERRE PROMISE

aux hommes et aux sociétés
qui se renouvellent à temps

D'AUTRES PROPOSITIONS POUR REDUIRE LA CRISE ET LE CHOMAGE

Les Editions du Phare Ouest

HAUTBERG Marius, 1913-
Terre Promise
ISBN 2-921668-02-5

Box 674 SURREY (British Columbia) V3T 5L9 CANADA
Jean-Claude Castex, Éditeur.
Tél. : (604) 589-4193
Fax-télécopieur : (604) 589-4193

Agent officiel en Europe : Marius Hautberg, 24, boulevard Blum, 25000 BESANÇON, FRANCE.
Tél. : 81 50 14 06 ou 84 91 80 21 (pour l'Europe, adresser les commandes à cette adresse).

Dépôt légal : 2e trimestre 1995
Bibliothèque nationale, Paris
Bibliothèque nationale, Québec
Bibliothèque nationale, Ottawa

AVANT-PROPOS

1 – L'unité initiale de l'humanité s'est transformée en disparités inadmissibles

La vie de nos ancêtres, non dotés de la parole, avait un immense champ d'action, beaucoup plus large que le nôtre, puisqu'ils avaient, en plus de nous, à découvrir et à inventer tout ce qu'ils nous ont légué et dont nous ne nous rendons que partiellement compte, beaucoup d'étapes intermédiaires nous échappant.

Mes premiers ancêtres (ou les vôtres), Primus et sa femme Prima, avaient la qualité humaine par rapport à tout leur environnement qui ne l'avait pas. Ils avaient de nombreuses facultés potentielles, renseignées par leurs sens dont il est probable que, comme chez les mammifères supérieurs, la vue, l'ouïe et l'odorat étaient particulièrement développés. A défaut d'instinct pur, comme les animaux, il était important qu'ils sachent flairer les dangers de détérioration de la vie : empoisonnements, blessures, etc.

Un pays de cocagne était nécessaire à ces humains nus, aux mains vides, confrontés aux animaux, perdus dans les végétaux, qui avaient pour souci fondamental l'alimentation, satisfaite aux hasards des déplacements, pas toujours aux moments désirés et contrariée par les mauvais tours des intempéries.

On aime à penser que, malgré l'absence de langage, Primus et Prima et leurs héritiers primitifs savaient communiquer entre eux, à propos de choses concrètes et même d'idées abstraites, en conséquence de l'intérêt qu'ils se portaient réciproquement et des émotions que suscitait

en eux leur environnement. Déjà, les hommes et les femmes savaient s'enrichir de leurs différences mutuelles.

Jusqu'à une époque toute récente, le souci matériel fondamental des hommes fut la possession d'aliments provenant assez directement des producteurs de nourritures. Ces travailleurs particuliers étaient considérés par tous les consommateurs comme des catégories humaines fondamentales. Il n'est pas étonnant, de ce fait, que les puissants aient voulu asservir, durant de longues périodes de l'humanité, ces travailleurs de la production alimentaire, sous formes d'esclaves, de serfs, de métayers... Cela continue avec des conséquences plus graves.

L'humanité que nous portons en nous reste, comme par le passé, liée à notre subsistance physique, dépendante de notre alimentation et de son bon équilibre, vérité fondamentale pour tout homme, sous toutes les latitudes.

Il est grand temps de comprendre, enfin, que le monde n'a pas pu être conçu pour que les déséquilibres existant actuellement entre les pays riches et les pays pauvres puissent se perpétrer sans conséquences graves pour les hommes qui profitent de cette situation.

Nous avons la chance d'appartenir à la tranche du monde au sein de laquelle l'évolution de l'homme a été la plus rapide grâce à la conjugaison de facteurs multiples qui ont facilité le developpement de nos facultés en tous genres. Les potentialités intellectuelles, matérielles et techniques de l'homme, en s'appuyant sur des méthodes de plus en plus rigoureuses, ont mis à la disposition du plus grand nombre des moyens dont l'élaboration s'accroît sans cesse pour satisfaire nos goûts de confort et de possession élargie.

Mais ces facultés s'accommodent mal avec le progrès moral et spirituel, celui qui nous place, sans cesse, dans l'alternative du bien et du mal, de la fraternité et de notre égoïsme. La qualité profonde de la vie pèse toujours plus lourd quand elle s'allie dans le plateau de nos options conviviales. Au contraire elle s'évapore en passant dans le goulot de notre moi exacerbé.

Les progrès matériels s'ingénient à nous dorloter dans le confort qui anesthésie notre courage, en particulier celui qui est nécessaire pour s'intéresser aux autres.

Les mécanismes de la mauvaise conscience sont encore très méconnus, mais ils sont inscrits dans les gènes de l'espèce humaine qui, même jouissant d'un confort tous azimuts et soporifique, ne peut empêcher que montent du tréfonds de ses pensées des inquiétudes égoïstes en vue de la pérennité de cette situation.

Reliée aux réflexes de conservation de la vie et de l'espèce, l'attention se fait plus aiguë sur son environnement proche et lointain.

Le chômage massif est une alarme qui nous fait peur et va jusqu'à nous apitoyer. Parallèlement, les médias nous affichent des spécimens des calamités du monde. Notre réflexion nous porte vers des attitudes actives en vue de nous associer à ce qui peut contribuer à faire stopper ces maux inquiétants.

Pour peu que nous ayons des parents, des amis, des proches qui soient touchés durement par le phénomène poli appelé récession, le réveil de notre facette la plus humaine nous redonne le goût de plus de justice et de vérité.

Ces logiques internes de nos subconscients sont bien utiles dans toutes les périodes de grands dangers de notre humanité. Actuellement, après nous être étourdis dans la facilité montante des quelques décades que nous venons de vivre, il devient nécessaire que nous prenions conscience de tout l'intolérable qui s'est installé dans le monde au point que notre progrès inhumain se retourne contre nous.

Depuis des siècles notre occident s'est développé, enrichi au détriment de peuples entiers que nous estimons attardés en oubliant que nous les avons maintenus dans des niveaux de pauvreté s'aggravant au fur et à mesure que nous pompions les substances de leurs richesses naturelles et de leurs travaux. Le grand public de nos sociétés est assez ignorant de cette situation de fait,

installés que nous sommes dans nos habitudes de consommation facile qui ne portent pas à se demander d'où viennent les produits que nous achetons, ni comment il se fait qu'on peut se les procurer à si bon compte.

Les économistes, qui ont une place de choix dans l'étude des mécanismes des productions mondiales, ont imaginé des valeurs de référence qui passent sous silence la misère des milliards d'hommes qui sont réduits à s'alimenter de façon précaire, aléatoire, voire immonde et épisodiquement nulle.

Au hasard d'une émission télévisée, on pouvait entendre dire, tout récemment, par une personne sensée compétente en matière d'économie que, du fait des accords du GATT, 4 milliards d'hommes de plus entraient dans les mécanismes de l'économie mondiale.

Cette façon de parler d'un occidental provient de ce que, chez nous, quand la France entre dans un système de relations économiques, il est permis de dire que 60 millions de Français en font partie. Etant donné le chômage grandissant et, surtout, le nombre croissant des RMistes et autres SDF, on devrait opérer une correction tenant compte de ces « sans pouvoir d'achat ». (Le pouvoir d'achat, au sens humain, s'entend de celui dont dispose un homme, au bout du mois, lorsqu'il a mangé à sa faim et dormi dans des conditions acceptables.)

Lorsque de nouvelles relations économiques sont créées avec un pays non occidental, cela signifie que nos échanges s'opèrent de la façon suivante. Des industriels locaux ou étrangers, dans ce pays, nous fourniront des marchandises produites dans les conditions habituelles y existant. Nous ne nous soucions pas des situations matérielles immondes des hommes qui travaillent dans ces entreprises. Encore que nous le voudrions, ce ne sont pas des discussions au sommet qui peuvent changer grand chose à ces états de faits pour deux raisons.

D'une part, les industriels en question peuvent être dans l'impossibilité de changer la situation existante parce que, dans un pays voisin, d'autres industriels, non

soumis à ces clauses d'amélioration des conditions sociales, leur prendraient leurs clientèles. D'autre part, la défense des conditions sociales des personnels des entreprises n'est possible que dans la mesure où ils ne sont pas à la merci de pressions fondamentales telles que la faim ou d'autres besoins primordiaux non satisfaits.

Par ailleurs, les fournitures de produits sophistiqués que nous pouvons faire à ces pays pauvres ne peuvent pas concerner les masses populaires sans pouvoir d'achat. Elles servent à des nantis en leur donnant l'occasion d'exploiter un peu plus ceux qui sont sans défense.

Lorsqu'on parle des pays pauvres ou en voie de développement ou, plus généralement de ceux qui ne font pas partie de l'occident, il y a lieu de s'exprimer d'une autre manière. En effet, le petit tableau suivant met en évidence que le pouvoir d'achat moyen est un mauvais critère d'appréciation des capacités des peuples pauvres. Lorsque les richesses, dans un pays, sont détenues par un petit nombre d'hommes, les masses démunies sont passées sous silence par le seul fait des mécanismes du système des revenus déhumanisés résultant de moyennes qui sont supérieures aux petits chiffres, inférieures aux gros.

Ne perdons pas de vue que le revenu moyen n'a pas de contenu humain.

Selon les statistiques de Altaseco 1994, le produit national brut divisé par chaque habitant, pour une année, donne les résultats suivants :

1er	Suisse	190 166 FF
16e	France	119 450 FF
83e	Gabon	18 744 FF
90e	Afrique du Sud	15 960 FF
123e	Algérie	8 747 FF
182e	Guinée	2 669 FF
198e	Mali	1 675 FF
221e	Soudan	852 FF
225e	Mozambique	511 FF

Par exemple, imaginons un pays sous-développé d'un million de personnes dans lequel les revenus se répartissent comme suit :

10	personnes gagnent	100 000 000 F
90	personnes gagnent	100 000 000 F
999 900	personnes gagnent	200 000 000 F
1 000 000	personnes gagnent	400 000 000 F

Le gain moyen est de 400 F tandis que les masses pauvres gagnent seulement 200 F, revenu encore plus indigne.

Cette situation affreuse est aussi, absurde, car les hommes maintenus dans la pauvreté, par l'égoïsme de profiteurs qui se cachent derrière le paravent des fictions entretenues dans nos esprits, pourraient jouir de revenus plus convenables si nous nous donnions la peine de leur apprendre à produire pour leur suffisance et si nous leur en donnions les moyens.

Il ne faudrait pas longtemps pour que ces populations aient un revenu trop modeste, certes, mais un peu moins inadmissible de 500 F, par exemple.

La situation nouvelle de ce pays pourrait être la suivante :

10	personnes gagnent	150 000 000 F
50	personnes gagnent	75 000 000 F
100	personnes gagnent	75 000 000 F
999 750	personnes gagnent	500 000 000 F
1 000 000	personnes gagnent	800 000 000 F

Le revenu moyen serait de 800 F, mais le revenu réel des populations serait, dans ce premier temps de 500 F, ce qui est déjà moins ignoble que les 200 F du départ.

Les 400 000 000 F supplémentaires de revenus globaux entreraient dans les circuits économiques mondiaux, à des degrés divers, favorisant la croissance des biens de grande consommation.

Très vite, les revenus supplémentaires de ces pays provenant de l'industrie des hommes s'appliquant aux biens dont ils auraient la jouissance dépasseraient le montant des capitaux engagés pour leur apprendre à participer aux jeux de l'économie mondiale.

Il se fait que les revenus des riches et ceux des demi-riches sont estimés en augmentation car il se produirait le même phénomène que celui qui a eu lieu en occident lorsque les masses salariées ont vu leurs revenus s'accroître. Les « murgers » ramassent toujours les pierres qui sont dégagées.

Tremblant pour nos lendemains incertains, dans un contexte de chômage cancérigène, nous avons besoin de pouvoirs d'achat populaires qui alimentent la soif de nos usines.

Les retombées économiques de nos interventions formatrices dans les pays qui en ont besoin nous apporteront la solution durable à nos déséquilibres de manques de débouchés.

Depuis l'époque très lointaine des premiers hommes se répandant sur la terre, les inégalités des humains se sont aggravées formidablement par le fait des spoliations causées par les plus malhonnêtes au détriment des autres et davantage encore en ce qui concerne les plus vulnérables.

Durant des millénaires des civilisations sont devenues grandioses puis se sont éteintes, cédant le pas à de nouveaux empires s'édifiant sur les mêmes fondements abusifs et disparaissant dans la décadence.

On pourait croire qu'aujourd'hui il en est encore ainsi.

Le changement d'échelle dans tous les actes de l'humanité, du fait du progrès technique fulgurant apporte des correctifs aggravants. Heureusement, la montée de valeurs morales entretenues par les grandes religions (non dévoyées) et relayées tout récemment par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, freine les décadences provenant des divers abus des forts et des corrompus.

Il en résulte, quand même, deux conséquences terribles mais dont on peut venir à bout.

La première est la constitution d'un stock monstrueux d'armes exterminatrices dont les capacités font peur à tous les hommes.

Depuis la désagrégation de l'URSS, l'humanité ne se focalise plus sur ce terrible danger, mais il existe et la folie d'un ou de plusieurs hommes peut toujours le déclancher. Tout ce qui peut apaiser les tensions et les esprits concourt à la régression de cette calamité potentielle.

La deuxième conséquence provient d'une logique imprévue du progrès: la maîtrise de plus en plus approfondie des techniques relevant de l'infiniment grand et de l'infiniment petit a permis à nos industriels de s'équiper de machines qui suppriment des emplois dans nos sociétés.

Ces techniques transplantées, même avec un certain déphasage technologique, dans les pays pauvres où la main d'oeuvre est honteusement exploitée permettent à des chevaliers d'industrie d'édifier des fortunes énormes.

Ils sont, ainsi, dans la situation faramineuse de pouvoir nous vendre, à des prix insoutenables, des productions inondant notre occident où les usines se ferment après s'être débattues sans espoir. Le chômage surgit partout, semant l'alarme qui sème des inquiétudes profondes.

Le seul frein concret actuel à ce processus, chez nous, est le prix de plus en plus élevé des équipements sophistiqués, recours trop systématique des chefs d'entreprises qui raisonnent, comme par le passé, en termes d'équipements plus compétitifs.

Ces déséquilibres aberrants obligent à rechercher d'autres procédés contre les coups bas, faciles à réaliser, portés par les fauves économiques délocalisés, dans un monde rêvant d'échanges mondiaux aux moindres contraintes.

Sans doute, faut-il se protéger, mais c'est une attitude passive : celle des fabricants de cuirasses.

Cette position présente aussi le grave inconvénient d'accepter là pauvreté des pays où ce mal est majoritaire au lieu de les aider à se hisser vers un niveau plus humain.

Il est encore temps, mais il est grand temps d'agir en vue de rééquilibrer le monde comme il convient afin que nos calculs économiques puissent se fonder sur tous les milliards d'hommes qui existent.

Nous avons à aider 2 milliards d'hommes pour qu'ils sachent et puissent mieux produire leur alimentation et qu'ils disposent de pouvoirs d'achats dont nous bénéficierons en partie dans les flux économiques en mouvements.

2 – Perspectives

a – Perspectives universelles

Héritiers d'un passé très diversifié, encore mal connu, ayant un point de départ d'un niveau très unitaire, bifurquant peu à peu vers des situations extrêmement variées, les hommes d'aujourd'hui et d'abord les plus évolués s'aperçoivent qu'ils sont très divisés. Les plus clairvoyants, au travers de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, proclament leur aspiration profonde, allant s'élargissant, vers un monde plus équilibré au sein duquel chaque homme pourrait jouir de la considération qui lui tient à cœur congénitalement.

Essayons, dans les lignes qui suivent, d'aborder la voie de propos, moins habituels, en tenant le plus grand compte du fait que nos progrès technologiques se retournent contre nos équilibres savants, jusqu'alors possibles, malgré nos égoïsmes éclairés.

Forts de toutes nos découvertes faramineuses, cherchons à mettre à jour les ressorts fondamentaux de la marche harmonieuse d'une humanité qui, il n'y a pas si longtemps, nous paraissait en progression fulgurante et prometteuse. Assez brusquement, nous découvrons une récession dont les causes multiples et confuses, sont

encore mal cernées et, de ce fait, les recettes élaborées jusqu'alors pour y remédier, sont insuffisantes.

Portons un regard, qui se voudrait nouveau, sur notre environnement, en considérant que le point de départ de la vie de notre humanité est toujours la satisfaction de notre besoin d'alimentation. Si la production des aliments est satisfaisante pour tous les hommes et que les producteurs de ces biens inestimables de base vivent dans des conditions normales, notre contexte humain se trouvera dans un monde favorable au développement.

Notre occident qui se croyait en marche vers des jouissances s'élargissant s'aperçoit qu'il se déséquilibre. Il n'en reste pas moins que, premier de cordée, il lui appartient de piloter la marche du monde par les cheminements qui débouchent sur les finalités humaines les mieux en concordances avec nos grands principes.

Passant aux actes, il convient de mettre en œuvre des méthodes compatibles avec les situations de fait diverses et susceptibles d'aboutir à des résultats satisfaisants, compte tenu des masses humaines gigantesques à entraîner.

Considérant que l'alimentation satisfaisante de tous les hommes est conditionnée par la nécessité que tous les peuples sachent produire leurs aliments, il convient que nous donnions aux humains qui sont dans l'incapacité d'y parvenir le savoir et les moyens indispensables pour atteindre, par étapes accélérées, la satisfaction de leur besoin le plus élémentaire : la faim.

Les projets économiques proposés habituellement ont une envergure imagée qui correspond à un contenu d'économie politique. L'économie humaine proposée ici considère que tous les hommes du monde doivent pouvoir satisfaire leur faim dans un système économique où toutes les activités se conjuguent en vue du progrès profitant à tous, à des degrés divers, selon les habiletés, les lieux et les situations, en se prémunissant contre les accaparements.

Le développement économique harmonieux du monde dans sa situation actuelle ne peut avoir de contenu solide

que dans la mesure où les pays dont les populations sont majoritairement dans des états primitifs mènent des politiques économiques adaptées au niveau d'évolution de leurs populations. C'est dire que le développement du secteur primaire et, tout particulièrement de l'agriculture, est l'objectif fondamental souhaitable. Les projets industriels envisagés dans de tels contextes ne peuvent que dériver vers des attitudes colonialistes, oppressives, déguisées sous des vocabulaires fallacieux, tant que les productions agricoles sont insuffisantes pour nourrir tous les hommes du pays.

Il se trouve, en l'état des choses, que des activités secondaires et tertiaires existent déjà dans ces pays. Il n'est pas question de les arrêter, ce qui serait d'ailleurs impossible. Toutefois, il faut savoir que ce sont bien souvent des moyens placés entre les mains d'hommes qui abusent de leur situation dominante au détriment des populations, voire des peuples, qui en sont les acteurs productifs exploités. Ces ensembles économiques ne font en rien avancer l'évolution de ces hommes asservis. Nous constatons aussi que leurs productions démolissent nos sociétés au social avancé.

Dans l'histoire des hommes, ces procédés contribuaient à enrichir certains clans sans que personne ne s'en émeuve. Aujourd'hui, il ne suffit plus que le vocabulaire des leaders de tous ordres se dore de nuances à l'allure bénigne car les systèmes pervers en place sont en train de détruire notre monde aux mécanismes complexes qui font la part belle à ceux qui s'enrichissent férocement derrière les écrans de fumée dont un trop grand nombre nous asphyxie.

Il est indispensable que les agricultures nourricières des peuples pauvres remplissent leur rôle primordial et que les paysans producteurs deviennent capables d'acquérir du pouvoir d'achat. Ces peuples en ont un besoin indispensable et nous aussi. Il est grand temps de mener des actions massives de développement agricole.

Il devient nécessaire que le pouvoir d'achat devienne un pouvoir de vivre humainement pour tous les hommes,

évolution porteuse de la vertu insigne d'élargir considérablement les besoins de produits de grande consommation au détriment des produits et instruments de destruction sous toutes les formes existantes.

D'aucuns se plaignent que les récents accords du GATT n'aient pas un contenu social satisfaisant pour les peuples n'appartenant pas à notre occident. Par ailleurs, il devient de plus en plus évident que les productions des usines délocalisées dans ces pays nous inondent en détruisant nos économies. Il semble qu'ainsi se dessine l'attitude normale que nous pouvons adopter. Dans le donnant donnant des contrats entre ces pays et nous, la condition solidement ancrée que nous devons exiger pour admettre, dans certaines limites, leurs productions, est la mise en place de dispositifs de développement agricole que nous pourrons contrôler selon des mécanismes dont le contenu sera exposé dans les lignes suivantes.

Cette entrée du social, par la porte du développement agricole de cultures nourricières, avec toutes les conséquences qui en découlent structurellement, sera aussi le moyen de concrétiser très précisément la montée des pouvoirs d'achats dans ces pays auxquels nous rendrons service en même temps que nous agirons dans le sens profond du remède à appliquer à la résorption du chômage chez nous, au XXI[e] siècle.

L'objet poursuivi dans la suite de cette perspective globale se situe résolument dans la pratique, à tous les niveaux. Les actions d'envergures, déjà menées par l'auteur, sont des encouragements et des assurances de bonne fin pour celles qu'il convient d'entamer d'urgence. Les structures d'encadrement et, plus en amont, des mécanismes d'approche et de réalisations économiques proposées le sont dans un souci d'efficacité et de respect de la personne humaine, à tous les niveaux. La même préoccupation est accordée au non gaspillage des deniers collectifs et publics car ces opérations massives sont toujours guettées par d'habiles filous qui rêvent de profits illicites.

L'exposé suivant commence par un certain nombre de développements d'actions concrètes qui n'offrent des

situations de suspens que dans la mesure où l'on se passionne en faveur des pauvres bougres dont il est question. Leur intérêt réside dans le fait que les imbrications exposées ont été fondamentalement vécues. Partant d'un terrain sûr, il est possible de réaliser, à nouveau, des opérations massives, relativement peu coûteuses, et aboutissant à de réels progrès dans des délais somme toute assez courts.

Ces descriptifs non désopilants sont chargés de souvenirs émouvants vécus dans des milieux qui n'ont de commun que la pauvreté des populations diverses auxquelles les actions rappelées s'adressaient.

Aprés des exposés, trop techniques aux goûts de certains, trop sommaires dans une approche de survol indispensable du monde qui nous attend, il sera fait état d'une situation vécue, dans des moments difficiles, en Algérie. Les coopératives agricoles polyvalentes lancées dans les années 60 se sont révélées des moyens bien adaptés pour franchir des étapes intermédiaires difficiles.

Dans le prolongement de ce souvenir, on découvrira la perspective que des militaires particuliers, spécialement préparés, seraient susceptibles de faire avancer les choses de façon significative lorsque des turbulences sont en cours dans des pays divers, comme c'est trop souvent le cas actuellement.

b – Perspectives internes

Les actions menées dans les pays qui en ont besoin pour que leurs habitants deviennent des individus économiques participant activement aux échanges mondiaux porteront des fruits dans des délais qui varieront énormément selon le degré actuel de paupérisme existant et selon le savoir acquis par les masses populaires.

Dans certains pays proches de nous, les résultats seront relativement rapides, par couches de populations sorties de l'analphabétismc. Au contraire, dans d'autres cas, les progressions seront lentes parce que les divers

obstacles à l'émancipation des hommes se lèveront trop lentement.

Quoi qu'il en soit, l'élargissement et la diversification des marchés, tel que nous le souhaitons, sont solidement conditionnés par notre pugnacité pour hisser tous les hommes au rang de producteur et de consommateur.

Ces actions en profondeur qui sont à mener par tout l'occident en recherche d'équilibre ont à s'installer comme une toile de fond sur le théâtre de nos activités propres qui, n'allant pas pour le mieux, ont besoin de correctifs s'ajoutant à ceux qui sont déja pratiqués actuellement par les pouvoirs publics et les acteurs économiques.

Les actions les plus notoires à mener, dans cette perspective, seront envisagées successivement en abordant d'abord les possibilités d'amélioration en agriculture où des anomalies structurelles et annexes passent inaperçues.

Les entreprises, charpentes de toutes nos activités économiques, feront l'objet d'examens et de propositions allant dans un certain sens du progrès que nous proclamons.

Il serait difficile de ne pas s'intéresser aux structures fondamentales que sont les rouages de nos administrations, sous tous les angles et, en particulier, de celles qui sont installées dans le privilège de monopoles.

Tous ces examens seront proposés dans la perspective de faire reculer le chômage qui s'est installé comme une sorte de sida économique que nous souhaitons tous extirper de nos sociétés modernes, tellement soucieuses de vitesse qu'on en perd le contrôle du gouvernail.

PREMIÈRE PARTIE

PERSPECTIVES UNIVERSELLES

I – LES MONDES EN RECHERCHE

1 – L'homme occidental du XXIe siècle est en recherche

Nous sommes tous en recherche. C'est aussi le cas, au hasard, de l'astronaute qui nous survole en apesanteur ; celui du cheminot qui peut rouler à 350 kilomètres à l'heure sur certains parcours délimités ; ou bien du paysan avec ou sans tracteur ; c'est celui de l'ouvrier dans son champ clos d'action ; celui du jeune qui fait 20 années d'études pour déboucher sur des inconnues ; c'est celui du vieillard qui se distrait comme il peut pour tromper son déphasage, entre deux interventions hospitalières.

Ces quelques types d'hommes de chez nous sont de plus en plus entourés de l'homme dont les effectifs sont en perpétuelle hausse : le chômeur, qui aurait pu être chacun d'entre nous.

Notre monde est, comme tous les autres mondes, en recherche d'un équilibre : les centres de gravité sont divers et se déplacent. Si nous avons encore gardé notre capital de bon sens, celui qui, depuis des millénaires, a permis aux hommes de tous les temps de refaire surface après les grandes calamités, nous avons nos chances de

voir, enfin, le fameux bout du tunnel dont on nous a parlé. Des remèdes adaptés à nos maux sont nécessaires plutôt que des analgésiques.

Comme il se trouve que nous n'avons plus la capacité de créer du pouvoir d'achat populaire à l'échelle de l'homme, dans notre monde à la pointe du progrès, notre recherche d'équilibre peut se ramener à trouver le moyen d'apprendre aux hommes pauvres habitant des pays dont nous avons abusé, comment ils peuvent en acquérir et ainsi concourir à notre survie. Nous avons la chance d'avoir deux milliards d'hommes du Tiers-Monde à qui apprendre à produire un pouvoir d'achat dont nous avons besoin.

Notre occident est en recherche fondamentale d'une solution normale au fonctionnement du monde. Il lui appartient, en tant que leader de l'avancée scientifique, culturelle, économique et sociale d'en organiser le processus, le démarrage, les étapes et l'épanouissement dans le cadre d'une organisation d'ensemble à laquelle sont invités tous les états du monde et tous les hommes de bonne volonté.

Cette notion de base à faire passer dans les esprits et les consciences ne pourra cheminer que dans la mesure où les raisonnements économiques concèdent qu'il est inadmissible, pour l'équilibre du monde, que les pays pauvres continuent à s'enfoncer dans la misère.

Qui plus est, leurs substances sont absorbées par nos économies en transitant au travers de potentats dont les richesses leur suscitent des besoins somptuaires ou agressifs qui, s'adressant à nos usines, les orientent vers des productions génératrices de déséquilibres. Ils ont besoin de bijoux, de châteaux, de voitures automobiles de luxe, d'avions, de biens sophistiqués, de chars d'assaut et de canons, alors que, si les populations locales disposaient de pouvoir d'achat, leurs besoins exprimés seraient ceux de biens de grande consommation de tous ordres qui nécessitent des productions massives capables de donner du travail à tous les hommes qui sont en mesure de s'y livrer.

Les pôles de puissances économiques, installées dans des usines « clés en mains » ou « délocalisées » abusant des hommes et des ressources locales, trouvent dans les pays pauvres des occasions faciles d'imposer leurs conditions de rémunérations inhumaines à des populations qui feraient n'importe quoi pour avoir à manger. A partir de cet esclavagisme que nous tolérons sans mesures de rétorsion, pourquoi se gêneraient-ils pour nous inonder de leurs productions scandaleuses ?

Ces calculs ont évolué dans leurs contenus, mais ils proviennent d'hommes ou de groupements qui poursuivent des objectifs d'enrichissements sans aucun souci des conditions de vie de ces peuples, ni du chômage qu'ils déclanchent en occident. Ils s'inscrivent dans des plans à courte vue dont on prend conscience, par exemple, lorsqu'un expert-comptable qui se taille une réputation fulgurante en Indonésie ne se gêne pas pour déclarer sur une de nos chaînes de télévision, durant les vacances 1993, que son groupe d'entreprises a décidé de baisser les salaires de 50 à 30 dollars. Cette déclaration, présentée comme un besoin de rentabilité, laisse deviner quelle guerre se livrent les groupes esclavagistes.

Remarquons, au passage, deux aspects à bien enregistrer :

1. Ces spécialistes considèrent que leurs charges de personnels sont trop lourdes, avis bien différent de celui que nous émettons.

2. Ils s'apprêtent à nous livrer un combat bien plus féroce encore…

En fait, un industriel, installé dans un pays où le bol de riz est le niveau de vie, rémunère son personnel à cette mesure. Il n'a pas pour rôle de faire des bonnes œuvres et, même s'il le voulait, sa générosité l'exposerait à des difficultés d'écoulement de ses produits devenus trop chers par rapport à ceux de ses concurrents installés dans les mêmes conditions que lui.

Cette constatation met en relief le fait que l'amélioration du niveau du niveau de vie dans les pays où règne la

famine passe fondamentalement par une auto-suffisance alimentaire qui est seule capable d'empêcher des exploiteurs d'affamés d'en tirer profit. La loi de l'offre et de la demande s'applique là comme ailleurs.

Les capacités d'échanges des pays pauvres où se sont installées des usines qui nous concurrencent ont des contenus très différents de ce qu'elles seraient si, au contraire, des populations majoritaires, rurales et autres, avaient acquis du pouvoir d'achat et qu'elles mangent à leur faim.

Par ailleurs, les terres accaparées par des propriétaires terriens dans de nombreux pays, dits en voie de développement, produisent avec un souci d'enrichir leurs propriétaires, sans corrélation avec les besoins alimentaires des populations locales. Pour y parvenir au moindre mal, ils ont réalisé des monocultures dont les productions déferlent sur le monde, tandis que les populations de ces pays manquent de terres pour leurs cultures vivrières.

Ainsi, la relance de nos économies passe par la montée du savoir et des capacités productrices des populations rurales des pays du Tiers-Monde.

La recherche de l'homme occidental en vue d'un équilibre humain et économique mondial meilleur passe par ces constatations qui ne sont pas évidentes, *a priori*. L'interdépendance de tous les hommes s'accentue au fur et à mesure que le progrès nous entraîne plus loin ; nos abus ont des conséquences inattendues, du moins si l'on se réfère au passé.

Pour atteindre le résultat proposé, un autre plan Marschall, adapté aux pays pauvres et au contexte mondial, est à concevoir, structuré de telle sorte que les bénéficiaires de base de ce plan, le soient effectivement de la manière prévue. Si son application s'appuie sur des hommes généreux, qui ne manquent pas, et qui ont du sens pratique, la garantie de bonne fin est assurée.

Ce nouveau moteur de la relance est, fondamentalement agricole. Le pouvoir d'achat de base d'un peuple « montant vers le développement économique » est le

pouvoir d'achat agricole. Si un tel peuple n'a pas la capacité de s'auto-alimenter, il ne peut accéder à un stade d'épanouissement normal. L'alimentation a été la première monnaie d'échange dans les sociétés qui se sont constituées. C'est encore vrai.

Plus généralement, la montée du pouvoir d'achat d'un peuple ne peut se réaliser que si ses éléments actifs les plus nombreux sont dans des situations qui leur permettent d'accroître leur pouvoir d'achat. Habituellement, dans les pays pauvres, les paysans ou, plus globalement, les producteurs d'aliments, sont la fraction la plus importante de la population.

Lorsque cette tranche nombreuse acquiert un pouvoir d'achat en sensible augmentation, il en résulte des courants d'échanges qui créent des appels d'air économiques engendrant des activités de tous ordres. Il n'en est pas de même lorsque des minorités économiques s'enrichissent dans ces pays. Les usines clés en mains qui s'y sont installées avaient été annoncées comme génératrices de progrès. On se plaint du contraire actuellement.

La recherche de l'homme occidental en vue de l'équilibre économique plus harmonieux de son environnement est devenu un souci quotidien pour trouver des solutions à court, à moyen et à long terme en vue de résorber le chômage.

Des solutions diverses sont proposées ; certaines sont déja en application ; toutes sont insuffisantes, selon les uns ou les autres. Dans tous les cas, elles commencent par des dispositions visant à parer au plus pressé. Tant que les mesures ne seront pas prises dans le sens profond des causes de nos maux, tout ce qui est fait ne peut être que saupoudrage balayé par la logique du système actuel.

Par ailleurs, le monde agricole occidental est en désarroi du fait de ce que l'on croit être la surproduction. Ce problème sera envisagé ici sous un autre angle qui devrait déboucher sur des possibilités de reprise économique consécutive à une adaptation des moyens mis en œuvre par les paysans.

Tous les jours, des licenciements nouveaux mettent en évidence le fait que nos entreprises se débattent dans des difficultés mal maîtrisées. Toutes autres considérations mises à part, cette constatation ainsi que celle des déclanchements de grèves de ce fait, met en relief la situation rétrograde des structures des entreprises. Les partenaires sont dans des situations d'affrontements destructeurs alors qu'il est besoin de convergence des efforts de tous les participants.

Sur un autre plan, l'effondrement du monde communiste, suivi des séquelles douloureuses qui se déroulent actuellement après que le carcan policier pesant sur les pays de cet ancien bloc se soit quelque peu desserré, fait apparaître la fragilité de nos civilisations lorsque la misère s'y installe. Ce nouvel échiquier de l'Europe de l'Est, parallèlement aux perturbations qui s'opèrent dans des pays du Tiers-Monde depuis que l'URSS a disparu, appelle une révision de la dénomination des divers groupes de pays dans le monde.

C'est ainsi qu'il est proposé, pour aborder le problème du rééquilibrage de tous les pays que le monde actuel soit envisagé comme un contexte de pays en recherches dont certains ensembles ont des besoins fondamentaux particuliers sensiblement identiques, tandis que d'autres groupes ont des besoins urgents différents.

Notre occident aurait tort de se faire tirer l'oreille pour s'engager résolument vers le rééquilibrage qui s'impose.

Cette opération est indispensable au rétablissement durable de nos économies, c'est à dire à la résorption du chômage. Le nouveau pouvoir d'achat créé dans les pays sous-développés se diffusera dans des environnements proches, puis plus larges et, du fait des capacités énormes d'échanges rapides et lointains, jusque dans nos pays.

Les courants commerciaux se feront dans les deux sens comme il est normal pour la pérennité de tous les peuples.

Notre Révolution a fait surgir le mot « Fraternité » au contenu très fort, à la suite de deux autres plus abstraits,

plus mouvants : Liberté et Egalité. Pendant deux siècles nous nous sommes affrontés pour leur donner des contenus plus substantiels. Ce combat ne sera jamais fini, étant donné l'évolutivité croissante de nos sociétés modernes. D'aucuns ont abordé avec chaleur le regroupement des hommes pour la Fraternité : c'est sans doute celui qui est le mieux ciblé ; il est de tous les temps, ne se démode pas et, heureusement, il fait des adeptes de plus en plus nombreux, au point que les dirigeants les plus prudents, les plus réalistes aussi, ne le trouvent pas mauvais.

Mais ce combat bénéfique pour tous les hommes doit s'inscrire dans une économie moderne qui ne s'apitoie guère. Elle fut, d'abord, composée de capitalistes individuels qui n'hésitaient pas à afficher leurs noms sur les ensembles économiques dont ils lançaient et menaient les activités, y compris lorsqu'ils s'y comportaient en asservisseurs paternalistes. Ce système a vite évolué vers des montages juridiques anonymes de plus en plus complexes permettant les manœuvres les moins avouables. Ainsi, les profiteurs se camouflèrent derrière des paravents leur permettant d'abuser avec plus de quiétude des hommes qu'ils exploitaient et dont les connaissances acquises ne pouvaient plus être abusées comme elles l'étaient quand ils avaient un niveau d'ignorance primitive.

Il est étonnant de constater que les asservisseurs des hommes en vue de s'enrichir abusivement font toujours les mêmes calculs égoïstes et oppresseurs. Au XIXe siècle, les patrons abusifs se faisant des guerres au couteau, n'imaginaient rien de mieux que de payer le moins cher possible les hommes qu'ils employaient dans leurs exploitations. Dans les usines délocalisées, le même phénomène se reproduit.

Il a fallu que se diffuse, au sein des foules de travailleurs, l'esprit des Droits de l'Hommes pour que de luttes syndicales en manifestations politiques, peu à peu, les patrons acceptent de payer des rémunérations plus satisfaisantes qui, conséquences économiques normales, améliorèrent leurs profits.

Les patrons des usines nouvelles lancées dans les pays du Tiers-Monde actuellement ne raisonnent pas autrement. La seule vraie force qui les obligera à rémunérer leurs salariés à des taux plus satisfaisants ne peut s'imposer que si les salariés actuels ne se satisfont plus de leurs salaires de misère.

La solution proposée dans cet ouvrage est le moyen indispensable qui passe par une auto- suffisance alimentaire de tous ces pays afin que les travailleurs potentiels de ces usines étranges échappent au moyen de pression qu'ils subissent actuellement : la faim.

Nous avons la chance que l'orientation à prendre ait une allure indéniable de solidarité ; elle aura de meilleures chances d'être perçue de bonne façon par les opinions publiques qui ont des sensibilités humaines indiscutables et des influences de plus en plus accentuées sur les hommes de tous horizons qui détiennent des leviers de commande leur permettant de changer le cap.

Il sera examiné successivement, comment traiter le problème capital du rééquilibrage des pouvoirs d'achat dans le monde, y compris, de façon connexe, en adaptant tous les moyens de transport aux besoins nouveaux résultant de ce fait.

Parmi les moyens d'agir, chez nous, pour que la reprise s'opère, le point d'ancrage proposé concerne l'agriculture et les industries en amont et en aval.

Les propositions faites à propos des entreprises et de l'Administration se situent dans une régénération des conceptions et des relations entre les hommes.

Nous aborderons les actions de développement agricole à mener, hors occident, selon le fractionement suivant, en proposant des structures concrètes qui ont déjà existé et qui ont réussi :

– Les hommes en recherche, proches de notre occident.

– Les hommes des pays relativement riches où les masses populaires sont maintenues dans une certaine ignorance.

– Les hommes des pays actuellement classés dans le Tiers-Monde.

– Les hommes des pays placés dans des turbulences.

2 – Les hommes en recherche proches de notre occident

Dans ces pays où les hommes ont évolué dans le même sens que le monde occidental certains se sont fait piéger, pendant un temps, par des systèmes politiques aberrants, il se trouve que leurs mécanismes économiques, détraqués par des *a priori* idéologiques, sont à remettre en forme.

D'autres, géographiquement proches de pays développés ont bénéficié d'une part des composantes de ces progrès et ils ont besoin d'aides complémentaires pour s'équilibrer en vue de devenir des partenaires économiques plus cohérents.

Ces pays sont souvent les plus proches de notre occident et les objectifs à atteindre sont à déterminer en vue de faciliter leurs échanges en tous genres avec de moindres disparités de prix.

La recherche de rapprochement des niveaux de vie dans les pays en relation devrait permettre des échanges de plus en plus nombreux et fructueusement réciproques.

Les systèmes politiques dont sortent les premiers ont écrasé les épargnes et les hommes. La pratique du marché noir et les malversations des apparatchiks ont concentré des capitaux dans les mains d'hommes plus prédisposés aux combines que capables de structurer des entreprises s'inscrivant dans une économie harmonieuse. L'esprit d'initiative n'était pas une vertu appréciée et ce qu'il en reste est à découvrir.

Le colonialisme, ou une autre forme de domination, a contrarié l'évolution équilibrée des seconds. Avec les premiers, ces peuples sont les plus proches de nous par la géographie, par l'histoire, par des structures mentales faciles à conjuguer.

Nombre de pays de l'Est sont concernés ainsi que les pays riverains de mers communes. Certains ont des situations politiques difficiles qui méritent que nous les aidions à mieux se comprendre, un peu à la manière dont les Européens ont su tourner la page de leurs vieilles querelles. Il n'est pas facile de trouver des de Gaulle et des Adenauer, mais la recherche de leurs affinités les plus significatives peut contribuer à leur faire prendre conscience des bienfaits que leur procurerait une volonté de compréhension réciproque.

Ces hommes sont en recherche de liberté, de structures rationnelles, de savoir généralisé accru, d'aides financières, technologiques et éducatives.

3 – Les hommes des pays relativement riches où les masses populaires sont maintenues dans une certaine ignorance

Par définition, ces pays sont très divers et classés en deuxième position parce que, sur le plan économique, ils ne sont pas nécessairement pauvres, mais ils constituent des régions à caractères particuliers qui ont d'une part, des possibilités importantes et, d'autre part, des déséquilibres évidents.

Par exemple, une classe dirigeante instruite et puissante, soutenue par des féaux privilégiés gère des populations maintenues dans un illétrisme relatif qui en facilite la manipulation et la fanatisation.

Souvent, ces pays ont des richesses naturelles, la plupart du temps du pétrole, qui apportent aux dirigeants des moyens de puissance considérables qui leur font oublier que leur pactole n'est pas éternel.

Dans certains cas, ces pays de cocagne actuels peuvent se transformer en déserts invivables alors que leurs profits présents, souvent convoités par leurs voisins, pourraient être orientés vers le recul du désert les environnant en faisant progresser des productions fructueuses et plus agréables pour l'environnement humain.

La recherche de ces dirigeants pourrait être de s'intéresser à des perspectives économiques et humaines plus nuancées et plus durables que celles auxquelles ils sont habitués sans deviner qu'ils pourraient faire mieux.

4 – Les hommes des pays actuellement classés dans le Tiers-Monde

Cette tranche de pays correspond à ceux où des actions de développement agricole peuvent être menées dans des conditions de sécurité qui ne puissent pas être considérées comme exceptionnelles.

Ils sont les échantillons types où des actions peuvent être entreprises, soit comme la suite complémentaire des opérations antérieures, soit comme des opérations nouvelles.

La recherche de ces pays est fondamentalement alimentaire, tant il y a de bouches à nourrir. Leurs habitudes de productions agricoles, là où elles existent, sont arriérées. Ils ont un grand besoin d'être initiés à des techniques nouvelles, selon un processus qui se situe à leur niveau de bonne compréhension et dont ils s'imprègnent un peu plus chaque jour.

Leurs dirigeants en sont plus ou moins conscients. Les interventions occidentales antérieures ont été trop souvent d'une cohérence discutable, rarement envisagées comme une éducation, avec tout ce que cela implique de persévérance.

On peut concevoir que, par respect de l'identité de ces peuples, on ait banni du vocabulaire officiel l'usage du mot éducation. Il n'en reste pas moins que les interventions à effectuer relèvent d'un contenu éducatif imprégné de respect et de considération pour les hommes à faire progresser.

Les actions à y mener déboucheront sur des productions agricoles vivrières plus importantes et plus variées qui entraîneront des échanges plus abondants exigeant des infrastructures nouvelles.

Dans ces pays, le développement des autres activités s'épanouira au fur et à mesure que le niveau de vie des producteurs agricoles se normalisera.

5 – Les hommes des pays placés dans des turbulences

Ces pays sont souvent ceux qui ont le plus besoin d'aides. Des chefs divers se font la guerre ; ils s'arrachent le pouvoir, créent des situations d'insécurité territoriale mobile, à surprises, qui s'accompagnent de pillages de populations affolées, s'enfuyant dans des directions qui leur paraissent les plus propices pour survivre.

Des situations de misère, de famine causées par le dépouillement des populations, créent l'abomination dont les médias nous donnent de petits aperçus. Parfois des ONG réussissent à se maintenir au milieu de tous ces risques épouvantables.

Leur recherche est l'apaisement, accompagné d'une capacité de moyens de subsistance.

Compte tenu de ce que les turbulences en action sont dispersées dans l'espace et dans le temps, une politique de l'ilotage des actions à mener en agriculture, conjuguée avec des opérations de pacification, peut être envisagée.

L'aide alimentaire et sanitaire va de soi, durant un certain temps, en fonction des situations de fait.

Leurs besoins sont identiques à ceux du Tiers-Monde avec, en plus, celui de la fin des turbulences dont la meilleure façon d'en venir à bout n'est pas seulement le désarmement des bandes armées plus ou moins fugaces mais surtout le traitement des causes qui ont engendré ces recours à la violence.

6 – L'émancipation des peuples et le développement de leurs agricultures vivrières

Le développement des productions agricoles vivrières dans tous les pays n'appartenant pas au monde occidental

n'est pas seulement un problème de technique agricole et de structures foncières. Les approches humaines pour réussir ces progrès technologiques se situent à tous les niveaux, à commencer par la nécessité de convaincre les dirigeants politiques, puis tous les partenaires sur la longue chaîne des intervenants pour atteindre les paysans à éduquer.

Cette marche en avant vers des milliards d'hommes à entraîner sur les sentiers de la production alimentaire de base en suffisance est, dans son principe profond, marquée par le sceau de l'emprise élargie des Droits de l'Homme. Elle n'avancera pas forcément mieux en clamant sur tous les tons cette doctrine équitable qui nous est chère. Il est probable que la réalisation de cet objectif gagnera en dynamisme par le seul fait de mettre en place des structures rurales bien adaptées aux diverses situations, en particulier en introduisant des systèmes coopératifs évolutifs.

Dans tous les cas, des opposants déclarés ou sournois se mettront en travers, pour des raisons intéressées. Ces adversaires ne se laisseront que difficilement résorber, sauf si des dispositions sont prises pour les grignoter en commençant par les placer dans des situations morales difficiles à soutenir.

II – Les actions à entreprendre hors Occident

1 – Quelles actions agricoles sont à entreprendre ?

Les actions à entreprendre ailleurs que chez nous seront envisagées ici comme s'il s'agissait d'actions à effectuer dans un pays du Tiers-Monde actuel, dans le cas, théorique, où tout est à faire.

Les mesures présentées ne peuvent être qu'indicatives, les contextes locaux nécessitant toujours des adaptations opportunes qui seront d'autant meilleures qu'elles réussiront.

Les schémas suggérés de dispositifs à mettre en place sont à habiller, dans chaque cas, en fonction des situations à traiter et des moyens disponibles pour y faire face.

L'objectif poursuivi est de faire progresser les cultures vivrières afin que les paysans, disposant de terres en quantités suffisantes, puissent atteindre des niveaux de rendements tels qu'ils réalisent les deux objectifs suivants :

– en faire vivre leurs familles ;

– disposer de surplus de productions de façon suffisante pour pouvoir alimenter toutes les populations du pays auquel ils appartiennent et tirer de ces ventes un pouvoir d'achat allant croissant.

Par ailleurs, les cultures industrielles, qu'ils pratiquent déjà, dans certains cas, devraient s'équilibrer mieux, face aux besoins alimentaires des populations à pourvoir dans leurs besoins. Ce domaine est souvent très sensible, les pouvoirs politiques locaux ayant tendance à forcer le côté productions agricoles industrielles, voire en abusant des paysans au point de les décourager.

Ce problème ne peut pas être résolu par les organismes sur le terrain pour y organiser le progrès des campagnes. Il appartient aux pouvoirs politiques internationaux et nationaux qui décident des opérations à lancer de faire figurer dans les obligations du pays contractant bénéficiant d'aide, les grandes lignes du nouveau contexte à respecter.

Dans cet ordre d'idées, figurent les mesures qui facilitent aux producteurs la vente de leurs productions afin qu'ils en tirent un juste revenu. Des règles strictes stipuleront que les pouvoirs publics de ces pays n'étoufferont pas ce monde rural sous des charges fiscales et parafiscales abusives qui, naturellement, agissent comme le conte l'histoire de la poule aux œufs d'or.

Si nous prenons, chez nous, d'abord toutes dispositions nécessaires afin que la cohérence de nos interventions soit évidente, il sera beaucoup plus facile d'être en position de force vis-à-vis de chefs d'états sollicitant des aides. Nous serons mieux placés pour leur faire accepter de contracter dans le sens de l'intérêt profond de leurs paysans, dans celui de leurs gouvernants conçus de la bonne manière et, comme nous en avons besoin, dans le nôtre aussi.

2 – Le problème des terres cultivables

Il existe, dans de nombreux pays, des surfaces considérables de terres cultivables qui appartiennent à de gros propriétaires terriens, individuels ou collectifs, qui en tirent, souvent, des profits considérables, provenant de monocultures sans relations avec les besoins alimentaires des populations locales. Il arrive même qu'ils aient du mal à écouler leurs productions massives mal ciblées. Ces « manque à gagner » les amènent à durcir leurs exigences vis-à-vis des travailleurs qu'ils emploient sans souci de leurs moyens de subsistance.

L'accaparement des terres appartenant à des peuples pauvres et primitifs se poursuit. Il n'y a pas si longtemps que des Indiens d'Amazonie ont été massacrés et expulsés de force de leurs terres par des bandits qui détruisent la forêt amazonienne pour y implanter des cultures industrielles qui vont aggraver le marasme dans certaines productions.

Losque les pauvres disposent de terres pour leurs cultures vivrières, ce sont des réduits insuffisants, tant en surfaces qu'en qualités. Les rémunérations perçues, par ailleurs, par les travailleurs agricoles occupés par le magnat local, sont épisodiques, à l'occasion des périodes de travaux cycliques tels qu'ils s'imposent dans la monoculture dont ils sont tributaires.

Il existe bien d'autres systèmes d'accaparement des terres cultivables dans ces pays aux structures sociales

primitives dont un certain nombre découlent d'habitudes ancestrales de type patriarcal. Dans tous les cas, ces appropriations anormales de terres au regard de la vie des populations, leur sont gravement préjudiciables.

Toute perspective de développement agricole allant vers une auto-suffisance alimentaire dans ces pays pose le problème des correctifs suffisants à mettre en place pour remédier aux abus d'appropriation foncière. Ces privilèges monstrueux mettent obstacle à l'éducation de ces peuples ruraux qui ne peuvent s'émanciper et se développer que s'ils ne sont plus à la merci d'exploiteurs fonciers dont les privilèges vont à l'encontre de l'intérêt général. Nous ne tolérerions pas cette anomalie chez nous. C'est une raison suffisante pour nous autoriser à faire reculer cet esclavagisme camouflé derrière un vocabulaire économique dont on oublie de nous dévoiler le contenu.

Les populations indigènes employées sur les monocultures ont remarqué, depuis longtemps, que les rendements de ces cultures sont beaucoup plus élevés que ceux qu'elles obtiennent dans leurs propres champs. Donc, la notion de progrès, en tant qu'augmentation des rendements, est un domaine de compréhension sur lequel on peut bâtir une éducation aux techniques de travaux agricoles.

Avant d'entamer une action de développement agricole, il est indispensable que les exploitants individuels ou en coopérative disposent de terres en quantités suffisantes sinon les deux objectifs qui viennent d'être indiqués seront impossibles à atteindre. Il nous appartient d'aider ces peuples à transformer ce contexte foncier qui leur est gravement préjudiciable.

Comme il se trouve que nous avons absolument besoin qu'ils acquièrent des pouvoirs d'achats contribuant à nous décongestionner de nos surproductions, nous serions impardonnables de ne pas tout faire pour que cette évolution de base indispensable soit atteinte.

Nous n'allons pas recommencer les erreurs passées de déclancher des conflits pour la possession de ces terres.

C'est facile à dire et il faut, au moins, imaginer le cheminement des méthodes à employer pour arriver au résultat souhaité.

La lutte contre les appropriations abusives de grandes surfaces de terres au détriment de peuples qui en ont besoin pour s'alimenter peut s'organiser activement, pacifiquement, de façon tenace, avec de bonnes chances de succès. Quels que soient les petits calculs des hommes, si forts qu'ils puissent devenir, ce sont les grandes idées qui mènent le monde.

Depuis la dernière guerre mondiale, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a pris un essor considérable et des hommes de grande stature morale s'en sont fait les champions, relayés par des hommes de tous horizons, de toutes tendances, de tous pays qui ont appris aux peuples les principes fondamentaux qui doivent gouverner le monde.

Son article premier est le plus significatif. Il place la dignité de l'homme avant tout. Rappelons sa rédaction :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Bien d'autres rédactions ont été proposées depuis la première, pour des raisons diverses. Toutes témoignent de l'intérêt que les hommes ont attribué à ce point de départ qui proclame que l'homme, dans la société, garde tous ses attributs fondamentaux d'être unique à qui le monde a été donné d'abord pour subsister et, parallèlement, pour y vivre avec un libre arbitre qui est respectable, dans la mesure où il agit lui-même de bonne façon avec les autres.

Après la dernière guerre mondiale, la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme s'est enrichie d'un souci d'universalité qui a contribué à élargir la diffusion de la respectabilité de l'homme en tant que tel. Cette inspiration n'est pas étrangère à l'impact qu'a eu cette Déclaration dans les pays où, sous prétexte de

prééminence du collectif sur l'individuel, le respect de la personne humaine était bafoué quotidiennement, malgré des accords signés.

S'il se trouve qu'un Soljénitsyne, qu'un Jean-Paul II proclament aux peuples opprimés de « n'avoir pas peur », les peuples s'enhardissent au point de s'affranchir de leurs craintes et les polices politiques les plus élaborées se trouvent débordées : l'appui des acclamations populaires faisant défaut aux dictateurs, ils s'écroulent.

Il s'est trouvé aussi qu'un Gorbatchev, pourtant apparatchik du système, sensibilisé à l'humanisme montant, conscient de certaines aberrations technologiques et technocratiques vécues par lui et ses partisans, a largement contribué au virage qui s'est opéré. Si les dictatures dogmatiques du communisme se sont effondrées de façon aussi rapide qu'inattendue c'est grâce, en particulier, au fait que les peuples concernés se sont dressés, les mains ouvertes, face à ces régimes durs qui ont reculé.

La voie à des ouvertures, difficiles, certes, mais nouvelles et plus humaines, a été suivie, en bonne part, grâce à la force morale contenue dans cette Déclaration universelle.

C'est une consécration éclatante de la puissance des valeurs morales les plus indiscutables.

a – Organisation des aides à la récupération de terres

a.1 – *Aide par la proclamation des principes moraux*

Les règles inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de L'homme ne sont pas, dans la forme et dans les nuances, des sortes de Tables de la Loi qui auraient été décidées une fois pour toutes et seraient immuables. Cette Proclamation étant l'œuvre des hommes est sujette à modulation.

Maintenant il serait bon, dans le contexte mondial de propagation de la famine, que les rédacteurs de cette Déclaration Universelle y apportent quelques nuances

particulièrement aptes à contribuer largement à la résorption de cette affreuse calamité.

Le point de départ se trouve dans la Déclaration Universelle actuelle. Il suffit seulement d'en mieux préciser les contours.

L'article 3 stipule :

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

Actuellement, cette rédaction n'a pas de contenu exploitable et utile qui puisse aider les peuples spoliés de leurs terres. Elle se présente, pour ces hommes, comme un texte de grandiloquence, sans objet pour eux. Il importe au plus haut point d'y remédier car le contenu de fond de l'article 3 s'applique à tous les hommes et il importe que tous les peuples puissent en tirer parti.

La révision de l'article 3, en vue d'y exprimer de façon plus réaliste toutes les possibilités qu'offre son contenu adapté aux besoins des foules considérables qui ont faim, qui meurent par manque de nourriture, aura sûrement un impact allant en s'approfondissant dans les esprits des hommes.

La nouvelle rédaction devrait être telle que les causes du paupérisme provenant de l'accaparement des terres dans le monde puissent se résorber dans le prochain demi-siècle.

De même que l'article premier a eu d'heureux effets, cet article, devenu très significatif, aura des vertus qui contribueront à faciliter une meilleure répartition des terres en vue de leur rendre leur qualité fondamentale de terres nourricières.

Les appropriations abusives de terres dans l'histoire des hommes sont de toutes les époques, y compris la nôtre. La relative brièveté de la vie humaine aidant, il se trouve, souvent, à propos des accaparements énormes de terres, que ces situations n'émeuvent pas la bonne conscience de leurs propriétaires actuels lorsqu'ils en ont hérité de leurs parents qui, eux-mêmes en avaient hérité et ainsi de suite.

Le juridisme est impuissant à résoudre ces cas dont les origines se perdent plus ou moins, dans la nuit des temps. En France, l'usucapion limite les recherches des contestataires.

Une approche raisonnable de ce difficile problème de l'accaparement de terres dans des pays où les populations locales en sont démunies au point de ne pouvoir subvenir à leurs besoins alimentaires, consiste à s'appuyer sur quelques constations bien adaptées.

Toutes les fois qu'une population analphabète, ignorante, primitive, se trouve en face d'un petit noyau d'hommes plus cultivés, plus forts, plus dynamiques, il y a de fortes chances que certains de ces derniers en profitent pour s'approprier tout ce qui les intéresse le plus, au détriment de ces peuples moins évolués.

Parfois, les matamores, usent de leur force, pour tout et pour rien. Parfois, ils préfèrent user de tromperies, grossières ou subtiles pour arriver à leurs fins.

C'est ainsi que, dans bien des pays, se sont opérés de nombreux accaparements de terres qui ont été souvent suivis d'asservissement des populations locales pour mettre les terres en valeur.

Dans tous les cas, il est certain que les ancêtres des actuels propriétaires n'ont pas acquis ces terres en les payant un juste prix et ils n'ont, sauf cas exceptionnels, jamais beaucoup transpiré en travaillant ces terres pour leur faire acquérir les plus-values dont leurs descendants légaux profitent actuellement.

Par ailleurs, la possession de surfaces considérables est absolument anormale dans un pays où les populations locales meurent de faim, par manque de terres cultivables à leur disposition.

Il y a donc une double injustice à laquelle il faut remédier, sous peine qu'on puisse dire des hommes qui représentent la collectivité internationale qu'ils s'en moquent et que les Droits de l'Homme sont des attrape-nigauds.

Il serait bon que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme stipule que l'accaparement de grandes sur-

faces de terres est inadmissible dans tous les cas où des populations locales en ont besoin pour subsister. Il faut aussi rappeler que tout homme, comme il est dit, article 3, a droit à la vie et, par voie de conséquence, a le droit à une terre suffisante pour faire vivre sa famille.

Tant que ces deux précisions à l'article 3 de la Déclaration Universelle ne seront pas proclamées, ce même article sera vide de sens pour ces populations.

Il ne s'agit pas d'une déclaration de guerre contre tous les propriétaires abusifs, mais il est envisagé d'inculquer à toutes les consciences humaines que le droit de propriété, tout spécialement dans ce domaine, a des limites au-delà desquelles l'appropriation devient intolérable.

Lorsque nous sommes sollicités pour faire la charité au bénéfice de ces peuples en extrême détresse, nos dons confortent la position des accapareurs de terres aux obligations desquels nous nous substituons.

b – Aide par l'appui juridique

Le principe moral étant acquis par la proclamation de ces nouvelles règles qui ne peuvent pas être passées sous silence dans notre siècle, les états y donneront progressivement leur adhésion, profonde ou de façade, mais, insensiblement, les conséquences se feront sentir dans le monde.

Encore faut-il que des organismes représentatifs et habilités soient mis en place pour veiller au grain.

Face à de puissants propriétaires, parfois prêts à tout pour s'accrocher à leurs biens, comme des exemples périodiques en donnent la preuve, les seuls états ne sont pas nécessairement capables de faire respecter cette nouvelle loi qu'ils ont pu accepter dans des accords internationaux d'un type ou d'un autre.

Il semble indispensable de créer une « Organisation mondiale de la faim et de l'appropriation des terres » qui soit habilitée à intervenir en justice pour représenter les droits des populations qui en ont besoin. Dans chaque

nation il pourrait exister un organisme de type associatif ou autre qui se propose le même but et qui adhère à l'organisation mondiale.

Ces structures nationales et internationales pourraient regrouper, dans un cadre associatif, des juristes prêts à intervenir dans des procès qui viseraient à mettre les propriétaires abusifs actuels dans l'obligation de céder leurs terres, ou une partie, à l'organisme national du pays dans lequel elles se trouvent afin que celui-ci procède à leur répartition, selon des règles qui seraient à définir.

Une action en justice serait intentée contre le propriétaire dont les terres accaparées seraient nécessaires aux populations locales pour pouvoir subsister.

Ce serait l'organisme associatif du pays en question qui intenterait l'action en justice ou, à défaut, l'organisme international dont il a été fait état.

Toutes ces associations regrouperaient des juristes de diverses professions dont des avocats qui interviendraient à la manière dont interviennent, dans le domaine de la médecine, des organismes tels que « Médecins sans frontières », « Médecins du monde », etc, c'est-à-dire, dans des conditions de rémunérations de type humanitaire au sein desquels les professionnels se dévouent au profit des hommes dans la détresse. Il serait étonnant qu'on ne trouve pas autant de générosité dans ces métiers juridiques que dans le corps médical, la générosité n'étant pas affaire de profession, mais d'idéaux incrustés au cœur des hommes.

Les causes d'expropriations auraient été prévues dans les accords signés avec les états bénéficiaires d'actions de développement. Ces états se seraient engagés à les introduire dans leurs lois, ainsi que les modalités d'indemnisation, dans un certain délai.

Il se peut qu'on trouve, selon les cas, des compensations à attribuer à certains propriétaires de bonne foi en contrepartie de leurs cessions de terres, en particulier s'ils se montrent coopératifs avec les peuples qui ont besoin de ces terres. Un organisme mondial habilité à résoudre ces problèmes peut faciliter l'évolution à opérer.

Les procès intentés aboutiraient à des décisions de justice auxquelles auraient participé ces avocats des pauvres.

Si l'énonciation des grands principes relatifs à l'appropriation des terres est indispensable pour faire changer de façon importante la situation actuelle qui est un obstacle dirimant à toute évolution vers le progrès dans les pays sous-développés, il n'en reste pas moins que, dans la pratique, le contexte d'à présent ne va pas changer de ce seul fait.

Même dans les états où les dirigeants auraient la sagesse et la volonté politique de faire évoluer la situation dans cette nouvelle direction, les intérêts très forts des propriétaires actuels s'opposeront par tous les moyens en leur pouvoir, de façon officielle ou insidieuse, à tout changement.

Par ailleurs, de telles modifications, mises à part toutes manipulations non avouables, risquent de modifier les ressources fiscales des états intéressés ainsi que leurs possibilités d'échanges avec les autres pays du fait de la réduction de leurs ressources en devises. Cette évocation met en évidence le fait que les restructurations agricoles peuvent poser des problèmes de rééquilibrage des économies des pays qui évolueront en ce sens. Ce sera d'autant plus difficile que la corruption des profiteurs du système actuel se sentira plus assurée d'impunité.

Les programmes de développement agricoles à lancer dans un pays déterminé ne seront judicieux que si, outre l'objectif de résoudre le problème de la faim et celui des revenus des paysans dans cet état, il est envisagé parallèlement d'améliorer les ressources nécessaires au bon fonctionnement des structures administratives et étatiques avouables tout en les purgeant de toutes les excroissances anormales. Les anciens pays colonisés ont souvent des frontières héritées des colonies disparues. Dans bien des cas, ces limites ne sont pas les plus judicieuses, ce qui complique leur administration.

La formule qui paraît la plus à même de cheminer dans le bon sens consiste à envisager la pénétration par tranches

progressives en commençant dans les zones d'un même pays qui sont les plus faciles à s'adapter à un changement de ce type. On ne voit d'ailleurs pas comment il serait possible de procéder autrement étant donné le nombre considérable de pays où il faut commencer en même temps.

Ce processus est d'autant plus souhaitable que, chaque pays ayant ses caractéristiques, il sera nécessaire d'adapter les systèmes théoriques aux réalités locales. Lorsque des premiers pas auront été faits dans le bon sens, les solutions adoptées seront de bons tremplins pour les opérations ultérieures qui bénéficieront des expériences acquises.

Le but à atteindre, dans tous les cas envisagés, est de procurer des terres aux paysans qui en ont besoin pour survivre et progresser vers un pouvoir d'achat significatif.

Cette révision devrait aboutir, parallèlement, à une diminution des besoins d'actions charitables axées sur l'aide alimentaire au profit de soutiens sanitaires qui, à eux seuls, ont de quoi nous apitoyer encore pendant de nombreuses années.

c – Les indemnisations aux propriétaires expropriés

L'indemnisation des propriétaires expropriés pourrait être considérée selon deux aspects.

D'abord un critère d'occupant de bonne foi lorsque le propriétaire peut prouver qu'il n'a pas commis d'abus inadmissibles pour s'emparer des terres. Toutes les terres accaparées par des moyens criminels ne pourraient bénéficier d'indemnisations, que ces occupations soient totales ou partielles, pour les parties conquises par des procédés coupables.

Dans le cas d'occupation de bonne foi, les appropriations seraient réputées seulement abusives par rapport aux besoins des populations en terres nourricières. Les expropriations pourraient donner lieu à indemnisation.

Un critère de propriétaire exploitant investissant ses revenus dans le pays de son exploitation agricole, serait pris en considération.

Les indemnisations perçues par le propriétaire seraient fonction de ces deux facteurs. Le premier, délimiterait le nombre d'hectares indemnisés. Le deuxième serait déterminant quant à la fixation du montant de l'indemnité perçue à l'hectare.

Il y aurait lieu de créer un Fonds international d'indemnisation des propriétaires abusifs mais de bonne foi. Ce fonds serait chargé de verser aux propriétaires expropriés les montants auxquels ils auraient droit. Il serait alimenté par deux sources différentes :

– D'abord par les cotisations annuelles versées par tous les grands propriétaires agricoles du monde entier, selon un taux variable dépendant des cultures pratiquées, plus ou moins valorisantes.

Des classements seraient à opérer, tant en ce qui concerne les surfaces que les types de cultures. En ce sens il se présenterait comme une caisse de solidarité.

– Ensuite, par des versements annuels opérés par les états dits développés auxquels il incombe de faire sortir le Tiers-Monde de sa pauvreté.

En effet, chaque fois que des terres seraient distribuées à des petits agriculteurs qui pourraient en vivre, ce serait autant de bouches en moins dont nous aurions la responsabilité.

– On peut concevoir que les petits paysans éduqués et devenus des exploitants agricoles ayant des revenus soient, à partir d'un certain niveau de ressources, tenus d'effectuer des versements au Fonds international d'indemnisation des propriétaires en contrepartie des terres qu'ils auraient reçues.

Cette opération serait déphasée dans le temps, mais toutes ces péripéties s'échelonneront sur une longue période.

Des structures intermédiaires seraient nécessaires pour y parvenir.

3 – L'intégration des équipes de développement dans le pays d'accueil

Toutes les actions de développement s'inscrivent nécessairement dans les pays où elles sont menées en se rattachant aux structures diverses y existant.

Il serait fastidieux de les énumérer toutes. Les organismes coutumiers de ces interventions savent qu'il est bon de n'oublier de contacter personne qui soit intéressé, de près ou de loin.

Les structures politiques et administratives sont les premières informées du fait que les négociations menées avec les représentants du gouvernement, avant d'intervenir, les ont amenées à en diffuser, plus ou moins, le contenu dans les filières d'éxécution.

Le ministre de l'Agriculture est au cœur du problème. Il est bien utile qu'il existe un relais administratif, que nous appellerons « l'Animation Rurale », dont le rôle de persuasion des populations concernées, facilite l'introduction des agents étrangers et les relations avec tous les personnages clés dans le pays.

Les liens à créer avec les représentants des services agricoles sont importants, encore que, au niveau exécution, ils sont souvent difficiles à entretenir durablement. Il est adroit de faire l'impossible pour surmonter toutes les difficultés. En effet, ces agents se sentent provisoirement désavoués du fait d'une intervention étrangère.

Les structures religieuses et les clivages ethniques ont habituellement une grande importance dont il y a lieu de prendre conscience. Les derniers déroulements au Rwanda nous le rappellent impérativement.

Les structures sociales sont spécifiques. Il est nécessaire de disposer d'une notice en donnant les grandes lignes.

Les structures économiques sont à connaître dans leurs grandes lignes. Certains pôles économiques jouent un rôle important qu'il est bon de connaître. Les pratiques commerciales ne sont pas partout les mêmes. La

bonne connaissance des structures d'acheminement et d'écoulement des productions agricoles fait partie du sujet de l'action menée.

Il est mieux que de bon ton de prendre contact avec les autres organismes d'assistance économique en place. Souvent, la coordination des efforts des uns et des autres sera bien utile.

4 – Les dispositifs à mettre en place

a – Le choix des premiers points d'intervention

Toutes les actions de développement agricole à entreprendre nécessitent la mise en place de dispositifs adaptés aux lieux, aux problèmes à résoudre et aux hommes à persuader.

La détermination des premières implantations tient compte des perspectives d'extension afin que les agents sur le terrain puissent rayonner autour de leurs centres d'attache.

Le ministère de l'Agriculture peut disposer de renseignements intéressants ; ils sont souvent insuffisants.

La plupart du temps, il n'y a pas de cadastre et les cartes géographiques existantes ne donnent que des approches très insuffisantes.

Les reconnaissances sur le terrain sont longues et nécessitent des moyens nombreux importants. La meilleure façon de parvenir rapidement à une approche intéressante et suffisante est de recourir à des photos aériennes, par des spécialistes du genre IGN dont les documents établis sont facilement lisibles.

Ces pièces de base permettent d'opérer des reconnaissances terrestres de détail des lieux où l'on décide de démarrer les premières opérations de développement agricole. Les décisions à prendre à ce propos supposent que les autorités nationales et locales intéressées donnent leur accord aux implantations choisies.

A partir de ces bases de départ, on peut effectuer des reconnaissances plus approfondies renseignant sur les populations locales, sur les structures de tous ordres dans lesquelles elles s'inscrivent, sur les cultures pratiquées, en particulier vivrières.

Il faut noter les surfaces disponibles dans chaque exploitation, les moyens utilisés pour cultiver, les voies de communication, les moyens de transports, ceux de stockage, ceux de traitement.

Toutes les conditions habituelles de vie de ces populations, dont l'alimentation en eau potable et les moyens sanitaires disponibles, sont à prendre en considération dans le cadre retenu.

La manière dont les habitants s'alimentent ainsi que l'éventail des aliments dont ils sont coutumiers, à des degrés divers, sont autant de données de base.

Sauf cas particuliers, il importe que les progrès culturaux qui seront proposés aux paysans ne soient pas de nature à bouleverser leurs habitudes alimentaires. D'ailleurs, bien souvent, les cultures pratiquées seront parmi les mieux adaptées aux conditions de climat du lieu. Il est bon de savoir si des cultures plus variées n'ont pas été abandonnées et pourquoi.

Lorsque de nouvelles terres à cultiver auraient été, auparavant, consacrées à des cultures industrielles non déterminantes de l'alimentation locale, il se peut que ce soit l'occasion d'introduire de nouvelles cultures vivrières. Les décisions à prendre en ce domaine devront faire l'objet de beaucoup de prudence, tant pour des raisons de facteurs humains mal préparés à ces innovations que de souci de rotation des cultures en vue d'améliorer les plans d'assolement naturel.

Parfois, lorsque les surfaces à cultiver sont largement en suffisance, la continuation de la production agricole de type industriel antérieure peut être envisagée, sous forme coopérative de préférence, les représentants de ces organismes ayant plus de poids pour se défendre contre les agressions diverses que ne peuvent le faire les paysans isolés.

Le type de coopérative à implanter mérite une réflexion approfondie envisageant les cas de figure les plus divers et les mieux adaptés aux besoins des populations.

La bonne connaissance des régimes pluviométriques et des possibilités d'en tirer un meilleur parti en fonction de la géographie des terrains est un facteur important qui peut se révéler porteur de progrès plus évidents à moyen et à long terme.

Il y a lieu d'établir une liste nominative de tous les individus, faisant partie de la population paysane, qui sont susceptibles de participer à l'action à mener du fait qu'ils parlent la langue du formateur occidental responsable de l'exécution des plans de travaux.

Ce document n'est jamais trop complet. Il constitue un capital de base, exploitable à tout moment. Il facilite la communication avec les populations locales.

La conception de ce document sera meilleure encore si, au fur et à mesure du déroulement des opérations, il peut être amélioré du fait des renseignements nouveaux qu'on y insère.

Lorsqu'aucun habitant du village ne parle la langue occidentale de l'équipe menant l'action, il peut se révéler nécessaire d'introduire dans le village un individu étranger dont la parenté avcc les autochtones facilite l'insertion.

Il est toujours plus commode d'agir ainsi que d'être obligé de former des agents à parler les dialectes dans ces pays de grandes diversifications linguistiques.

Comme nous le verrons par la suite, la formation à diffuser dans les campagnes s'opère au travers d'un réseau de paysans du lieu faisant partie d'un système d'encadrement mis en place spécialement et au sein duquel ils sont formés par les cadres occidentaux chargés de l'opération.

Ces hommes du pays accomplissent sur le terrain les missions de formation qu'on leur confie pour que tous les paysans concernés puissent devenir capables d'effectuer un saut technologique de progrès qui soit à leur portée.

Cette démultiplication réunit les meilleures chances de réussite lorsque ces moniteurs de village sont porteurs des qualités prévues comme critères de leur recrutement.

Il faut qu'ils soient paysans, faute de quoi, ils ne seraient pas pris au sérieux. Bien entendu, mieux ils parleront la langue occidentale, mieux ils feront l'affaire pour les formateurs qui leur enseigneront tout ce qu'ils auront à apprendre à leurs compatriotes.

b – Le choix des cultures et des types d'exploitations

Le choix des cultures est à mener en coopération avec les responsables politiques et administratifs des divers échelons concernés par les actions à mener.

Lorsque, pour des raisons diverses, il sera intéressant d'introduire de nouvelles cultures, il est préférable de n'innover que sur une seule production inhabituelle. Les habitudes incrustées vont resurgir à chaque pas, d'autant plus que la production d'un même paysan sera diversifiée d'autant.

La mise en place, en temps utile, des semences ainsi que les moyens de conservation des productions doivent faire l'objet des préoccupations des agents occidentaux, de tous niveaux, afin que ces problèmes, préalables et postérieurs aux nouvelles cultures pratiquées ne soient en aucun cas des causes d'échecs.

Si ces nouvelles cultures entraînent des changements d'habitudes alimentaires, il y a lieu de prévoir d'autres interventions pour favoriser la consommation courante de ces nouveaux aliments.

La bonne connaissance du statut des terres est un atout bien utile pour faciliter la recherche des différents biais qui peuvent faire évoluer la situation. L'introduction de moyens matériels peut donner l'ocasion de négocier, avec les bénéficiaires actuels des situations d'accaparement abusives, l'introduction de certains avantages pour les populations locales marquant ainsi une première étape dans la direction d'une meilleure répartition des revenus provenant de l'exploitation des terres.

Dans tous les cas, face à des problèmes de surfaces importantes de terres cultivables exploitées par des bénéficiaires opulents dans des pays où les populations rurales sont dans des situations miséreuses parce qu'elles n'ont pas assez de terres pour vivre, il faut trouver des solutions qui, à défaut de mieux importants, grignotent ces abus afin qu'avec le temps, un nouvel équilibre puisse s'installer.

Lorsque c'est possible, l'organisation de véritables coopératives agricoles, adaptées aux situations de fait, est un moyen doublement intéressant. Sur le plan humain, elles permettent l'ouverture des hommes les uns vers les autres car, en vertu des principes de la coopération, chacun a droit à la parole.

Les structures de fonctionnement avec président et trésorier, en particulier, donnent l'occasion d'introduire une éducation qui porte ces populations vers une démocratisation souhaitable. Sur le terrain, le président est un très bon amplificateur des actions de développement entreprises. Elu par ses pairs, il jouit facilement de l'écoute des autres à l'occasion des ordres qu'il donne pour la bonne exécution des consignes techniques faisant partie du programme de développement.

La forme coopérative introduit une composante de surface financière qui ne se trouve pas dans le petit monde des exploitants individuels. De ce fait, après quelques années de fonctionnement équilibré, durant lesquelles on distribue des salaires aux travailleurs, on peut arriver, par ce moyen, à constituer un fonds de réserve donnant une assise financière respectable.

Par la suite, la distribution de ristournes aux adhérents, lorsque les résultats le permettent, ajoute un plus apprécié de tous. Ainsi, les revenus des familles peuvent être répartis dans le temps, ce qui est un facteur important de développement mieux étalé.

L'introduction de coopératives nécessite la tenue de comptes pour lesquels il y a lieu de s'ingénier à trouver des formules de départ qui soient extrêmement simples afin d'être à la portée des participants.

Parallèlement, il y a lieu de procéder à une formation des coopérateurs et de leurs représentants élus. Cette formation comporte deux niveaux: celui des coopérateurs qui doivent arriver à comprendre ce que signifient les structures administratives mises en place ; celui du président et du trésorier qui doivent acquérir un niveau minimum d'habileté pour assumer leurs responsabilités respectives.

Autant les coopératives agricoles présentent des avantages incontestables, autant elles exigent la mise en place de structures d'assistance qualifiée et durable ayant vocation à s'effacer au fur et à mesure que les coopérateurs et leurs représentants deviennent capables d'assumer toutes leurs responsabilités.

Face à des populations analphabètes, comment réaliser ces projets compliqués ?

On ne peut pas escamoter cette question importante.

c – La communication avec les populations

Quel impact peuvent avoir dans les consciences d'hommes dont on ne sait même pas s'ils ont compris quelque chose, toutes ces agitations pleines de générosité certes, mais qui ne peuvent être ressenties par eux que dans leur composante de générosité perceptible par leurs sensibilités ? Les complications techniques de ce système peuvent leur apparaître comme des drôleries d'occidentaux.

Inévitablement, on débouche sur la nécessité de réaliser une communication linguistique avec ces hommes.

Dans le passé, les étrangers vivant dans des pays dont ils ne connaissaient pas la langue s'efforçaient de l'apprendre. La grande variété des dialectes dans ces milieux amène à raisonner autrement.

Partons de la constatation du fait que lorsque des hommes de ces pays se décident à émigrer vers des nations occidentales en vue d'y trouver des moyens de subsistance qui font défaut dans leurs pays d'origine, ils

arrivent à acquérir une connaissance minimum de la langue du pays où ils échouent. Le vocabulaire restreint dont ils disposent pour s'en sortir professionnellement ne comporte que l'acquisition de connaissances linguistiques peu importantes.

C'est dire que, dans l'avenir, les actions de développement en milieux analphabètes ont de meilleures chances de ne réussir pleinement que si elles comprennent dans leurs programmes une certaine alphabétisation pragmatique. Cette manière d'opérer, sur le terrain, peut apparaître sous un mauvais angle pour des professionnels de l'éducation, mais cette perspective n'est pas une nouveauté puisque des millions d'immigrés dans le monde pratiquent ainsi en émigrant en occident.

La diffusion d'un savoir linguistique occidental ultra sommaire permettant une communication orale indispensable à la vulgarisation du progrès en milieu sous-développé est un moyen pratique efficace pour diffuser des messages indispensables à l'avancée de ces peuples vers des destins plus prometteurs.

La méthode proposée d'introduction d'un savoir linguistique minimum à tous les ruraux présente l'avantage de ne pas nécessiter de budgets considérables. Elle aura un impact important sur les populations les plus analphabétisées auxquelles elle donnera une chance assez rapide de mieux être informées d'un tas de choses qui leur sont totalement étrangères actuellement.

C'est un moyen de les aider à se sortir des mains des exploiteurs de tous ordres. Les connaissances linguistiques inculquées aux populations rurales à l'occasion des actions de développement entreprises peuvent s'accompagner de scénarios de radio ou de télévisions qui donnent, à tous les membres des familles, l'occasion de s'instruire.

Les programmes d'alphabétisation scolaire dans ces pays auront probablement à s'adapter au contexte résultant de cette alphabétisation aux champs.

d – Le choix des étapes de progrès à étaler dans le temps

Le moment est venu d'affirmer, fortement, que des plans agricoles de développement, visant à donner à des populations cultivant de façon archaïque, des formations leur permettant d'atteindre un niveau de savoir-faire tel qu'elles puissent produire de façon plus profitable, au point d'atteindre un niveau de pouvoir d'achat convenable, nécessitent des programmes de développement de 30 années. Il faut en finir avec les interventions ponctuelles, plus ou moins spectaculaires, qui coûtent cher et, quelques années plus tard, ne laissent plus de traces, même quand il a été prévu que des cadres locaux poursuivront l'action qui avait été engagée.

Cette clause de style est plutôt une couverture pour l'organisme étant intervenu qu'une mesure de confortabilisation du progrès atteint.

Les actions à mener sont, fondamentalement, des opérations d'éducation de populations qui pratiquent des méthodes ancestrales, dont elles sont imprégnées. Ces autochtones analphabètes se transmettent le savoir acquis par des habitudes répétitives qui s'inscrivent profondément dans leurs structures mentales. Lorsqu'ils ont appris quelque chose de nouveau, dès qu'un obstacle se présente après le départ des formateurs, leur instinct traditionnel les incite à retourner naturellement à leurs habitudes ancestrales qu'ils croient mieux maîtriser et qui, par ailleurs, leur semblent plus conformes à un certain rituel para-religieux qui leur donne meilleure conscience.

Quand on se propose de faire avancer à grands pas des populations rurales aux structures mentales de ce type, il importe de bien réfléchir, non seulement aux moyens de faire passer les messages, comme il a été dit, par la mise en place de dispositifs dont les détails seront donnés par la suite, mais il est aussi important de fixer des niveaux de progrès successifs qui soient assimilables par ces populations.

Toute éducation se fait à petits pas, répétés, jusqu'à ce que le sujet éduqué soit capable de bien maîtriser un

stade déterminé de progrès qu'il pratique. Cette habitude étant devenue un réflexe systématique, le comportement incluant, spontanément, ce niveau de savoir dans ses attitudes quotidiennes, le moment est venu d'enseigner un nouveau pas de portée raisonnable.

Ces réflexions amènent à tenir compte du fait que plus le niveau de départ est rustique, plus il faut apporter de soins à bien doser la première étape à faire franchir à une population.

La constatation que des postes de radio ou même de télévision sont diffusés jusque dans des campagnes reculées n'est pas significative que les structures mentales de ces populations sont à la page. Ce sont les faits concrets de leurs comportements culturaux qui sont les signes forts de leurs natures profondes.

En tenant compte des situations de fait sur les lieux des actions à mener, on est en mesure de déterminer un programme de développement agricole adapté aux conditions existantes et aux résultats souhaitables dans un certain avenir d'une trentaine d'années. Ce programme se subdivise en tranches successives dans le temps, dont certaines périodes sont actives, suivies de périodes qui correspondent à l'observation de la persistance des nouvelles pratiques enseignées.

Les périodes actives sont coûteuses car elles nécessitent des dispositifs judicieux de structuration des populations en vue de la diffusion du nouveau savoir à leur inculquer.

Les périodes intermédiaires ne requièrent qu'un dispositif allégé qui a pour mission de contrôler que les nouvelles techniques qui ont été enseignées sont pratiquées régulièrement par les paysans concernés.

Lorsqu'une période intermédiaire s'est déroulée normalement, que les acquis culturaux sont passés dans les habitudes, une nouvelle tranche d'intervention active est mise en place afin de faire passer dans les comportements des paysans des habitudes nouvelles plus performantes.

Cette action est prolongée par une nouvelle action intermédiaire, comme la précédente, selon les mêmes genres d'objectifs, et ainsi de suite.

Il semble que, sur un programme de 30 ans, on puisse faire passer 3 périodes actives et 3 périodes intermédiaires. Cette estimation est approximative. Chaque pays, chaque cas aura des composantes qui amèneront à faire des estimations plus judicieuses que de tels chiffres qui ne reflètent aucune situation précise.

Les tranches actives auront des durées dépendant des situations de fait au départ. Les actions lancées sur des étendues trop grandes seront plus difficiles à mener pour bien des raisons, tant humaines que techniques. Elles seront nécessairement hétérogènes et les articulations des dispositifs seront difficiles à coordonner.

Dans les cas d'interventions sur des surfaces couvrant, par exemple tout un pays, il sera souvent préférable de lancer des actions distinctes parallèles, chacune disposant de ses moyens spécifiques, les diverses actions se répartissant le territoire en régions aussi homogénes que possible.

Ces actions seront toujours des actions de persuasion progressive des populations, dès le départ. Structurellement, il est impossible de s'occuper activement et efficacement d'un grand nombre d'exploitants agricoles dès le démarrage, d'où la nécessité de commencer par ceux qui se montrent les plus réceptifs.

Il en résulte que la première année, sur le terrain, s'inscriront les taches éparses des premières surfaces traitées dont les rendements seront plus intéressants.

Ces résultats favorables, remarqués attentivement par les autres paysans amèneront une nouvelle couche de ceux-ci à se porter volontaires pour bénéficier de la formation diffusée. Et ainsi de suite, en tache d'huile.

Pour des raisons de coût de financement de ces opérations, pour des raisons de psychologie élémentaire, pour des raisons d'implantaion géographique, il semble qu'une tranche active devrait s'étaler sur une durée de 3 années.

La période d'assimilation suivante pourrait être d'environ le double.

Un plan de développement agricole établi pour un pays, dans une perspective trentenaire devrait être revu périodiquement, par exemple un peu avant l'échéance prévue pour le lancement d'une nouvelle période active, afin de réviser, dans la mesure du besoin, les facteurs qui peuvent contribuer à l'amélioration de l'efficacité recherchée.

A cette occasion, les 20 années à couvrir encore peuvent être allongées en 30 années et ainsi de suite, selon les cas.

Le problème de recul du désert dans les pays qui en comportent est un de ces cas où les efforts à poursuivre devront être tenaces et s'enrichir, à l'occasion de l'expiration d'une tranche d'actions, de l'expérience acquise durant les années écoulées .

e – Le choix des dispositifs d'intervention

Le souci constant de compréhension de l'environnement humain s'inscrit dans des attitudes délibérément amicales qui facilitent grandement la transmission des messages. Faute de quoi, les agents formateurs seraient vite considérés comme des corps étrangers suspects. Une prévention de méfiance s'inscrirait dans les consciences de tous les hommes avec lesquels ils seraient en relation.

Les techniques à faire passer dans des milieux humains très déphasés par rapport à notre point actuel d'évolution n'ont de bonnes chances de bien s'y inscrire que par le jeu du ressenti chez ces hommes, c'est-à-dire en jouant sur le clavier de l'affectif.

Cela posé, les dispositifs d'envergure à mettre en place peuvent se présenter comme suit :

– Une Direction d'opérations siégeant dans la capitale ou dans un grand centre administratif du pays d'accueil, placé dans la région concernée par l'action à mener. Cette direction a tous pouvoirs pour gérer l'opéra-

tion tant financièrement que techniquement dans le cadre du contrat intervenu entre les parties politiques et économiques ayant négocié cette intervention.

– L'échelon immédiatement inférieur est celui des ingénieurs agricoles chargés de secteurs.

– Le troisième échelon sur le terrain est celui des animateurs occidentaux qui sont les agents promoteurs auprès des populations, en contact étroit avec les moniteurs à recruter dans le milieu paysan à éduquer.

– Un quatrième échelon du dispositif est mis en place en recrutant, dans chaque village, des ruraux autochtones susceptibles de devenir moniteurs des paysans, sur le terrain, chaque jour. Ce sont des paysans choisis par les paysans, dans leurs rangs.

Cet ensemble à trois niveaux, dont celui d'exécution ramifié sur les populations par des paysans messagers traducteurs représentatifs parce qu'élus par leurs pairs, s'inscrit facilement dans le milieu ambiant.

Ce dispositif comprend, à l'échelon direction un ingénieur agronome en chef qui, sous l'autorité du directeur, est chargé de l'organisation du dispositif technique.

Les ingénieurs de secteurs participent, avec l'ingénieur en chef à la mise en place des moyens et à l'établissement du programme, année par année.

Les animateurs, sur le terrain, n'ont pas besoin de connaissances agronomiques importantes ; leur composante d'approche humaine cordiale est plus déterminante.

Ils ont à former et à lancer dans l'action les moniteurs paysans qui se présentent comme un relais permettant de lever, en partie, le handicap du langage, moyennant la maîtrise d'un certain savoir technique, linguistique et gestuel à leur inculquer.

5 – Les mécanismes de l'action

a – Les mécanismes d'intervention de l'occident

a.1 – *Les organismes de gestion des fonds de développement*

Les décisions d'opérations à mener devraient être proposées, sur le plan international, au sens général du terme par un organisme spécialisé dans ces opérations, se rattachant aux structures globales actuelles de façon assez souple pour pouvoir satisfaire rapidement les besoins immenses dont la compétence est de son ressort.

Il se composerait d'experts agricoles, économiques, sociologiques et autres, de représentants des organismes de recherche agronomiques variés et de personnalités s'étant signalées par leurs interventions significatives réussies dans divers pays à développer.

Cet organisme devrait avoir les moyens d'être à l'écoute des besoins de développement dans les divers pays du monde. Disposant de moyens d'information et de prospection globale de première approche, il serait en mesure d'établir un tableau renseigné des opérations qui pourraient être réalisées dans les pays qui en ont besoin, avec une évaluation significative des coûts approximatifs.

Ces éléments de base lui permettraient de proposer au pouvoir politique chargé de décider, la hiérarchie des actions les plus souhaitables des points de vue technique et humanitaire. Inversement, alerté par le pouvoir politique, il doit être en mesure de faire rapidement des propositions globales significatives.

Au sein de cet organisme, un comité directeur, chargé de gérer les actions décidées, selon un schéma d'ordonnancement qui est exécuté par le ou les organismes financiers qui détiennent les fonds de développement en dépôt. Les responsabilités financières doivent être sans ambiguïté et les contrôles systématiques s'imposent avec les mesures de redressement judicieuses.

Responsable de la bonne fin des sommes consacrées à ces actions, il a le devoir de s'assurer de leur bon emploi.

En liaison étroite avec l'organisme financier qui gère les fonds, il veille à ce que les déblocages successifs ne s'opèrent que dans le respect des engagements pris par l'état bénéficiaire.

Dans les divers états réalisant, à titre national, des opérations de développement dans des pays où ils le jugent nécessaire, le dispositif devrait s'apparenter au même genre de fractionnement de ces actions et de leur réalisation.

Ces organismes de gestion inscrivent leurs actions dans le long terme, seul délai à la mesure des problèmes à résoudre. Les changements d'habitudes successives à faire passer dans ces milieux ruraux, très attachés à leurs routines ancestrales, exigent une ténacité sans faille et méthodique.

a.2 – *Les organismes financiers dépositaires des fonds de développement*

Il n'est pas souhaitable que des organismes financiers disposent des fonds de développement. Ce sont de bons dépositaires des fonds qu'ils gèrent et ils exécutent les décisions des organismes habilités à en user.

L'éducation de populations entières, nécessite des approches humaines qui se concilient mal avec les préoccupations habituelles et normales requises pour la bonne gestion d'un établissement financier.

a.3 – *Les ressources consacrées à ces actions*

Nombre de chômeurs seront intéressés par ces activités de développement à mener dans ces pays. Plutôt que de les payer à ne rien faire, mieux vaut, à tous points de vue, les occuper de la sorte, aprés formation. Les crédits qui les alimentent actuellement seront transférés pour ces actions. Ils seront productifs de richesses nouvelles alors qu'en les employant à des travaux d'intérêt général aucune richesse supplémentaire pouvant créer des emplois ne verra le jour.

De même, les fonds à récupérer du fait des excédents de personnels dans la fonction publique, comme il sera

dit, seront tranférés à ce chapitre d'assistance productive elle aussi.

b – Les organismes de développement spécialisés

Ce sont des organismes spécialisés qui se sont constitués en vue de réaliser des actions de développement dans tous les pays du monde qui en ont besoin. Ils peuvent avoir toutes formes juridiques les structurant, mais il est préférable qu'ils ne poursuivent pas de buts lucratifs car toutes les actions à mener doivent avoir un caractère humanitaire qui s'accorde mal avec un objectif de profits.

Leur finalité de développement agricole doit être prédominante, sans qu'il y ait d'obstacle à ce qu'ils poursuivent d'autres objets de développements artisanaux ou de petite industrie, par exemple.

Chaque direction centrale de ces organismes soumissionne les diverses opérations à traiter dans le monde, dans le cadre des plans de développement décidés par les états, soit dans une organisation globale internationale, soit au titre national.

Ces directions d'organismes délèguent le plus possible l'autorité et les moyens qu'elles détiennent aux directions locales envoyées dans les pays concernés par des actions. (Il importe que les hommes aux contact des réalités soient capables d'apporter des solutions immédiates aux problèmes à résoudre, à charge, pour les directions locales, de rendre compte à leur hiérarchie.)

Tout particulièrement, elles s'entourent de personnels expérimentés en formation linguistique accélérée en vue de faciliter la pénétration des thémes à diffuser dans des milieux ruraux primitifs adultes. Ce sont elles qui éditent des sortes de bandes dessinées, avec des bulles dans lesquelles les animateurs, situés sur le terrain, n'auront plus qu'à écrire, à l'occasion de chaque thème nouveau enseigné aux paysans, quelques mots de la langue occidentale à enseigner à ces populations. Ces documents seraient accompagnés d'informations précisant les tech-

niques d'emploi comprenant la progressivité des enseignements diffusés, dans une perspective pédagogique significative.

Pour peu que ces images soient amusantes et simples, peu à peu, des phrases clés s'inscriront dans les esprits des paysans formés et leurs écoutes à la radio prendront, insensiblement, une nouvelle intelligence des informations annoncées.

b.1 – *La Direction d'opérations locales*

Chaque Direction d'opérations émane des organismes précités. Elle se compose des personnels suivants :

– un directeur ;
– un directeur adjoint ;
– un ingénieur en chef ;
– un chef comptable et de son personnel ;
– un secrétariat.

Le directeur et le directeur adjoint ont des formations complémentaires, l'un en agronomie ou sociologie, l'autre en économie. Tous deux doivent être fortement imprégnés d'esprit social et de générosité.

Ils se partagent les tâches des divers domaines interférant dans l'action à mener. Dans tous les cas, ils sont en relation avec les hautes sphéres politiques et administratives du pays. Ils accueillent les diverses personnalités de passage et programment les réunions avec elles ainsi que les visites qu'elles souhaitent effectuer.

Ils doivent pouvoir se remplacer l'un l'autre, lorsque c'est nécessaire, ce qui implique un climat d'une grande loyauté. Il est préférable que ces deux hommes se connaissent depuis un certain temps et qu'ils aient déjà de l'estime réciproque, faute de quoi, leur coopération comporte des dimensions aléatoires qui peuvent être préjudiciables au démarrage de l'opération.

Le Directeur est en relation avec sa maison mère, tant sur le plan de la gestion que sur celui des éléments fondamentaux de l'action à mener. Il est le représentant local de la maison mère auprès du gouvernement du pays concerné.

Il semble qu'il y ait intérêt à ce que le directeur soit économiste et le directeur adjoint sociologue. Dans le cas d'une opération de moindre envergure, sans ingénieur en chef, il est souhaitable que le directeur soit agronome.

Le Directeur adjoint est plus spécialement chargé des relations avec toutes les autorités locales de tous niveaux. Ces deux personnages tiennent, quotidiennement, des réunions diverses avec leurs proches collaborateurs dont l'ingénieur en chef et le comptable. Avec l'ingénieur en chef, ils décident de la stratégie à suivre pour l'action à mener, de ses étapes successives, des moyens à mettre en place, du choix des personnels occidentaux devant occuper les divers échelons. Ils prévoient les programmes de formation des agents occidentaux appelés à agir sur le terrain.

Ils font diffuser un fascicule relatif au dispositif de santé, accompagné de mesures de prophylaxie des maladies locales. Ils participent à la rédaction des contrats à passer avec les ONG qui voudraient participer.

Ils organisent un centre de repos où les agents sur le terrain pourront se ressourcer périodiquement.

Ils décident aussi de la périodicité des réunions avec les ingénieurs répartis dans les divers secteurs.

A cet échelon, équipé administrativement, les documents à remplir par les personnels subordonnés occidentaux sont préparés et diffusés, dans un esprit de condensation favorisant à la fois l'usager du document et sa lecture par l'échelon supérieur.

Ils demandent à leur siège social les bulles imprimées les mieux adaptés aux divers thèmes qui seront traités durant l'année à venir.

En coopération avec l'ingénieur en chef et les ingénieurs sur le terrain, ils prévoient le contenu des phrases types à inscrire dans les bulles accompagnant les images pédagogiques destinées aux populations et dont les animateurs et les moniteurs seront les diffuseurs.

Ils évitent de s'annoncer à l'avance lors de leurs visites périodiques sur le terrain en se faisant accompa-

gner par l'ingénieur responsable du secteur qui doit disposer d'un moyen de savoir où se trouve, à tout instant, tel animateur dans ses randonnées.

Leurs visites sur le terrain sont impromptues, non seulement pour éviter les simulations apprètées mais aussi afin que les villageois ne se sentent pas dans l'obligation de préparer des cérémonies d'accueil inutiles, voire regrettables, en particulier au regard de l'action et des dépenses faites par ces populations.

Il n'en serait plus de même en cas de visite effectuée en accompagnement d'autorités locales.

Ils profitent de certains week-ends pour se rendre dans la maison de détente des animateurs afin de participer, dans la convivialité, à l'ambiance d'amitié qui y régne.

b.2 – *L'échelon régional*

Cet échelon des ingénieurs agricoles responsables de secteurs correspond souvent, mais pas nécessairement, avec des structures administratives. Lorsque les circonscriptions administratives comprennent des territoires trop étendus, il y a intérêt à les fractionner en secteurs de dimensions plus réduites afin que les ingénieurs puissent facilement se rendre, dans leurs divers sous-secteurs où se trouvent les animateurs qui agissent sous leur autorité. Les périodes de travaux agricoles, sous ces climats, sont souvent courtes.

Ces ingénieurs apprennent à leurs subordonnés immédiats, non seulement, tous les éléments nécessaires à la bonne pratique de tous les messages à faire passer dans les habitudes des paysans, mais aussi une certaine pédagogie.

Pendant les périodes de formation des moniteurs, par les animateurs l'ingénieur en chef effectue des tournées dans les secteurs où la formation a lieu, s'assurant qu'elle reste homogène, sauf à donner son aval à des adaptations locales qui peuvent se révéler indispensables pour des raisons particulières.

L'ingénieur de secteur est un homme de terrain qui sait écouter, dans tous les milieux qu'il fréquente, tout ce

qui peut interférer sur l'action menée. Il n'est pas un simple agent d'exécution d'un programme déterminé, mais un élément participant à l'action engagée et les renseignements qu'il peut fournir à l'échelon central sont de nature à faire évoluer le programme en cours en vue d'un succès mieux assuré.

Vivant seul dans un milieu urbain non modernisé, ses conditions de vie restent souvent rudimentaires. Toujours sur les 4 chemins pendant les périodes de travaux, il est tenu de communiquer, selon des règles préétablies, régulièrement, avec la direction locale.

Meneur d'hommes, il est attentif à l'état sanitaire et au moral de ses jeunes collaborateurs sur le terrain. Le cas échéant, il intervient auprès de sa direction pour que toutes décisions importantes exceptionnelles soient prises rapidement, tant à l'égard des personnes que du fait de problèmes généraux.

Il se soucie des conditions de survie des populations rurales dans le cas où les circonstances atmosphériques sont défavorables à la réussite du programme engagé, ainsi que si elles risquent d'entraîner des famines qu'il importe à tout prix de juguler à temps.

Bien que n'étant absolument pas un échelon administratif, il dispose d'un secrétaire car il relaie la documentation émanant de sa direction d'opérations et celle provenant de ses cadres sur le terrain, en la synthétisant, tandis qu'il est appelé à faire des rapports périodiques et occasionnels circonstanciés.

b.3 – *L'échelon d'animation*

C'est l'échelon d'exécution du dispositif mis en place. Les animateurs sont répartis sur le terrain en vue de pouvoir, dans l'année d'action la plus intense, animer environ 30 moniteurs locaux qui interviennent sur les paysans.

Les agents recrutés proviennent, généralement des pays occidentaux. Les critères de sélection sont stricts sur certains points tandis que d'autres sont plus flexibles.

Parmi les critères stricts figurent :

– Une bonne santé constatée après visite, examens médicaux, protection assurée par les vaccins qui s'imposent selon le pays où l'opération sera menée.

– Un idéal indiscutable vérifié après passage de tests et d'entretiens adaptés.

– Un moral non fragilisé reconnu après leur avoir fait comprendre et vivre, dans un stage d'essai, aussi bien que possible, les conditions matérielles de vie qu'ils auront à mener dans un pays inconnu et de climat souvent difficile.

– Un caractère à la fois volontariste pour aboutir, tolérant en face de comportements humains désagréables et le goût de l'esprit d'équipe.

– Avoir accompli son service militaire ou en être dispensé.

– N'avoir pas de préventions raciales et avoir le goût des contacts humains.

Parmi les critères flexibles on distingue :

– Etre célibataire.

– Avoir une formation agricole de préférence du niveau baccalauréat ou des références tant en agriculture qu'en comportement humain..

Les animateurs habitent dans les campagnes, dans un logis d'un village bien centré. Ils choisissent eux-mêmes leur habitat et, le cas échéant, ils peuvent le faire construire. Disposant d'un périmètre suffisant et d'une certaine végétation arbustive locale, ils ont l'eau d'un puits, une eau potable et ils s'installent une douche rustique, à la mode du pays.

Ils recrutent un homme du village pour assurer les divers travaux de la vie dans la maison : cuisine, lavages, nettoyages, entretien des abords.

C'est à cet échelon qu'est effectué le recrutement des moniteurs, sous l'autorité de l'ingénieur du secteur d'action. Le repérage de ces hommes s'opère, dans chaque village concerné. Le moniteur forme les animateurs selon les instructions qu'il a reçues et au fur et à mesure des divers travaux à effectuer.

Les critères de recrutement sont fixés par la direction d'opérations, en collaboration avec le fonctionnaire de l'animation rurale auquel il y a lieu de fournir, par écrit, les caractéristiques à retenir pour désigner ces hommes au cours de réunions de villages, sous l'autorité des chefs de villages.

Ces futurs moniteurs se distingueront pour les raisons suivantes :

– Etre volontaires pour accomplir ces tâches.

– Etre paysans.

– Etre jeunes, mais en âge d'homme.

– Etre désignés par la population.

– Savoir parler la langue occidentale des formateurs.

– Si possible, être plus nombreux que le nombre nécessaire.

L'ingénieur de secteur, accompagné de l'animateur responsable du sous-secteur procédera au choix provisoire des candidats proposés.

Lorsque le moniteur choisi dispose de terres, il y a lieu de résoudre le problème de la culture de ses terres durant la période active au cours de laquelle il assumera sa tâche de moniteur.

La fin de son contrat étant arrivée, il redeviendra paysan parmi les autres paysans. Il n'est pas question de maintenir en place ces agents très élémentaires qui se fonctionnariseraient alors qu'ils doivent rester des paysans parmi les paysans.

Le nombre de moniteurs à désigner varie selon les situations locales en considération du nombre des paysans à former, de leur répartition sur le terrain et d'autres facteurs locaux. Chaque paysan doit recevoir rapidement une première formation en séance collective, dès le début des travaux. Il est revu, périodiquement, par le moniteur, sur ses champs, afin que son comportement professionnel ne soit pas superficiel mais bien possédé.

Etant donné que les actions menées ne seront suivies que par la partie convaincue de la population, le nombre de moniteurs pourra s'accroître au fur et à mesure que l'action menée s'impose par son succès.

Il est indispensable que l'animateur puisse se faire comprendre par ces hommes qui vont devenir les entraîneurs des autres villageois.

S'il y a impossibilité de trouver des hommes qui parlent la langue occidentale de l'animateur, il est envisagé de trouver des paysans qui en soient capables, dans d'autres villages. Etant donné les risques de suspicions tribales, souvent ignorées, mais toujours à craindre, ce procédé est à utiliser avec circonspection. On peut envisager, en collaboration avec l'animation rurale, le recrutement d'un interprète qui répercute l'enseignement à faire passer. C'est un obstacle de plus à surmonter. Les risques de déformation sont aggravés et il faut essayer de compenser par des exercices pratiques plus nombreux qui mettent en évidence ce qui est bien fait et ce qui ne l'est pas.

REMARQUES

Ce dispositif correspond à une action de grande envergure dans un pays. L'opération montée selon ce dispositif a été vécue. Elle a donné lieu à une action efficace (augmentation de 25 % des rendements) sur 1 000 000 d'hectares en 3 ans, ce qui permet d'espèrer de tripler les productions actuelles en 30 ans, selon les objectifs proposés, avec récupérations de terres. Les effectifs occidentaux ont varié de 30 à 60, ce maximum étant atteint au cours de la deuxième année d'intervention. Les moniteurs étaient alors environ un millier. Dommage qu'elle n'ait pas été le point de départ d'une opération de 30 ans !

Dans la mesure où les actions à mener seront d'importance moindre, il conviendra d'alléger le dispositif central. Il se peut, en particulier, que le démarrage soit modeste et qu'il prenne davantage d'importance par la suite, justifiant d'étoffer les structures initiales.

Le changement d'habitudes bien ancrées est long et difficile. Le Tiers-Monde a besoin de notre ténacité au moins autant que de notre technologie.

6 – La mise en œuvre des actions

Chaque action est fractionnée en 3 périodes décennales dont seul l'objectif de la première est stipulé nettement, ceux des autres étapes ne sont qu'indicatifs. Avant le début des deux autres périodes décennales, un protocole d'accord pourra infléchir le contenu de la décade suivante, en fonction des résultats de la décade précédente.

L'état bénéficiaire s'est engagé à mettre en place, si ce n'est déjà le cas, un dispositif administratif facilitant l'insertion des agents occidentaux intervenant sur le terrain ainsi qu'une structuration foncière donnant aux paysans touchés par des actions de développement la possibilité de réussir.

Un organisme ayant obtenu le marché ferme d'une tranche de 10 ans, celui-ci est conclu, moyennant des obligations de résultats d'ordre technique sur des surfaces délimitées. La période active de 3 ans indique l'objectif à atteindre tandis que la période d'entretien relative au reste de la décade stipule le personnel à maintenir sur place et ses missions.

On peut imaginer, pour le paiement des obligations de résultats des modalités de pénalisation dans cerains cas ou des occasions de primes d'encouragement dans d'autres cas.

a – La mise en œuvre de la Direction d'opérations locale

La direction d'opérations locale est fondamentalement opérationnelle. Sa structure lui donne les moyens de gérer l'opération dont elle décide de toutes les nuances tant relationnelles que techniques, psychologiques, sanitaires, sociales et d'adaptations en tous genres dont le directeur et son adjoint sont responsables vis à vis de leur organisme d'origine.

Elle demande à son siège les personnels ingénieurs et les cadres supérieurs spécifiques dont elle a besoin en

indiquant les profils recherchés. Elle provoque, de sa part un prérecrutement d'animateurs correspondant aux caractéristiques qu'elle exprime. Ceux-ci ne seront définitivement recrutés qu'après un séjour préparatoire dans le pays d'action comportant une formation de base théorique complétée par leur installation provisoire sur le terrain.

Cette direction intervient auprès de son siège pour faire modifier les imprimés de bandes dessinées dans la mesure où elle se rend compte que certaines façons sont mieux perçues que d'autres. Elle établit tous les programmes en vue d'effectuer toutes les actions en temps utile, y compris la mise en place des approvisionnements en matériels et autres moyens devant faire partie des actions à mener.

La direction ayant mis en place le personnel occidental donne toutes directives aux ingénieurs pour le recrutement des moniteurs de villages.

Elle déclanche le mécanisme de la formation de ses cadres et leur donne l'occasion de se familiariser avec les hommes et les lieux de leurs prochaines actions.

Elle rend compte mensuellement à son siège social du déroulement des actions entreprises.

Localement, elle tient au courant le ministre de tutelle chargé de l'opération.

b – La mise en œuvre à l'échelon régional

C'est l'échelon technico-humain, à partir duquel l'action engagée s'inscrit dans le contexte de son secteur.

L'ingénieur s'assure de la mise en place, en temps utile, du matériel et des autres moyens devant entrer en jeu, dont les semences et, le cas échéant, les engrais. Il s'inquiète de leur bon emploi et des possibilités de réparation ou de traitement.

Meneur d'hommes, l'ingénieur agricole est tout à la fois le chef et l'ami de tous ses collaborateurs immédiats que sont les animateurs.

Soucieux de leur bonne forme physique et morale, il leur apporte son aide toutes les fois que c'est nécessaire. Il organise les rotations de ces hommes de terrain au centre de repos où il se rend lui-même aussi souvent que possible pour y participer à la convivialité.

Il parfait les connaissances agronomiques et psychologiques de ses animateurs, par des séances de formation, en toutes occasions, tant lors de réunions qu'au cours de ses visites sur le terrain.

L'ingénieur initie ses animateurs à l'emploi des jeux de dessins animés que ceux-ci auront à compléter de phrases courtes qui seront apprises par cœur, d'abord par les moniteurs qui les inculqueront ensuite aux paysans sur le terrain.

Il met en œuvre le plan de recrutement et de formation des moniteurs et s'assure, sur le terrain, que l'application se fait partout conformément aux dispositions prévues.

Il visite systématiquement les divers territoires desservis par les moniteurs dépendant des animateurs de la région. En outre, il accompagne les visiteurs attendus ou imprévus et met en évidence les éléments les plus caractéristiques des actions en cours.

Il est le mieux placé pour connaître les anomalies d'accaparement de terres et, après y avoir mûrement réfléchi, pour proposer à sa direction d'opérations, les moyens les mieux adaptés pour faire bouger le statu quo.

Il recherche comment réussir des agrandissements de propriétés des petits paysans, soit individuellement, soit dans le cadre coopératif dont il lui appartiendra d'organiser les structures selon les directives de sa direction et avec l'aide de ses animateurs.

Il est informé par ses animateurs de toutes les anomalies au détriment des paysans lors de la commercialisation de leurs productions. Il en informe aussitôt sa direction afin de faire cesser ces exploitations abusives.

L'ingénieur est aussi l'homme le mieux placé pour organiser et faire réaliser le retour à la terre de populations qui l'avaient quittée dans une période antérieure où

elles ne trouvaient plus les moyens de subvenir à leur alimentation.

Lorsque les périodes de travaux agricoles sont terminées, l'ingénieur organise avec les animateurs la recherche des nouveaux paysans volontaires pour recevoir la formation donnée au cours de l'année culturale suivante. Il décide du remodelage de l'encadrement sur le terrain, d'abord en élargissant le nombre de paysans suivis par chaque moniteur, si c'est possible, ensuite, lorsque les effectifs à éduquer l'exigent, il étoffe le recrutement de ces cadres de base. Si besoin est, conformément au programme global prévu, il organise les nouvelles implantations dans d'autres villages qui se montrent réceptifs.

Il s'intéresse aussi aux possibilités de stockage et à celles de transport des productions agricoles vers les centres consommateurs. Il est bien placé pour exposer à sa direction d'opérations les meilleures solutions à adopter pour la satisfaction des besoins.

Il est l'échelon le plus bas où l'on dispose d'une vue d'ensemble sur une région d'importance significative pour le développement du pays.

Parallèlement, il est l'échelon le plus élevé d'action sur le terrain où la connaissance des acteurs de la production permet d'apprécier les nuances dont la prise en considération peut contribuer largement à l'assimilation par les populations des changements proposés.

Il est le mieux placé pour apprécier qui sera chargé d'assurer, à la fin d'une période active, une présence de maintenance et dans quelles conditions, afin que les enseignements diffusés durant la période active s'inscrivent durablement dans les nouvelles habitudes des paysans.

Il appartiendra à la direction d'opérations d'en décider selon tous les impératifs intervenant en cette matière, mais ses propositions, bien motivées, auront une importance capitale car il peut en résulter des économies importantes dans l'avenir et des avantages certains pour le pays concerné.

c – La mise en œuvre de l'échelon d'animation

C'est l'échelon d'exécution.

La Direction doit avoir le souci de le mettre en place assez longtemps avant le début des premiers travaux.

En effet, lorsque les animateurs sont enfin recrutés définitivement, ils doivent mener de front le recrutement des paysans volontaires pour participer à l'action et celui des moniteurs, avec le soutien de l'animation rurale.

Ces premiers actes accomplis, le moment est venu d'inculquer aux moniteurs les premiers rudiments de leurs tâches qui commenceront par un travail spécifique exceptionnel.

Ils participeront avec l'animateur à la reconnaissance des champs de chacun des paysans à former, tandis que l'animateur en chiffrera approximativement les surfaces.

Autant que possible, les limites seront matérialisées de façon connue afin d'en tracer un schéma renseigné qui donnera une première approche du travail à réaliser.

A partir de ce document, il devient possible de classer les exploitations selon leurs surfaces de terres cultivables et d'œuvrer en vue de les faire accéder à des dimensions convenables.

Dès le départ, quand les circonstances s'y prêtent, il peut être possible de réaliser un partage des terres de façon que les exploitations disposent de surfaces suffisantes, comme il est prévu dans la convention signée par l'état bénéficiaire de l'action de développement.

Il peut être plus simple, plus rapide et plus prudent de regrouper dans une coopérative d'exploitation en commun les terres disponibles ayant vocation à être distribuées aux paysans.

Cette option entraîne la nécessité de disposer de cadres valables et disponibles pour structurer ces coopératives, tant sur le plan technique que sur celui de leur gestion.

L'alphabétisation des représentants élus peut être poussée et, de ce fait, l'encadrement peut s'alléger dans le temps.

Cette opération de base indispensable étant réalisée, il importe de procéder à la formation des moniteurs qui seront réunis dans chaque sous-secteur d'animateur, sous l'autorité de l'ingénieur. Il leur sera d'abord appris comment ils se situent par rapport à l'animateur, au service d'un nombre déterminé de paysans dans des champs qu'ils connaîtront déjà pour avoir participé à leur reconnaissance.

Leur formation technique se fera en plusieurs tranches, chacune correspondant aux enseignements immédiats qu'ils auront à faire passer dans les habitudes des paysans, au fur et à mesure du déroulement des divers travaux agricoles de l'année.

Ainsi, les enseignements diffusés se feront par thèmes d'actions à mener, à l'occasion desquels chaque moniteur devra :

– Savoir, c'est-à-dire savoir par cœur ce qu'on lui a appris ; en particulier savoir par cœur le contenu de la bulle de dessin animé qu'il apprendra aux paysans.

– Savoir dire, c'est-à-dire, savoir l'exprimer de façon compréhensible, dans la langue locale (l'animateur s'en rendra compte à la façon dont les paysans sauront le faire) et dans la langue occidentale (autant que faire se peut).

– Savoir faire, c'est-à-dire que le savoir qu'on lui inculque n'est pas un discours mais une connaissance bien maîtrisée d'un certain travail accompli selon des règles qualitatives et quantitatives, avec aisance.

– Savoir faire-faire, c'est-à-dire qu'après avoir montré à un paysan comment il doit s'y prendre pour mieux travailler en lui expliquant pourquoi, il invite ce dernier à accomplir lui-même sa nouvelle tâche, jusqu'à ce qu'il l'accomplisse bien, en répétant le contenu du dessin animé.

– Savoir redresser les erreurs commises par le paysan dans ses premiers essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à une exécution convenable puis, peu à peu, impeccable.

Pendant que les moniteurs sont en action auprès des paysans, les animateurs parcourent leur territoire d'action

en suivant chaque moniteur. Afin que leur impact sur le qualitatif de cette éducation soit en profondeur, il sont tenus de rester une demi journée dans chaque village afin de ne pas passer en coup de vent. De la sorte, ils ont le temps de suivre moniteurs et paysans en formation ou déjà formés et ils peuvent s'assurer que l'enseignement est bien effectué et redresser, le cas échéant, les erreurs commises.

Ils s'assurent, tout spécialement, que le jeu des dessins animés amuse les paysans et qu'ils répètent bien les contenus des bulles. Ces visites leur donnent aussi l'occasion de rencontrer les autorités locales dont les chefs de villages. Ce processus de séjour d'un animateur durant une demi journée dans un village déterminé permet aussi à son ingénieur de le joindre sur le terrain avec une incertitude faible.

7 – Les travaux

a – Les travaux culturaux

La première tranche des travaux d'une année culturale commence par les labours. La façon dont ils sont effectués, dès le début, contribue largement au succès espéré.

Toutes les fois que l'emploi de la traction animale sera possible et développable dans des conditions assurées de succès, ce sera un des pivots du progrès à inculquer.

Les attelages de bovins sont les plus énergiques mais la formation d'un couple de bovins est longue et doit s'effectuer bien à l'avance. En outre, la lenteur de leurs efforts limite leurs possibilités dans une période déterminée.

Compte-tenu des délais nécessaires au dressage des attelages, de l'ignorance des conditions d'approvisionnement en animaux de trait dans les divers pays où des interventions sont souhaitables, ainsi que de l'effet sur le cours des prix d'achat d'animaux de trait en cas de forte demande, il est proposé une autre solution qui a le mérite

de pouvoir se conjuguer avec celles dont il vient d'être question.

Pourquoi ne pas introduire des motoculteurs de conception adaptée aux efforts dont le besoin se fait sentir ? Il semble, apparemment que les motoculteurs actuels, conçus dans d'autres perspectives, ne correspondent pas à ce qui conviendrait pour les pays où des actions de ce genre sont à mener.

Le développement agricole passe par la maîtrise d'une énergie suffisante. Elle n'a pas le droit d'être abusivement coûteuse par rapport aux rendements à espérer.

L'introduction de tracteurs est d'un niveau de coût beaucoup trop élevé à tous points de vue. Déjà, en occident, ces puissantes machines cachent des défauts qui n'aident pas forcément les paysans à sortir de leurs maux.

Il n'y a que quelques années que disparut une petite voiture automobile européenne à variateur dont le souvenir fait penser que sa puissance était de l'ordre de grandeur de celle qui ferait bien l'affaire dans la réalisation de motoculteurs adaptés à ces pays.

On éviterait ainsi une bonne partie de mécanismes coûteux et plus fragiles que des courroies qui encaissent mieux les à coups de fonctionnement.

Si l'on veut que ces motoculteurs soient susceptibles de fonctionner des journées entières, il faut qu'ils soient porteurs de leur conducteur. Les sièges des machines agricoles tirées par des attelages feraient bien l'affaire, semble-t-il, pour peu qu'on les adapte à ces climats.

Proche de la terre, le machiniste pourrait, à tout instant, s'arrêter et intervenir, comme il convient. Le changement de la courroie du variateur fait partie de la formation du conducteur, ainsi que quelques petites réparations simples correspondant à des pannes courantes.

Il n'est pas question de distribuer des motoculteurs aux paysans.

Autant il est concevable de leur procurer des animaux de trait et de les former à ce sujet, autant la mise en place de ces engins requiert une organisation différente pour ne pas aboutir à un jeu de massacre.

Il se peut que, dans les villages, des garçons montrent des dispositions pour conduire ces engins, d'autant plus que les automobiles ont fait des percées en profondeur dans des coins très reculés de la planète. Dans ce cas, ces jeunes conducteurs potentiels seraient formés aux exigences de leur travail sur le terrain et à la pratique de l'entretien et des réparations les plus courantes, selon des méthodes très rigoureuses. Placés sous l'autorité de l'animateur, soumis à des obligations strictes contrôlables, en particulier d'entretien, ils auraient un plan de travail pour labourer, par exemple, tel et tels champs, dans des conditions déterminées.

Les paysans qui bénéficieraient de ces travaux seraient, par exemple, tenus de procéder à l'épierrage des champs dans des conditions à déterminer sur place en fonction des divers facteurs de l'opération lancée.

La perspective présentée devrait intéresser bien des constructeurs de motoculteurs et de tracteurs car ces nouvelles machines permettraient, dans un premier temps, une diffusion rapide de ces mécaniques pour des opérations à mener comme il est dit.

Par la suite, des paysans bénéficiaires des formations données et devenus de véritables producteurs capables d'améliorer leurs revenus au point de disposer de pouvoir d'achat deviendraient de nouveaux acheteurs. En occident, il n'est pas exclu que certains producteurs agricoles estiment plus intéressant de disposer de tels engins moins coûteux dans un contexte de production qu'ils ont fondée sur le qualitatif plutôt que sur le quantitatif.

Dans tous les pays qui sont actuellement dans le cas d'une agriculture à base d'animaux de trait, où les possibilités d'extension de leurs exploitations sont devenues possibles, de tels engins peuvent leur apporter une solution intéressante qui les libère des contraintes d'entretien des animaux, tant le matin que le soir.

On peut même penser que bien des particuliers insatisfaits des engins qu'on leur propose actuellement s'orienteraient vers l'achat de tels motoculteurs.

L'émergence de ces nouveaux matériels aurait un large marché s'élargissant. Le refus des bidules au profit d'une rusticité efficace est un besoin très réel.

La gestion et la mise en œuvre de ces motoculteurs, lorsque la tranche active d'une opération de développement est terminée, pose le problème de l'organisation à mettre sur pied avec le ministère de l'Agriculture.

b – Les travaux accessoires

L'épierrement fait partie des travaux d'amélioration des surfaces cultivées en dégageant toutes les pierres de dimensions gênantes et telles qu'elles ne donnent pas lieu à des travaux difficiles de manutention. Il y a lieu de tirer le meilleur parti possible de ces pierrailles en les déposant dans des lieux où elles constitueront des matériaux utiles aux besoins les plus urgents.

Dans les pays tropicaux, le développement des cultures est souvent aléatoire du fait des irrégularités pluviométriques. Les pluies ne tombent que durant une faible partie de l'année et si leur importance et leur durée est insuffisante, les récoltes sont compromises, voire inexistantes.

Il est bon de rappeler que les pluies, dans ces régions sont souvent violentes et que leurs flots tombés sur les sols, pour peu que ceux-ci soient inclinés, s'écoulent en torrents qui les dégradent et laissent bien peu de leur précieuse substance à la disposition des cultures en attente de lampées bienfaisantes.

Toutes les dispositions prises en vue de freiner la constitution de ces torrents vont dans le sens d'une amélioration des rendements possibles.

Il paraît évident que les labours à effectuer le soient, autant que possible, selon les courbes de niveau.

Chaque sillon retient l'eau tombée du ciel et, par surcroît, offre un barrage en miniature aux eaux, non absorbées immédiatement, qui cherchent à s'écouler. Ces barrages successifs freinent aussi les vitesses d'écoulement et, par là même, diminuent les dégâts causés par le ravinement.

Ce petit perfectionnement structurel dans l'exploitation joue son modeste rôle ; il faut tâcher d'améliorer encore les chances de retenir les eaux de pluie dans le secteur où elles tombent.

L'épierrement offre une possibilité de faire un pas de plus dans la bonne direction.

Les pluies qui tombent sur les terrains d'un bassin déterminé de collecte des eaux aboutissent, de rus en ruisseaux, en torrents, en rivières, vers l'aval, selon les lois de la pesanteur. Il y a intérêt à tout faire pour les garder le plus en amont possible en créant des réserves d'eaux de pluies selon la méthode dite des lacs collinaires.

Le procédé est simple dans son principe. Il consiste à établir, en travers des vallées convenables, aux points les plus favorables pour accumuler des réserves d'eau d'importance variable, des barrages successifs.

Ils retiennent les eaux qui s'écoulent en créant des petits lacs étagés qui peuvent, parfois, servir à irriguer certaines surfaces qui se trouvent à proximité.

Autour de ces nappes d'eau, il y a intérêt à installer une végétation arbustive qui contribue à entretenir une hygrométrie plus propice à l'amélioration du climat local.

Quand c'est possible, des jardins peuvent s'implanter dans les zones profitant de ces sols plus humides, conçus de façon à ne pas risquer d'être balayés en cas de pluies torrentielles.

c – La lutte contre la désertification

Le plus grand accapareur de terre est le désert. La lutte contre la désertification est un combat pied à pied qu'il faut organiser selon des méthodes rigoureuses en prenant les mesures adéquates pour y parvenir et, tout particulièrement, en éduquant les populations qui ont à mener ce combat.

La désertification n'est pas une malédiction du ciel. C'est un lent processus qui s'installe à la suite d'actions ou d'inaction des hommes qui abandonnent la culture de

terres qu'ils estiment trop ingrates. Elle se réalise plus facilement lorsque les conditions de températures et d'humidité des sols sont telles qu'elles ne favorisent plus la pousse de la végétation cultivée. Dans bien des cas, malgré les chaleurs torrides ou les froids énormes, des éléments de vie subsistent dans des régions ingrates.

A certaines occasions courtes, mais moins opposées au developpement de la vie végétale, certaines plantes trouvent le moyen de sortir de terre.

N'est-ce pas le signe que, si l'homme fait preuve d'assez d'intelligence pour vouloir que la vie s'installe, il trouve, dans la nature, des alliés qui peuvent servir de bases de départ pour faire mieux ?

L'envahissement du désert se remarque, aux lisières de ce monstre qui dévore les moyens de subsistance des hommes, par le recul progressif des terres cultivées et cultivables. Le sable, apporté par les grands vents, recouvre, par nappes successives, des surfaces productrices qui sont étouffées par ces myriades de particules sableuses. Cela se produit d'autant plus facilement que les végétations permanentes, comme les arbres, arbustes, épineux et autres plantes, apparemment sans intérêt, disparaissent.

Cet évanouissement de la végétation d'ancrage est souvent la conséquence du comportement fâcheux de populations, très pauvres, ignorantes, plus ou moins affamées, dont une des dernières ressources est faite de troupeaux de chèvres qui, peu exigeantes pour leur alimentation, dévorent l'écorce des maigres arbres encore debout, ce dont ils périssent.

Pour alimenter les feux servant à la cuisson de leurs aliments et à leur chauffage durant les nuits froides, ces gens coupent tout ce que les animaux ne mangent pas. Ainsi disparaissent les éléments végétaux et arbustifs, laissant table rase aux vents venant du désert qui sont à l'aise pour jouer avec leurs flots sableux repoussant les hommes toujours plus loin.

Vu de nos petites fenêtres d'occidentaux calfeutrès dans nos conforts et nos pouvoirs d'achat, nous avons

tendance à croire que le désert est une sorte de monde lunaire d'où toute source de vie est bannie.

Comment se fait-il qu'on y trouve des animaux ? Des venimeux et d'autres ? L'animal, avec son seul instinct, serait-il mieux informé que l'homme avec son intelligence ? Les déserts sont des apparences cachant des variétés considérables dont il est sûrement possible de tirer parti. Si l'homme en a la volonté et fait preuve des qualités requises pour aborder ces immensités, il peut élargir les potentialités de vie qui s'y trouvent et grignoter les franges du monstre aveugle.

Il semble qu'il y a deux façons d'aborder ce combat contre les sables envahissants qui affament les populations riveraines.

La première consiste à mener des attaques sur les lisières. La seconde mène à créer, dans des zones intérieures propices, des bases de reconquête.

Le combat aux lisières du désert s'opère comme le lancement de forces centripètes qui enfoncent des coins de développement de la végétation dans le ventre de ce monstre sec.

Toutes les fois que les hommes ont voulu arrêter l'avancée des sables mouvants, ils ont essayé d'y parvenir en effectuant des plantations peu exigeantes qui s'ancrent dans le sol et créent des obstacles qui cassent peu à peu la force des vents.

Au nord du Sahara, des plantations importantes d'alfa ont obtenu un certain succès qui avait son intérêt à une époque où cette plante se présentait comme une production utile. Elle l'est peut-être encore.

Dans les Landes, en bordure de l'océan, des plantations d'arbustes ont permis de fixer des dunes qui envahissaient la région. Ce sont des exemples. Il y a sûrement d'autres solutions possibles.

Quel est l'objectif à atteindre ? Recréer des conditions de vie pour les populations riveraines des déserts. Quels moyens utiliser pour y parvenir ? Ils sont, semble-t-il, toujours multiples, parallèlement. Il faut arrêter les vents

par des barrières qui les contrarient le plus possible en cassant progressivement leurs énergies.

La fable « le chêne et le roseau » met en action de grands vents et porte à penser que :

– face à une force énorme, l'opposition dure est moins efficace qu'une opposition flexible ;

– l'intelligence qui sait se remettre en cause est plus efficace que l'obstination sans discernement.

Fort de cet enseignement, il est permis de penser que la conjugaison de plantations de protection, de caractéristiques différentes, peut constituer des couverts derrière lesquels il devient possible de recréer des végétations évolutives permettant d'en tirer des partis de plus en plus intéressants.

Imaginons des plantations d'alfa, des haies d'épineux, des haies de roseaux, des rangées d'arbustes qui sortent du sol en bataillons successifs. Autant d'obstacles de plus en plus proéminents entre lesquels des plantations adaptées de fixation des sols s'insinuent. Peu à peu, les herbages laissent la place aux cultures qui s'ingénient à garder toutes les rosées et eaux qui leur parviennent.

La disposition de ces rangées n'est pas indifférente. Il faudra faire des essais et partager les surfaces de telle façon que les coupe-vents opèrent dans tous les sens utiles.

Ces grands travaux de base pourraient être réalisés en conjuguant les hommes et des tracteurs capables de traiter de grandes surfaces dans des délais courts, lorsque les conditions sont propices.

En opérant ainsi, année par année, de façon à grignoter le désert, peu à peu les conditions favorables à sa reconversion se confirmeront, l'humus s'accumulera dans les terrains.

Il existe, dans les surfaces désertiques des zones où les nomades font paître leurs animaux. Ce sont de maigres pâturages, mais ils ont le mérite d'exister.

En ne faisant rien pour les améliorer, ils ne peuvent que se dégrader avec le temps. Sur de grands espaces se

trouvent, de-ci de-là, des plantes qui poussent puis sèchent sur place. C'est le signe que ces aires de pâturages temporaires sont, en partie, stabilisées et qu'elles offrent des conditions favorables pour l'homme décidé à en tirer parti.

Ayant repéré ces zones immenses successives où les nomades se déplacent avec leurs troupeaux, on peut faire passer des tracteurs assez puissants traînant des engins adaptés.

Equipés de larges scarificateurs, traçant des petits sillons légèrement remués, ils seraient suivis immédiatement de semoirs de plantes adaptées aux lieux et aux besoins d'alimentation des bétails. Cet équipement se terminerait par des rouleaux aplatissant les terrains, reconstituant ainsi les sols initiaux qui deviennent prêts pour la future époque de production.

En cas de terrains en pente, le passage des engins selon les courbes de niveau, avec saignées étagées, freinerait l'écoulement des eaux et de l'humidité.

Ces opérations auraient lieu sitôt après le passage des troupeaux des nomades et, sur les grandes surfaces ainsi traitées il est probable que, d'année en année, on verrait des végétations diverses se multiplier sans grands frais.

Il se peut qu'après une période d'interventions de ce type, après l'implantation de haies brise-vents diverses, lorsque les modifications climatiques auront évolué au point d'être assuré d'une pluviométrie suffisante, les cultures redeviennent possibles.

Cette hypothèse s'accompagne d'une espérance de reconstitution des nappes phréatiques et de la possibilité de réalisation de points d'eau plus nombreux.

Il existe des instituts ou organismes qui, depuis des années s'efforcent de mettre au point des plantations s'adaptant dans ces pays aux climats chauds. Leurs productions peuvent contribuer à l'accélération de cette récupération d'immenses surfaces cultivables bien utiles aux hommes devenant de plus en plus nombreux.

d – Les mentalités locales

Lors des travaux de labours à réaliser, il a été indiqué que les paysans bénéficiaires de labours faits à leurs champs par motoculteurs auraient à fournir, en compensation, des travaux d'épierrage des champs.

Cette façon de s'exprimer est occidentale car nous avons le sens du donnant-donnant. Dans ces pays, les travaux en commun tiennent souvent plus de rites que de redevance individuelle.

Au travers des moniteurs chargés de faire passer une partie des raisons de ces travaux qui, fondamentalement, auront été décidés en commun lors du passage du représentant de l'animation rurale, ces tâches deviennent une affaire du village qui est concerné.

Du fait de ces mentalités, les travaux d'épierrage peuvent être facilement réalisés comme des travaux en commun auxquels tout un village participe dans la joie.

L'utilisation des véhicules agricoles à leur fournir est un moyen important supplémentaire pour réaliser ces tâches.

Lorsque les terrains à cultiver sont en pentes un peu fortes il y a intérêt à réaliser des banquettes en courbes de niveau, d'une largeur à déterminer, construites moitié en déblayant des terres du haut qu'on utilise pour remblayer vers le bas.

Ces banquettes, établies horizontalement servent à implanter une végétation arbustive qui s'accroche en profondeur et ralentit les ravages causés par les pluies torrentielles.

Elles sont espacées, selon la pente et les natures des sols et des cultures.

Parallèlement, les labours sont à effectuer selon les courbes de niveau.

La perfection de ces travaux n'est pas nécessaire, mais plus ils sont réalisés avec sérieux, plus ils sont efficaces. Des procédés de fortune permettent de les accomplir sans qu'il soit nécessaire de mobiliser, sur le terrain, des instruments coûteux et fragiles de topographie.

La construction de puits ou l'amélioration de ceux qui existent est, dans les pays tropicaux, un souci de base important en vue de l'amélioration des conditions d'hygiène à propos de la collecte, de la conservation et de la consommation de ce bien précieux : l'eau. Beaucoup de maladies commencent à partir de ce breuvage de base.

Dans bien des pays pauvres, la consommation de gaz butane pour la cuisson des aliments est un fait acquis. Il est bon d'encourager cette pratique et de faire cesser la destruction des plantations de toutes sortes pour alimenter les feux servant à la cuisson des aliments.

La chévre étant la vache du pauvre on ne peut l'interdire mais, on peut obliger son propriétaire à l'attacher de façon que son rayon de broutage ne lui permette pas d'attaquer les arbres.

Le coût du butane est élevé pour ces populations: raison de plus de faire l'impossible pour qu'elles disposent vite d'un pouvoir d'achat contribuant à leur survie.

Les plantations arbustives nécessitent généralement l'apport de quantités suffisantes d'eau pour contribuer, pendant un certain temps, à la reprise durable des jeunes plants mis en terre.

Les populations peuvent effectuer ces transports d'eau dont il appartient aux organisateurs d'établir les règles à respecter et les tours de service à assurer.

De même que la végétation a disparu progressivement devant les avancées du désert, de même, les reconquêtes contre ce fléau doivent s'opérer par paliers successifs, recréant progressivement des havres de paix et de bien-être.

8 – Les rémunérations des personnels occidentaux

Les travaux nécessitant l'intervention d'occidentaux seront à financer de telle façon qu'ils puissent s'accomplir sans coûts exorbitants.

Les rémunérations des personnels devraient être envisagées selon des barêmes qui ne soient pas scandaleux

dans une période où, en occident, les salaires deviennent de plus en plus aléatoires.

En contre partie, il serait indispensable de donner à ces hommes et à ces femmes qui se dépenseront sans compter sur le terrain en se souciant des peuples dans la misère, des compensations qui manifesteront la reconnaissance de leurs mérites acquis, non seulement au profit de ces pauvres gens, mais aussi au nôtre.

En effet, l'éducation qu'ils auront diffusée à ces foules d'hommes pour qu'ils arrivent à produire de quoi disposer d'un pouvoir d'achat, nous sera profitable.

Ces éducateurs méritent d'être reconnus comme des artisans d'un monde meilleur. Ils seront les combattants de première ligne du combat de l'humanité pour survivre.

Dans cette perspective, il serait très souhaitable que l'organisation internationale décide de créer des distinctions honorifiques de quelques ordres divers qui soient attribuables, sur le terrain, dans des conditions déterminées, à ceux qui se distinguent par des résultats significatifs dans le bon sens.

D'autres distinctions pourraient être attribuées à ceux qui ont contribué, autrement que sur le terrain, à la réussite d'opérations de développement.

Chaque année, un contingent déterminé de ces distinctions serait attribué pour les actions dans tel ou tel pays, en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs.

Par ailleurs, toutes les personnes ayant participé à des opérations de développement durant un certain temps auraient droit à se voir attribuer la qualité d' « artisan du développement ».

Sur un autre plan, les agents ayant participé à ces opérations durant des périodes à déterminer devraient avoir droit, dans leur pays, lorsqu'ils y rentreront, à des priorités de formation et d'emploi, ce qui ne serait que justice et non privilège.

Ces mesures incitatives sont indispensables. Nous vivons dans un monde où l'amour s'est dévié de son sens profond, dans bien des consciences ; ceux qui gardent en eux des réserves de générosité sont les éléments d'élite.

Ils ont droit à notre respect, à notre reconnaissance et, de ce fait, cela doit se traduire par des droits bien déterminés, sinon nous prendrons le chemin de la décadence.

III – Les coopératives agricoles

La coopérative agricole est une des structures occidentales qui semble la mieux adaptée pour faciliter le passage des modes d'exploitation archaïques des terres à une organisation moderne.

La création de coopératives, tenant compte des situations de fait, permet de faire passer, insensiblement, dans un monde nouveau, des populations respectueuses de coutumes traditionnelles qui sont devenues des carcans contraignant. Les participants y prennent conscience, peu à peu, de l'utilité de régles nouvelles au fur et à mesure qu'ils y découvrent des avantages, à l'occasion des résultats meilleurs dont ils bénéficient.

Toutes les fois que de grandes surfaces de terres se trouvent, pour une raison ou pour une autre, disponibles, la création de coopératives permet d'entrer rapidement en action pour la mise en valeur de ces terres et la formation des hommes aux techniques nouvelles. Ce n'est qu'une étape provisoire dans la marche vers une meilleure répartition des terres entre les hommes qui en ont besoin.

Il paraît souhaitable que ces coopératives de départ se modulent au point de devenir des structures s'accommodant bien avec des situations nouvelles conjuguant le partage des terres et le maintien d'une partie de celles-ci en un ensemble plus puissant, géré par les divers adhérents, en vue d'atteindre plus facilement des objectifs transitant par des crédits à obtenir.

UN CAS

Plutôt que d'essayer de généraliser les attitudes à prendre en vue d'implanter des coopératives dans des milieux extrêmement divers dans le monde, nous retracerons les grandes lignes d'une expérience effectuée, dans une période difficile, en Algérie, de 1959 à 1962, dans l'arrondissement de Sidi-Bel-Abbès.

Cette expérience s'est appuyée sur une structure que l'armée française avait mise en place auprès des autorités civiles afin de les aider dans leurs efforts d'apaisement des esprits et des maux du pays. L'ensemble du système s'appelait « les Affaires algériennes ».

Il se composait, à Alger, d'un commandement qui gérait l'ensemble des cadres mis en place. Dans chaque département, le préfet, disposait d'un colonel qui gérait les personnels répartis dans le département.

Dans chaque arrondissement, le sous-préfet disposait d'un officier supérieur qui était responsable des actions sociales, économiques, voire sanitaires. Ce bras droit du sous-préfet pour son secteur d'action était à l'écoute des populations, soucieux de discerner leurs besoins les plus fondamentaux et d'y apporter remède par les voies les plus rapides.

Sur le territoire de l'arrondissement, il disposait d'un ensemble de SAS (section administrative spécialisée), généralement de l'ordre de 8 par arrondissement. Le chef de SAS était un lieutenant ou un capitaine disposant d'un sous-officier et d'un maghzen composé de 30 hommes de troupe recrutés dans la population.

Chaque chef de SAS agissait dans un secteur d'action dans lequel il prenait contact avec les populations et s'efforçait de comprendre ce qui se passait. Il prenait les dispositions qui s'imposaient en cas d'urgence et informait son chef d'arrondissement de tout ce qui appelait une solution adaptée à la situation.

Ces structures amélioraient celles, antérieures, des communes mixtes trop vastes qui venaient d'être parta-

gées en communes de plein exercice dont la mise en place des hommes nécessaires à leur bonne marche exigeait un certain temps. Il se trouvait que les fellahs (petits paysans) manquaient de terres pour leurs cultures vivrières.

Dans l'arrondissement de Sidi-Bel-Abbès, il y avait 10 SAS sur le territoire et, en outre, pour la ville elle-même, il fut mis en place 2 SAU (section administrative urbaine) dont les rôles étaient adaptés aux populations citadines.

En décembre 1958, l'officier supérieur des AA (Affaires algériennes) de Sidi-Bel-Abbès, en plein accord avec son sous-préfet, proposait aux autorités civiles et militaires du département un rapport intitulé : « Recasement agricole de populations analphabètes et nécessiteuses ».

Deux mois plus tard, après son approbation rapide, dans un autre document, il préconisait la création de « coopératives agricoles polyvalentes », pour enrayer et réduire la misère qui se développait dans le « bled ».

Les autorités civiles et militaires firent preuve d'un esprit de décision à la hauteur des besoins puisqu'au début de l'été 1959, les premières coopératives furent lancées.

L'officier supérieur des AA de Sidi-Bel-Abbès obtint rapidement de sa hiérarchie un renfort en personnel de 2 adjoints, officiers du contingent, dont l'un était ingénieur agronome et l'autre diplômé de sciences économiques.

Ce noyau de 3 hommes allait être le pivot de toutes les actions engagées, tandis que les chefs de SAS sur le territoire desquels allaient se trouver une coopérative œuvraient auprès des populations en vue de mettre au point le recrutement des adhérents de cette nouvelle organisation très concrète. La recherche des terres disponibles s'opérait tant sur le terrain qu'auprès des propriétaires.

Au total, il fut créé 6 coopératives disposant de 4 000 hectares de terres qui devaient être cultivées au profit de 400 adhérents.

Les développements qui suivent à propos de ces coopératives ne sont qu'un exemple donné en vue de mettre en évidence que, même dans des cas de sécurité difficile, toute organisation désintéressée de ce genre est bien perçue des populations qui aspirent à des conditions de vie plus normale.

LES COOPÉRATIVES AGRICOLES POLYVALENTES DE SIDI-BEL-ABBÈS

Les objectifs poursuivis par les promoteurs des CAP (coopératives agricoles polyvalentes) étaient au nombre de trois :

1 – Réduire la misère des plus défavorisés dans les campagnes en leur donnant des moyens durables de subsistance améliorée.

2 – Expérimenter une méthode de développement agricole efficace dans les nouvelles communes, tant du fait des techniques de travaux que, parallèlement, de gestion maîtrisée.

3 – Progresser, d'après les leçons tirées du vécu, jusqu'à un « décollage » du secteur rural traditionnel.

1 – Les terres cultivées par les coopératives

Les terres furent toutes louées, de divers côtés. Elles présentaient des caractéristiques communes : elles étaient sans exploitant et, de ce fait, les loueurs ne risquaient pas grand chose, tandis que les coopératives pouvaient jouir de tarifs favorables, d'ailleurs pleinement justifiés du fait des qualités marginales des biens loués.

1 – Des nouvelles communes louèrent des terres dont la culture avait été abandonnée en raison des événements. C'était une occasion inespérée pour ces communes.

2 – Des terres furent louées par des particuliers ou comme faisant partie du domaine privé de certaines communes. Des baux ont été conclus pour une durée minimum de 9 ans.

3 – Des terres ont été louées, à titre provisoire par la CAPER (caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurale), organisme qui avait été créé en vue de racheter de vastes domaines et de les revendre, moyennant des conditions de crédit assez avantageuses, à des familles de fellahs.

2 – Financement et Gestion

Toutes les coopératives avaient une existence juridique respectant la loi, y compris en ce qui concernait leur capital minimum. Mais, la loi prévoit, pour ces sociétés civiles à capital variable, des participations minima qui, lorsque tous les adhérents sont pauvres, donnent à ces sociétés, des capitaux sociaux à caractère symbolique. Ces coopératives, mises dans l'impossibilité de recourir au crédit des organismes financiers prévus pour l'agriculture, du fait de leur insuffisante surface financière, la couverture des charges d'exploitation du premier exercice fut assurée difficilement.

Des procédés de fortune furent utilisés dont certains sont à déconseiller en période normale: emprunt de matériel, crédit renouvelé des fournisseurs, paiement d'une partie des salaires en nature, utilisation provisoire de subventions d'équipement pour couvrir des frais de fonctionnement, etc.

Ces opérations, ainsi que les premiers achats d'équipement, ont été couverts, en fin de campagne, grâce à un autofinancement important.

Les autorités préfectorales, qui avaient autorisé la création de ces coopératives, en tirèrent toutes les conséquences. Elles leur attribuèrent, sur le vu des projets établis, des subventions d'équipement qui leur permirent de se doter, rapidement, de moyens mécaniques indispen-

sables face aux 4 000 hectares qu'elles se proposaient de mettre en valeur.

Par ailleurs, la préfecture d'Oran leur attribua un contingent de blé dur dont elle disposait au titre de l'indemnisation aux agriculteurs sinistrés, ce qui permit le paiement d'une partie des salaires en nature.

Selon les règles administratives, les subventions d'équipement allouées aux CAP ne permettaient de payer qu'une partie des équipements projetés. Le reste devait être couvert par autofinancement.

Les fournisseurs des matériels équipant ces coopératives acceptèrent qu'une partie de leurs créances ne soit payée qu'aprés les moissons.

Par ailleurs, une tranche de jeunes colons et d'autres catégories sociales s'étaient ouvertes à l'évolution qui s'imposait, face à un monde de pauvreté qui ne pouvait sortir seul de son insignifiance pour accéder au niveau à partir duquel la société économique vous considère comme respectable.

a – Les CAP, sociétés civiles particulières de personnes

Le besoin de considération croissant des hommes entrés dans ce système faisait évoluer les esprits de tous de telle sorte que les situations acquises n'étaient plus de droit divin mais redevenaient des points de départ discutables.

Pour mieux ancrer cette perspective, progressivement, il fallait structurer ces organismes de façon à ce qu'ils ne s'écartent pas de leurs objets et que la maîtrise de leurs moyens soit sans équivoque. Ainsi, leur adaptation aux nécessités apparaissant au cours de leur existence s'opérera naturellement. Examinons rapidement quelques-uns des points qui les ont particularisés..

a.1 – *Le contrôle de la gestion interne*

Pour dominer le démarrage et le fonctionnement de ces 6 coopératives exploitant ou allant exploiter 4 000 hectares de terres hétéroclites, sans capitaux propres, mais avec des subventions d'équipement et devant faire face à

des créances de fournisseurs de bonne volonté, il fallait absolument s'organiser en vue de savoir, rapidement, ce qui allait bien et à quoi il fallait remédier.

Une bonne organisation comptable s'imposait et, qui plus est, une comptabilité analytique qui permette la détermination rapide de toutes les anomalies. Cette organisation comptable devait être économe des personnels spécialisés et tenir le plus grand compte des capacités réelles des personnels disponibles.

Sa simplicité, comme aussi celle des documents à tenir sur le terrain, était un impératif incontournable.

Elle devait éclairer aussi bien le sommet de l'édifice que les échelons de chaque CAP. Elle donnait à l'agronome sur le terrain les indications dont il avait besoin pour mieux appliquer ses efforts là où il le fallait.

Inévitablement, on bute, dans le cas d'opération de développement coopératif, dans un tel contexte, sur la rareté, voire l'absence de cadres administratifs et techniques.

Si la désignation par leurs pairs des coopérateurs responsables ne pose pas de problème difficile, leurs capacités sont nulles en ces deux domaines et, en attendant qu'ils deviennent susceptibles de remplir pleinement leurs rôles, il n'y a guère d'autre moyen que d'imaginer des personnages ayant théoriquement des rôles de conseillers et qui, du fait de leurs capacités professionnelles, sont, en réalité, les décideurs de l'échelon qu'ils sont censés conseiller.

Ils doivent aussi s'inscrire dans un ensemble d'assistance hiérarchisée qui permet au responsable de tout l'appareil de remédier rapidement aux défaillances qui pourraient se produire aux échelons subordonnés, tant que les mécanismes coopératifs ne sont pas animés par les élus devenus pleinement capables.

Ce fut le cas :

– Le chef de SAS qui jouissait déjà, auprès des populations du prestige d'un chef soucieux du bien de celles-ci, devint sans aucune difficulté, le conseiller du président élu avec, en fait, les pouvoirs d'un directeur, non rétribué.

Ce dernier aspect est important car il élimine, dès le départ, bien des risques de suspicion. Par ailleurs, dépendant hiérarchiquement de l'officier supérieur des AA de la sous-préfecture, conseiller technique de l'ensemble, il était tenu de faire face à toutes ces obligations nouvelles.

Sur le plan technique, l'officier agronome, inscrit dans ce grand ensemble, était le pendant technique de l'officier gestionnaire; ces deux spécialistes formant un trio avec l'officier supérieur des AA de Sidi-Bel-Abbès, se partageaient les tâches d'organisation, de conduite et de gestion des 6 coopératives.

En fait, tout cet ensemble d'assistance fonctionnait dans une grande confiance et une grande estime réciproques, chacun ayant à cœur de bien remplir son rôle, mu par un idéal humain.

Dans le cadre des plans de travaux prévus, l'ingénieur agronome disposait, sur le terrain, des coopérateurs dont le président était un élément prépondérant. Grâce aux militaires du contingent mis à la disposition de l'opération du fait de leurs diplômes acquis, soit dans une école régionale d'agriculture, soit du fait de la posession d'un CAP (diplôme) d'agriculture, chaque coopérative disposait d'un agent technique sur place dont on était sûr qu'il avait bien compris tout ce qu'il y avait à faire.

Une disposition particulière avait été prise, dès le départ : sur le terrain, ni l'ingénieur agronome, ni aucun moniteur, ni le chef de SAS ne commandait le travail aux coopérateurs. En l'absence de l'ingénieur agronome, le moniteur annonçait au président ce qu'il y avait à faire et comment le faire.

Il s'assurait qu'il avait bien compris, puis le président commandait les coopérateurs pour l'exécution des travaux en commun. Il en était de même lorsqu'une anomalie se produisait dans le travail.

Ce procédé se révéla d'autant plus fructueux que le président expliquait aussi, au technicien, après un certain rôdage, ce qui pourrait aller mieux parfois.

Lorsque le président n'était pas illettré, il participait aux pointages effectués sur le terrain. Du fait du court

séjour des militaires du contingent, le risque de fonctionnariser l'assistance technique était pratiquement inexistant. L'inconvénient venait plutôt de l'esprit de suite à maintenir. La permanence de l'officier supérieur des AA et celle des chefs de SAS contribuaient à faciliter le maintien du cap.

a.2 – *Les motifs de la polyvalence*

Quand on se propose de promouvoir des coopératives en milieu rural pauvre, illettré, dont les moyens de subsistance relèvent de circonstances aléatoires, on s'aperçoit que toutes les structures imaginées par les sociétés organisées ne peuvent pas s'appliquer à cette catégorie d'hommes car, même s'ils disposent d'un petit nombre de biens, ceux-ci sont insuffisants pour représenter des garanties dont on s'entoure dans le monde contractuel.

Ces constatations ont amené à imaginer, au sein de la coopérative des branches différentes qui permettent à des hommes, apparemment semblables, mais qui se trouvaient dans des situations d'insuffisances différentes, de pouvoir choisir une branche de la coopérative qui leur convienne.

En fait, seule la branche « Culture en commun » a fonctionné durant les deux années de démarrage, la réduction de la paupérisation étant primordiale.

a.3 – *Organisation de sections*

Soucieux de l'avenir, les nouvelles communes créées en Algérie ayant des dimensions encore bien grandes, il avait été prévu la possibilité de constituer des sections qui facilitent le fonctionnement de la coopération entre les adhérents.

La brièveté de l'expérience n'a pas donné l'occasion de faire usage de cette possibilité qui est citée pour mémoire.

a.4 – *Admission des sociétaires et souscription des parts*

Le règlement intérieur explicitait nettement les obligations réciproques afin que la coopérative ne dégénère pas en chantier de chômage.

b – Les CAP, entreprises de développement rural

Les CAP se présentent comme de véritables entreprises. Elles réclament donc de l'esprit d'entreprise et des compétences pour faire face aux problèmes à résoudre.

L'esprit d'entreprise à susciter part du point zéro, mais les hommes portent en eux des ressources imaginatives incroyables à partir du moment où l'occasion leur est offerte de sortir du mépris quotidien pour entrer dans un climat de confiance qui leur donne des idées dont on ne les aurait jamais crus capables.

Le problème d'éducation minimum de ceux qui sont le plus portés vers les responsabilités calculées peut se résoudre dans des conditions acceptables dans des délais relativement courts, en envisageant une étape prolongeant celle qui a été vécue, pendant laquelle les prérogatives exercées par les AA le seront par des cadres locaux spécialement formés.

L'intervention de jeunes techniciens au milieu de fellahs conscients de leur dignité d'hommes ne sera pas nécessairement simple et facile.

L'acquisition des capacités nécessaires pour maîtriser les fonctions fondamentales au sein de l'entreprise est plus délicate.

Les fonctions spécialisées fondamentales sont respectivement :

– la fonction commerciale,
– la fonction financière,
– la fonction technique.

b.1 – *La gestion commerciale des CAP*

Etant donné que, pour des raisons d'économie de moyens et de maîtrise plus facile de la gestion de l'ensemble des 6 CAP, il a été créé une UCAP (union coopérative agricole polyvalente), c'est à ce niveau que la commercialisation put être organisée, et que ce sera suffisant tant que les productions ne seront ni hautement profitables, ni largement diversifiées.

C'est d'ailleurs le niveau où se trouvent les données comptables et statistiques qui permettent de tirer le meilleur parti des productions.

Il faut, peu à peu, engager les élus dans la prise des décisions et résister à la tentation de leur faire avaliser des faits accomplis, ce qui est beaucoup plus commode.

Parallèlement, il y a lieu d'organiser un formalisme simple qui ne laisse pas la porte ouverte aux ristournes occultes qui pourriraient vite toute l'organisation.

b.2 – *La gestion financière*

Les CAP ne disposant pas de capitaux qui leur permettent d'entrer dans le système du crédit mutuel prévu, leur financement ne put s'organiser que du fait de la bienveillance du pouvoir politique et administratif qui sut prendre en considération l'intérêt social de cette nouvelle organisation.

Comme il a été dit, il le fit de deux manières :

– en leur accordant des subventions d'équipement ;

– en leur affectant des céréales pour l'alimentation.

Talonnés par les événements, il n'était pas question de s'inquiéter outre mesure des problèmes de principes. Par la suite, ces questions se poseraient, comme c'est toujours le cas actuellement du fait du Tiers-Monde qui se trouve dans la situation qui était à résoudre.

b.2.1 – *Le financement à court terme*

Ne disposant pas de fonds de roulement, il fallut recourir à des subterfuges pour trouver les moyens de faire face aux dépenses les plus cruciales dont les salaires des coopérateurs au travail ne pouvaient pas souffrir de retard car c'était le but poursuivi : que ces hommes disposent de quoi se nourrir.

b.2.2 – *Le financement à moyen terme et à long terme*

Dans un premier temps, les CAP n'ont pas de besoin de financement à long terme car l'achat de terrains ne saurait être à l'ordre du jour tant que le contexte politique n'était pas clarifié.

Tout au plus peut-il se poser des problèmes de constructions légères pour la conservation des matériels. Ils peuvent être fructueusement réalisés, à la satisfaction de tous, en utilisant les coopérateurs à construire des abris de type traditionnel qui feront parfaitement l'affaire.

Tout le dispositif structurel à mettre en place dépend plus d'une bonne organisation que d'installations importantes dont la nécessité n'apparaît pas.

Les besoins de financement à moyen terme sont, au contraire, indispensables.

Tant que les CAP n'auront pas acquis un fonds de roulement convenable, il est nécessaire que les pouvoirs publics leur allouent des subventions d'équipement importantes et dont les pourcentages pourront, d'ailleurs, aller en diminuant, au fur et à mesure que les résultats s'amélioreront.

Il avait été jugé indispensable que les CAP disposent d'un tracteur de 50 CV par tranche de 200 hectares. En fait, elles disposèrent de 8 tracteurs à roues et de 2 tracteurs à chenilles.

Pour qu'une plus grande souplesse soit donnée au dispositif, l'UCAP disposait de 2 tracteurs à roues et d'un tracteur à chenilles, inclus dans les effectifs totaux qui viennnent d'être donnés.

Si l'on fait une règle de trois, on s'aperçoit que cela ne fait pas 200 hectares par tracteur, mais le double. Il faut tenir compte que les 4.000 hectares n'ont pas été cultivés tout de go et que, par ailleurs, il était indispensable de garder des terres en jachères.

Le noyau de matériel de l'UCAP facilitait bien la maximalisation de l'emploi des tracteurs, ceux de l'UCAP intervenant, selon les plans de travaux et les aléas qui se présentaient, là où ils étaient le plus utiles. La page suivante donne la répartition des matériels, leurs valeurs et les subventions reçues par le canal de la Direction de l'Agriculture et par celui des crédits DEL.

Valeur comptable d'achat du matériel acquis par les CAP et l'UCAP au cours du premier exercice

	Nature de l'équipement	Valeur d'achat NF	Subvention d'équipement reçue NF	Solde à couvrir NF
CAP n° 1	– 2 tracteurs à roues – 1 moissonneuse-batteuse occasion – matériel tracté	53 628	30 000	23 628
CAP n° 2	– 1 tracteur à chenille – 1 moissonneuse-lieuse – matériel tracté	38 000	24 500	13 500
CAP n° 3	– Tracteur à roues – matériel tracté	20 200	7 500	12 700
CAP n° 4	– Tracteur à roues – Moissonneuse-lieuse – Matériel tracté	26 300	18 500	7 800
CAP n° 5	– Tracteur à roues – Moissonneuse-lieuse – Matériel tracté	20 650	15 000	5 650
CAP n° 6	– Tracteur à roues	16 300	16 300	–
UCAP	– 2 tracteurs à roues – 1 tracteur à chenille – 1 batteuse occasion	72.100	33.000	39.100
TOTAUX		247 178	144 800	102 378

Les subventions reçues étaient importantes et voisinaient les 60 %. C'était d'autant plus intéressant que certains matériels furent achetés d'occasion, cas des moissonneuses, ce qui donnait, dès le départ aux coopératives, des équipements assez complets.

Les moissonneuses achetées leur firent réaliser d'importantes économies par rapport aux tarifs pratiqués par les entrepreneurs de moissonnage.

Il n'en reste pas moins que la partie non subventionnée pour l'achat de ces matériels dut être payée, par les CAP sur le produit de la première récolte, ce qui représente un autofinancement brutal qui, par surcroît, aurait pu être inexistant, en cas d'aléas dans l'exploitation.

Fort heureusement, grâce aux efforts de tous, organisateurs et acteurs de tous niveaux, grâce au ciel qui a toujours son mot à dire en agriculture, les CAP purent faire honneur à leurs engagements.

Il est vrai que cette expérience était audacieuse, dans un contexte d'insécurité, dans un climat d'opposition de la part d'éléments durs du monde rural, le moindre faux pas pouvait avoir des conséquences imprévisibles qui auraient compromis l'honneur des responsables, la crédibilité des adeptes bienveillants et, surtout, les conditions de survie de nombreuses familles qui attendaient tout de cette expérience.

Il apparaît indispensable que le crédit à moyen terme à des organismes coopératifs de ce genre soit organisé, sur de nouvelles bases qui se fondent sur deux données nouvelles :

– La capacité de travail qui est actuellement prise en compte par les banques qui font du crédit à la consommation, malgré les risques de chômage.

– Le devoir social du monde occidental dans les opérations de développement, devoir qui se traduirait, pour couvrir les risques d'impayés, par la création d'un fonds d'assurance spécialisé dans ces risques.

Des crédits de 5 ans devraient être la règle pour les achats de matériels.

Tant que des subventions seraient accordées par les pouvoirs publics, cette possibilité allégerait les ponctions à opérer sur les résultats en vue de pratiquer les amortissements techniques et financiers. Il en résulterait une possibilité élargie pour la constitution de réserves accumulées constituant un fonds de roulement qui normaliserait le fonctionnement. Bien entendu, les coopératives qui jouiraient de ces subventions seraient dans l'obligation de constituer leur fonds de roulement avant de distribuer des ristournes à leurs adhérents.

b.2.3 – *La comptabilité des CAP*

Etant donné l'urgence en tous points de faire fonctionner les CAP et toutes les inconnues qui faisaient partie de leur contexte, il était indispensable de disposer d'un outil de gestion performant, encore que sa conception devait tenir compte de l'ignorance totale, en matière de gestion, de tous les personnels qui effectueraient des enregistrements.

Il fut décidé d'organiser trois comptabilités complémentaires :

Une comptabilité générale.
Une comptabilité analytique.
Une comptabilité de la paye.

Le centre de gestion était à l'UCAP, c'est-à-dire à Sidi-Bel-Abbès où se tenait l'officier des AA économiste, seul compétent pour assurer le fonctionnement de cet ensemble.

b.3 – *Renseignements obtenus en fin d'exercice*

b.3.1 – *La comptabilité générale* centralisée donne la maîtrise des produits et des charges pour chaque CAP.

b.3.2 – *La comptabilité analytique* donne la maîtrise de tous les moyens mis en œuvre :

1. Prix de revient par parcelle.
2. Prix de revient par hectare.
3. Prix de revient par type de travail.
4. Les moyens à mettre en œuvre.

– par type d'opération.
– par hectare de même nature.
– par parcelle.

b.3.3 – *La comptabilité de la paye* donne la possibilité de réaliser la meilleure équité possible entre les sociétaires.

3 – L'exploitation technique

La nécessaire connaissance de renseignements élémentaires, préalablement à toute action sur le terrain fut facilitée par la délimitation existante des parcelles et grâce aux précieux renseignements fournis par les responsables des services agricoles. Par ailleurs, de jeunes colons, qui voyaient d'un bon œil cette expérience, apportèrent des indications très intéressantes sur les moyens de bien maîtriser la mise en œuvre de matériels coûteux comme les tracteurs avec des ouvriers agricoles sans formation et illettrés.

Le premier exercice comportait beaucoup de risques du fait de nombreuses incertitudes, mais une certaine prudence permit d'atteindre le résultat le plus impératif : payer tous les matériels dont les CAP restaient débitrices, tout en satisfaisant en partie aux besoins des adhérents pour leur subsistance.

Le deuxième exercice se présenta beaucoup mieux du fait des renseignements fournis par la première année.

Néanmoins, 40 % des terres disponibles furent cultivées et, du fait de la difficulté d'organiser des plans d'assolement résorbant les jachères, les pourcentages de terres cultivées ne pouvaient augmenter que lentement.

Les moyens utilisés, dans les diverses coopératives étaient aussi très différents. Par exemple, certaines se servaient d'attelages de mulets et d'autres, davantage de tracteurs. Il en résultait, pour les coopérateurs des disparités d'emploi importantes ainsi que des coûts d'exploitation difficiles à comparer.

Il en était de même du fait qu'à l'époque des moissons, selon que ces travaux s'effectuaient à la moissonneuse-batteuse ou à la moissonneuse-lieuse, les socié-

taires disposaient de revenus de leur travail très différents.

Les semailles au semoir mécanique présentent l'avantage de la régularité alors que ceux réalisés à la main par les fellahs étaient réputés légers de près de moitié.

a – Elaboration et rectification des divers plans

Chaque année, il appartient au conseil d'administration de décider de l'évolution des plans de culture.

Ce conseil est assisté du conseiller technique permanent accompagné de l'ingénieur agronome qui est, en réalité, le principal acteur de ces assemblées, lorsqu'elles traitent de ces problèmes de technique agricole.

Le conseiller technique devient de plus en plus une sorte d'arbitre qui intervient pour coordonner tout ce qui a besoin de l'être.

Avec l'agronome, il apporte à tous les élus de ce conseil les éléments qui sont susceptibles de les éclairer dans leurs approches des problèmes d'action à régler.

Avec l'économiste, il apporte l'éclairage de la gestion dont le contenu est plus subtil pour ces gens simples. Ils ont tous trois un rôle commun d'éducateurs qui s'efforcent d'amener ces hommes à devenir capables de bien décider, en toutes connaissances de causes.

Il est important d'apprendre à tous ces coopérateurs à lire, à écrire et à compter.

Les fellahs qui sont des hommes d'âge mùr ne doivent pas rester tributaires de moniteurs, nécessairement jeunes et dont les connaissances techniques manquent d'un nécessaire accompagnement de psychologie humaine et rurale.

b – Les moniteurs agricoles

Les moniteurs agricoles sont les relais permanents de l'ingénieur agronome sur le terrain.

Recrutés dans le contingent, en attendant de pouvoir faire mieux avec des cadres subalternes locaux dont la

formation rapide est souhaitable, ils ont un rôle difficile à jouer car ils sont nécessairement jeunes et, de ce fait, n'ont pas d'expérience des hommes. Lorsqu'ils ont de bonnes connaissances techniques et de la gentillesse, ils sont plus facilement acceptés par les fellahs.

Ils ont, en dehors de leur rôle de techniciens-relais des prérogatives administratives importantes :

– Dans le cadre des plans prévus, ils ont à élaborer les plans de travaux hebdomadaires et à faire connaître aux travailleurs leurs tâches, à l'avance. Cette opération doit s'effectuer en coopération avec le président de la CAP.

– Chaque jour, ils procèdent aux enregistrements quotidiens dans les documents qui seront envoyés en fin de semaine au centre de gestion.

– Ils poinçonnent les cartes de travail des coopérateurs présents au travail.

– Ils s'assurent que les travaux s'effectuent selon le plan prévu, en tous points, en collaboration avec le président de la CAP.

4 – Les CAP, centres de promotion humaine

Les CAP ont été conçues dans une perspective de respect des autres, tout en se proposant d'inculquer aux coopérateurs des minima successifs de savoir dans des domaines différents.

Pour réussir ce pari,

1. Il faut que les adhérents de la CAP et, en particulier, ceux de la branche A « culture en commun », se sentent libres à l'intérieur de leur société coopérative.

2. Il faut que les adhérents se sentent responsables de leur société.

3. Il ne faut pas que les CAP deviennent l'unique centre de vie sociale des communautés rurales liées matériellement à leur sort.

C'est poser le problème de l'individu dans une communauté humaine aux divers aspects.

– Le coopérateur n'est lié à sa coopérative que dans certaines conditions de temps et dans le cadre de critères bien déterminés.

– S'il est salarié à l'occasion de certains travaux, il est aussi associé et responsable.

– Sa participation à la vie de la coopérative ne comporte aucune obligation excessive, sinon celle de la loyauté.

a – Activités individuelles et familiales

Une coopérative n'est pas un lieu de contrainte. L'individu reste libre de tous ses faits et gestes en dehors de ses engagements précis à l'égard de sa CAP.

En particulier, sa vie familiale lui est exclusivement personnelle, ainsi que les activités des autres membres de sa famille. Tout au plus, en coopération avec la commune, la CAP peut encourager toutes les formes de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes.

L'encouragement des jardins potagers et des élevages de volailles est souhaitable, encore qu'il y ait lieu de prévoir des espaces qui ne compromettent pas l'hygiène publique et que la prophylaxie des maladies des animaux soit organisée avec les services vétérinaires.

b – Rémunération et participation aux résultats

La rémunération des affiliés de la branche « A » se compose des parties suivantes :

– Un élément direct qui se présente comme un salaire.

– Un élément indirect, aléatoire: la ristourne annuelle.

– Un élément de rente, dans certains cas.

1* – Le salaire

La garantie d'emploi est l'élément le plus attrayant au départ. L'objectif poursuivi est d'atteindre de 150 à 200 jours de travail par an, ce qui nécessitera la mise en culture totale des terres et la possibilité d'en obtenir

d'autres, d'autant plus qu'il fallait compter une moyenne de 15 hectares de terres par adhérent.

La rémunération des coopérateurs ayant le caractère d'un salaire, ils pouvaient être affiliés aux caisses sociales agricoles alors qu'ils relevaient, pour la plupart, de l'Assistance Médicale Gratuite (AMG), ce qui leur donna un statut jouissant d'une plus grande considération.

Même si leurs rémunérations ne s'étalent pas régulièrement au cours de l'année, ces salaires contribuent à régulariser leurs sources de revenus et les rendent moins tributaires des usuriers.

En contrepartie, les CAP ont besoin de disposer d'un fonds de roulement plus important, au fur et à mesure que la masse des salaires augmente. Les ressources procurées par les produits se répartissent mal au cours de l'année. La diversification des productions peut concourir à assouplir ces contraintes, mais les CAP sont appelées à se constituer, au plus tôt, une trésorerie qui leur donne assez de souplesse.

Deux hypothèses sont envisageables :

– obtenir du système bancaire des facilités de caisse renouvelables ;

– constituer des réserves provenant des bénéfices réalisés en réduisant ou supprimant les ristournes.

Cette deuxième hypothèse est entre les mains des coopérateurs puisque ce sont eux qui décident, en fin d'année, de l'affectation des résultats.

L'expérience a été faite, dans une CAP, largement bénéficiaire, en fin du deuxième exercice, que l'on peut tout demander aux pauvres gens, dès lors qu'on a su acquérir leur confiance. Entre la distribution de substantielles ristournes et la mise en réserve de tout le bénéfice qui portait les fonds propres à un niveau tel que les coopérateurs devenaient des acteurs économiques respectables par les divers organismes auxquels la CAP avait à faire en cours d'année, ils ont préféré la respectabilité à la perception d'argent.

Ils sont restés seuls, en assemblée générale, entre eux, durant 3 heures, puis le président est venu annoncer au

conseiller technique qu'ils avaient décidé de mettre tout en réserve.

Cette attitude magnifique permet de penser, comme cela fut vécu, par ailleurs, dans d'autres milieux, quelques années plus tard, qu'il y a intérêt à constituer rapidement des réserves qui donnent aux coopératives, en milieu sous-développé, un poids de considération qui sera, probablement, plus facile à réaliser que d'obtenir des crédits bancaires et moins onéreux.

2* – La participation aux résultats : les ristournes

La participation aux résultats nets, après paiements des rentes et constition de provisions, au prorata des journées de travail effectuées par chaque sociétaire de la branche « culture en commun » se décide en assemblée générale annuelle.

S'agissant de sommes qui peuvent être importantes, il est préférable de les distribuer, aussi longtemps que possible, en nature, sous forme de grain, dans des distributions réparties tout au cours de l'année. Cette formule réduit le risque, non négligeable, de gaspillage, de vol ou d'autres actes répréhensibles dont ces pauvres gens pourraient être victimes.

3* – La rente

Elle se présente, comme une ristourne préférentielle allouée à ceux qui apportent des terres à cultiver. Dans le cas où elle concerne des personnes sorties de la vie active, elle a un certain caractère de solidarité au sein du monde rural.

c – Participation à la vie de la coopérative

Comme toutes les structures collectives anonymes, les CAP posent un problème de nécessaire compréhension, de la part des adhérents, de la signification des mécanismes mis en jeu.

En milieu rural, la CAP se présente comme le pendant de la commune. Il y a lieu de faire comprendre la nécessité des mécanismes respectifs de ces deux systèmes.

c.1 – *La commune et la coopérative*

Le distinguo entre commune et coopérative devrait être abordé très pragmativement dans ce monde où les mots et les chiffres n'ont pas la signification que leur accordent les personnes bien renseignées sur les contenus nuancés de ces deux entités.

Les hommes qui ont faim ne raisonnent pas dans la subtilité mais en fonction de deux facteurs fondamentaux :

1. La satisfaction incontournable de leur faim.
2. Le respect de leur dignité.

En ce sens, une coopérative bien gérée par des animateurs, au démarrage, a de bonnes chances d'être comprise de ses adhérents, pour peu que les initiateurs expliquent bien aux coopérateurs tout ce qui se fait, tant sur le terrain que dans les assemblées. La coopérative satisfait le besoin fondamental de la faim. Elle est aussi un lieu de formation à la démocratie.

Leur faim étant satisfaite, les hommes sont intéressés par tous les aspects de l'organisation de la vie en société comme s'y prête la commune.

5 – Organisation et fonctionnement de l'UCAP

La création et l'organisation de cet organisme dont il a été sommairement question seront examinées brièvement en vue d'en présenter les raisons et les avantages. Il fallait agir vite, dans toutes les directions, bien que les Affaires Algériennes n'eussent pas de vocation nettement précisée à l'époque.

Les chefs de SAS procédèrent au recensement des hommes susceptibles de devenir coopérateurs tout en recherchant les terres pouvant être exploitées en coopératives.

Les statuts et réglements intérieurs furent conçus et rédigés. Les contacts les plus divers furent pris en vue de mettre sur pied cet ensemble important.

Les coopératives furent constituées légalement et se structurèrent comme il a été dit.

Dans ce contexte d'urgence, la nécessité de la création d'une UCAP (Union des CAP) apparut dès le début.

Elle facilitait l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble.

Par ailleurs, le secrétariat de l'échelon de liaison, placé sous l'autorité de l'officier supérieur des AA de la sous-Préfecture offrait des moyens immédiats pour la mise en place du dispositif puis pour le fonctionnement de tout le système.

En termes juridiques, l'UCAP fut conçue pour répondre à un large éventail de besoins immédiats et supputés au cours de discussions entre les promoteurs.

En fait, au départ, tous les pouvoirs étaient dans les mains de l'officier supérieur des AA, représentant permanent du conseil technique, des chefs de SAS et des deux sous-lieutenants techniciens.

Toute la capacité de coopération était d'abord dans leurs cœurs qui l'infusaient, autant que faire se peut en la matière, dans les structures juridiques mises en place et qui la faisaient passer plus sûrement dans les esprits et dans les cœurs des coopérateurs.

Cette vision des problèmes économiques en milieu de paupérisme n'est sans doute pas conforme au formalisme juridique, mais la mondialisation actuelle de la misère peut faciliter la compréhension de ce raisonnement inhabituel. Cette nouvelle lèpre qui frappe à nos portes appelle aussi des attitudes plus chaleureuses que celles de l'application stricte des errements antérieurs.

La page suivante donne l'organigramme de l'ensemble mis en place.

Structure et organigramme général des coopératives agricoles polyvalentes de Sidi-Bel-Abbès

<table>
<tr>
<td>UCAP

Union coopérative agricole polyvalente de Sidi-Bel-Abbès

Siège social :
Sidi-Bel-Abbès</td>
<td>Conseil d'administration
Organe de délibération et de gestion

Bureau ------------------- Délégué permanent (officier supérieur des Affaires algériennes)

Conseil technique
Organe consultatif

Centre de gestion
Bureau d'étude et de gestion
– Partie technique : un ingénieur agronome ou agricole
– Gestion : un conseiller en organisation, expert-comptable

Branche A
Gestion en commun

Branche B
Utilisation de matériel agricole
réparation et outillage

Branche C
Achats en commun
et approvisionnement

Branche D
Vente de produits agricoles</td>
</tr>
<tr>
<td>CAP

1. Oued Sefioun
2. Boulet
3. Boudjebaa
4. Les Trembles
5. Chetouane
6. Tenira</td>
<td>Conseil d'administration

Bureau

Moniteurs agricoles

Conseiller technique permanent
(officier chef de SAS)

Branche A
Culture en commun
(les adhérents de cette branche bénéficient automatiquement de la polyvalence pour les terres cultivées en commun

Branche B
Utilisation de matériel agricole

Branche C
Achats en commun
et approvisionnement

Branche D
Stockage et vente
en commun</td>
</tr>
</table>

6 – Réflexions sur le système coopératif de Sidi-Bel-Abbès

a – Personnel d'assistance

Le lancement et le fonctionnement du système coopératif de Sidi-Bel-Abbès a nécessité l'intervention de personnel d'encadrement dont les rémunérations n'ont pas été prises en compte par les CAP. Cet aspect n'est pas nouveau ; il s'inscrit dans le système général de l'assistance technique.

L'intervention des Affaires Algériennes s'est opérée dans le cadre de leur mission globale de pacification douce. Le premier rapport présenté par l'officier supérieur des AA était la recherche d'un moyen empêchant le pourrissement des mentalités dans les campagnes, donc le dispositif permettant d'éviter la nécessité de plus amples opérations militaires.

L'officier supérieur des AA et les chefs de SAS ne consacraient qu'une partie de leur activité pour les CAP.

Les deux officiers techniciens: économiste et agronome, consacraient tout leur temps à ces structures.

Les moniteurs n'étaient en action que durant les périodes des travaux des champs, compris au sens large.

Le secrétaire de chaque SAS n'a jamais eu un bien gros travail pour établir ses documents simples.

Le secrétariat de l'UCAP, c'est à dire le secrétariat de l'échelon de liaison des AA à la sous-préfecture nécessitait une personne en permanence.

Malgré l'improvisation de cet ensemble conçu et réalisé en quelques petits mois, comportant pas mal de formalités et de risques, sans appui logistique d'un échelon supérieur spécialisé, son coût en personnel d'assistance est relativement modeste.

Dès la troisième année, ce système coopératif aurait pu se généraliser, par exemple, dans tout le département d'Oran. Tous les documents prévus étant rodés, il aurait été extrêmement facile de les généraliser et de passer à l'action.

La succession rapide des événements montre à quel point l'action primait sur le formalisme en cette époque.

Quel qu'en ait été le coût en argent et en personnel, il restait insignifiant par rapport au coût des opérations militaires.

Son impact dans les consciences des hommes, à court et à moyen terme était bénéfique, ce qui n'était pas négligeable.

On peut affirmer sans crainte que cette pacification imprégnée de respect mutuel coûte beaucoup moins cher que les opérations militaires quand on y recourt, là où c'est possible, et qu'elle fait avancer les choses plus rapidement car, après les actes de guerre, il faut reconstruire et l'évolution des populations s'opère habituellement avec des soubresauts.

La conduite des actions

a.1 – *Le climat humain*

La qualité des relations humaines fut un élément de base déterminant pour le succès de cette entreprise.

La réputation des chefs de SAS et de tout le dispositif des AA dans l'arrondissement auprès des populations créait un climat favorable à cette innovation.

Le souci permanent des animateurs de tous niveaux de bien faire connaître, en particulier en répondant à toutes les questions des coopérateurs, les intentions d'action, a largement contribué à développer un climat de confiance.

Le sérieux des assemblées auxquelles les fellahs étaient conviés et au cours desquelles ils décidaient, après une large information, de tout ce qui était de leur ressort, a fait monter en eux un sens évident de leurs responsabilités.

Le sommet de cette attitude de grand sérieux s'est situé lors de la fameuse Assemblée générale au cours de laquelle les coopérateurs d'une CAP ont préféré mettre en réserve les bénéfices du deuxième exercice, plutôt que de se les partager.

Les procédés de commandement des travaux sur le terrain en donnant toujours la parole au président de la coopérative pour faire exécuter les tâches les plus diverses par les coopérateurs ont respecté la fierté de ces hommes qui furent satisfaits de cette marque de considération.

La perspective de cultiver des terres provenant de grands ensembles terriens devenus improductifs du fait des événements donnait à l'opération des allures de renouveau d'espérance.

La sensation de fierté qu'éprouvaient ces coopérateurs en effectuant des travaux avec des moyens mécaniques, appartenant à leur coopérative et comparables, en tous points, avec ceux des colons européens marquait, pour eux, une étape importante d'estime concrétisée.

Le système des cartes de pointage, possédées par les travailleurs, difficilement falsifiables, a sécurisé ces hommes qui n'étaient pas habitués à toujours autant de rigueur.

La satisfaction de recevoir des céréales gagnées par eux pour alimenter leurs familles a contribué au développement d'un climat social collectif d'apaisement.

Le paiement en nature fut bien accepté par ces populations simples qui n'y voyaient pas le danger qu'on a reproché, en occident, aux employeurs de faire des bénéfices sur les cessions d'aliments à leurs salariés.

Il est permis de penser que le déroulement, sans incident meurtrier des travaux agricoles, durant plus de deux années, dans des lieux réputés de sécurité incertaine et dont les propriétaires avaient abandonné l'exploitation de ce fait, est à porter à l'actif de la réputation favorable que s'étaient taillée ces entreprises.

Nul ne saura jamais par quel processus psycho-économique il en fut ainsi, mais cette remarque peut faire école.

Le fait que ces hommes comprenaient le français et le parlaient à des degrés divers était un avantage important qui supprimait bien des obstacles.

Par chance, quelques-uns d'entre eux n'étaient pas illettrés, mais la nécessité d'alphabétiser tous ces hommes apparaissait chaque jour, dans les circonstances les plus diverses.

Une ferme volonté d'éducation de ces hommes agissait simplement pour les entraîner vers les objectifs souhaités, sans leur promettre des espérances dont personne ne pouvait dire si elles avaient un contenu durable du fait des événements.

A chaque jour suffisait sa peine. Le soir venu, après les travaux, les coopérateurs rentraient chez eux, les muscles fatigués, mais du moins, sans pulsion de révolte contenue contre toute forme d'injustice.

Les familles s'alimentant mieux que par le passé, le meilleur espoir était la fin prochaine des événements qui agitaient l'Algérie.

Au début du siècle, le Maréchal Lyautey avait écrit, à propos du Maroc, suite au rôle qu'il venait d'y jouer :

« On ne fera rien de bien dans ce pays sans une parcelle d'amour ».

Par ailleurs, un proverbe arabe dit :

« Un cœur fermé, deux cœurs fermés ».

Ces deux façons de voir les choses et surtout les hommes dans cette Afrique du Nord se ressemblent. Toutes deux mettent l'accent sur l'importance de l'affectif dans les relations humaines.

L'expérience tentée s'est inspirée de ces réflexions à propos des hommes engagés dans un contexte effervescent qui n'inspirait pas, *à priori*, d'y recourir.

a.2 – *Le dispositif*

On distinguera les trois aspects du dispositif :

Le dispositif structurel et d'encadrement.

Le dispositif des moyens mis en œuvre.

Le dispositif administratif.

a.2.1 – *Le dispositif structurel et humain d'encadrement*

Ce dispositif comprenait celui de l'encadrement d'assistance et celui relevant des statuts de l'ensemble coopératif.

1. Chaque chef de SAS était, antérieurement à la création de l'ensemble coopératif, le délégué spécial d'une ou de plusieurs nouvelles communes et, comme tel, il connaissait les populations auxquelles il rendait de fréquentes visites. Chaque fois, il s'intéressait aux cas individuels et, peu à peu, il jouissait d'une considération reconnue. Cette position le plaçait bien pour choisir les hommes à orienter vers les coopératives et pour être informé des terres disponibles.

L'encadrement d'assistance était composé, dans chaque coopérative, d'un chef de SAS assisté d'un moniteur, tandis que le secrétaire de SAS opérait les enregistrements simples de base.

Les prévisions de travaux, les techniques à pratiquer, la constitution des équipes et la répartition des moyens étaient du ressort de l'agronome, assisté par le moniteur, élément permanent de chaque coopérative, en lien avec le président.

L'économiste, après avoir participé à l'organisation d'ensemble, structuré dans le détail le plan et le système comptable ainsi que les documents à tenir, tant au stade de chaque coopérative qu'à celui de l'UCAP, passait personnellement les écritures de centralisation et effectuait les calculs qui s'imposaient. Il était assisté par le secrétariat de l'échelon de liaison des AA de la sous-préfecture.

2. L'encadrement relevant des statuts se composait, pour chaque coopérative :

– d'un président élu de coopérative qui était initié progressivement, en toute occasion, au rôle qu'il avait à jouer ;

– d'un secrétaire-trésorier élu qui, lui aussi, était imbriqué du mieux possible, dans la gestion de la coopérative. Son initiation butait sur son insuffisante instruction de base.

L'UCAP disposait d'un président et d'un secrétaire-trèsorier élus par les représentants des CAP.

Statutairement, il existait un Conseil technique composé de représentants de services officiels concernés, le

cas échéant et ayant accepté de prêter leur concours. L'officier supérieur des AA en était le délégué permanent et l'animateur de l'ensemble.

Le non-dit et le non-écrit avaient une dimension importante. Il s'agissait d'éduquer tous ces hommes et, plus spécialement les cadres statutaires, pour qu'ils deviennent capables de poursuivre seuls la marche engagée dans ces structures coopératives.

L'estime et la considération réciproques des personnels d'assistance et des coopérateurs se sont révélées rapidement des facteurs primordiaux et incontournables. Les techniques finissent toujours par passer dans un climat de confiance. Les procédés astucieux facilitent les choses ; c'est affaire d'observation des hommes et des situations.

a.2.2 – *Le dispositif des moyens mis en œuvre*

Les 6 CAP étaient d'importances très différentes, du fait fondamental des terres disponibles, durant ce premier temps.

Trois d'entre elles disposaient d'environ 300 hectares.

Deux autres disposaient largement du double de surfaces.

Une sixième comportait 1 800 hectares.

Dans certaines coopératives les fellahs possédaient des mulets avec outillages aratoires tandis que d'autres n'en avaient pas.

Ces différences montrent à quel point il fallait coller aux réalités humaines et matérielles, à partir des lieux concernés. Les plans de travaux émanaient des cadres sur le terrain et non de bureaux lointains.

Les équipements en matériels propres aux CAP étaient adaptés au mieux des données de base.

Les modestes rendements à l'hectare cultivé amènent à se demander si un tel déploiement de matériel était judicieux. On peut répondre oui, encore qu'il n'ait pas été rationnel.

Les immobilisations effectuées ont pourtant été couvertes, pour ce qui concerne la partie non subventionnée,

dès la fin du premier exercice. Les subventions en grains y ont concouru ainsi que le fait des faibles niveaux officiels des salaires agricoles. Les coopérateurs s'en contentaient, tout heureux de disposer d'une alimentation gagnée, à peu près assurée.

Tant du côté des animateurs que de celui des coopérateurs, des raisons de satisfaction militaient pour que cet équipement soit judicieux.

Les raisons des coopérateurs ont été précisées dans le sous-titre précédent.

Celles des organisateurs étaient l'urgence de cette entreprise. L'ambiance d'insécurité relative aidant, le regroupement de populations perturbait les moyens de ravitaillement habituels des gens des campagnes touchés par ces mesures. La distribution de vivres n'est pas une fin en soi.

L'humain primait sur le juridisme qui ne pouvait être que secondaire dans un pareil cas.

Les CAP tombaient à point pour ouvrir des horizons nouveaux. Les promoteurs ont fait de leur mieux pour ne pas s'écarter des régles légales tout en privilégiant l'action.

Les CAP ont eu un impact bénéfique dans les consciences des coopérateurs qui ont su le manifester à des moments forts.

Le dénouement du conflit a sans doute fait tomber dans l'oubli cette tentative dont on peut penser qu'elle avait des chances de réussite, puisque les situations financières allaient en s'améliorant et que les adhérents s'en satisfaisaient.

b – L'organisation de la gestion

Cet ensemble très diversifié d'hommes, de terres, de matériels, de relations en tous genres n'a pu prendre vie et s'articuler en mécanismes fonctionnant sans grincements que grâce à l'organisation de la gestion telle qu'elle a été décrite.

Le premier officier économiste affecté à l'échelon

de liaison des AA de Sidi-Bel-Abbès s'est beaucoup investi dans la mise au point de cet ensemble réaliste et difficile (1).

Bien que les officiers techniciens de cette équipe de base (ils effectuaient leur service militaire légal) ne soient restés qu'environ un an à cette tâche, étant relevés par une deuxième équipe qui poursuivit et perfectionna le système, les programmes de travaux et de gestion ne furent pas perturbés.

La machine administrative fonctionna sans dérapage.

Les crédits consentis par des fournisseurs à ces coopératives sans capital social significatif sont un aspect particulier du contexte algérien. Ils n'étaient pas rationnels et se présentaient comme des crédits consentis à des coopératives dont l'officier supérieur des AA de Sidi-Bel-Abbès aurait été l'avaliseur moral de l'ensemble.

Cette caution morale de fait engageait l'honneur de cet officier et, par voie de conséquence, tout le corps qu'il représentait. Pourtant, cet officier ne jouissait d'aucun appui particulier en cas d'aléas financiers survenus aux CAP.

L'heureux dénouement de cette situation difficile prit fin avec le paiement de tous les créanciers qui avaient accepté des risques non négligeables ainsi que celui en qui ils avaient placé leur confiance.

La relation de cette situation exceptionnelle met en évidence la nécessité absolue de possibilités de crédits à moyen terme accordés à des coopératives de ce type, selon des bases adaptées aux situations de fait des populations éduquées en vue de les faire accéder à un niveau de revenu valable. L'évocation qui en a été faite à propos du financement à moyen terme de telles coopératives est une suggestion rappelée.

L'expérience de gestion significative et efficace réa-

1. Voir « Etude sur le secteur agricole sous-développé en Algérie » par le Cdt Marius Hautberg et Maurice Parodi, chargé de cours à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques d'Aix-en-Provence. Librairie de l'Université, 11 bis, rue de Nazareth, Aix-en-Provence.

lisée à Sidi-Bel-Abbès est transposable, *mutatis mutandis*, pour toute opération d'assistance technique, sous quelque climat que ce soit. Il est possible de concevoir un système de gestion facilement à la portée d'exécutants peu lettrés, après une formation adaptée très sommaire, nécessitant seulement un comptable de bon niveau à un échelon centralisateur coiffant un ensemble coopératif important. La conception de documents simples, faciles à remplir et pourtant chargés d'informations utiles aux objectifs poursuivis est tout le secret de la réussite.

Par ailleurs, la gestion de tels ensembles ne peut devenir normale et pérenne que si les représentants élus des coopératives sont suffisamment lettrés et acquièrent l'expérience nécessaire pour comprendre tous les problèmes qui se posent à eux dans leurs situations.

Les décideurs d'opérations agricoles de développement menées en milieu sous-développé ne peuvent pas ignorer les hommes auxquels elles s'adressent au point de faire reposer leur succès sur les qualifications techniques des intervenants occidentaux et locaux.

On ne peut pas, sérieusement, faire reposer la montée du progrès en maintenant les paysans de ces pays dans l'incapacité d'agir en hommes responsables et, qui plus est, en les plaçant en situation de dépendance de jeunes loups, conditionnés en petits chefs techniques, facilement tentés de manger la laine sur le dos de leurs assistés, voire de dévorer leurs substances économiques.

c – La pacification douce par des militaires spécialisés

Aprés les AI (Affaires indigènes) du Maroc, les AA (Affaires algériennes) ont été lancées hâtivement en Algérie à partir des anciens officiers des AI.

Le contexte algérien était différent de celui du Maroc, les mentalités en Afrique du Nord évoluant rapidement.

Cette structure militaire mise à la disposition des autorités civiles dans des périodes de turbulence s'est révélée suffisamment souple pour s'adapter à des situations aussi

différentes que celles de soulèvements tribaux (au Maroc) et celles d'accaparement de terres au détriment des populations ayant besoin de cultures vivrières pour subsister (en Algérie).

Dans les cas de troubles intérieurs, la formule militaire a de bons côtés par bien des aspects.

Ces personnels sont plus mobiles que les autres et leur expérience des hommes et du terrain les prédispose à s'adapter rapidement aux situations de fait.

Ils sont bien reconnaissables, ce que les populations simples apprécient.

Ils ont une réputation d'honnêteté et de respect des consignes qui leur donne une crédibilité notoire.

Ils sont réputés courageux, c'est une source de prestige.

Ils ne comptent pas leurs peines et sont à l'unisson sur ce plan avec les gens pauvres.

Lorsqu'ils disposent de troupes, elles sont composées d'hommes du pays. Le risque d'être considérés comme des étrangers est faible.

Les cultures abandonnées dans certains champs pour cause d'insécurité n'ont pas empêché qu'ils les fassent recultiver, sans aucun dispositif militaire de protection.

Oser cultiver des champs que d'autres abandonnaient relevait du défi. C'est probablement un des aspects des guerres de type révolutionnaire. Le pourcentage de risques courus changeait vraisemblablement au fil des jours. Nul ne le savait.

Leur subordination à une autorité civile leur est coutumière.

Ces atouts ont été favorables à leur insertion en agriculture dans un pays où les événements du moment entraînaient la paupérisation de populations déplacées ou seulement victimes de la récession.

La mise en place et le fonctionnement de cette structure coopérative parfaitement légale, sans aucune équivoque, montée et menée par des militaires qui ne commandaient pas mais persuadaient dans toutes les directions, tout en veillant à ce que la finalité soit atteinte,

a donné satisfaction aux autorités civiles, aux autorités militaires et aux populations dans les régions où les coopératives ont existé.

Les relations de ces militaires avec tous les services concernés ont été faciles. Ils ne se présentaient pas sous un angle concurrentiel de quelque nature que ce soit. Les prérogatives de chaque service n'étaient pas entamées.

Sans doute, les CAP sont arrivées trop tard pour avoir un impact sur le cours des événements. Elles restent une expérience dont les bénéficiaires n'étaient pas tellement différents des autres hommes qui, actuellement, dans le monde, aspirent à pouvoir produire leur alimentation dans de meilleures conditions.

d – Autres réflexions

Les comportements très responsables des coopérateurs, dans bien des circonstances font penser qu'on ferait bien d'en tirer toutes les leçons, car les hommes primitifs analphabètes sont des adultes qui savent se comporter en hommes responsables.

Il s'est trouvé, en Algérie que, parmi les causes motivant la déflagration des événements ou les entretenant, se trouvaient, dans les campagnes, la disparité abusive des appropriations de terres cultivables.

Les CAP n'ont rien changé au statu quo ante, mais le fait qu'elles aient permis d'exploiter des surfaces importantes au profit de petits fellahs qui se trouvaient sans ressources, dans des conditions qui pouvaient être considérées comme normales, sans tutelles abusives, apportait un contexte de coopération qui témoignait de la possibilité de nouvelles relations mieux centrées.

Ce partenariat sous tutelle amicale était bien accepté de ces hommes qui, par ailleurs, compte-tenu de la conception très large qu'ils ont de la famille, étaient nécessairement sollicités et incités par les durs de la rébellion auxquels ils étaient apparentés.

Cet aspect inexploré des conflits de ce type corrobore la justesse de la composante affective dévoilée par le Maréchal Lyautey dans la citation qui en a été faite.

L'élargissement au reste du monde de cette orientation nécessaire d'attitudes de considération en face de chaque homme dans les relations de tous ordres et, avec une attention particulière et soutenue dans les cas qui nous incombent d'éducation au progrès, est une composante indispensable de l'évolution favorable de l'humanité.

e – Conclusions sommaires à propos des actions de développement agricole à mener dans le monde

La relation des actions de développement agricoles menées en pays sous-développés et celle des CAP de Sidi-Bel-Abbès montrent qu'il n'est pas utopique de mener une politique de montée des pouvoirs d'achat en milieux ruraux dans les pays hors de l'occident.

Ce mouvement accéléré est capable de modifier, en profondeur, à notre avantage, la situation économique mondiale. Le chômage provoqué par les concurrences déloyales exposées ne se résorbera vraiment que dans la mesure où nous aurons la volonté et la ténacité de participer à ces actions qui, en apportant une solution aux problèmes de la faim dans le monde, ne manqueront pas d'apporter des changements, qu'on peut espérer bénéfiques, dans les mentalités et dans le contenu des échanges mondiaux.

DEUXIÈME PARTIE

LES TRANSPORTS

1 – Considérations générales

Les sauts technologiques agricoles que nous devons déclancher et entretenir dans tous les pays qui en ont besoin ne peuvent se réaliser que dans la mesure où les moyens nécessaires peuvent être mis en place rapidement.

Les productions agricoles qui en résulteront progressivement nécessiteront aussi l'existence de moyens de transports bien adaptés.

Ces progrès feront naître aussi d'autres échanges tant locaux qu'à une échelle plus vaste.

Le développement des actuelles infrastructures de transports, leur prolongements et la création de nouveaux tracés vont de pair avec la mise en place des moyens de développement agricole et l'écoulement des productions qui en résulteront.

Les équipements agricoles mis en place étant des outillages simples et de faibles valeurs qui serviront à produire des aliments qui, à la source, se vendent à des prix unitaires très modestes, il est indispensable que les coûts de tous les transports concourant à ce développement soient aussi faibles que possible.

Tous les procédés de transports réputés les moins onéreux sont à privilégier.

Ne pas se fixer cette règle et ne pas la faire passer dans les actes aboutirait nécessairement à réduire le champ des diverses actions entreprises, dans le cadre d'un budget global déterminé.

Sur le plan interne du pays en voie de développement, il en résulterait des difficultés supplémentaires pour que les paysans puissent atteindre un niveau de ressources leur permettant de s'autofinancer. Leurs prix de revient étant plus élevés, l'écoulement de leurs productions, à des taux rémunérateurs, en serait freiné et, finalement, nos possibilités d'échanges avec eux s'en trouveraient réduites.

La relativité d'un coût de transport se fait sentir d'autant plus que le bien acheté est d'un moindre prix unitaire. Par exemple, 3 francs de frais de transport au kilo pèsent proportionellement plus sur des fruits et légumes que sur un pneumatique.

Jusqu'alors, lorsque nous voyons sur les étals des vendeurs, des aliments exotiques vendus moins cher que des aliments locaux comparables, à une époque déterminée, compte-tenu des frais de transports qui chargent ces lointaines productions, on peut penser, à coup sûr, que c'est au détriment des acteurs de cette production.

2 – Les moyens de transports modernes

Dans tous les pays à développer, il existe déjà des infrastructures adaptées à divers moyens de transports. La caractéristique la plus notoire de ces infrastructures est leur orientation dans le sens des intérêts économiques qui se sont le plus manifestés depuis quelques siècles: zones de monocultures et de grandes exploitations agricoles ou forestières, régions minières, centres commerciaux et, depuis quelques années où les usines « clés en mains » ont vu le jour, vers les nouvelles zones industrielles.

Bien que ces motivations intéressées soient, presque toujours, insouciantes des vrais besoins des populations

de ces pays, c'est pourtant à partir de ces bases actuellement en place qu'il faut chercher comment améliorer les infrastructures existantes. Comment les étendre pour desservir au mieux les populations dont il faut faire l'éducation en vue de les amener à devenir des producteurs capables d'accéder à un pouvoir d'achat qui s'inscrive utilement dans la totalité du monde ?

Le développement du tourisme a encore ajouté des infrastructures consacrées au plaisir du voyage dont nous sommes amateurs. Il en résulte, entre autres, que, dans les pays pauvres où sont installés ces aérodromes, un petit nombre de nantis profitent, à des degrés très divers, du bénéfice que procurent nos devises, sans que pour autant, les populations locales disposent d'un niveau de vie amélioré. Les cultures vivrières n'y ont rien gagné, tant s'en faut.

Les activités touristiques qui se sont développées sur les parcours des touristes ont grandement favorisé la tentation de l'émigration vers nos pays aux allures de paradis pour ces gens miséreux.

3 – Les besoins

Les besoins en transports des pays sous-développés où il faut éduquer les populations pour qu'elles deviennent capables de produire un pouvoir d'achat de base les faisant accéder à une capacité d'échanges intéressants pour elles et, par voie de conséquence, pour nous, sont liés aux bons résultats de nos efforts de formations des populations agricoles.

L'avenir du monde réclame de grands projets si nous voulons sortir des déséquilibres actuels qui prennent, au siècle des grands nombres et de la vitesse, des proportions autant intolérables qu'imprévues, dont le chômage que nous générons, tout en ayant beaucoup de difficultés à en comprendre les causes profondes.

Nous avons besoin que les populations du Tiers-Monde disposent de pouvoirs d'achat qui entrent dans les

circuits mondiaux pour contribuer au bon fonctionnement de nos économies.

Ces populations étant très pauvres, le niveau de développement minimum qu'il faut leur apporter nécessite que nous leur fournissions des aides dans différentes directions. Ces apports effectués par nos finances publiques ou privées réduiront d'autant nos possibilités intérieures en sorte qu'il est de notre plus grand intérêt d'en réduire les coûts.

Les besoins de transports se situent dans tout l'éventail des moyens actuels en préférenciant à la fois ceux qui s'enfoncent jusqu'au cœur des villages et ceux qui facilitent les échanges internationaux.

4 – L'adaptation des moyens actuels de transports

a – Des infrastructures portuaires

Etant donné qu'il y a tant à faire dans ces pays sous-développés et que les travaux d'infrastructures portuaires sont extrêmement coûteux, il ne saurait être envisagé que des travaux minima.

La contrainte fondamentale est que les aides indispensables, tant en personnel qu'en matériels, puissent arriver, aux meilleurs conditions, sans qu'il soit question d'envisager des travaux coûteux qui ne pourraient être réalisés que si les régions bénéficiaires de nos efforts devenaient exceptionnellement florissantes.

Il est probable que, dans les pays les plus défavorisés sur ce plan, dans un premier temps, les transports par cabotage seront à la mesure des besoins à satisfaire. Dans une perspective d'activité en croissance, il est permis d'espérer que, la concurrence aidant, des tarifs intéressants seront pratiqués.

Comme les programmes agricoles à entamer devraient s'étaler, selon un plan initial de trente années, au fur et à mesure des résultats obtenus et des révisions d'objectifs qui en résulteront, les besoins d'infrastructures maritimes

pourront être supputés à partir des projets de développement en cours ou en voie d'exécution.

b – Les transports maritimes

Le sous-emploi des flottes existantes doit permettre de trouver des formules de tarification qui soient sensiblement inférieures à celles pratiquées pour les transports nous approvisionnant.

Certains navires sont sûrement déjà disponibles ou peuvent le devenir rapidement vers le Tiers-Monde.

Il va de soi que la reconversion des flottes maritimes (et fluviales, le cas échéant) n'est pas par elle-même un moyen suffisant pour que les prix de ces transports s'effectuent à des tarifs préférentiels. Il faut que, dans le cadre de programmes de développement des pays du Tiers-Monde, des courants de transports vers ces pays se créent et s'installent.

c – Les transports ferroviaires

Les transports ferroviaires dans les pays en voie de développement se présentent, comme un ou des cheminements de lignes prolongeant les trafics commerciaux par voies maritimes.

Dans bien des cas, des réseaux existent déjà et il paraît normal d'utiliser au maximum les possibilités offertes par ces voies déjà tracées en les ramifiant vers des régions laissées, jusqu'alors, en dehors des zones à desservir. Les perspectives économiques présideront au développement de ces nouvelles infrastructures.

Les tracés existant desservent certains intérêts qui peuvent exister encore ou s'être éteints. Il serait étonnant qu'ils répondent aux véritables besoins des populations tels qu'ils peuvent être conçus aujourd'hui.

Les travaux d'infrastructure sont toujours coûteux, mais il ne s'agit pas de travaux comparables à ceux entrepris pour construire le tunnel sous la Manche.

La main d'œuvre locale étant bon marché dans ces pays, il sera bon d'en maximaliser l'emploi, ce qui apportera un certain pouvoir d'achat aux populations des régions traversées par les lignes en construction. Les ordinateurs permettent de faire des simulations qui optimisent l'emploi des hommes pour les travaux de type banal.

Grâce à l'immigration massive en occident, il est possible de trouver des spécialistes originaires des pays où ces travaux sont effectués et de les y employer. Cette façon d'opérer faciliterait, dans une certaine mesure, la bonne transmission des ordres et la synchronisation des divers efforts conjugués.

Les tracés des lignes appelées à desservir des régions d'une certaine ampleur comporteront moins de contraintes d'aboutissements précis qui obligent, souvent, à effectuer des travaux importants en raison des obstacles naturels qui se trouvent sur les parcours qu'il faut effectuer coûte que coûte pour aboutir à tel point qui présente des éléments précis de situation géographique et d'altimétrie.

Ces moindres contraintes proviennent du fait que l'objectif poursuivi est de permettre à des populations rurales, d'une zone déterminée, dans un premier temps, de recevoir les matériaux et les matériels nécessaires à leur développement. Par la suite, ces nouveaux trains leur permettront d'écouler leurs productions agricoles. Ainsi, les tracés retenus pour ces lignes désservant des zones de développement agricole accéléré devraient avoir les caractéristiques d'opérations peu coûteuses et rentables, sans souci de vitesse de roulage.

Plus tard, si ces peuples se développent au point d'avoir un réel besoin de faire circuler les trains à des vitesses plus grandes, ce sera le signe qu'ils ont atteint un niveau de développement qui leur donnera les moyens d'en financer l'amélioration, au moins en partie, comme c'est le cas normal.

Dans toute la mesure du possible, ces travaux devraient être conçus pour que les lignes à exploiter soient à double

voie, en rase campagne, même si la pose de la deuxième voie n'est pas faite, dans un premier temps.

Les ouvrages d'art devraient être conçus pour en faciliter l'élargissement aux meilleures conditions.

Les matériels ferroviaires seront du type à voie normale afin de réduire les obstacles aux perspectives d'avenir.

Il existe sûrement, en occident des matériels roulants qui sont devenus périmés, du fait de nos progrès technologiques et de nos besoins de vitesse. Ils trouveraient judicieusement leur place dans ces pays, après une remise en état peu coûteuse. Il se trouve souvent que ce sont des matériels robustes qui ne nécessitent que des travaux de réfection et d'entretien simples.

d – Des infrastructures routières

Chaque pays est un cas d'espèce. A partir du réseau existant, les infrastructures nouvelles viseront à permettre la valorisation des productions dans les régions concernées.

Souvent, l'ouverture de pistes nécessitant la réalisation de petits ouvrages d'art fera bien l'affaire. La mobilisation des populations concernées, dans le cadre des structures rurales mises en place pour apprendre aux populations à mieux produire, peut servir de support à ces travaux en ayant toujours le souci d'organiser un encadrement local avec l'adhésion des populations et de leurs chefs naturels.

Souvent, dans ces pays, les travaux d'entretien, en tous genres, ne sont pas accomplis ou le sont mal ; il en résulte des dégradations qui vont en s'accentuant rapidement. Ainsi apparaît la nécessité d'une certaine éducation accompagnant toutes les constructions effectuées. Cette éducation doit avoir le souci de la mise en place des outillages élémentaires qui permettent d'effectuer ces travaux de petites réparations. Parallèlement, il importe que soient organisées les équipes ou précisées les individua-

lités qui seront responsables de l'exécution de ces travaux dont l'accomplissement en temps utile est un des éléments d'efficacité et de faible prix de revient.

La psychologie de ces populations est un élément fondamental dans la réussite de ces entreprises. Les ONG sur le terrain, depuis longtemps parfois, ont souvent des connaissances solides de ces gens. Le bénéfice de leur expérience en la matière est fort utile pour les étrangers qui interviennent dans des domaines spécialisés.

Les actions de développement agricoles entreprises devraient, par ailleurs, comprendre la réalisation de plantations favorisant la protection des infrastructures routières et ferroviaires, tant du fait des ravinements par les eaux que de celui de l'avancéc du désert, selon le cas.

Le développement des voies de communications s'accompagne nécessairement de l'organisation de leur entretien. Les populations peuvent toujours le faire, mais leurs chefs décident d'agir ou non. Il faut les sensibiliser et leur en donner l'envie.

La détection des chefs a donc une grande importance. Elle est de plus en plus difficile depuis la naissance des mouvements d'indépendance. Les luttes d'influences de l'Est et de l'Ouest ont eu pour résultat, en particulier, des soutiens apportés à de nouveaux leaders qui sont entrés en compétition avec les chefs traditionnels.

5 – Les financements des travaux

Il existe des structures de financement tant publiques que privées qui interviennent à l'occasion des aides que les pays occidentaux allouent aux pays développés. Il semblerait donc que tout est prêt pour passer à l'action lorsque les volontés politiques se seront manifestées, pour peu que l'emploi des fonds publics alloués soit judicieusement contrôlé.

Beaucoup de travaux à réaliser seront de faible importance, ne nécessitant pas des équipements énormes ; il

paraît souhaitable d'encourager de moyennes entreprises à postuler pour ces chantiers. Leur entrée en compétition favorisera le développement de structures d'encadrement simples, moins coûteuses que les lourds mécanismes des organismes tentaculaires qui se taillent trop souvent des parts de lion actuellement.

Il est bon d'avoir sans cesse présent à l'esprit que nous aurons à payer ces dépenses et que, par ailleurs, nous avons absolument besoin que les pays, où des actions de développement s'imposent, accèdent au plus tôt au stade qui deviendra bénéfique pour eux et pour nous.

6 – Les personnels occidentaux participant à ces travaux

Diverses catégories de personnels occidentaux participent à des travaux dans les pays sous-développés. Ils deviennent de moins en moins nombreux au fur et à mesure que des cadres locaux accèdent à des niveaux de savoir et d'expérience qui leur permettent de faire face aux besoins de leurs pays.

Néanmoins, il y aura toujours, dans le cadre des échanges internationaux, des opérations qui nécessitent l'intervention de cadres extérieurs à ces pays à développer, d'autant plus que les cadres locaux marquent souvent une réticence marquée pour travailler en brousse.

Par ailleurs, les rémunérations des personnels occidentaux participant à ces travaux doivent rester raisonnables, dans un monde où le fait d'avoir un emploi est une grande chance, en tenant compte des difficultés particulières de la vie sur des chantiers itinérants en pays ingrats.

Les occidentaux qui participent à des travaux durs dans des pays à climats difficiles ont absolument besoin de se refaire un tonus, périodiquement.

Il est donc important que les entreprises qui effectuent ces travaux disposent, dans le pays où elles interviennent,

ou à défaut, dans un pays voisin, d'une propriété, sans faste, bien placée, avec un environnement permettant quelques ébats de détente. De temps à autre, les cadres à la peine sur le terrain, pourront y passer quelques heures ou quelques jours, disposant d'ombrage et d'eau où se plonger en vue de mieux repartir ensuite.

Un confort sommaire permettant une hygiène facile, chacun apportant son sac de couchage, pouvant y accomplir ses bricolages, une salle de lecture et d'écriture, des jeux de société, des attirails pour jeux extérieurs, autant d'éléments de détente agréable.

Du personnel local pour la cuisine l'entretien et les petits travaux ; de quoi s'approvisionner à proximité, le cas échéant ; le confort d'un garage pouvant parfaire l'entretien des véhicules automobiles ; tels sont les facteurs souhaitables d'environnement de ce havre réparateur.

De quoi mener une vie saine, loin des soucis quotidiens, dans un contexte amical de camaraderie, sous la surveillance discrète d'un responsable particulièrement soucieux du climat humain, prêt à soutenir ceux dont le moral est moins bon, le tout avec la présence occasionnelle d'un médecin suivant les participants, selon le contexte dont il aura été mis au courant.

Ces compensations facilitent la vie des hommes de terrain qui peinent durement dans la nature et qui, souvent dispersés pour réaliser les travaux dont ils sont chargés, ont besoin de se retrouver entre eux pour reconstituer leurs modes de vie habituels et échanger des propos qui leur fassent du bien.

TROISIÈME PARTIE

PERSPECTIVES INTERNES

Nos frères des pays pauvres vont apprendre à mieux cultiver leurs terres et, dans des délais variables selon les pays, ils nous apporteront le sang nouveau de leurs pouvoirs d'achats orientés vers des productions massives qui feront la joie de nos usines et de leurs personnels tendant vers un nouveau plein emploi.

D'ici là, nos réformes intérieures, dans tous les domaines qui ont dévié à l'occasion de l'avancée fulgurante du progrès matériel, ne seront pas de trop pour freiner le chômage qui nous envahit et même le faire reculer de façon sensible, dans toute la mesure où nous le pouvons.

Les secteurs les plus flagrants à réformer, qui sautent aux yeux de tout observateur qui veut sortir des contraintes des habitudes entrées dans nos mœurs depuis quelques décades, se situent dans le domaine agricole, dans le contexte des entreprises et dans le système de nos administrations pléthoriques.

Nous examinerons successivement ces sujets qui font partie, tous les jours, des soubresauts générant nos inquiétudes.

I – L'AGRICULTURE AUJOURD'HUI... ET DEMAIN

1 – L'évolution du cheptel mort en agriculture

Depuis des siècles, nos paysans étaient la cheville ouvrière de notre subsistance. Ils ne s'en sortaient pas si mal, dans un système d'exploitations fondées sur le travail manuel des hommes, des femmes, de toutes les familles paysannes. Les attelages, introduits depuis longtemps, fournissaient une énergie renforcée, favorisant la culture de surfaces plus importantes, nourrissant mieux les exploitants et améliorant leurs revenus.

Jusqu'au début du siècle, l'équipement des fermes en vue des cultures restait assez peu coûteux : charrue, semoir, herse, rouleau... Avant la dernière guerre encore, les matériels restaient tractés par des attelages : faucheuses, râteaux, faneuses, moissoneuses-lieuses, chariots... L'entretien de ces appareils et leurs réparations ne grevaient pas les budgets des exploitations. De ce fait, les paysans travaillaient dur mais étaient assurés de subsister et même d'épargner.

C'est par le biais de l'équipement en véhicules de transport : chariots et plateformes, que la mécanisation s'introduisit dans les exploitations agricoles. Les maréchaux-ferrants se mirent à bricoler des chariots sur pneus avec de vieilles roues automobiles.

L'introduction du tracteur détermina une transformation fulgurante de l'équipement agricole. L'irruption de ces machines coûteuses, qu'il fallait payer, d'une manière ou d'une autre, fit ressentir le besoin d'avoir des rendements plus élevés à l'unité de production.

Parallèlement la technique des engrais et des produits phytosanitaires connut un développement considérable. Ces nouvelles charges directes de production qu'il fallait payer, en totalité, sur les revenus de l'année en cours, conduisirent à rechercher des surfaces plus grandes à exploiter.

Les plus petites exploitations durent vite renoncer à s'engager dans cette course aux équipements, aux rendements et aux surfaces. Ces paysans disparus n'ont pas laissé de traces. La croissance générale permettait les reclassements dans le salariat de l'industrie, du commerce ou des services.

Les autres paysans se partagèrent ces terres, fiers de leur expansion, peu soucieux de se demander les raisons de ces disparitions: les vaincus ont toujours tort. Cela se comprend, mais ce n'était que le début de la course aux rendements, aux emprunts, aux subventions, aux charges et surcharges dont personne ne discriminait l'utile du néfaste.

2 – Le paysan présent dans les esprits des consommateurs par le fait des échanges

Jusqu'au début du XX[e] siècle, l'alimentation des hommes comportait une relation de cause à effet avec la production agricole, provenant généralement de champs assez proches des consommateurs ; quelquefois des aliments, moins courants, provenaient de producteurs plus éloignés.

Les masses salariées des cités industrielles se sentaient liées par des relations quotidiennes, qui avec le laitier, qui avec le boulanger, qui avec les maraîchers ambulants, aux productions agricoles du cru.

Le passage à l'agriculture moderne, comme l'écroulement de l'ex- URSS, n'a été conçu par personne. Certes, cette projection était difficile à concevoir, mais pas au point d'être impossible.

Le paysan, présent dans tous les esprits des hommes, n'est plus une formule d'actualité. Tout au plus, il est devenu l'homme d'une classe sociale qui manifeste autrement que les autres individus, en utilisant des tracteurs et en jetant à la rue des tonnes d'aliments.

Malgré ces apparences troublantes, le paysan a besoin de notre fraternité pour soutenir son combat contre les déséquilibres qui l'écrasent actuellement.

3 – D'un rapport de la terre antique et patriarcale à un rapport à l'univers planétaire au travers de structures anonymes irresponsables

En moins d'un demi-siècle, insensiblement, mais de plus en plus inexorablement, l'agriculture moderne est devenue un monde monstrueux qui ne s'inscrit plus, harmonieusement, dans les consciences des hommes, ni dans l'équilibre alimentaire de l'humanité, ni dans les économies des états.

Les agriculteurs se révoltent. Forts de leurs puissants tracteurs et de leurs engins de travail et de transports, ils manifestent « pour » obtenir un moins mauvais sort ou, parfois, « contre » des mesures prises qu'ils ressentent comme une atteinte à leur survie.

Leurs exploitations, dont il faut toujours avoir présent à l'esprit qu'elles sont très diverses, tant en importance qu'en genres combinés d'activités, ne sont plus « rentables », selon le vocabulaire économique introduit dans les modes de raisonnement.

Pourtant, assez généralement, les exploitations agricoles s'agrandissent, les superficies cultivées sont de plus en plus vastes, ce qui, logiquement, devrait donner des profits plus importants aux exploitants. Il faut croire qu'il n'en est rien. Les paysans, arrivés à l'âge de la retraite, trouvent de plus en plus difficilement des successeurs : leurs enfants préfèrent les aléas du salariat ailleurs. Les jeunes agriculteurs trouvent difficilement à se marier.

Parallèlement, dans les villes d'abord, puis jusque dans les bourgs, les centres commerciaux de grande et de moyenne surface, appartenant à des groupes financiers qui se font la guerre, drainent les consommateurs qui peuvent y « choisir » un nombre important « d'articles », dont les « articles alimentaires ». Ces aliments présentés de façon attrayante, traités pour le plaisir des yeux, facilement examinés à la main, conditionnés à souhait, voire au-delà ; tout est prévu pour « allécher » les appétits les plus exigeants.

Quelques rares mots imprimés sur les emballages alimentaires rappellent parfois qu'ils viennent de la ferme, ce qui est une valorisation permettant de majorer les prix.

Masqué par ces puissantes écluses, le paysan a de plus en plus de mal à faire valoir qu'il sert à quelque chose, cependant que le consommateur est pris en otage par ces marchands qui s'efforcent, autant qu'ils peuvent, de lui faire croire qu'ils lui font gagner de l'argent.

4 – Des structures qui écartent le paysan producteur des foules en quête d'alimentation

Les magasins à grande surface ont prévu le maximum de commodités pour les acheteurs : c'est facile à emporter, c'est propre ; cela donne des idées, des envies. On a oublié qu'il manque le sourire, professionnel ou amical de l'épicière, de la boulangère, du commerçant qui vous connaissait et savait vous parler de ce qui vous intéresse. Les odeurs de fournil, le fumet d'une casserole où mijote, dans la pièce à côté, le plat du jour familial, tandis que la porte est entrouverte, nenni de tout cela. Les mille petits riens qui font le charme de la vie ne sont plus au rendez-vous. On ne sait plus d'où viennent ces marchandises alimentaires séduisantes qui ont l'allure de nourritures sortant à la chaîne comme s'il n'y avait plus de paysan qui en soit l'auteur.

Ces produits ont été éclusés, triés, traités, conditionnés, par des groupements économiques qui deviennent des ogres, qui se font la guerre, pour la possession du marché comme, jadis, les grands du monde se la faisaient pour la possession de la terre.

On ne sait plus d'où viennent ces aliments, tant les échanges nationaux et internationaux, générateurs de profits différentiels ou spéculatifs sont importants, variés, étonnants et imbriqués. Certes, des étiquetages, aux allures savantes, orientés vers l'accrochage du client, donnent des indications dont on tient relativement

compte : l'odeur du terroir n'y est plus, la conviction de l'acheteur est mitigée.

Pourtant, la commodité l'emporte: la voiture garée « gratuitement », sans difficulté; le chariot qui permet d'acheter plus, avec l'illusion de faire de bonnes affaires, sont des incitatifs. La perception d'entraînement vers la surconsommation est édulcorée selon la volonté incontestable du vendeur.

Les magasins à grande surface qui proposent aux consommateurs des aliments de plus en plus conditionnés, à des prix concurrentiels, qui paraissent attrayants, ont intérêt à rechercher et trouver des fournisseurs capables de leur livrer des produits en grandes quantités, de qualité constante, pour fidéliser leurs clients.

Il s'interpose, ainsi, entre les producteurs d'aliments et les grands distributeurs (quand ils ne fusionnent pas), des industriels de l'alimentation qui nivellent les particularités des crus et qui, soucieux de leurs intérêts légitimes, mélangent, dosent, chauffent, refroidissent les produits agricoles de base, en s'organisant de telle façon que ceux qui leur coûtent le moins cher soient introduits dans leurs circuits en dosages maxima, même s'ils proviennent des antipodes.

Ces conditionneurs et ces vendeurs dont les étals sont devenus des hectomètres, voire des kilomètres, de rayons maximalisent le quantitatif et s'efforcent, par des présentations soignées, de donner l'impression aux foules de clients qu'un certain qualitatif est présenté. La récession actuelle, l'incertitude des lendemains entraine les acheteurs vers un souci de préférencier davantage les produits d'un moindre coût. On voit se multiplier les pancartes « promotionnel » qui cherchent à focaliser les chalands sur des produits qui satisfont cette recherche.

La difficulté de vendre, du fait du comportement réticent des consommateurs, surdimentionne la fonction « vente » qui, pourtant, dans un occident produisant en masses s'amplifiant, était déjà fondamentale. Ces groupes commerciaux constituent de puissants acheteurs qui

imposent leurs prix aux producteurs qui sont de plus en plus obligés de passer par eux pour écouler leurs productions. Le système de l'offre et de la demande est faussé. Les pouvoirs publics ont à se pencher utilement sur cette anomalie.

Ces géants éliminent les paysans locaux de deux manières : d'une part, du fait de la réduction massive des appellations locales des produits qu'ils vendent et, d'autre part, du fait qu'ils ne se sentent jamais liés à l'agriculture locale en privilégiant ses produits, sauf cas sporadiques de publicité.

Dans leurs recherches de profits maxima, ils multiplient les produits apparemment soignés et moins coûteux qu'ils obtiennent à bas prix et, comble de malice, ils font figurer leur « marque » sur ce genre d'article comme si c'était un critère supplémentaire dans le qualificatif. Ce n'est, en réalité qu'un étranglement de plus qu'ils imposent aux producteurs.

Notre Europe veut se regrouper, avec de bonnes raisons, dont celle de la paix mieux assurée entre les peuples n'est pas mince. Il est bon que les regroupements déjà opérés, et ceux qui le seront, ne génèrent pas des écrasements professionnels, dans diverses directions.

5 – Le capital immobilisé s'enfle démesurément

Le point de départ proposé est l'examen comparatif des prix de revient en agriculture avec traction animale, d'une part et, d'autre part, celui de la même exploitation avec les équipements actuels, toutes autres choses égales.

Le cheptel mort, dans le premier cas de figure, est d'une faible valeur mais nécessite un travail très dur de la part du paysan, ce qui, par là même, limite vite les surfaces maxima exploitées, sauf à élargir les effectifs et à multiplier les équipements en animaux et en matériels.

Dans le cas actuel, les équipements sont plus performants, permettent d'exploiter davantage de terres, mais

ils coûtent cher et débouchent sur l'endettement. Le tracteur, qui est le matériel agricole le plus utilisé dans l'exploitation, a tendance à devenir les tracteurs car, à certains moments, c'est plus commode d'en avoir deux, voire davantage. Cette orientation a pour conséquence de sous-employer ces engins coûteux.

La seule comptabilité générale ne peut pas mettre cet aspect en relief.

Quant aux autres équipements du paysan, toujours plus spécialisés, ils servent moins, travaillant avec une rapidité accrue. Les véhicules de transports agricoles n'ont pas échappé à cette spécialisation, pour des raisons de facilité, et aussi parce que le paysan devient un homme seul, dans son exploitation, alors qu'autrefois il y avait toute la famille.

Obligé de tout faire par lui-même, le paysan achète des machines qui fauchent, qui fanent, qui chargent, qui déchargent, qui étendent, qui répandent, qui sèment, qui récoltent, car il est pris dans un cercle infernal l'obligeant à cultiver, seul, toujours plus de surfaces, avec des machines aux performences accrues qui l'amènent à s'endetter davantage et à ronger sa substance.

Ces engins complexes sont d'un prix élevé, ce qui conduit à emprunter, à s'endetter de plus en plus, attitude qui débouche, habituellement, vers la ruine plutôt que vers l'enrichissement, dans une exploitation. Bien entendu, il faut rembourser ces emprunts, ce qui exige des revenus suffisants pour effectuer les amortissements financiers indispensables, d'où diminution d'autant des revenus disponibles pour le paysan.

Pendant ce temps, il faut pratiquer les amortissements techniques des matériels achetés. Ce double amortissement n'est pas toujours bien ressenti par les paysans, au moment où ils achètent leurs matériels. Enfin, périodiquement, les banquiers prêteurs prélèvent sur les comptes de leurs emprunteurs les intérêts faisant partie des clauses des contrats en cours.

(Notons, au passage, que l'amortissement financier, lorsqu'un emprunt est contracté, par exemple, pour

acheter un matériel remboursable en 5 ans, est la somme annuelle qu'il faut rembourser à celui qui a prêté l'argent pour acheter ce matériel. L'amortissement technique est la somme qu'il faut épargner, sur un compte spécial, chaque année, pour pouvoir acheter un nouveau matériel, lorsque celui qu'on emploie sera usé.)

Que le paysan se serve beaucoup ou peu d'un matériel, il doit payer tous les postes de charges fixes et variables relatives à celui-ci. Pendant ce temps, cet équipement vieillit, s'use dans la mesure où il est utilisé, s'oxyde, s'il n'est pas bien stocké, se démode avec les années, devient obsolète et appelle son remplacement.

Tandis que le paysan doit s'équiper d'une écurie s'élargissant d'appareils spécialisés et coûteux, les prix de vente unitaires de ses productions restent inchangés, quand ils ne baissent pas, sous l'influence de la concurrence d'aliments importés ou, plus simplement, parce que le système actuel dans lequel le producteur agricole est engagé, l'oblige à vendre rapidement dès qu'il est en situation de le faire. C'est une situation de vulnérabilité à la vente.

6 – Des équipements sous-employés

Les paysans sont dans une situation quasiment invivable. Ils récoltent, épisodiquement, des produits qu'ils doivent alors vendre, talonnés par leurs impératifs de remboursement d'emprunts, tandis que leurs frais s'étalent sur toute l'année. D'où endettement permanent, mais l'anomalie énorme provient de ce qu'ils ne peuvent pas utiliser la plupart de leurs équipements en dehors de certaines époques, en général courtes, de mise en œuvre intense.

Tout le reste de l'année, ils sont suréquipés, dans la situation d'un marquis disposant, dans ses remises, de plusieurs carrosses alors qu'il n'en utilise jamais qu'un à la fois. Si le marquis est riche, son luxe de carrosses est

payé par sa fortune. Ce n'est pas le cas du paysan qui est un besogneux.

Comme les paysans n'utilisent que partiellement leurs équipements et que, par ailleurs, on n'arrête pas le progrès, leurs outils de travail deviennent sous-compétitifs ; ils sont dans l'obligation d'en changer, voire d'obtenir, de leur banquier un aménagement d'échéances, signe avant-coureur d'un combat d'arrière-garde, avec tout ce que cela comporte de potentialités d'épuisement.

Nouvel endettement qui, bien souvent, gonfle ceux déjà contractés. Pour le paysan, ce n'est qu'une pause dans sa marche, inéluctable, vers la dépendance économique gérée par son banquier.

Le servage ancien revient, sous une autre forme, déguisée en dame de bienfaisance ayant, non plus des châteaux, mais des bureaux et des coffres.

Simultanément, l'utilisation de plus en plus importante d'engrais et de produits phytosanitaires augmente les charges directes d'exploitation qui s'aggravent des frais de fonctionnement occasionnés par l'utilisation du tracteur.

En contrepartie, le paysan jouit de la vue de ses champs aux teintes régulières, sans taches biscornues de mauvaises herbes ou dues à l'infécondité du sol.

Quelle jouissance de voir les remorques bennes transporter ces produits, aux couleurs réchauffantes, vers les dépôts où il livre sa production ! C'est bien compréhensible. Parfois, les rendements sont mauvais...

Autrefois, les interférences entre, terre productrice, animaux consommateurs et fumure des terres par les fumiers étaient déjà compliquées, mais les incidences des équipements et de leur financement étaient négligeables.

A part le cas des animaux de trait, tous ces problèmes, fondamentaux, existent dans les exploitations agricoles actuelles. Il s'y est surajouté les charges fixes énormes, le poids important des frais financiers et les difficiles appréciations des résultats produits par les engrais et les désherbants dont seulement un pourcentage est efficace.

7 – Le travail de la terre est continuel. Les travaux du paysan sont cycliques et épisodiques

De même que notre planète n'arrête pas de tourner dans le système solaire, de même, la terre des champs du paysan ne cesse de travailler, alors que les travaux du paysan sur ses terres, sont cycliques, divers, selon les époques, et nécessitent, de ce fait, des modes d'action différents.

Depuis la dernière guerre mondiale, depuis le plan Marshall, les matériels agricoles se sont perfectionnés à un rythme accéléré, suivant l'évolution des véhicules automobiles et des engins de chantiers. Les puissances se sont accrues, à commencer par celles des tracteurs.

A présent, haut perché, dans une cabine qui le protège bien, si ce n'est des bruits de machine, dans un certain confort, il domine les environs, plus proche des cieux, mais plus éloigné de la terre. Il globalise, à sa manière, en surfaces travaillées au quotidien.

Tant pour nos paysans que pour ceux du Tiers-Monde, il est temps de concevoir les équipements agricoles de façon rationnelle en tenant le plus grand compte de ce que les travaux, en agriculture, sont cycliques. Chaque travail, d'un type déterminé, nécessite un outillage adapté ; il doit s'exécuter dans un laps de temps réduit ; par la suite, ce moyen spécifique n'a plus d'emploi, durant un très long délai. Chaque outil doit donc coûter le moins cher possible.

8 – La mécanisation inadaptée de l'agriculture occidentale

L'agriculture occidentale s'est engagée, profondément, dans une mécanisation, inadaptée à ses impératifs particuliers, en sorte que son suréquipement provoque, entre autres, l'endettement du paysan. Cette surcharge aberrante ronge, peu à peu, sa substance et le place en

situation de dépendance permanente, vis-à-vis de son banquier et des structures administratives qui avalisent ou non ses activités.

Cette mécanisation, source de surcoûts, aurait dû s'accompagner de hausses des prix agricoles, ce qui n'a pas eu lieu et qui ne pouvait pas se produire, en sorte que c'est la substance du paysan qui alimente, à son détriment, ces surcharges d'équipements.

Depuis combien de temps parle-t-on de désertification des campagnes ? Ce mot ne semble pas faire assez peur à un certain nombre de sphères administratives ou politiques que les écologistes réveillent à peine.

L'exode rural actuel n'est plus le fait, comme au siècle passé, de la miniaturisation des exploitations résultant des partages de terres à chaque succession, tandis que les familles paysanes étaient prolifiques. Au-dessous d'un certain seuil de surfaces à cultiver, une famille ne pouvait plus vivre et, de ce fait, un seul enfant pouvait reprendre l'exploitation, les autres devant trouver du travail ailleurs.

L'exode que nous vivons est le fait d'exploitants agricoles qui ont d'abord cultivé des surfaces de terres s'agrandissant et qui, ne pouvant plus en vivre, sont obligés de tout quitter. Ce distinguo est important. Les causes sont, à présent, aux antipodes de celles du siècle passé.

La mécanisation actuelle de l'agriculture ne fait que s'amplifier, en particulier parce que les fermes se vident de leurs éléments humains, par manque de revenus. Les constructeurs de matériels, pour répondre aux besoins du paysan restant seul, lui fournissent un éventail s'élargissant de machines spécialisées dont les possibilités d'utilisation sont courtes, chacune accomplissant quelques tâches élémentaires, épisodiques, en sorte que cet arsenal d'outillages est inemployé la plus grande partie du temps de l'année.

9 – La mécanisation + les produits chimiques = l'imbroglio

En comparant l'agriculture traditionnelle, telle qu'elle existait au début du siècle, dotée d'outils qui pouvaient être facilement réparés à bon compte par le maréchal-ferrant, avec ce qu'elle est devenue actuellement, la différence fondamentale est le passage à l'industrialisation. Mais, hélas ! il n'y a pas eu de conception rationnelle de cette agriculture mécanisée.

Le besoin d'une adaptation particulière s'est d'autant moins fait sentir que, parallèlement, l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires, donnant des résultats apparemment satisfaisants, avec des rendements plus élevés, a masqué les poids grandissants des charges directes et, surtout indirectes.

L'amélioration des variétés, la réduction des déchets, ajoutés à la satisfaction des rendements en augmentation, ont « ébloui » les paysans et les spécialistes.

Quelle merveille de produire toujours plus ! A surfaces égales... C'était encourageant... Et pourtant... Ce n'était pas suffisant... Il a fallu agrandir les surfaces cultivées... Dans la mentalité traditionnelle du paysan, cultiver de nouvelles terres était synonyme de réussite.

Parallèlement, du fait des modifications profondes des structures d'exploitation agricoles et de l'évolution de l'alimentation des animaux de ferme, certaines cultures traditionnelles, qui répondaient à leurs besoins alimentaires et favorisaient aussi une politique d'assolements judicieuse, disparurent.

On se mit à produire des tonnages, en hausse, de céréales, d'oléagineux, de lait et de viande. On a encouragé les paysans dans ce processus de courses aux rendements, de productions sélectives.

Par ailleurs, leurs belles machines, dont ils ont besoin, s'usent et, pire, elles deviennent obsolètes. Ceux qui ont renouvelé leurs équipements, font beaucoup mieux (apparemment), avec leurs engins plus modernes.

Leurs revenus diminuant, ils ne peuvent plus avoir recours à de la main d'œuvre étrangère, rémunérée d'une façon ou d'une autre. Les constructeurs ont vite repéré cette situation d'isolement qui se généralise. Ils construisent de plus en plus de machines qui permettent à un seul homme de tout faire.

Ces engins, en spécialisation accentuée, coûtent cher ; il faut augmenter les surfaces cultivées pour amortir des emprunts lourds en hausse. L'esclavage financier est croissant et astreignant ; il ronge le paysan comme le vers ronge le fruit, de l'intérieur.

Les engrais ont fait augmenter les rendements de façon spectaculaire. Les produits phytosanitaires ont embelli les champs, selon le goût du paysan.

Les surfaces cultivées sont devenues auusi régulières que si l'on y avait passé l'aspirateur. Les plantes nuisibles disparaissent ; elles n'étouffent plus le développement des plantes cultivées ; les déchets deviennent insignifiants. Cela aussi est éblouissant au moment de la récolte et pendant la période qui la précéde: celle de l'espérance.

Les travaux effectués par les nouveaux matériels agricoles, les engrais, les produits phytosanitaires sont tous générateurs d'augmentation des rendements et des quantités produites ; qui oserait le nier ? Pourtant, comment se fait-il que le paysan « ne s'en sorte pas » ?

A défaut d'autre réflexion, on peut affirmer que les charges supportées par ces exploitations sont trop lourdes.

Puisque le paysan, avant ce modernisme, vivait honorablement, et qu'à présent, ce n'est plus le cas, bien que ses productions aient augmenté énormément, la cause en est certainement dans ses charges qui ont augmenté, plus rapidement que ses produits. Ce sont donc ces postes alourdissants qu'il faut examiner de près.

Si les semences restent bien en terre et produisent de bonnes récoltes, dans quelles mesures les engrais et les produits phytosanitaires participent-ils aux résultats obtenus ?

La presse nous révèle, périodiquement, sans émouvoir la profession, que ces produits se comportent de trois

manières différentes. Un pourcentage faible joue pleinement son rôle ; un autre pourcentage, comparable, s'enfonce dans le sol ; enfin, le reste, de l'ordre de la moitié, est entraîné, par les pluies et autres éléments atmosphériques.

Ces ruissellements provoquent les pollutions que nous réprouvons tous. Remarquons qu'à cette occasion, le paysan fait une mauvaise opération puisqu'on lui vend des produits dont il paye le tonnage total à un fabricant qui sait, au départ, qu'un faible poucentage sera profitable à son client.

Quand un paysan achète un tracteur, si le vendeur savait, à l'avance que, dans un délai assez court, le tracteur vendu perdra deux roues, il est plus que probable que les choses ne se passeraient pas aussi bien qu'elles se passent entre vendeur et acheteur de produits chimiques pour l'agriculture. La perception par le paysan du marché de dupe qu'il fait est insuffisante.

Les fabricants de ces produits ne peuvent plus ne pas se soucier de la pollution car leurs produits comportent des risques pour la nature. Dans la mesure où ils ne sont pas appliqués directement aux objets qu'ils poursuivent, ils polluent. Les nouveaux produits devront se fixer mieux sur leurs cibles.

Une comptabilité analytique prenant en considération tous les éléments concourant aux résultats permettrait de mettre en lumière tous les facteurs de coûts et de produits provenant du fait de tel ou tel matériel ainsi que de ceux qui sont attribuables à un produit chimique déterminé ou à tel aliment utilisé. Ce n'est pas le cas, hélas ! Il est impossible au paysan d'économiser ce qui coûte cher ou de maximaliser les emplois les plus bénéfiques. Les présentations financières comparatives qu'on offre au paysan vont dans le sens de l'intérêt des vendeurs, pas dans celui du paysan.

Dans la première partie, il a été relaté comment une comptabilité analytique performante avait été mise en application en Algérie dans 6 coopératives agricoles

polyvalentes, sans qu'elle nécessite de coûts élevés et tout en permettant, avec des enregistrements de base simples, mais significatifs, d'obtenir des renseignements fondamentaux pour une bonne gestion. Ce qui fut possible avec des fellahs (petits paysans algériens) l'est sûrement aussi dans nos campagnes.

10 – L'appropriation des terres par le paysan a été favorisée par le législateur

Dans un souci de freiner la miniaturisation des exploitations agricoles par le fait des successions, le législateur a favorisé l'exploitant au détriment du propriétaire foncier qui s'est vu limiter son droit de disposer de ses terres à sa guise.

Ces mesures avaient des allures sociales qui en facilitèrent la mise en application. Elles ont permis aux exploitants de bénéficier d'une prime à l'achat qui leur a donné l'occasion d'élargir leurs domaines et, par là même, d'avoir une surface financière plus consistante qui rassurait les banques leur accordant des crédits.

L'agrandissement des exploitations agricoles s'accompagna aussi d'opérations de remembrement qui favorisaient le regroupement des parcelles en surfaces plus grandes, convenant mieux à l'emploi plus rationnel des matériels agricoles qui, antérieurement, perdaient trop de temps à se déplacer d'une surface cultivée à une autre.

C'est aussi, à cette occasion, que les haies anciennes, délimitant jalousement les biens de chacun, sur le terrain, disparurent, car elles se sont trouvées au milieu des nouvelles grandes parcelles où elles contrariaient leur exploitation mécanisée. Celles qui contrariaient moins disparurent aussi, ce qui, dans la perspective écologique actuelle, est dommageable dans l'harmonie des paysages.

Plus grave sans doute, ces suppressions de buissons divers supprimaient des barrières antiérosion qui donnaient de bonnes chances au développement de micro-cli-

mats tempérant sérieusement les sautes d'humeur atmosphériques qui se manifestent maintenant sans contraintes.

L'état, du fait de ses dispositions légales, a contribué directement à l'agrandissement des exploitations, entraînant leur mécanisation poussée. Les surfaces financières apparemment plus substantielles des paysans ont été considérées comme plus sécurisantes par les banquiers prêteurs, sinon immédiatement, du moins avec le temps. Ce n'était qu'un trompe l'œil ; on avait oublié que le paysan est soumis aux contraintes de la nature : il laboure au temps des labours ; il fane au temps de la fenaison ; ses rythmes particuliers demandaient une réflexion spécifique pour apprécier les risques réels le concernant.

Cette ambiance n'était pas propice aux analyses en vue de se remettre en cause.

11 – Le gigantisme est venu de partout

Dès l'instant que personne ne s'est rendu compte de quoi provenait la dégradation des résultats des exploitations agricoles, chacun a fait ce qu'il a pu pour aider le paysan à se trouver dans des situations plus favorables.

Le paysan, lui-même, croyait que plus il disposerait de surfaces importantes, plus il gagnerait d'argent. Il en avait toujours été ainsi dans le passé, avant la mécanisation.

Les fabricants de matériels crurent que c'était un pactole à ne pas manquer. Personne ne s'intéressant aux coûts et à leurs répercussions sur les résultats des paysans, la voie était ouverte aux potentialités toujours plus séduisantes, au premier abord.

Les fabricants de produits chimiques conçurent des combinaisons tonitruantes qui marchaient sans qu'on fasse cas de conséquences moins visibles sur le champ mais qui, à terme, ont fini par déclancher des révoltes de populations soucieuses de leur environnement.

Les services administratifs et les organisations professionnelles, axés chacun sur leur point de vue spécifique,

n'ont été influencés que par les résultats globaux constatés, souvent à retardement, cherchant à corriger les orientations dont les effets étaient les plus criants.

Les banquiers, pourtant au cœur du problème, au quotidien, échéanciers à l'appui, n'ont pas constaté d'anomalies étonnantes par rapport aux comportements des autres professions dans le contexte de crise en cours.

L'état, harcelé de toutes parts sous le poids des récriminations, a jaugé l'importance des paysans selon le critère comparatif fondamental dc la masse relative des protestataires et du poids de leurs chiffres d'affaires. L'importance des devises procurées par ce monde agricole a contribué à tenir compte d'un certain plus en sa faveur.

Jusqu'alors, on avait cru que, comme l'industrie, l'agriculture avait son avenir dans le gigantisme. Ce raisonnement, manquant du fondement de l'analyse structurelle des contraintes particulières à l'agriculture, n'a mené qu'à de graves déboires. Il est grand temps d'en prendre conscience afin que notre siècle ne s'inscrive pas, dans l'histoire des hommes, avec l'image du spécialiste du délabrement. Comme tous les gigantismes, celui-ci a généré des conséquences excessives, d'autant plus fâcheuses qu'elles avaient leurs sources dans l'ignorance des causes qui rongeaient les exploitations agricoles. Ce développement démesuré les a amplifiées en promettant un progrès qu'il ne pouvait pas tenir.

Tout le monde a favorisé le gigantisme, selon un état d'esprit sinon bienveillant, du moins allant dans le sens de l'idée que les gens se font d'une communauté européenne où tout irait en s'élargissant. Il paraîssait aller de soi que, dans une Europe nouvelle, les entreprises de tous horizons, dans les divers pays de la Communauté, s'agrandissent, sans qu'on se soucie de toutes les conséquences logiques d'une telle orientation systématisée. Cette acception du gigantisme s'est opérée en oubliant qu'en d'autres temps les concentrations d'entreprises, au travers d'ententes, avaient été jugées dangereuses pour les collectivités humaines.

Pas plus que la mécanisation en agriculture n'a été pensée en termes spécifiques, le gigantisme en agriculture n'a été imaginé avec tout ce qu'il comporte comme monstruosité humaine.

En même temps que se rénovent les équipements agricoles, il est temps de considérer comment mieux armer les paysans contre les pressions à la baisse que font peser sur eux les puissants acheteurs des grandes surfaces. Le déséquilibre entre ces demandeurs mastodontes et la poussière, même regroupée en tas, des producteurs qui ont besoin de vendre, est inquiétant.

12 – Le carcan des structures administratives

Les paysans, hommes de terrain, sont-ils les décideurs de leurs travaux ? Pour les questions de détail, oui. Mais pas à propos de la nature de leurs cultures et, par voie de conséquence, sur le contenu des facteurs de leur gestion.

La situation de dépendance actuelle du paysan s'est installée peu à peu, comme résultante de la mécanisation et de l'emploi de plus en plus massif de produits chimiques dont l'usage lui a été conseillé, comme panacée de productivité et de progrès, sans que personne ne sache vraiment où cela mènerait.

Avec l'accélération du progrès, l'entrée en action profonde des services agricoles prit la dimension d'une nécessité : semences, travaux mécanisés, produits chimiques, aliments du bétail. L'interventionisme des techniciens était nécessaire et bénéfique. Celui des chambres d'agriculture, à caractères professionnels, se manifesta de façon plus accentuée.

Le contenu complexifié des exploitations agricoles fit apparaître la nécessité de les doter d'une comptabilité générale. Hélas ! les interactions des divers facteurs dans les exploitations exigent un savoir de gestion plus élaboré qui permette des analyses fines de leurs contenus intervenant dans la formation des résultats.

Très rares sont, sans doute, dans les circuits administratifs, les personnages qui ont, à la fois, la connaissance pratique des travaux agricoles et des moyens mis en œuvre dans une variété suffisante d'exploitations, en même temps qu'une formation étendue en matière de gestion approfondie.

Le paysan qui s'endettait n'inquiéta profondément personne. Comme les hommes de cette profession ont une réputation de sérieux séculaire, chacun fit de son mieux pour leur faciliter l'obtention de crédits aux meilleures conditions. Cette aide, coûteuse pour la collectivité, fit boule de neige et l'on en prit l'habitude.

Si un boulanger demandait à son banquier de lui prêter de quoi acheter un ensemble de cuisson pour fabriquer des pains azymes, chaque année, à l'époque de la Pâque juive, il est très probable qu'il inviterait ce professionnel à s'organiser en vue d'en produire toute l'année ou de fabriquer aussi d'autres pains qui se vendent quotidiennement.

Est-ce que les banquiers qui prêtent des fonds aux paysans, pour acheter des machines agricoles, s'inquiètent de leur plein emploi ?

Par ailleurs, le tutoriat administratif ne se remit pas en cause, au contraire. Les structures européennes aidant, ce monde d'en haut, imprégné de principes d'économie globale, se sentit de plus en plus fort pour régler, pour le plus grand bien de tous, les problèmes agricoles globaux dont il était de mieux en mieux placé pour en connaître les résultats. Les révoltes des paysans ne pouvaient être, à ses yeux, que la conséquence d'insuffisantes explications données à ces populations rurales.

Depuis quelques années, la mode des années sabbatiques fait son chemin. Elle donne l'occasion d'un certain recul, de profiter d'un changement de cadre de vie qui peut permettre de repartir ensuite avec des idées nouvelles, voire avec moins de préjugés.

Les années sabbatiques des agents de la fonction publique, ou de ceux d'organismes para-publiques régen-

tant l'agriculture seraient bien utiles à leur meilleure compréhension des causes du marasme en agriculture. Nombre de cadres agricoles feraient des découvertes intéressantes s'ils se trouvaient, pour un an, par exemple, dans la situation d'exploitant agricole ayant pour moyens de subsistance les revenus normaux de leurs travaux dans leurs champs.

Lorsqu'ils reprendraient leurs postes dans leurs services, ils seraient plus clairvoyants et plus proches des besoins profonds des paysans. Nous sommes tous ainsi, cloisonnés dans les périmètres de nos observatoires habituels.

13 – La gestion

Le paysan, avant de s'endetter, devait satisfaire à l'exigence de tenir des comptes, même si les agents prêteurs étaient tolérants. L'état, par ministère des Finances interposé, ne demande pas mieux qu'une entreprise soit encadrée par la tenue de comptes qui permettent mieux de la surveiller, dans un souci d'imposition qui a sa raison d'être.

En agriculture, dans l'immensité des cas, presque tout était à faire. Ce fut l'occasion, pour l'administration, de remplir sa mission en favorisant la mise au point de plans comptables qui facilitent ses besoins de contrôle. Les exploitants agricoles ne pouvaient pas apprendre tout à la fois, en matière de gestion. L'analyse des facteurs de la production par le moyen d'une comptabilité analytique est considérée habituellement comme coûtant cher ; la comptabilité générale est un premier pas dans la bonne direction.

L'agriculture est une exploitation de la vie végétale et animale, plongée dans toutes les complexités du vivant en mouvement. Les moyens, en matériel et en produits qu'elle utilise, surajoutent des modifications difficiles à mesurer dans les processus de croissance recherchés.

Rigoureusement, tout change d'un champ à l'autre ; bref, des complications suffisantes pour y renoncer. Tant pis pour l'exactitude ! Une bonne approximation vaut mieux qu'une incertitude totale. Il y va de la survie de nos exploitations agricoles à caractères industriels qui ne peuvent pas s'endormir dans la facilité des actions incontrôlées.

Mais, sans un moyen d'analyse convenable, il est très probable que bien peu de paysans arrivent à connaître les causes de leurs résultats. C'est très fâcheux. Leurs incertitudes aggravent leur désarroi ; ils se sentent impuissants pour agir là où il faut. Leurs coups de colère sont en phase avec leurs déceptions. Les explications alambiquées qu'on leur fournit, pour les calmer, d'une part, leurs revendications qui se réfèrent davantage à des résultats qu'à des causes, d'autre part, n'éclaircissent pas de façon satisfaisante leurs problèmes qui sont pourtant simples dans leurs principes : leurs charges sont trop lourdes par rapport à leurs produits.

Les produits sont limités par les rendements de l'exploitation et les prix du marché. C'est, en général, en agissant sur les charges, pour les réduire autant que faire se peut, que le chef d'entreprise fait preuve d'ingéniosité.

Une des meilleures façons de réduire les charges d'exploitation est d'abord d'acheter des équipements moins coûteux. C'est aussi d'acheter des produits chimiques moins chers, des aliments du bétail moins élaborés, conjugués avec des productions de l'exploitation qui font baisser les prix de revient. Dans la mesure où il en est ainsi, ces charges diminuent et, par voie de conséquence, les marges des diverses productions s'améliorent, les rendements étant supposés constants.

La gestion est au cœur du problème agricole. Puisque les paysans produisent trop et qu'ils rongent leurs exploitations, dans l'état actuel des choses, il faut qu'ils réduisent leurs charges à bon escient.

14 – La diminution des charges

a – Un cheptel mort bon marché

Sur quoi faut-il agir pour changer la face des choses dans les exploitations agricoles ? Sur différents facteurs simultanément, comme c'est toujours le cas dans les entreprises qui ne tournent pas rond. Le point le plus typiquement monstrueux est celui des matériels agricoles.

Il a été remarqué combien les différences de coûts étaient importantes entre les équipements des exploitations traditionnelles héritées des siècles passés et ceux de nos paysans modernes.

La force motrice utilisée par les paysans traditionnels était animale et les fonds que les exploitants y consacraient pouvaient être conservés dans de bonnes conditions s'ils géraient bien leur bétail. La revente, pour la boucherie, de ces animaux, n'était pas une opération catastrophique comme l'est la vente d'un vieux tracteur usé.

La force motrice mécanique agricole actuelle ainsi que tous les outillages du paysan sont d'un prix d'achat élevé ; ils se détériorent avec le temps ; ils tombent en désuétude et la seule façon de ne pas perdre le capital qui leur a été consacré au départ est de pratiquer, chaque année, des amortissements techniques qui permettent d'en récupérer une fraction du montant. Peu à peu, au fil des ans, lorsque cette source d'énergie vieillie, au fonctionnement aléatoire, nécessite son remplacement, les fonds disponibles se trouvent accumulés dans les valeurs bien chiffrées, mises progressivement de côté par les amortissements successifs pratiqués.

Cette méthode est bien connue dans le monde industriel et des affaires. Il faut quand même remarquer que, dans le milieu agricole, c'est un élément nouveau qui nécessite que l'exploitation fasse des bénéfices supplémentaires pour pouvoir pratiquer ces amortissements qui sont, nécessairement, prélevés sur les résultats bruts de l'entreprise, avant de mettre à jour les véritables résultats.

Le paysan moderne est donc surchargé du poids de l'amortissement de sa force motrice et de ses engins divers qui se branchent sur le tracteur.

Pourtant, pour les récoltes, les constructeurs ont imaginé des monstres automoteurs qui ont le mérite de transformer, sur le champ, au fur à mesure de leur avancée, les récoltes mûres et potentielles sur pied en graines décortiquées, prêtes à l'emploi, livrables immédiatement aux organismes stockeurs. Au prix de quelques transformations coûteuses, ces moissonneuses-batteuses deviennent polyvalentes pour être utilisables sur des cultures différentes.

Il n'en reste pas moins que ces machines sont d'un prix d'achat élevé et qu'elles ne peuvent être utilisées que pendant les courtes durées durant lesquelles les productions, dans les champs, sont juste à point pour que le moissonnage fasse son œuvre. Leurs prix sont comparables à ceux d'un camion de transport, voire d'un autocar.

Il résulte aussi de leur faible possibilité de fonctionnement, durant une même campagne, que leur revente, en occasion, est un vrai désastre, les sommes qu'on peut en retirer étant dérisoires par rapport au prix du neuf.

Cet aspect des choses tente parfois des paysans qui, las de payer des montants importants aux exploitants spécialisés dans le moissonnage, pensent qu'il leur en coûtera moins de moissonner eux-mêmes leurs champs. C'est un calcul risqué car il n'est pas évident que ceux qui se lancent dans cette aventure ont bien tout prévu.

Quel transporteur accepterait de ne faire travailler son camion que quelques petits mois de l'année, face à la concurrence ?

Le paysan a le choix entre, passer par un de ces entrepreneurs, qui facture nécessairement cher son intervention, ou se regrouper en CUMA ou GAEC, avec d'autres paysans, ou encore acheter une moissonneuse-batteuse d'occasion pour se débrouiller seul. Dans tous les cas, c'est coûteux et les inconvénients ne manquent pas.

Toute la vie du paysan est assujettie aux lois de la nature. Il ne peut pas semer à jet continu durant toute l'année, ni faire aucune de ses opérations autrement qu'en tenant compte des contraintes de la nature.

Son comportement est toujours dépendant du cycle des saisons et du climat local. Obligé de moissonner, lorsque ses plantations sont mûres, faute de les voir se perdre, il doit supporter les coûts de la moisson, même s'ils sont exorbitants. S'il pouvait moissonner, quand bon lui semble, il saurait jouer de la concurrence que ne manqueraient pas de se faire les entrepreneurs pour obtenir de meilleurs prix. De leurs côtés, ces fournisseurs de moissonnages sont contraints de pratiquer des prix élevés par le fait que leurs matériels ne travaillent qu'épisodiquement. Quoi qu'il en soit, le prix à payer retombe sur le paysan.

Quand il disposait, au début du siècle, de sa moissonneuse tractée, il avait, bien sûr, d'autres contraintes, de fatigue principalement et d'attente jusqu'à la fin des battages, mais il n'avait pas à payer des sommes énormes comme aujourd'hui pour sa moisson. Les commodités actuelles dont jouit le paysan pour effectuer ses travaux lui coûtent très cher. Les moissonneuses-batteuses sont des exemples typiques, mais tous les matériels utilisés dans les fermes sont devenus des moyens spécialisés, de plus en plus complexes et qui, par le fait des lois naturelles, ne peuvent être utilisés que durant une période courte de l'année.

Parmi les derniers progrès en date, on peut citer les machines à ramasser les fourrages et les pailles. Elles les mettent en gros rouleaux dont les vertus d'autoprotection des fibres végétales enroulées aboutissent parfois à des laxismes d'abandon dans les champs. Ces machines sont d'un prix d'achat élevé ; elles ne peuvent être utilisées que durant un temps très court et leur fragilité de fonctionnement ne simplifie pas les choses lorsqu'elles sont exploitées en GAEC ou CUMA.

Le paysan est fortement tenté de les acheter car elles lui donnent la possibilité de faire ses travaux de ramas-

sage seul, pour peu qu'il s'équipe, en plus, avec les matériels de chargement et de déchargement pour manipuler les balles très pesantes qu'il fabrique ainsi.

Cette évolution des matériels agricoles, en vue de donner à un seul homme la possibilité de tout faire par lui-même, est la conséquence typique du fait que le paysan n'a plus les moyens de payer une main-d'œuvre pour l'aider. L'agriculture n'est plus une entreprise de convivialité, mais un lieu de travail solitaire. La marche est inversé de celle de toute la société qui imagine toujours plus de participation des uns et des autres dans les processus de production. C'est, en soi, une anomalie inquiétante.

Les constructeurs ont vite repéré ces besoins nouveaux des paysans et ils ont conçu des machines ad hoc. Leur attitude est typique d'une tournure d'esprit qui se désintéresse de l'anomalie de la situation économique intenable du paysan. Ils savent, pourtant, par le seul fait de leur expérience de chefs d'entreprises industrielles, que leurs exploitations ne sont viables que si elles sont assurées d'un travail continu, d'un emploi maximum de tous leurs équipements.

C'est étrange qu'il ne leur vienne pas à l'esprit qu'ils produisent des machines destinées à des acheteurs qui ne pourront les utiliser que rarement. Ils ne peuvent pas, non plus, ignorer que le paysan moderne utilise beaucoup de produits qui sont des charges directes grevant lourdement ses productions, même très améliorées.

L'envoi en années sabbatiques d'ingénieurs concepteurs dans des fermes, comme il a été suggéré pour les administratifs, aurait du bon, car il y a bien des choses qui ne peuvent s'apprendre dans des livres. Le vécu a des vertus irremplaçables que l'on oublie dangereusement au fur et à mesure que le monde des commodités nous envahit.

Il est grand temps de concevoir des équipements agricoles qui correspondent aux besoins et aux contraintes de l'agriculture moderne qu'on a déshumanisée en la ren-

dant invivable par toutes les surcharges qu'elle subit, sans qu'elle y puisse rien elle-même.

Plus que jamais, elle a besoin de se sentir soutenue par notre esprit de solidarité à son égard afin de ne pas perdre espoir.

Nous avons tous besoin d'elle pour vivre, pour faire vivre aussi tous ceux qui, démunis du fait de la crise que nous traversons, se trouvent dans des conditions matérielles précaires. Nous avons besoin d'elle pour participer à nos échanges mondiaux qui devraient aller croissants si, comme c'est indispensable, nous arrivons à faire décoller de la bonne façon les économies attardées de ces trop nombreux pays où la famine est reine. Forts de ces constatations, redonnons vite à nos paysans le moyen de disposer d'un cheptel mort à bas prix, revu et adapté aux conditions de vie actuelle.

b – Des matériels agricoles multi-usages

Les inventeurs astucieux ont un champ d'action considérable en ce domaine. Les choses simples sont souvent les plus difficiles à concevoir, mais il y a toujours eu des gens malins qui étonnent en n'allant pas chercher midi à quatorze heures.

La recherche de matériels agricoles, bon marché, peut paraître une vue de l'esprit, généreuse mais utopique. Cette objection, facile, escamote la nécessité de faire des efforts à la mesure du problème posé. Ce n'est pas non plus une devinette. Il y a, au départ, les contraintes spéciales de l'agriculture qui s'inscrit dans le climat, dans les cycles de la vie et qui, de ce fait, n'a pas la possibilité de réaliser ses travaux en continu.

Ses équipements sont donc condamnés à n'être utilisés, à une même fin, que durant des temps limités, voire très limités. Le problème se pose alors de la façon suivante : comment rentabiliser des équipements à usages multiples qui ne sont utilisés spécifiquement qu'épisodiquement ?

La question paraît, à première vue, pouvoir être améliorée. Comment abaisser le plus possible le prix de revient d'équipements à usages multiples qui sont cycliques et de faibles durées ?

Il vient à l'esprit que la solution se trouve dans la simplification de ces outils, c'est à dire de tous les matériels agricoles. La solution ne serait-elle pas dans des matériels qui aient des pièces communes qui puissent servir à des ensembles différents ? En soi, ce procédé n'est déjà plus une invention. Raison de plus pour exploiter cette idée qui s'inscrit bien dans la perspective envisagée. Par surcroît, il faut que ce soit pratique à monter.

Ainsi naît l'idée de sous-ensembles, qui peuvent être fabriqués en grandes séries, et qui ont la possibilité de s'assembler entre eux de différentes façons, selon les objets poursuivis par l'exploitant : le « Meccano » agricole.

D'emblée, on voit surgir un matériel sobre, source d'énergie et de traction, un matériel simple de roulage de portage et de transport, des sous-ensembles intermédiaires, des outils qui s'adaptent de différentes façons. Au siècle des normes et des libertés, on pense, tout de suite, à des systèmes d'assemblages standardisés, afin que le paysan ne soit pas prisonnier d'un premier vendeur qui se croirait ensuite assuré de la fidélité de son client.

Comme il s'agit de matériels appelés à subir des efforts importants, il faut de la robustesse. Des démontages peuvent se produire sur le terrain, d'où la nécessité que les pièces d'assemblage, du genre goupille ou autre, ne puissent pas se perdre dans les terres, qu'elles soient reliées par chaînettes, du genre trombone, facilement réparables, immédiatement, si un anneau casse.

Ce sont là quelques réflexions qui suggèrent le besoin de sens pratique dont tous les constructeurs sont imprégnés mais, jusqu'alors, c'était sans le souci d'alléger les charges du paysan.

Un aspect nouveau est à mettre en évidence : un suivi très soigné du service après-vente s'impose, favorisé par

une initiation approfondie du paysan aux méthodes d'assemblage des différentes pièces qui devront être repérées, par des marques dans le métal et en peinture, afin qu'en aucun cas des assemblages aberrants ou dangereux ne puissent se réaliser par les utilisateurs.

Chaque exploitation devrait disposer d'un local d'assemblage, avec plans affichés, dessins perspectifs significatifs et logements spéciaux pour le rangement de chaque pièce. Cette discipline est possible à inculquer car nombreux sont les paysans qui savent bricoler leurs machines. Il est probable que ces matériels offriront moins de commodités que les équipements actuels, mais les prix d'achat et de revient devraient vite avoir raison des habitudes de facilité, dès lors que les revenus du paysan redeviendront à la mesure de ses légitimes espérances.

Ce ne sera pas le passage de la Rolls au tacot, mais il y aura entrée dans un nouveau style. Sa réussite est conditionnée par des prix très encourageants et si les matériels sont fiables et satisfaisants au quotidien.

Les bénéficiaires de ces renouveaux ne seront pas seulement les paysans mais aussi les fabricants qui devraient avoir à satisfaire une demande importante. Ils auront le choix entre la conception et la construction des ensembles les plus divers ou la sous-traitance de sous-ensembles simples qui permettent des prix de revient plus intéressants.

Ils auront la joie de découvrir que leurs clients traditionnels occidentaux accèdent à une aisance rassurante pour leurs créances et prometteuse de renouvellement des commandes. Par ailleurs, les prix compétitifs de leurs productions leur ouvriront, plus sûrement, des marchés dans les pays en voie de développement qui, les plus avancés dans cette voie pour l'instant, devraient s'acheminer vers des productions qui les fassent accéder à un certain niveau de pouvoir d'achat.

Il paraît probable que les fabricants verront leurs productions s'étendre en taches d'huile, au fur à mesure que les milieux ruraux seront convaincus de leur intérêt de s'y rallier.



La formule des sous-ensembles est utilisée par les armées en campagne depuis longtemps. Elle permet des assemblages rapides qui sont souhaitables pour les travaux agricoles. Les constructeurs de ces matériels ont beaucoup de repères pour s'engager dans cette voie, sans grands risques, mais la conjugaison des différentes parties pèsera lourd dans la séduction de la clientèle qui en attend, bien entendu, des travaux satisfaisants.

Les assemblages divers réalisés avec des sous-ensembles en nombre variable permettront tantôt de labourer, tantôt de semer, tantôt de faucher, tantôt de transporter de la ferme vers les champs, tantôt le contraire, selon les combinaisons possibles des diverses parties conjuguées en vue d'effectuer les travaux qu'il convient de réaliser. Le paysan trouvera lui-même l'enchaînement le plus logique de ses travaux afin d'avoir à transformer le moins souvent possible ses assemblages.

Un équipement agricole se composerait apparemment d'une panoplie de parties diverses dont l'étendue et les capacités pourraient s'élargir, au gré du paysan, au moindre coût.

Chaque travail agricole ne nécessitera plus une machine complète, spécifique, avec son châssis et toute sa structure d'engin élaboré dans un esprit d'autonomie. La plupart des sous-ensembles seront polyvalants, avec capacité de s'assembler avec d'autres, de différentes manières, pour réaliser un objectif particulier. Des outils spéciaux s'adapteront aux extrémités, selon les travaux à effectuer.

Les engins à concevoir n'ont pas besoin de commandes sophistiquées qui exigent des installations coûteuses. Au contraire, les agencements simples seront les mieux adaptés, car les machines sobres sont moins coûteuses et plus susceptibles de faire jouir le paysan de revenus convenables. Pour l'instant, il est obligé de dilapider son patrimoine, sans savoir pourquoi. Cette situation doit cesser au plus tôt.

Comment ne résulterait-il pas des améliorations de revenus substantielles pour les utilisateurs de ces équipe-

ments agricoles nouveaux pensés et réalisés en harmonie avec toutes les contraintes agricoles ?

c – La réduction de l'endettement, la réduction des frais financiers, la diminution des amortissements

L'équipement de l'exploitation agricole devenant moins coûteux entraînera un endettement allégé dont le remboursement s'opérera plus facilement. Les intérêts à payer seront moins lourds et les banques qui l'encadrent courront des risques plus mesurés qui assainiront leur gestion.

L'amortissement de ces matériels en sera soulagé d'autant et, par voie de conséquence, l'amortissement financier pèsera moins aux échéances. Pour ces deux raisons, ajoutées à d'autres, les revenus du paysan seront plus sûrement des réalités bien adaptées.

Du fait que chaque sous-ensemble sera susceptible de servir à des usages multiples, il sera mis en œuvre plus souvent et, sans atteindre le plein emploi, il se rapprochera de cette finalité souhaitable. L'amortissement technique deviendra plus rationnel et moins sujet aux surcoûts résultant de la désuétude.

De faux industriel qu'il était, parce qu'il devait obligatoirement être suréquipé, le paysan redeviendra un véritable agriculteur du XXI[e] siècle, gérant rationnellement ses équipements.

Ayant des revenus améliorés, devenant moins dépendant de son banquier, le paysan sera plus libre et il aura plus de satisfactions dans ses travaux. L'image de marque du paysan se situe dans la sérénité. Pour qu'il en vienne aux révoltes, l'histoire nous le confirme, c'est toujours parce qu'il se trouve placé dans des extrémités intolérables ; les jacqueries en ont laissé un souvenir durable et typique.

Dans un monde de cloisonnements de toutes sortes, qui nous confinent dans nos petites sphères, d'où l'on s'étonne qu'il existe des situations aberrantes paraissant

plus ou moins irréelles, nous avons à nous investir en faveur de ceux qui produisent nos aliments de subsistance.

Nos paysans sont à bout de souffle; nous devons les appuyer pour qu'ils parviennent à sortir de la situation étonnante et déplorable où les a jetés un certain progrès qui n'est pas celui dont ils ont besoin. Il est souhaitable que nous soutenions fermement tous ceux qui œuvreront pour la rénovation des équipements agricoles, moyen le plus significatif d'alléger leurs charges et de résorber leurs endettements.

d – La réduction des charges directes

La diminution importante du prix des matériels agricoles devrait s'accompagner d'une diminution corrélative des engrais et des produits phytosanitaires.

Le paysan ne profite qu'en partie de ces soutiens chimiques dont le plus grand pourcentage pollue la nature, en aval surtout. Les enquêtes le prouvent, la pollution provenant des champs des paysans, du fait de la non fixation, par les plantes ciblées, entraîne des ravages énormes, les champs cultivés étant, de loin, les surfaces polluantes les plus considérables.

Les vendeurs le savent. Les paysans ne le savent pas assez, car ils payent des marchandises dont ils ne peuvent pas profiter.

Il appartient aux fabricants de modifier leurs produits pour que les risques d'entraînement hors des champs traités soient insignifiants. Ils sont d'ailleurs responsables, assez largement, du phénomène du ruissellement qui emporte ailleurs les produits qu'ils ont vendus pour traiter, sur place, les mauvaises herbes.

Les désherbants sont particulièrement mordants. En s'attaquant aux plantes qui sont censées contrarier la pousse des cultures avoisinantes, les fabricants ont choisi de les neutraliser complètement en sorte qu'il se produit, entre les rangées de semis cultivés, la création d'espaces

vides, sans rugosités qui, durant les pluies, font l'office de rigoles par lesquelles s'écoulent les eaux à grande vitesse, entraînant tout sur leur passage, y compris la terre des champs des paysans.

Non seulement il n'existe plus de tiges de plantes entre les rangées de semis mais, dans le sol, il n'y a plus de racines entremêlées qui contribueraient largement à la solidité des terres. Les inondations massives qui se produisent maintenant ont, en particulier, pour cause, cette disparition du tissu des racines de plantes tuées par les herbicides. Il est à remarquer que la couleur des eaux inondant les campagnes, voire les villes, est de celle des terres en amont, tant que ces eaux montent. Quels tonnages faramineux de bonnes terres disparaissent ainsi de nos champs qui s'appauvrissent d'autant !

Lorsqu'on prend le temps de se promener dans les campagnes, à la belle saison, les champs divers cultivés offrent un spectacle de tapis successifs, comme si les sols étaient tout couverts de plantes. Cette impression provient de ce que la vue du promeneur est oblique. En s'approchant tout près des sols, on s'aperçoit qu'en fait, les plantes cultivées se présentent en lignes de plants plus ou moins serrés, espacées entre elles de distances variables, d'environ 30 centimètres. Il en résulte que les surfaces non couvertes par des plantes sont au moins 6 fois plus grandes que celles dont sortent des plantes cultivées.

L'absence de végétation sur la plus grande partie des terres cultivées est sûrement à l'origine des écoulements rapides des eaux de pluies qui, après avoir franchi le feuillage peu préhensif des plantes cultivées, se regroupent dans les espaces entre rangées plantées et provoquent les dérangements monstrueux de certains cours d'eau.

Les recherches poursuivies en botanique, en chimie et dans tous les domaines pouvant concerner l'agriculture ont probablement de bonnes chances d'imaginer et de réaliser des désherbants qui, au lieu de détruire les herbes

réputées indésirables les maintiennent dans un état de vivacité très édulcorée.

De la sorte, les vides entre rangées de cultures seraient garnis de plantes chétives, poussant à l'ombre des cultures, n'ayant que des besoins de subsistance réduits mais se manifestant assez pour constituer des freins aux écoulements des eaux de pluie.

En même temps, lorsque des pluies tomberaient, les émergences de ces plantes seraient autant de passages offerts aux eaux pour pénétrer dans les sols et y alimenter non seulement les cultures, mais aussi les nappes phréatiques.

Ce serait aussi, pour les fabricants, un moyen plus sûr de fixer sur place leurs produits qui auraient plus de chances de s'accrocher à la végétation, alors qu'actuellement les eaux les entraînent en des torrents pollueurs.

Les nappes phréatiques étant beaucoup mieux alimentées du fait que la végétation repeuplée contribuera à accumuler, en permanence des masses d'eau énormes dans les couches de surface, de nombreuses inquiétudes à propos de la raréfaction de l'eau perdront leurs raisons d'être. Les cours d'eau qui se sont asséchés redeviendront ce qu'ils étaient par le passé et, les pollutions s'amenuisant, les eaux de nos rivières redeviendront aussi transparentes et poissonneuses qu'on peut en rêver.

La flore trop sélective actuelle, la faune qui se rétrécit y trouveront une occasion de renouveau diversifié, dans un délai qui dépend de la rapidité avec laquelle les fabricants de produits chimiques agricoles répondront à leur obligation commerciale de vendre des produits qui ne se volatiliseront plus au détriment du paysan.

Celui-ci ne demande pas mieux que de profiter de la totalité de ces achats en la matière dont, jusqu'alors, il ne pouvait tirer qu'un demi-parti.

La formation de micro-climats en sera favorisée et le régime des pluies s'en trouvera moins spasmodique ; l'hygrométrie générale sera modifiée profondément grâce à l'accumulation d'eau de réserve dans tous les sols cul-

tivés et les végétations redeviendront porteuses de mécanismes de régularisation de nos saisons.

Ainsi, nos tristes spectacles champêtres se rempliront à nouveau des chants des oiseaux s'appuyant sur un environnement qui pourra s'étoffer en couleurs diverses contribuant à transformer la morosité actuelle en une immense respiration de la terre, devenue plus accueillante pour la faune qui la peuple et pour les hommes qui la soignent.

On voit, actuellement, le paysan enfermé dans sa cabine d'engin, muet et sans joie, plus ou moins assourdi par la monotonie de son moteur, assis de travers sur son siège pour suivre du regard la bonne marche de son travail, à l'arrière de son engin, aligné et toujours identique à lui-même. Il court après la productivité dont on lui a dit qu'elle allait le transformer en grand producteur, tandis que les derniers développements des grosses têtes de la Communauté le poussent aux jachères.

Il n'est pas étonnant que ses enfants ne veulent plus entendre parler de la culture. Ils ont bien raison d'apprendre d'autres métiers dans les écoles. C'est quand même bien dommage ! Cette ferme à laquelle il s'est attaché de toutes ses forces, pour laquelle il a renoncé à tant d'occasions de bon temps, elle le trahit.

Emprisonné dans les dettes, coincé par son banquier et ses créanciers qui ont pris des précautions pour être sûrement payés, ses biens sont hypothéqués, ses revenus sont… il ne sait pas bien ce qu'ils sont. Tous ses comptes sont tellement compliqués qu'on ne s'y retrouve plus… Personne ne le comprend. Il se sent déshabillé comme un malfaiteur. Quand verra-t-il donc la fin de ce cauchemar ?

Personne ne sait et ne peut le conseiller efficacement ; il en a fait maintes fois l'expérience. Tout son environnement professionnel est sectoriel et, de ce fait, nul n'a de vue d'ensemble sur sa vie de paysan de fin de siècle.

Il est las d'être balloté entre les avis contraires successifs qu'on lui donne, sans qu'ils engagent jamais personne, et il éprouve, périodiquement, le besoin de réagir

violemment et de réclamer le retour à ce qui, dans le passé, lui paraît avoir été préférable.

Lorsque des manifestations paysannes ont lieu elles se traduisent souvent par des affrontements avec les forces de l'ordre et les discours tenus par les autorités responsables et les manifestants n'ont pas les contenus concrets qui seraient susceptibles de s'engager sur la voie de la solution aux maux à faire cesser : la nécessité d'alléger, structurellement, les charges des exploitations agricoles. Les artifices imaginés en chambre par d'habiles négociateurs, ne se réfèrent pas aux maux internes qu'on oublie.

L'agriculture est malade de ses spécialistes en tous genres dont les œillères professionnelles ne leur permettent pas de saisir l'ampleur des problèmes à résoudre.

Elle a besoin de visionnaires qui voient plus loin que le bout du capot d'un tracteur, de généralistes qui voient large et loin car, comme le soldat parti en guerre, le paysan, en mal de redressement, pourrait chanter : « It's a long way to go to Tipperary. »

Le zoom adapté à l'optique agricole moderne met en évidence le remède qui s'impose : diminuer les charges fixes, comme il a été dit, mais aussi les charges directes, dont les produits chimiques qui devraient être mieux maîtrisés par les fabricants et devenir plus bénéfiques pour les utilisateurs.

e – Des tentatives de retour à des procédés anciens

Face aux inconvénients des systèmes modernes d'exploitation des sols, un courant de culture biologique s'est lancé. Il reste encore modeste, avec une volonté d'abandon du progrès.

On y trouve des idéalistes qui rêvent de reconstituer une nature « primitive » avec rejet de tous les engrais. Quand ces spécimens démarrent, avec des capitaux suffisants et des moyens convenables pour réaliser des productions suivies, ils ont des chances de pouvoir durer un certain temps.

Ceux qui étaient déjà paysans, avant de se décider à cultiver sans usage de produits chimiques, savent comment s'y prendre dans de telles conditions. S'ils ont la chance d'avoir un environnement assez proche pour leur acheter, à des prix suffisamment rémunérateurs, leurs productions « écologiques », ils se situent dans la couche de ceux qui réussissent, souvent au prix d'un rude labeur. Encore faut-il qu'ils ne soient pas endettés du fait de leur exploitation antérieure.

Beaucoup plus aléatoire est la condition de ceux qui, lassés du tohu-bohu des villes, rêvent d'un état de nature qu'ils portent dans leur cœur, sans posséder le savoir minimum pour exercer ce métier de paysan, qui leur paraît simple, mais qui requiert une somme importante de savoir-faire dont ils n'avaient pas idée. Ce sont des aventures tristes.

Quelle que soit l'ampleur de ces tentatives, quels que soient leurs résultats, le seul fait de leur existence témoigne que les conditions aberrantes dans lesquelles l'agriculture actuelle est plongée provoquent des réactions de retour à des situations antérieures qui ne provoquaient pas les graves mécontentements qui existent actuellement. C'est un comportement qui n'a jamais existé dans le passé. Il n'y a pas eu de rejet de la charrue, ni de la faucheuse, lorsqu'elles sont apparues.

Nos paysans sont la force de base de la nation, sa capacité de subsistance; la lèpre qui les ronge nous menace de ses conséquences. Les denrées agricoles, nourricières des hommes, sont irremplaçables alors que les autres n'ont de valeur que parce que les hommes peuvent s'alimenter.

Lorsque ce besoin, indispensable à la vie, est satisfait, comme ce doit être le cas normalement, les hommes sont alors capables d'avoir d'autres désirs, futiles ou importants, qui débouchent sur des valorisations comme nous en connaissons.

En cela, l'agriculture n'est pas une activité comme les autres.

Notre agriculture est notre première richesse et nous avons tous intérêt à ce qu'elle fonctionne paisiblement. Si on lui redonne des moyens judicieux, eu égard à ses besoins et à ses impératifs, les adeptes du retour aux sources disparaîtront, si ce n'est quelques cas très particuliers.

f – Les épandages de produits chimiques à reconsidérer

Puisque la majeure partie des produits chimiques employés en agriculture ne se fixent pas sur les plantes qui devraient être traitées il faut trouver des moyens pour qu'il n'en soit plus ainsi.

La nature des sols, leurs contextures et leurs peuplements végétaux jouent un rôle important pour recevoir et absorber les particules qui y sont projetées. Bien sûr, interviennent les vents et toutes les composantes hygrométriques du moment.

En abordant ce sujet, on voit, peu à peu, les responsabilités se partager dans les causes de la pollution.

Les fabricants d'engins agricoles, en imaginant des pulvérisateurs de terres, bénéfiques sur certains points, occasionnent des conséquences fâcheuses pour le paysan usager et regrettables pour la collectivité humaine.

Les fabricants de produits chimiques destinés à l'agriculture satisfont, en partie, le paysan, du fait des résultats directs constatés sur le terrain. Il a remarqué que ses rendements s'améliorent ; il serait bon qu'il prenne conscience qu'il paye aussi les produits chimiques qui polluent nos campagnes.

Cette prise en considération sérieuse devrait être porteuse d'exigences, nouvelles et bien-fondées de sa part, vis à vis de ses fournisseurs en produits chimiques qui ne devront plus seulement démontrer que les traitements qu'ils proposent procurent des productions plus abondantes, mais encore que leurs contenus se fixent en totalité sur les plantes prétendues en bénéficier.

Enfin, le paysan lui-même, metteur en œuvre des produits conçus par tous ces spécialistes, n'a pas pour autant

le droit de se désintéresser des conséquences mauvaises pour la collectivité des moyens qu'il emploie. Son intérêt bien compris n'est pas en contradiction avec celui de la société dans laquelle il vit.

Son champ part en aval, à l'occasion des pluies et, s'il le voit, il n'a pas les moyens d'empêcher ce processus.

Si, comme l'idée en a été émise, les désherbants laissaient pousser, « un peu », les herbes contrariantes au lieu de les détruire, les percées de ces herbes dans les croûtes formées par les terres durcies, offriraient aux eaux de pluie des orifices par lesquels ce précieux liquide s'introduirait dans le sol au lieu de le raviner.

g – Convaincre les fabricants de produits chimiques qu'ils ont intérêt à participer au renouveau agricole

Les consortiums de production et de vente de produits chimiques destinés à l'agriculture sont vastes et puissants. Il ne serait ni sage, ni intéressant de leur faire la guerre pour les amener à modifier leurs formules. Ils ont probablement dans leurs cartons des brevets tout prêts qui sommeillent jusqu'à ce que l'opportunité la meilleure les leur fasse sortir pour qu'ils engagent des investissements qui permettent le lancement des meilleurs produits espérés.

Si les producteurs sont, comme il est très probable, en mesure de réorienter leurs fabrications, ils ne le feront que dans la mesure où leurs clients, les paysans, seront bien fixés sur ce qu'ils veulent exactement, par techniciens agricoles interposés.

Dès lors que les paysans entendent disposer de produits qui se fixent, environ à 100 %, sur les plantes qu'ils cultivent, et qu'ils veulent que les produits destinés à protéger leurs cultures maintiennent une légère végétation des plantes réputées « mauvaises herbes », l'objectif à atteindre est fixé.

Cela posé, les paysans vont devenir les alliés actifs de tous les hommes soucieux de la qualité de la vie dans un monde en voie de décontamination. Dans ce contexte,

nous ne pouvons pas faire moins que d'être soucieux de défendre les paysans en appuyant leurs revendications auprès des fabricants d'engrais et d'autres pulvérisations.

Il serait étonnant que des industriels modernes s'emprisonnent dans une volonté de conservatisme dans leurs productions, à une époque où les marchés sont de plus en plus ouverts, où la concurrence fait rage au bénéfice de ceux qui ont discerné, les premiers, les nouveaux besoins, surtout lorsqu'ils sont exprimés clairement.

De même que pour les nouveaux matériels nécessaires à l'agriculture, les pouvoirs publics peuvent favoriser l'accélération de la mise en place des objets et produits les plus souhaitables en ce domaine. L'aide à la recherche est un des moyens efficaces, renforcé, le cas échéant, par de judicieuses mesures d'accompagnement.

Ces soutiens, tout à fait dans la vocation de l'état, contribueront largement à la réduction, jusqu'à la suppression, des subventions allouées aux exploitations agricoles qui, dans le contexte même d'entreprises privées, n'ont pas de sens. Par définition, le fonctionnement d'une activité économique librement engagée s'équilibre selon un mécanisme de rentabilité alliant la satisfaction de l'exploitant et celle de ses clients, objectif poursuivi par les réflexions engagées ici.

Ce nouveau contexte posé, les fabricants de produits chimiques pour l'agriculture savent très bien que les peuples veulent davantage de souci écologique de leur part et ils sont renseignés sur les données de mise en œuvre de leurs produits.

15 – Des mentalités paysanes sensibilisées aux dépenses appauvrissantes et à celles qui procurent des revenus

La situation actuelle, au sein du marché commun, oblige à constater que les espoirs d'augmenter les produits d'une exploitation ne sont pas d'actualité, sans que, pour autant, il faille y renoncer définitivement, étant donné la famine qui élargit son empire dans le monde.

Il est temps de reprendre conscience que personne, chez nous, ne souhaite que les espaces entre villes deviennent des déserts inhabités autrement que par quelques rares paysans à cheval, à longueur de journée, sur leurs tracteurs à 36 charrues, seuls tout le jour au milieu de leurs champs sans limites, seuls dans leurs fermes, où toute convivialité aurait disparu.

Du haut en bas de nos structures économiques et, plus spécialement agricoles, il importe que l'on veuille bien se donner la peine de reconsidérer le fonctionnement des cellules de base que sont nos exploitations agricoles.

Nos paysans n'en attendent pas moins de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, veulent concourir au bien de l'agriculture et de notre société toute entière.

Admettons qu'un courant de pensée s'active en ce sens. Admettons que de nouvelles machines polyvalentes soient offertes sur les marchés et qu'elles tentent certains paysans audacieux.

Tous les paysans, nous tous aussi, tous les responsables politiques, tous les personnages faisant partie des rouages administratifs intervenant dans le monde agricole, ont intérêt au succès de l'entreprise de ces expérimentateurs qui feront voir à tous les autres que l'agriculture moderne est toujours un beau métier, plein de perspectives d'avenir.

Il est donc du plus grand intérêt général qu'un soutien logistique soit assuré à ces tentatives, en particulier afin que les imperfections des premières machines, conçues dans cet esprit de coût réduit, puissent être corrigées, rapidement, par des services après-ventes vigilants, par des agents administratifs et des agents professionnels prêts à faciliter toutes les interventions nécessaires.

C'est à ce prix que la reconversion des exploitations agricoles s'opérera dans des délais accélérés dont il paraît du plus grand intérêt de les mettre à profit pour apprendre aux paysans à mieux comprendre les mécanismes de surveillance de leurs prix de revient, source la plus certaine de l'amélioration de leur condition.

Etant donné qu'ils se rendront vite compte que ce ne sont pas des mesures extérieures qui amélioreront le plus sûrement leurs ressources, mais que le moyen le plus efficace de valoriser leurs revenus est de maîtriser, eux-mêmes, tous les facteurs dont ils disposent, ils s'appliqueront vite à mettre en pratique des principes qui tombent sous le sens.

Remarquant l'intérêt qui leur est apporté, appréciant l'appui raisonné qu'ils rencontreront dans leur environnement, ils se sentiront encouragés dans leur reconversion qui, de ce fait, leur paraîtra moins difficile car, changer des habitudes n'est jamais facile, surtout dans un domaine tel que l'agriculture où les résultats ne peuvent jamais être immédiats.

Il est nécessaire que les pionniers de cette reconversion portent en eux une croyance solide dans le succès qu'ils espèrent. Le soutien moral et matériel par leur environnemt ne sera pas un luxe, mais une mesure de sagesse, qui concourra grandement à l'apaisement des effervescences dont nos campagnes sont les épicentres de secousses sociales aux magnitudes allant en s'aggravant, à juste titre.

Dès l'instant que le paysan sera dans la situation de se rendre compte, de façon concrète, que certaines dépenses peuvent être réduites à son bénéfice, il les réduira. Au contraire, si ses informations comptables et professionnelles lui apportent des éléments qui lui démontrent que plus il dépense, de façon combinée, en telle direction, plus il en tire de profits nets, il ne manquera pas d'en tirer toutes les conséquences les plus avantageuses.

Ce résultat aura lieu, dans la mesure où les facteurs à conjuguer dans cette nouvelle agriculture se présenteront de façon rationnelle et, non plus, comme actuellement, sans que personne ne se soit inquiété du contenu fondamental des exploitations.

Ce n'est pas une vue de l'esprit de proclamer que la mise en route de comptabilités analytiques est indispensable. Réalisée dans des circonstances difficiles, dans un

milieu agricole sous-développé, comme il a été exposé par ailleurs, c'est sûrement possible chez nous, pour peu qu'on s'efforce de condenser les enregistrements et de simplifier les formalités.

a – Des exploitations plus harmonieuses

En agissant fortement sur la réduction des charges dans les exploitations agricoles, il paraît probable qu'on débouche sur la découverte de modèles d'exploitations types dont les dimensions correspondent à des équipements idéaux pour un rendement net maximalisé en fonction de toutes les composantes mises en jeu.

Toute diminution d'un des facteurs de la production provoquerait un résultat sensiblement moins bon, accompagné d'un sous-emploi, non seulement du facteur en diminution, mais encore d'autre facteurs touchés plus ou moins directement.

Inversement, toute augmentation d'un des facteurs de la production provoquerait des perturbations qui contribueraient à des résultats moins satisfaisants, compte-tenu des moyens supplémentaires engagés. Ainsi se poserait le cas du besoin d'augmenter la capacité des moyens de l'entreprise afin de lui donner les chances d'accéder à une tranche élargie de possibilités de revenus, ce qui suppose une augmentation des surfaces cultivées.

Ce sera l'occasion de ne pas perdre de vue les répercutions sur la trèsorerie de l'entreprise, du fait non seulement de l'achat de nouveaux équipements mais aussi du coût des terres nouvelles cultivées (achat ou location), avec les conséquences des charges financières d'emprunt et, le cas échéant, les amortissements financiers à pratiquer.

Quoi qu'il en soit, on voit se dessiner la marche rationnelle d'une ferme moderne qui ne court plus après les rendements et les surfaces en extension dans l'insatisfaction quotidienne.

Elle s'inscrira dans un tissu de fermes de dimensions moyennes convenables qui permettront à chaque exploi-

tant de vivre en homme libre, sans être à la merci des gérants de surplus constatés à retardement. Ce paysan-là peut, chaque année, compte-tenu de ses expériences antérieures, faire des projets dans des créneaux de productions agricoles dont il sait, à sa manière, qu'ils sont bien ciblés.

Il n'y aura jamais d'exploitation agricole d'un standard généralisable : chacune est, comme chaque entreprise, un ensemble de facteurs, nettement définis, qui donnent, à l'exploitant, une capacité de faire-valoir dépendant directement de son savoir-faire. Dès l'instant que le paysan s'inscrit harmonieusement dans ce tissu professionnel auquel il adhère de toutes ses fibres, son exploitation est sur les rails d'un fonctionnement équilibré.

L'imbroglio des lourdes charges grevant les productions agricoles mécanisées, dont la signification a été édulcorée par les facilités de crédit, d'une part, l'inexpérience comptable de ces hommes de la terre, sensibles aux opérations sur le terrain, d'autre part, a débouché sur la dégradation de leur situation.

À présent, suite à la mise en évidence des causes profondes de leurs maux et à la prise de conscience qui va s'opérer en eux, ils ne manqueront pas, si on leur en donne l'occasion, d'en tirer profit.

b – Renverser les tendances migratoires

La réhumanisation des exploitations agricoles aura pour premier effet de donner des moyens de subsistance convenables à des paysans disposant de surfaces moyennes ou plus grandes, chacune à la mesure des ambitions de ses exploitants.

Le territoire français se retrouvera assez grand pour satisfaire à bien des diversifications, comme il en fut toujours ainsi, et l'on ne voit pas, vraiment, que le modernisme devrait transformer cette profession de base en un peuple d'esclaves de grandes surfaces, incapables de faire vivre leurs servants.

La nature n'a pas été si mal conçue au point qu'elle ne puisse pas satisfaire normalement les hommes qui l'exploitent sans anomalies, selon le développement de chaque époque.

Restaurés dans des conditions de vie, de liberté et de revenus convenables, il serait étonnant que les enfants des exploitants continuent à fuir le milieu de leurs racines.

Il serait surprenant que la revalorisation de cette profession ne la fasse pas désirer à ceux qui, hier, pensaient l'avoir quittée définitivement en s'en allant vers le salariat qui les a trahis en les jetant au chômage.

Le mouvement migratoire des campagnes vers les villes devrait non seulement se stopper mais encore s'opérer en sens inverse ce qui, cela va de soi, entraînerait des effets secondaires de déplacement de populations, dont un certain quadrillage artisanal et commercial.

Ce nouveau contexte, plus conforme aux conditions de vie espérées par les habitants des campagnes, mieux adapté aux conditions locales que les magasins à grande surface, sera capable de se recréer dans des conditions valables de revenus possibles, puisque les paysans auront des ressources normales.

Tout un tissu de ruralité pourra reprendre vie à la plus grande satisfaction des populations des campagnes d'abord, mais aussi des villes, car les déserts autour des grandes agglomérations ne créent pas de joie pour les citadins lorsqu'ils cherchent à s'évader de leur environnement quotidien de béton et de contraintes.

Du seul fait que les campagnes redeviennent des lieux de vie exubérante, elles concourront à la régression du chômage global tandis que, par ailleurs, la reprise des industries de fabrications de matériels agricoles aura des effets secondaires sur d'autres entreprises connexes, et dans d'autres domaines, puisque du pouvoir d'achat aura été créé en agriculture, par le seul fait de la diminution des charges des paysans.

Les marges nouvelles dégagées dans les exploitations agricoles ne le seront pas au détriment d'autres couches

de la société, ni sur le dos des finances publiques, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. On peut même concevoir que le redémarrage normal de l'agriculture se fera au bénéfice des deniers de la nation qui ne devraient plus avoir à soulager et à calmer les paysans en colère, puisqu'ils ne le seront plus.

Dans la perspective offerte ici, les tuteurs actuels de l'agriculture verront leurs missions s'infléchir, peu à peu, vers un contenu plus rationnel. Ils cesseront d'être des orienteurs pour redevenir des conseilleurs, comme c'est leur vocation. Ce fait nouveau, à lui seul, apportera un changement considérable dans le fonctionnement des exploitations qui seront redevenues libres.

Elles ne se sentiront plus manipulées, comme elles le sont actuellement, et n'auront plus à se précipiter vers les objectifs, trop administratifs, qui leur sont proposés et qu'elles croyaient porteurs d'espérance.

Les nouveaux matériels n'auront plus à être conçus pour des travailleurs sans aide humaine. Une main-d'œuvre familiale redeviendra possible. La convivialité renaîtra, au quotidien, puisque chaque exploitation pourra s'organiser en vue de produire des revenus qui permettent de faire vivre un certain ensemble humain. Le paysan ne sera plus un paria mais un partenaire capable de s'associer, d'une manière ou d'une autre, selon son désir et ses capacités.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi puisque la ferme fut, dans le passé, un ensemble humain dont la fable : « Le laboureur et ses enfants » nous rappelle quelles valeurs se transmettaient de génération en génération ? Serions-nous déchus à ce point que l'homme moderne sache comment affamer la plus grande partie du monde et n'ait plus la recette pour nourrir ses producteurs d'aliments ?

Soyons sérieux et optimistes, la fin du monde n'est pas nécessairement en vue, nous allons sortir de cette crise provoquée, un peu dans tous les milieux, par la mécanisation et l'électronisation qui nous obsèdent. Nous avons de splendides joujoux, mais nous pouvons encore

faire mieux en les façonnant pour qu'ils soient adaptés aux besoins véritables.

En replaçant nos paysans dans des situations de plus grande liberté nous démontrerons que nos grands principes ne sont pas, seulement, formels.

Le monde est devenu un tout dont les quatre coins doivent comporter moins d'anomalies. Il nous appartient de participer activement, là aussi de façon plus rationnelle, à un certain rééquilibrage des diverses cellules humaines qui le composent et de leurs structures de production comme il en a été fait état d'autre part.

La qualité de la vie en agriculture étant redevenue bien paysane, les campagnes cesseront de se vider, tandis que, certains de ses enfants partis ailleurs pour subsister et déçus par les aléas excessifs courus, s'organiseront en sorte de retourner à la terre dont ils gardent la nostalgie.

16 – La maîtrise des facteurs de progrès passe par leur assimilation par les hommes qui les mettent en œuvre

Nous vivons dans un monde où le prévisionnel est la base et la condition du progrès. Les éléments aléatoires sont cernés de plus en plus près, ce qui donne aux programmes prévus des chances de plus en plus réelles de réalisations conformes aux prévisions, tant qu'on reste dans le domaine des matières maîtrisées.

Parmi les forces dont nous devons tenir compte et que, pourtant, nous sous-estimons trop souvent, se situe en bonne place, la force des habitudes, sorte de pesanteur intérieure qui freine les accélérations, peut-être mécanisme régulateur, désespoir des progressistes pressés.

Parallèllement à l'introduction de l'imbroglio de la mécanisation et de l'emploi des produits chimiques, dans les fermes dites modernes, les paysans sont entrés dans les mécanismes financiers abstraits dont les banquiers ont la pratique facile. Ces systèmes astucieux débouchent, à termes successifs, sur des prélèvements sur les comptes

créditeurs ou débiteurs des emprunteurs. Lorsque, par surcroît, plusieurs emprunts, souscrits à des époques différentes, se chevauchent dans les documents présentés périodiquement par sa banque, le paysan a de quoi avoir des sueurs froides épisodiques.

Les réactions violentes des paysans contre les mesures prises par les décideurs administratifs sont sans doute motivées par les craintes aggravées qu'elles font monter en eux.

Ils expriment leurs difficultés financières par des revendications d'assistance qui sont, aussi, la traduction de l'inquiétude que fait monter en eux leurs systèmes de comptes mouvants, censés représenter leurs situations qu'ils ne maîtrisent pas. Jouets de formules chiffrées, contre lesquelles ils n'ont pas d'arguments, ils subodorent qu'ils se sont engagés inconsidérément.

Ce n'est pas facile d'avouer qu'on a signé des papiers qui correspondent à l'acceptation de s'asservir.

La nouvelle agriculture proposée ne fera pas, pour autant, sortir le paysan des mécanismes abstraits du système de crédits dans lequel il est entré. A l'occasion du changement proposé, ce serait un bon moment pour éclaircir, dans les esprits de ces utilisateurs, tous les points obscurs de leurs comptes bancaires. Ils ont été conçus, par des banquiers, davantage pour la satisfaction de leurs besoins internes que pour l'usage de leurs clients qui sont, comme bien d'autres, des profanes.

On pourrait croire, à première vue, qu'il appartient aux banquiers de procéder à la formation de leur clientèle rurale. Etant donné que leurs intérêts ne correspondent pas avec ceux de ces partenaires, cette conception ne serait pas logique. Tout au plus, peut-on concevoir qu'ils soient tenus de fournir, périodiquement, des documents plus significatifs à ces clients. Ils appartient aux organisations professionnelles de procéder à la formation de leurs adhérents et de prendre toutes dispositions pour diffuser, avec des agents capables, les informations nécessaires en cette matière, avec l'adresse que requiert une bonne pédagogie adaptée.

De même, en ce qui concerne l'utilisation des nouveaux matériels, il revient aux services agricoles, en liaison avec les fabricants et leurs services après-vente, de former les agriculteurs au montage, au démontage des matériels nouveaux et à leur mise en œuvre.

Ce sera, pour eux, une bonne occasion d'acquérir une considération, renforcée, auprès de ces hommes de la terre qui apprécient tout particulièrement les responsables qui savent comment s'y prendre lorsqu'ils mettent la main à la pâte.

Rien n'empêche les organisations professionnelles de s'engager aussi dans cette voie, mais, leur vocation naturelle à former les paysans à la bonne gestion de leurs exploitations est déjà lourde et, d'autre part, ce sont les services agricoles qui sont les conseilleurs des paysans pour leurs cultures ce qui les désigne, tout naturellement, pour démontrer qu'ils savent ce dont ils parlent.

Disposant de moyens adaptés pour des travaux rationnels et devenus capables de maîtriser leur gestion, les paysans ne se sentiront plus des hommes sous-évalués pour lesquels on peut décider n'importe quoi et n'ayant plus, ensuite, qu'à obtempérer.

Un paysan moderne doit maîtriser tous les facteurs de son exploitation dont la complexité s'est accrue du fait de la mécanisation et du recours à des fournisseurs de produits dont les vertus influent de manière compliquée sur les résultats de ses activités.

a – Une nouvelle conception de l'agriculture

L'imbroglio résultant du suréquipement des exploitations mécanisées, consommant de plus en plus de produits chimiques générateurs de rendements meilleurs, a le mérite de mettre en évidence, plus que jamais, la nécessité de disposer, en agriculture, d'un système de comptes qui permettent de savoir ce que coûte, à l'unité de production, tel facteur de charges, faute de quoi, les règles de trois simplistes conduisent à des interprétations absolument fausses.

Il est admis qu'une comptabilité analytique, comme il conviendrait d'en disposer, coûte cher. Vouloir introduire ces procédés dispendieux dans des exploitations qui n'arrivent déjà plus à vivre relèverait du vœu pieux. L'exemple cité dans la première partie prouve le contraire. Il faut en tirer toutes les conclusions bénéfiques pour les paysans.

Les organisations professionnelles peuvent mettre au point des comptabilités analytiques qu'elles subventionnent dans un certain nombre d'exploitations types, un peu à la manière dont les enquêteurs agissent dans leurs systèmes de sondages. Ils obtiendraient, alors, un certain nombre de résultats significatifs, dont ils pourraient diffuser les composantes principales chez leurs ressortissants, qui sauraient ainsi que tel engagement, dans telles circonstances, débouche sur une certaine fourchette de résultats. Ce serait de bons points de repères qui serviraient utilement à toute la profession. Bien entendu, des diffusions périodiques, de renseignements montreraient les évolutions, avec le temps, et la variation des situations.

Fondamentalement, le paysan doit prendre conscience qu'il est suréquipé et que ce luxe est coûteux. Les comparaisons qui ont été faites, entre les équipements des exploitations de type hippomobile et celles qui fonctionnent au tracteur, doivent être bien connues de lui, de façon qu'il comprenne la nécessité, absolue, de faire des économies judicieuses. Il faut que les paysans sachent que si des industriels achetaient des machines qu'ils ne feraient travailler qu'une partie de l'année, ils se ruineraient. Il faut qu'ils sachent que l'état ne les fera jamais vivre à coup de subventions car il n'est pas fait pour cela et il ne pourrait jamais tenir de telles promesses.

Il faut qu'ils sachent économiser, judicieusement, sur leurs achats de matériels, sinon ils ne pourront pas lutter contre les paysans de l'Est qui produiront à meilleur compte avec leurs chevaux. Il faut qu'ils sachent la vraie signification des amortissements techniques et celle des

amortissements financiers dont les montants s'ajoutent et diminuent d'autant leurs revenus.

Ce ne sont pas des connaissances difficiles à assimiler ; leur sens pratique aura vite fait d'en mesurer la portée. Ces nouvelles convictions, indispensables à la bonne conduite de leurs affaires, seront, pour eux, un puissant incitateur à se porter acheteurs des nouveaux matériels agricoles. Leurs montages et leurs démontages peuvent paraître un peu rébarbatifs au début, mais, par ailleurs, leurs prix alléchants seront des raisons encore plus péremptoires pour se décider à s'engager dans cette nouvelle voie.

La nouvelle conception de l'agriculture n'est autre que le fait d'avoir à se comporter, en agriculture, comme dans tous les autres domaines économiques.

Le poids des équipements pèse toujours lourdement sur les prix de revient et les chefs d'entreprises avisés cherchent, nécessairement, à faire tourner leurs matériels le plus possible. Chaque heure d'inactivité d'un outil de travail moderne est de l'argent gaspillé. Cette idée force doit obséder le paysan moderne, au point d'exiger de ses fournisseurs de matériels qu'ils lui fournissent des machines assez intelligentes pour qu'il puisse les utiliser souvent.

b – Les CUMA et GAEC, des palliatifs partiels, pas des solutions

La volonté de diminution des coûts d'achats et d'amortissements a bien été tentée par la création de CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) ou de GAEC (Groupement d'achat et d'exploitation en commun). Ce genre de solution qui consiste en l'achat, en commun, d'un matériel agricole en vue de l'utiliser, à la bonne époque, à tour de rôle, nécessite une volonté de s'associer pour acheter et pour utiliser. Tant que l'harmonie règne dans le groupement constitué, c'est intéressant.

Des facteurs propres à l'agriculture peuvent amener des différents à propos de l'emploi de ce matériel. L'un peut avoir la chance de l'utiliser au bon moment alors qu'un autre n'a pu le faire parce que l'engin n'était pas utilisable quand cela était nécessaire pour lui.

Lorsque les associés sont animés d'un souci réciproque d'équité et de justice entre eux, lorsque la confiance est générale et sans ambiguïté, le fonctionnement a du bon. Mais, il est rare que tant de qualités respectives soient durables; les circonstances atmosphériques aléatoires permettent, aussi, à celui qui est le plus influent au sein du groupe de profiter de sa position dominante.

Nous sommes tous imparfaits et nous comprenons facilement que cette facilité d'association pour l'utilisation éphémère d'un matériel coûteux a des avantages mais que, dans la pratique, cela peut engendrer des occasions de griefs.

Le stockage et l'entretien de ce matériel peuvent aussi souffrir de négligences plus significatives que lorsqu'il n'appartient qu'à une seule personne. Ce risque est d'autant plus réel que chacun a sa propre façon d'entretenir. Ce que l'un juge suffisant peut s'appeler négligence par un autre. La façon habituelle dont le paysan travaille ses champs ne le place pas dans une situation qui favorise sa conscience de l'interdépendance professionnelle comme l'est un industriel qui se trouve tous les jours en concurrence avec d'autres entreprises. Le paysan a le sens de l'entraide en cas de besoin, ce qui est différent.

Quoi qu'il en soit, la constitution de CUMA se présente comme un remède qui réduit un peu certaines charges directes ; elle n'apporte pas de solution fondamentale dans l'adaptation de la mécanisation aux impératifs des exploitations agricoles.

Les matériels achetés en CUMA sont mis en œuvre, un peu plus longtemps, durant la période d'utilisation possible de leurs facultés de travail. Par exemple, un appareil de fauchage peut tourner intensément à l'époque

où les fourrages sont mûrs au lieu de ne traiter que quelques hectares s'il appartient à un seul agriculteur, mais, passée cette période, la machine est au repos tout le reste de l'année.

Les CUMA et GAEC apportent donc une petite amélioration dans la gestion des matériels qui en ressortent, mais, ce n'est pas une solution en direction du véritable plein emploi à rechercher.

Les nouveaux matériels à concevoir pourraient, dans certaines limites, être achetés en CUMA ou GAEC en particulier les outils d'exécution de travaux rares.

c – Concevoir des matériels qui ne pénalisent pas leurs utilisateurs

Qui peut prétendre que la mécanisation actuelle de l'agriculture a été conçue dans une perspective de rationalité économique ?

Les matériels agricoles actuels, qui s'inspirent beaucoup des matériels de transport et des matériels de chantiers, s'efforcent d'offrir, aux acheteurs, des performances améliorées de rendement dont les nouveaux utilisateurs sont fiers, au début, d'apprécier les avantages qu'on leur a vantés, sans se rendre nécessairement compte qu'ils ne leur apportent, en fait, qu'un déséquilibre aggravé.

S'est-on posé la question de savoir en quoi consiste la performance pour un matériel agricole ? Ce serait une bonne question. Pourrait-on encore échapper, dans l'éventail des questions auxquelles il faut apporter une réponse, à celle de la rotation des matériels ? Il ne s'agit pas de la vitesse de rotation des matériels à chaque extrémité de champ, mais de la mesure du temps d'emploi de ces matériels dans une année agricole ?

Le paysan dispose d'un ensemble de matériels coûteux qu'il utilise peu, ce qui se traduit par des charges d'utilisation excessives par unité de variété produite.

Le nécessaire renouvellement de ces équipements lui enlève le pain de la bouche. Ses revenus s'envolent dans

les poches des constructeurs de matériels et dans celles des banquiers qui lui prêtent des fonds pour pouvoir acheter ces machines, qu'il n'arrive pas à amortir, dans des conditions normales, par manque d'usage suffisant, comme ce devrait être le cas.

Il est indispensable que les équipements agricoles soient moins lourds à supporter car, actuellement, c'est par ses matériels trop chers que le producteur agricole entame son processus de ruine.

Notre solidarité, absolument nécessaire avec les paysans dans leur volonté de rénover leurs équipements, nous apportera un environnement rural renaissant et favorisera nos autres efforts de relance de notre économie en vue de résorber le chômage dont l'avancée nous fait de plus en plus peur, à juste titre.

Il est logiquement souhaitable que les nouveaux matériels agricoles aient deux qualités fondamentales, adaptées aux besoins indispensables du paysan du XXIe siècle :

Ils doivent être bon marché.

Ils doivent être polyvalents afin que leurs composants soient conçus pour être utilisés, durant les diverses saisons, en assemblages composites, adaptés aux travaux variés à effectuer, tendant ainsi vers le plein emploi.

d – Des matériels qui travaillent tous les jours en compagnie du paysan

La conception d'assemblages de sous-ensembles pouvant être utilisés de diverses façons nécessite une approche globale des machines agricoles qui puissent répondre aux divers usages possibles dont il y a lieu de faire l'inventaire.

A partir de la liste schématisée des besoins, il sera possible d'analyser les divers mouvements qui conviennent pour atteindre les buts poursuivis. Les efforts consécutifs, dans tel ou tel sens, orienteront vers les divers montages, à combiner, pour satisfaire aux multiples besoins.

L'objectif n'est plus de couvrir les plus grandes surfaces possible en des temps records, mais d'optimiser des travaux bien faits à des coûts réduits. Il ne sera plus nécessaire de disposer de force motrice surpuissante, le meilleur résultat étant atteint par l'économie de la force motrice, autant que faire se peut, conjugué avec l'économie de tous les moyens mis en œuvre.

Plus les pièces composant les parties d'un ensemble au travail seront simples, plus les prix d'achat auront de chances d'être intéressants. L'ingéniosité des fabricants aura un vaste champ d'application. S'ils parviennent à ce que des artisans locaux puissent procéder, sans installations complexes, à des réparations courantes faciles, ils se tailleront vite une réputation solide de maîtres en la matière.

Le principe de ces inventions, dont le besoin se fait immédiatement sentir, peut avoir pour conséquence la constitution de tout un tissu de sous-traitants, spécialisés dans la fabrication de certaines parties de ces ensembles composites. Ce facteur de dispersion des productions est bénéfique pour la répartition de la réduction du chômage.

Un autre avantage, important, pour les fabricants réside dans le fait que la diminution sensible des prix des équipements agricoles leur ouvrira beaucoup plus facilement la possibilité de vendre leurs productions dans les pays en voie de développement, en commençant par ceux qui sont le plus proches des normes minima indispensables pour être réputés solvables.

A fortiori, les nouveaux motoculteurs, à inventer et à produire pour les cultures dans les pays du Tiers-Monde, ouvriront un autre champ d'action aux constructeurs de matériels agricoles, ainsi que celui des machines aratoires, moins sophistiquées, nécessaires à ces paysans.

Ce retour aux sources, cette réduction des dépenses du paysan, consacrées à son équipement en matériels, peuvent sembler fâcheux aux banquiers qui lui prêtent moyennant intérêts.

La question fondamentale, pour eux, est de savoir s'il vaut mieux prêter davantage à des entreprises dont le

nombre s'amenuise et dont la solidité des créances sur elles est en certitude décroissante ou si, au contraire, ils ont intérêt à traiter avec des exploitations plus nombreuses, qui disposent de ressources convenables, représentant une garantie de bonne fin pour leurs services rendus.

Admettons le problème résolu. Le paysan dispose de revenus convenables. Il peut épargner, comme il a toujours su le faire et ce n'est pas un mince avantage pour la nation. Il sait, depuis toujours, que certaines années sont mauvaises et il s'y prépare car, dans sa logique, on n'est jamais si bien servi que par soi-même. Ayant réappris à réduire ses charges, il portera tous ses efforts pour que les pertes qu'il subit, accidentellement, soient aussi réduites que possible, se faisant le premier amortisseur de ces aléas périodiques, difficilement prévisibles.

Le paysan moderne doit être un acteur économique qui, chaque jour, organisera son travail et ses moyens de produire, à sa guise, jouant habilement avec les divers registres instrumentaux de son équipement global dont il aura la maîtrise et saura en maximaliser le plus judicieux plein emploi.

Le réalisme d'entreprise consiste à surveiller, à tout instant, les mouvements en hausse ou en baisse de deux masses de facteurs indépendants: les produits et les charges. La course aux rendements est une tentation plus séduisante que celle de traquer les charges qui alourdissent la gestion.

17 – Les nouveaux matériels

Actuellement, chaque machine agricole est un ensemble cohérent conçu en vue de remplir une fonction. Elle comporte, souvent, un châssis supportant des mécanismes commandés par le tracteur ou grâce à sa marche. Cet engin spécialisé remplit bien son rôle.

Cette conception, purement technique, sortant de l'imagination rationnelle des fabricants, répond à un

besoin déterminé du paysan: par exemple celui de labourer, ou de faucher son champ. Ce raisonnement est le même que celui tenu par un constructeur de matériels de meunerie, par exemple. Lorsqu'il conçoit une machine pour broyer les grains, il fait de son mieux pour que cet appareil fasse un excellent travail de broyage. Il sait aussi que, dans le processus de la mouture, cette mécanique travaillera, toute l'année, en même temps que les sasseurs et autres appareils de blutage.

Il est de coutume, chez les fabricants de matériels, de se comporter de la sorte. Ils considèrent que le plein emploi de leurs fabrications n'est pas de leur ressort. C'est bien normal, quand il s'agit de clients industriels, dont une des motivations principales, lorsqu'ils achètent un équipement, est de l'introduire dans la chaîne de leurs opérations quotidiennes dont ils se soucient d'assurer le plein emploi.

Il faut s'attendre à bien des réactions pour que n'aboutisse pas cette proposition dont il importe, d'abord, qu'elle passe dans les esprits avant de se traduire dans les actes. Les arguments avancés, pour l'instant, et ceux qui le seront, au fur et à mesure des développements suivants, seront-ils assez forts pour que des hommes de bonne volonté poursuivent le combat ? Les concepteurs astucieux passeront-ils rapidement à la pratique ? Le démarrage, sur le terrain, des premières expériences concrètes donnera le signal attendu d'un renouveau tourné vers l'espérance.

Les matériels suggérés seront fondamentalement agricoles. Servis par une source d'énergie adaptée aux besoins à satisfaire, ils permettront au paysan d'être plus proche de sa terre. Il pourra changer d'équipement sur le terrain en ayant la possibilité d'y transporter les pièces convenables pour un autre travail. Ses outils auront la vertu de ne pas coûter cher et de pouvoir se réparer à bon compte : ils seront ce que doit être un matériel agricole qui ne simule pas un matériel d'une autre profession n'ayant rien à voir avec l'agriculture.

18 – Le Monde est ouvert à tous

Heureusement, le monde est grand. C'est une chance supplémentaire pour qu'il existe des occasions nombreuses que des entreprises qui ont le sens de l'avenir sachent aussi flairer les mines d'or lorsqu'une pépite est mise à jour. Espérons qu'une fois de plus le vent économique de l'histoire ne viendra pas nécessairement de l'Orient et que les industriels occidentaux, à l'affût des ouvertures possibles, sauront innover, pour peu que l'état les y encourage.

C'est une occasion, pour les constructeurs occidentaux de reconquérir un marché qui a toute sa raison d'être en fonction de l'importance de notre agriculture. Ce sera un débouché nouveau important pour les fabricants de matériels agricoles.

Dans la mesure où les industriels des pays sous-développés construiront de nouvelles usines pour produire ces matériels, ils seront obligés de faire appel à une main d'œuvre locale plus abondante, ce qui les mettra en concurrence, sur ce plan, avec les autres industriels voisins, situation qui ne pourra que faire augmenter les rémunérations des salariés dans ces pays, résultat souhaitable pour ces travailleurs et aussi pour nous.

Les obstacles mis à l'émergence de ce projet de renouveau agricole peuvent venir d'ailleurs que de sources capitalistes qui, après avoir essayé d'étouffer dans l'œuf une concurrence possible, savent opérer des revirement rapides.

Si nos hommes politiques consentent à descendre des sommets où les entraînent les grands projets globaux, ils peuvent jouer un rôle très important en encourageant ce renouveau.

S'ils veulent bien admettre que la foule des paysans est le peuple moteur fondamental de l'humanité et qu'il importe, d'abord, que sa marche reste équilibrée, faute de quoi, les autres masses humaines, économiques et sociales, traînent un handicap incontournable qui

déforme, systématiquement, les mesures de redressement les plus sages.

Le freinage peut venir de bien d'autres directions, tant sont fortes les habitudes : en particulier, celle de penser.

Penser « Meccano », quelle bonne farce ! La dérision ne coûte pas cher, surtout en effort de compréhension de gens qui ont l'air heureux de monter sur de belles machines sophistiquées. Heureux de ces merveilles, comme nous le sommes tous, devant une jolie voiture dernier cri : joies fugaces sans lendemains.

Les beaux esprits du siècle passé n'avaient pas promis un avenir brillant au chemin de fer. Ceux qui ont su le mettre en œuvre avaient du sens pratique. N'est-ce pas, encore aujourd'hui, un moyen de transport qui donne lieu à de farouches compétitions ? Les nouveaux matériels agricoles, conçus dans une logique professionnelle, ont devant eux un large avenir, dans le temps et dans l'espace.

A partir du moment où un premier industriel aura mis sur le marché de telles panoplies, en ayant prévu des potentialités de productions de plus en plus accélérées, les changements peuvent aller très vite et les reconversions tardives des fabricants trop conservateurs peuvent leur coûter cher en argent et en parts de marchés.

Il serait étonnant que nos techniciens de tous niveaux ne trouvent pas de bonnes solutions au problème posé avec toutes ses composantes, cette fois.

Dans les milieux des inventeurs et dans ceux des producteurs du monde entier, une compétition est ouverte, en vue de démontrer aux peuples que l'homme est toujours aussi astucieux pour faire face aux défis que les contraintes naturelles, et assez immuables, lui imposent dans son évolution. Le cas d'espèce en jeu montre que sa modernité ne peut l'être vraiment que s'il sait concevoir ses moyens de progrès dans l'harmonie du développement, sans cassure de l'espèce humaine, par le biais de ses moyens de subsistance, dans toutes ses dimensions, dont celles de la profession paysanne.

19 – L'agriculteur de demain : un exploitant qui maîtrise son exploitation

L'agriculteur de demain ne sera pas un homme exceptionnel par rapport à celui d'aujourd'hui. Il sera équipé de façon à bien accomplir ses tâches, sans être obligé de courir après les surfaces qui lui donnent toujours plus de travail. Attentif à toutes les charges qui pèsent sur son exploitation, il pourra choisir les tranches d'investissements et de charges d'exploitation qui lui donneront un revenu convenable.

Moins endetté, plus libre, moins dépendant des organismes divers qui s'interposent entre lui et le marché, entre lui et les consommateurs, il pourra être « à l'écoute » de son environnement.

Ses tentatives de diversification de ses productions pour répondre aux besoins qu'il percevra seront facilitées par le matériel évolutif polyvalent qu'il utilisera. Ayant des possibilités variées de travaux du fait de sa panoplie d'équipements, choisie au départ, il pourra en élargir les usages, tant en variétés de travaux qu'en volume de ceux-ci, sans faire de gros frais.

Les adaptations de son entreprise à ses nouveaux objectifs seront le fait de ses décisions et non plus, comme actuellement, le résultat de pressions subies en direction de productions déterminées vers lesquelles on le pousse, à la suite de stratégies, non professionnelles, se traduisant par des planifications mal ciblées.

L'accompagnement des rouages administratifs complètera les anticipations des hommes de la profession au contact des réalités économiques, procédé toujours plus souple et plus respectueux des hommes que les orientations sans visage humain dont toutes les société complexes ont le secret.

Quelle perspective encourageante de se sentir capable d'organiser à sa manière son exploitation, de se fixer un objectif réalisable, par étapes, comme un maçon construit sa maison ! Quelle joie de se sentir près de sa terre, de

savoir comment lui faire conserver assez d'humidité dans les périodes de pluies rares ! Quelles satisfactions de savoir faire à nouveau des économies ! Quel plaisir de combiner des assemblages de son matériel pour en tirer le meilleur parti !

Quelle satisfaction de maîtriser son exploitation !

Quel bonheur d'avoir retrouvé une vie de famille sans ombres d'inquiétudes financières !

II – Les terres cultivables

1 – Les travaux des champs, tributaires de leurs dimensions

La géographie des champs cultivés a une influence sur la façon d'effectuer les travaux qu'ils ont à subir.

Pour des raisons de commodité, de rapidité, de rendement, de temps passé à les réaliser, le paysan effectue ses divers passages alternés de machines principalement dans le sens de la plus grande dimension de chacun de ses champs. C'est logique, et d'autant plus naturel que la longueur est nettement plus grande que la largeur.

Dans les terrains en pente, ce qui est naturellement le cas le plus général, il se trouve très souvent que la plus grande dimension est dans le sens de la pente. Les labours sont faits selon cette inclinaison et les sillons creusés favorisent l'écoulement des eaux de pluie qui s'évacuent plus vite et profitent moins aux cultures pratiquées en surface. C'est un facteur d'érosion, non négligeable, qui est d'autant plus important que les pentes sont fortes.

Après le passage des charrues, lorsque les herses ou autres engins de pulvérisation des terres de surfaces sont passées, les cheminements profonds creusés par les socs

ne sont plus apparents. Ils demeurent, pourtant, en profondeur, et les eaux qui ont traversé la couche superficielle dans laquelle se trouvent les semences ne peuvent plus remonter, par capillarité, comme des eaux accumulées dans les sillons, puisque ceux-ci les ont évacuées au moment des pluies. Les fortes averses entraînent en profondeur, dans les cheminements tracés, des fragments de terre pulvérisée, en surface, et ces eaux terreuses dévalent jusqu'au prochain fossé qui les achemine plus en aval.

Comme les charrues sont de plus en plus agressives et scarifient les sols toujours plus profondement, il se crée des canaux souterrains concourant à l'aggravation de l'érosion des sols. Cela explique, en partie, le fait qu'actuellement, les inondations de nombreux cours d'eaux sont plus brutales après les pluies violentes.

Par ailleurs, les engins passés dans les champs pour pulvériser les terres désagrègent celles-ci au point d'en rendre la garnulométrie d'une finesse comparable au terreau des jardins. Cette action, sans doute bénéfique pour semer et activer la pousse des semences, a pour autre conséquence, à l'occasion des averses, de favoriser la dilution des terres dans ces eaux en mouvement et leur entraînement vers les rivières.

Plus les terrains sont en pente forte, plus leurs terres fertiles se mélangent aux eaux de surface qui dévalent les collines. Une autre partie s'enfonce dans les sillons canaliseurs, tracés par les charrues, et leur écoulement vers l'aval y est facilité dans ces cheminements invisibles.

Ces érosions rapides sont surtout importantes à l'occasion des premières pluies après les passages des engins pulvérisateurs de terres. Par la suite, lorsque les gouttes d'eau ont martelé la couche de surface des terres et qu'à des occasions, répétées, elles sont passées ainsi par des arrosages successifs, alternés avec des réchauffements par le soleil, il se forme à la surface du sol une croûte résistante qui peut devenir très dure. Cette chape empêche la pénétration en profondeur des eaux de pluie qui, alors, s'écoulent en surface, rapidement, vers les rivières, autre cause des crues rapides.

Il y a pire encore. Sur les flancs des collines, à la suite de labours agressifs profonds, des quantités de plus en plus importantes de pierres sont arrachées par les socs des charrues, surdimensionnées et violentes, qui font remonter à la surface des morceaux de rochers qui constituent un champ de pierrailles, champagnisant la campagne, tandis que la terre arable disparaît insensiblement. C'est parfois très typique lorsqu'un chemin de champ, dont le niveau était, depuis sa création, le même que celui des champs environnants, on voit son cheminement comme s'il avait été constitué en remblai, alors que ce sont les champs qui ont déblayé leurs terres vers les rivières et les océans.

Où et quand s'arrêtera ce genre de progrès, cette course frénétique vers la productivité qui aveugle aussi les paysans qui ne pensent même plus que la terre est leur richesse fondamentale ? On croirait qu'ils estiment que leurs plus grands biens résident dans leurs matériels puissants et dans leurs produits chimiques. Rien, pourtant n'est moins sûr. Il semble qu'il y ait confusion entre le principal et l'accessoire. Les sols fertiles restent la plus grande richesse de l'humanité pour s'alimenter.

Il se peut que les travaux des champs effectués dans le sens de leurs plus grandes dimensions apparaissent comme la conduite la plus rationnelle à ceux qui les effectuent.

Cette logique est celle de la commodité. Il n'en reste pas moins qu'il est grand temps d'y réfléchir à deux fois avant de continuer à travailler de cette façon.

2 – Halte à l'érosion

Il est grand temps de stopper les perfectionnements culturaux réputés bénéfiques parce que générateurs de profits immédiats, sans vérifications sérieuses.

Halte aux attaques éventrant les terres cultivées et camouflant les blessures causées, comme on pourrait le faire avec un peigne.

Dans des pays à faible pluviométrie : en Algérie, par exemple, la protection des terres fertiles avait été imaginée par des agronomes en créant des banquettes d'une certaine largeur, suivant les courbes de niveau du sol, sur lesquelles ils accrochaient des plantations d'arbustes dont les racines pénétraient jusque dans les sous sols. L'administration qui réalisait ces opérations s'appelait la DRS (Défense et Restauration des sols).

Sans entrer dans le détail des techniques diverses en la matière, il peut être réalisé, sans délai, une assez bonne protection de tous les sols cultivables (sauf terres particulières nécessitant des traitements spéciaux), en incitant les agriculteurs à labourer selon les courbes de niveaux.

Les vitesses de ruissellement s'en trouveront réduites ainsi que l'érosion en résultant. Dans les régions où les pluies sont plus irrégulières, les eaux reçues par les sols y seront mieux accumulées au profit des récoltes.

Il serait sans doute bon que les remembrements s'inspirent de cette orientation en favorisant la création de parcelles de terres ayant leurs plus grandes dimensions selon des lignes se rapprochant, autant que faire se peut, des courbes de niveau.

A cette occasion, la reconstitution de haies, mieux maîtrisées en fonction des besoins et des contraintes d'exploitation, serait un effort qui porterait ses fruits à moyen terme, en particulier en réduisant les sautes d'humeur des vents et des tempêtes qui seraient contrariés. Des micro-climats s'instaureraient.

Il existe, dans les Antilles françaises, une région minuscule appelée « la petite Suisse » où des bovins paissent un peu comme en Suisse, sur les coteaux de ce coin particulier alors que le climat général de ces iles est vraiment tout autre. Cette petite enclave, au milieu des cultures de type océanique, est typique des possibilités offertes par l'environnement naturel intelligemment organisé.

Les chasseurs savent bien que le gibier se fait rare quand on lui supprime ses coins privilégiés de refuge.

Les écologistes se plaindraient-ils d'une nature moins uniformisée ayant des lignes de partage qui donnent des points de repères et favorisent les contrastes ?

Actuellement, les campagnes sont composées de tapis successifs qui s'éclairent seulement au printemps et en été pour retomber dans une platitude navrante dans les périodes où, déjà, les circonstances climatiques apportent des éclairages gris obscurs ?

Ces quadrillages favoriseraient aussi la consolidation des sols car ces barrières fragiles freineraient le dévalement des eaux de pluie. Rien ne devrait être négligé pour réduire l'érosion des sols cultivables.

Les labours profonds pratiqués actuellement, puis recouverts par une couche de terre pulvérisée, masquent les ravinements qui s'opèrent dans les sillons profonds tracés par les modernes scarificateurs.

Que sait-on des courants physiques, chimiques, biologiques qui s'agitent dans les milliards d'interstices créés par ces opérations chirurgicales réalisées par les monstres culturaux modernes qui laissent, derrière eux, un nivellement apaisant ? Cette belle couverture en une immense nappe se colore insensiblement en rectangles verts aux nuances différentes dont certains s'éclairent ensuite, pendant quelques semaines, de couleurs vives et lumineuses qui ne laissent rien soupçonner des dégradations causées par les blessures que la terre subit sans sourciller, du moins dans le court terme de la perception de nos sens ?

Regardons comment se présente la terre entre les rangées de semis. Elle est dure ; elle est lisse : juste ce qu'il faut pour rejeter la pluie qui peut tomber dessus et entraîner, en même temps, les produits chimiques qui s'y sont déposés. Aucune végétation, si rabougrie que ce soit, pour retenir un peu ces larmes du ciel.

Les semis serrés ont l'air de se disputer la place pour pousser entre deux bandes de croûte terreuse qui ne respire pas.

Si seulement quelques mauvaises herbes audacieuses s'étaient permises de jaillir de terre en faisant craquer

cette carapace étouffante ! Hélas ! il n'en est rien, les soldats de la production poussent leurs tiges entassées vers le ciel comme pour crier : de l'air ! nous étouffons.

Les fabricants ayant conçu ces herbicides ont opté pour la destruction totale. Ils auraient pu imaginer aussi des herbiserveurs qui accompagnent les cultures et les aident à profiter mieux de toutes les ressources de la nature, sans contrarier leur développement.

Pour l'instant, le paysan laboure profondément sa terre et la traite en sorte que, lorsque les semis sont sortis, ils ne tardent pas d'être emprisonnés dans une croûte qui contrarie les échanges sol-air.

Les colons algériens, qui avaient eu recours à des labours profonds, ont constaté que ce n'était pas miraculeux. Il se peut qu'actuellement les engrais fournis permettent de corriger ces inconvénients mais, apparemment, c'est une bonne affaire pour les fabricants d'engrais, sans qu'il soit démontré que le paysan y trouve son compte.

Un exemple significatif, que tout le monde peut vérifier consiste à regarder, lorsqu'on roule sur une autoroute, le genre de végétation qui peut pousser sur les talus des parties latérales lorsque la voie est en déblais.

Les deux pentes latérales de terre, dans laquelle on a taillé pour le passage de la route, ont une végétation maigrichonne contre laquelle les sociétés d'entretien luttent sans obternir des résultats satisfaisants, si ce n'est au prix d'apports de terres végétales prises ailleurs. Ce sont des terres à genêts.

Il n'est pas possible que le paysan reste insensible aux arguments développés en faveur du maintien de ses sols dans leur meilleure condition. Il est sûrement prêt à devenir le soldat de première ligne du combat contre l'érosion de ses terres. Sa réputation d'homme solide qui, dans la nuit des temps, a toujours ravitaillé les hommes ne peut pas défaillir aujourd'hui. Homme de base de toutes les époques, il l'est et le sera à jamais.

3 – Mieux gérer les terres dans le présent et pour l'avenir

Il se peut que, dans une optique de mécanisation agricole, mieux adaptée aux coûts normaux de production, avec emploi de produits chimiques moins coûteux, moins polluants, il y ait danger de rendements unitaires moins spectaculaires.

C'est un risque, porteur de déceptions, qu'on ne peut passer sous silence, car il en résulterait des diminutions de rendements, c'est à dire, des recettes brutes du paysan, résultat désagréable qui se remarque facilement.

Cette perspective n'est pas attrayante, alors que celles d'augmentations des rendements le sont toujours, car la tentation est forte de les assimiler à des revenus améliorés.

On pourrait croire que le paysan affrontera ce choc avec sérénité puisque les courses aux rendements qu'on lui proposait l'ont déçu. Rien ne permet de le supposer, s'il n'est pas armé, comme il convient, pour bien mesurer sa nouvelle situation.

Il est difficile d'accepter des diminutions de rendements qui présupposent un changement de mentalité, à goût de défaitisme, dont aucun éducateur ne voudrait se charger. Toutefois, le paysan est habitué aux pertes qu'il subit épisodiquement du fait des circonstances aléatoires dont la nature et les climats ont le secret. Bien que, comme tous les autres hommes modernes, il ait pris le goût de l'impatience, celui d'avoir tout et tout de suite, il admet, nécessairement, qu'une année mauvaise n'est jamais à exclure, quitte à le crier sur tous les toits.

Si cet aléa se produisait, comme il a été envisagé quelques lignes plus haut, il faut absolument lui donner les moyens de localiser rapidement l'origine précise de ces maux. Il doit pouvoir constater rapidement, par lui-même, ce que deviennent son résultat net, son revenu et ses coûts.

Il est normal qu'il puisse comprendre, chiffres à l'appui, que ses revenus ont quand même augmenté,

parce que ses charges auront diminué plus que ses recettes. Il est nécessaire qu'il puisse analyser le contenu de ses charges et de ses produits.

Après avoir vécu le souci constant de rendements sans cesse en croissance (dans l'espoir régénéré que ses revenus vont enfin augmenter), le temps est venu qu'il sache dominer ses charges dont le poids n'a cessé d'augmenter son écrasement depuis des années. Le moment est propice à lui présenter sa gestion, à partir de ses prix de revient et non à partir de données arbitraires, qui le font raisonner sans qu'il puisse comprendre d'où viennent ses maux.

En soi, aucun des facteurs étudiés des composantes de son exploitation, dans les nouvelles conditions indiquées, ne devrait être une cause de diminution de ses rendements. Toutefois, la création des nouveaux matériels agricoles ne sera pas idéale du premier coup et il se peut que des mises au point occasionnent des retards, préjudiciables aux meilleurs résultats au départ.

La concurrence aidant, il n'y a pas de raison que les fabricants, stimulés par les potentialités du nouveau marché devant eux, ne fassent pas l'impossible pour réussir vite la mise au point de leurs nouvelles machines.

Sur le plan global, après les imperfections prévisibles au démarrage, la variété des productions agricoles devenant plus nuancée, il est probable que les surproductions au sens actuel du terme seront amoindries, en tout cas plus modulées.

Le paysan se trouvera dans un contexte au sein duquel il pourra choisir la rotation de ses cultures de telle sorte que ses achats de produits chimiques et d'aliments du bétail soient moins onéreux, non seulement dans l'absolu, mais au regard de ses produits divers afin de maximaliser ses revenus.

Soucieux de ses prix de revient, réduisant son endettement, il pourra développer son activité selon ses projets propres, sans être tributaire de tiers conseilleurs. Il tirera d'eux tout ce qu'il pourra comme renseignements, sans

être dans l'obligation bienséante de suivre les directives d'en haut. Ces sphères administratives n'ont pas vocation à juger du meilleur rendement à tirer de son exploitation qui est entre ses mains et de son seul ressort.

Disposant de moyens en matériels adaptés, de produits améliorants, revus et corrigés dans le sens du qualitatif à prix modérés, la gestion des exploitations ne se fera plus tête baissée, mais l'esprit ouvert aux meilleures façons d'en tirer profit.

III – Les matières agricoles

1 – Conception et production des nouveaux matériels

Dans les paragraphes précédents, l'essentiel a été dit à propos des nouveaux matériels polyvalents qui sont indispensables aux paysans modernes. Il faut qu'ils soient peu coûteux. Leur capacité de modulations et d'assemblages, de façons diverses, multipliera leurs occasions de servir plus souvent, dans un style tendant vers leur utilisation maximum.

Il est fort probable que ces moyens mécaniques adaptés ne ressembleront plus aux matériels actuels. Leurs systèmes, articulés sur d'autres concepts, engendreront des réalisations mécaniques différentes. Verra-t-on surgir des portiques de base roulants, auxquels s'arrimeront les divers assemblages actifs ou d'autres relais astucieux s'inscrivant dans le polygone des forces en présence ? Peu importe, les inventeurs ont un très large champ d'action dans cette course aux performances. L'éventail des qualités requises pour répondre aux besoins du paysan, tant techniques qu'en direction d'une gestion rationnelle, est largement ouvert pour donner libre cours aux inventeurs soucieux de sens pratique.

La production des nouveaux matériels ne peut s'opérer qu'insensiblement. Elle est contingente des inventions qui se produiront. Un certain caractère aléatoire, probablement assez marqué au départ, évoluera en s'amenuisant. Les idées, bien que jalousement gardées, des uns et des autres, s'étaleront vite sur le marché, provoquant un regain d'imagination qui favorisera les progrès. Le fait que les besoins à satisfaire sont nettement encadrés, dès le début, donne un bon ensemble de points de repères pour ajuster des modèles, de mieux en mieux adaptés, qui donnent rapidement satisfaction.

Le champ clos des besoins à satisfaire étant bien cerné, l'imagination des inventeurs pourra se donner libre cours dans le cadre des contraintes mécaniques et autres en vue de concevoir des matériels qui ouvrent des horizons nouveaux chargés d'espérance. Le paysan sera satisfait des faibles prix d'achat des diverses panoplies ouvrant des horizons d'actions élargissables à la demande. Le fabricant, du fait des simplifications qu'il apporte, n'a plus besoin d'un équipement aussi lourd et ses charges de fabrications diminueront, allégeant ainsi sa gestion.

2 – Le marché occidental

Les entreprises de fabrication de ces engins, après un démarrage qui nécessitera des coûts de mise au point et des démarchages commerciaux judicieusement définis, peuvent se trouver face à une situation de demande importante, qui s'enfle rapidement, car tous les paysans ont besoin de faire des économies. Elles seront bien avisées de prévoir des niveaux variés de développement, y compris de recherche de sous-traitances multiples, afin de ne pas laisser le champ libre à la concurrence sauvage.

En effet, certains producteurs précipités, qui n'auraient pas assez mûri leurs projets en opérant des réalisa-

tions hâtives, de qualité insuffisante, peuvent jeter le discrédit sur ces nouvelles techniques.

Probablement, il y aura, simultanément, continuation des productions actuelles avec les nouvelles. Ces modèles, de conceptions différentes, se feront d'abord une concurrence acharnée, jusqu'à ce que la répartition du marché atteigne un certain point d'équilible consacrant le succès massif de ces nouvelles mécaniques. Les anciennes, influencées par ces produits inédits, continueront d'avoir leurs adeptes dans les grandes exploitations qui pourront continuer à s'en satisfaire.

Le marché occidental est vaste à lui seul. Le rééquipement des paysans de cette tranche de sphère ouvre des perspectives de développement économique énorme. Pour donner satisfaction à tous les paysans qui sont actuellement suréquipés du fait des matériels existants, inadaptés à leurs véritables besoins, les fabricants de matériels devraient entrer rapidement dans une activité débordante. Leurs consommations, de plus en plus massives, devraient relancer l'activité de branches industrielles et commerciales variées, tandis que les nouveaux pouvoirs d'achats réalisés par les paysans qui se seront adaptés, arriveront sur le marché et, de ce fait, relanceront, d'une autre manière, toute l'économie en récession.

3 – Les autres marchés

Les perspectives de développement du machinisme nouveau seront considérables car, au-delà de l'équipement du monde occidental, dans son immense majorité, s'ouvrira, dans un premier temps, l'énorme marché des pays les moins attardés par rapport à l'occident. Ces agricultures individuelles fonctionnent encore avec des attelages d'animaux divers. Bientôt, ils vont devenir capables d'acheter et de payer des équipements nouveaux qui leur permettront de faire davantage de progrès, dans la mesure où ils disposeront de surfaces cultivables suffisantes.

Par la suite, entreront dans cette catégorie, les tranches, de plus en plus importantes, de paysans du Tiers-Monde qui cultivent, actuellement, encore trop primitivement, mais qui deviendront capables d'acquérir du pouvoir d'achat.

Si les effets du renouveau des matériels agricoles sur la vie des paysans, sur le repeuplement des campagnes, sur les potentialités de reprise économique dans d'autres branches d'activités, n'ont pas convaincu un certain nombre de fabricants de matériels agricoles, actuels ou éventuels, lorsque l'on envisage l'immense portée qu'ils auront hors de notre monde occidental, il devient difficile de continuer à se cramponner à un conservatisme dont le caractère suicidaire apparaît.

Actuellement, il est quasiment impossible d'introduire, dans le Tiers-Monde, autrement que ponctuellement, les matériels agricoles du standard en vigueur, ne fût-ce que du seul fait de leur coût prohibitif. Une autre raison est la folie de prétendre faire passer des peuples, d'un stade de travaux réalisés avec des moyens primitifs à celui d'un autre qu'ils ne peuvent pas assimiler vraiment, même si, parfois, dans de grandes exploitations, on paraît y parvenir.

Une certaine logique particulière veut que l'évolution des sociétés humaines ne peut s'opérer à pas de géants, faute de quoi, il en résulte des distorsions, difficiles à maîtriser, dans des directions assez imprévisibles.

L'examen des points de départs concrets est nécessaire. Actuellement, un large fossé sépare les coûts des cheptels morts des paysans des pays de l'Est d'hier, de ceux de nos régions. L'obstacle à l'évolution de ces exploitations d'un style adapté à une époque dépassée n'est probablement pas à rechercher dans leurs coûts d'exploitations qui ont de bonnes chances d'être concurrentiels ; il réside plutôt dans l'impossibilité, plus ou moins grande, où se trouvent ces exploitations de s'agrandir.

La mécanisation des exploitations nécessite, sauf cas particuliers, des surfaces cultivées, suffisamment grandes, pour permettre de mieux tendre vers le plein empoi de matériels qui sont nécessairement plus coûteux que ceux qui équipaient les anciens paysans. Par voie de conséquence, se trouve posé le problème foncier, dans tous les pays où il est indispensable que les paysans deviennent capables de nourrir leur peuple.

Ces considérations sur les pays où les agricultures sont à moderniser mettent en relief la nécessité, pour les fabricants, de concevoir tous leurs matériels afin qu'ils puissent répondre aux éventails, très larges, de besoins qui existent dans le monde.

Leurs prix de revient et de vente seront d'autant plus compétitifs qu'ils auront imaginé des systèmes qui répondent à des fins très variées, tant en genres de travaux réalisables qu'en importance des quantités de travaux à exécuter. Toutes les fois que la simplicité de montage et de mise en œuvre sera la plus évidente, cette qualité sera porteuse de succès de développement, pour la plus grande satisfaction des utilisateurs et le plus grand profit des constructeurs.

La complexité des assemblages de sous-ensembles à imaginer est mal adaptée, dans un premier temps, pour les paysans du Tiers-Monde auxquels il faut apporter des instruments simples. Des procédés de mécanisation moins élaborés, comme il a été dit par ailleurs, auront toute leur raison d'être, durant une longue période, et ils peuvent faire l'affaire, en occident, de producteurs agricoles qui misent davantage sur le qualitatif que sur le quantitatif.

Les producteurs de matériels agricoles auront ainsi un autre champ d'action pour leurs productions conjuguées. Ils pourront produire simultanément ces deux types de matériels, dans la mesure où les pays occidentaux s'orienteront vers leur nécessaire obligation de former les paysans du Tiers-Monde comme il a été dit.

a – Les modulations

A l'occasion de la reconsidération de l'agriculture moderne, mieux vaut prendre en compte tous les modèles, tous les niveaux de productions, avant d'ouvrir la page d'histoire d'un monde qui sache produire son alimentation, en suffisance, sous toutes les latitudes, sur chaque méridien, dans la dignité retrouvée.

Le champ d'action des producteurs de matériels agricoles qui sauront coller aux divers terrains ouvrira, à lui seul, un immense chantier nouveau, porteur de productions de richesses nouvelles et d'emplois, jusqu'alors insoupçonnés.

Cet horizon mondial, dans un domaine fondamental qui est seul capable d'engendrer la vie et la prospérité dans la dignité de milliards d'hommes, de femmes et d'enfants, peut aussi déclancher un nouveau départ de l'économie mondiale, car, tout ce monde, devenu détenteur de revenus, aura des besoins économiques à satisfaire.

Il appartient aux fabricants de ces nouveaux matériels agricoles d'atteindre un génie créateur réel tel qu'ils puissent les vendre à des prix qui, pour leurs acheteurs, facilitent le passage de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture rénovée, sans se présenter comme un saut nécessitant un changement de dimensions excessif de leur exploitation. L'achat de ces équipements doit se présenter sous un jour attrayant, par le fait des prix modérés, qui n'entraîneront qu'un amortissement financier compatible avec les revenus antérieurs des acheteurs.

Par ailleurs, les amortissements techniques de ces matériels, ramenés à l'unité produite, ne devraient pas être un obstacle à ce que les paysans équipés ainsi affrontent, sans hadicap, les productions provenant d'exploitations de type traditionnel avec attelages d'animaux. Cette condition peut paraître difficile à réaliser, dans le contexte actuel, parce que les producteurs d'équipements agricoles ont pris l'habitude de ne pas se soucier des

répercutions des prix de vente de leurs matériels sur la condition de leurs clients.

Dans la mesure où les producteurs de matériels prendront conscience que leur prospérité est dépendante de celle de leurs clients paysans, ils feront tout pour concevoir judicieusement leurs productions.

Le problème de la faim dans le monde pose une condition nécessaire à la reprise économique. Celle de s'appuyer sur un contexte de base de production de biens supplémentaires, dont l'alimentation, globalement déficitaire, est le domaine le plus nécessaire à développer en premier lieu.

Dans la situation actuelle du monde, il y a lieu de prendre, pour valeur fondamentale, la vie humaine, les vies humaines qui sont notre chance de demain.

Les meilleurs constructeurs de matériels agricoles, bien modulés, concourront d'une façon active au sauvetage du monde actuel qui nécessite un rééquilibrage humanisé du niveau des revenus des paysans, producteurs d'alimentation, sous toutes les latitudes.

Souhaitons que les nouvelles conceptions de matériels agricoles soient aussi géniales que possible et que de sordides intérêts à court terme ne dévoieront pas les finalités poursuivies.

b – Des modulations équilibrées

L'intelligence des concepteurs attendus dans leurs œuvres pèsera lourd dans la réduction des prix de vente de ces matériels. S'ils recherchaient que leurs nouvelles inventions travaillent 24/24 heures, ils n'y parviendraient pas. S'ils pensent que leurs divers sous-éléments se trouveront un peu dans la situation des feux automatiques qui fonctionnent dans les divers carrefours, ils seront sur le chemin du genre de problème à résoudre.

Pourquoi n'imaginerait-on pas des réglages adaptés à certains critères judicieusement choisis pour que tel paysan puisse maximaliser ses rendements ? Qui s'éton-

nerait que ce soit possible à l'époque des ordinateurs où, face à des simulations bien adaptées, on peut fournir aux utilisateurs la possibilité de maximaliser leurs revenus en diminuant leurs charges ?

Comment y parvenir ? Les solutions envisagées ici expriment un point de vue dans le sens de moyens pratiques à réaliser. D'autres manières concrètes peuvent être proposées. Tant mieux ! et pourvu que ce soit le plus tôt possible !

A l'occasion de cette reconversion de l'agriculture, il va de soi que tous les fournisseurs de matériels aux exploitants agricoles adaptent leurs nouvelles productions aux besoins exacts de toute exploitation et qu'ils fournissent des modes d'emploi à faire bien assimiler par leurs clients.

En particulier, toute vente de matériel doit s'accompagner, non seulement d'une initiation au fonctionnement du matériel vendu, mais encore de la mise au courant des moyens d'assurer, de ce fait, une bonne gestion. L'apprentissage des meilleures méthodes de gestion à faire assimiler par la clientèle fait partie intégrante des chances de succès des entreprises vendeuses.

4 – Les limites du système économique actuel

a – Diffusion de l'information

Placés à la porte du XXIe siècle, il est temps, pour les hommes, de redécouvrir que la liberté passe par une agriculture qui soit capable d'alimenter, dans chaque pays, tous ceux qui le peuplent. Cette ressource fondamentale permet d'être moins tributaire de tous ceux qui méditent des projets de domination sans vergogne et d'exploitation des hommes qui ont faim.

L'information des hommes, dans la mesure où elle s'applique à leur montrer des choses, utiles à leur compréhension réciproque, ne sera jamais surabondante et encore moins superflue.

L'information du monde paysan est à l'ordre du jour, pour faciliter la meilleure passation à l'agriculture rationelle moderne. Parallèlement, celle du grand public, sur les besoins réels des producteurs agricoles, aurait une action bénéfique sur les comportements plus équilibrés des consommateurs.

Nous avons la chance considérable de vivre dans un monde qui, malgré ses défauts énormes, met de plus en plus en lumière la nécessité du dialogue, celle de l'écoute des autres, personne ne détenant la vérité après laquelle nous courons tous.

Les chômeurs, auxquels nous nous intéressons en intensité croissante, nous obligent à sortir de nos habitudes de confort pour nous intéresser au monde grandissant de ceux qui sont dans la misère. Cette lèpre nous guette et nous envahira, si nous ne sommes pas assez vigilants pour encourager, fortement, toutes les tentatives en vue de faire redémarrer l'économie mondiale dont nous pouvons encore être les meneurs de jeu écoutés.

b – L'occident enrichi se détruit par son progrès égoïste

Depuis quelques siècles, l'occident a, pour des causes diverses, enrichi sa culture et rempli ses coffres. Si ses richesses matérielles n'avaient eu pour sources que celles de ses territoires, nous n'aurions pas atteint le développement fabuleux qui est le nôtre actuellement.

Profitant de l'audace de ses aventuriers les plus notoires, les états et les hommes puissants de nos pays ont engagé des opérations, qui ont souvent commencé avec de louables intentions, dégénérant vite vers des goûts de rapine. Des fanatismes suspects trouvèrent les mots qui justifiaient les violences commises. Ainsi, par des mécanismes, directs au début, indirects par la suite, toujours prèsents de nos jours, selon des procédés plus subtils, nous canalisons vers nos pays les richesses de régions dont les habitants ont eu la malchance d'être

moins évolués que nous, en particulier, sur les façons d'éliminer leurs partenaires.

La situation actuelle se résume en quelques lignes. Nos pays regorgent de richeses de toutes sortes telles que l'énergie dont nous disposons et qui en donne une bonne image, tandis que l'immense majorité des hommes qui ont le malheur de ne pas appartenir à notre monde de possessions mal réparties, sont plongés dans les affres des famines et autres fléaux.

Nous avons fait tellement de progrès que nous sommes, aussi, devenus capables de détruire notre substance humaine, sociale, économique : nous avons conçu les machines et des systèmes économiques qui, dans les mains des plus malins, nous détruisent, générant, chaque jour, un peu plus de chômage, destructeur de revenus de tous ordres, machines infernales qui nous dévoreront tous si nous ne sortons pas des sentiers battus.

C'est une forme de justice immanente, dans le temps, où le profiteur finit par être roulé. Justice immanente globale, bien entendu, car nous ressentons tous l'injustice profonde de ce peuple d'exclus qui s'enfle chez nous.

Remarquons que notre situation alarmante est une sorte de corollaire aux maux que nous avons favorisés dans l'autre partie du monde dont nous bénéficions des richesses de tous ordres.

La solution aux maux de notre planète est à rechercher dans les réciprocités que ces deux mondes peuvent s'échanger.

Imaginons un instant que les milliards d'individus misérables du Tiers-Monde disposent, d'ici 20 ans, de revenus d'un niveau comparable à celui d'un demi SMIC. Quel pactole ce serait pour toutes les économies du monde ! Nos problèmes de chômage n'existeraient plus, on reparlerait de plein emploi.

Les fabricants de matériels agricoles ont à repenser le brabant moderne, étape intermédiaire entre les matériels nouveaux dont il a été question et ceux à partir desquels nous allons former les paysans du Tiers-Monde.

Imaginons que nous ayons tellement abusé du Tiers-Monde au point d'avoir détruit aussi ses hommes, pauvres, ignorants et affamés. Nous serions dans une situation insoluble. Notre chômage croîtrait et nous n'aurions pas de moyen massif d'y porter remède. Heureusement, le Tiers-Monde est un réservoir énorme d'hommes qui ne demandent qu'à devenir des consommateurs, pour peu que nous leur apprenions à produire du pouvoir d'achat.

Ne laissons pas les délocaliseurs d'usines étendre la famine dans les pays pauvres, après les accapareurs de terres nourricières. Arrêtons cette marche d'écrasement des hommes qui, maintenant, s'étend aussi à nos populations. Non seulement, nous ne ferons que notre devoir, mais nous sauverons notre monde de son autodestruction.

Il y a, dans de nombreuses entreprises agricoles, une quantité importante d'exploitants qui sont dans une sorte d'attente de quelque chose qui ressemble à l'impossible. A l'occasion de l'apparition de ces nouveaux matériels, cette attitude d'espérance vague est un facteur non négligeable de possible déclanchement d'un rusch vers ces nouveaux moyens.

IV – Les produits chimiques

La réforme attendue, dans l'élaboration des produits chimiques destinés aux productions agricoles, est simple dans son principe puisqu'elle consiste en une assimilation totale de ces produits par les objets qu'ils poursuivent et la réduction à quasiment rien des risques de pollution, en leur coupant toutes chances d'être entraînés ailleurs, où ils polluent et sont indésirables.

Etant donné que les surfaces cultivées et traitées avec des produits chimiques sont immenses, par rapport aux surfaces occupées d'autres manières, il est primordial qu'elles soient traitées de façon qu'elles ne puissent plus être à l'origine de pollutions et, comme il a été dit, que leurs effets génèrent des phénoménes atmosphériques et pluviométriques régulateurs et non aggravants des intempéries.

1 – Le dialogue préalable. La fixation des objectifs

Les producteurs de produits chimiques destinés à l'agriculture sont des ensembles miniers et industriels puissants et relativement peu nombreux. De ce fait, il est facile d'avoir avec eux des rencontres les regroupant ainsi que les divers professionnels, représentant leurs clients en agriculture, de même que les personnages significatifs des structures administratives du plus haut niveau, sans oublier, bien entendu, les représentants des consommateurs au travers des organismes qualifiés à cet effet.

Dans la mesure où les participants à ces conversations sauront tenir compte des contraintes des autres, tout en affirmant fortement leurs besoins les plus impératifs, pourquoi n'arriveraient-ils pas à trouver un terrain d'entente et, peu à peu, après études sérieuses des diverses hypothèses envisagées, à faire des propositions de programmes variantables d'adaptation aux finalités recherchées, avec calendrier à l'appui ?

Tous les participants sont intéressés par une même considération personnelle fort importante : leur santé. Riches ou pauvres, les aliments qui arrivent dans les assiettes des uns et des autres ont, pour l'instant, de fortes chances de provenir de sources dont l'imprégnation par les produits chimiques employés en agriculture est plus ou moins patente.

Tous les efforts de réduction de ces processus d'assimilation plus ou moins digérées par les plantes, plus ou

moins exposés à la dérive par l'érosion des sols, vont non seulement dans le sens d'un plus grand respect de la nature mais aussi dans celui d'une meilleure protection de nos santés.

Qui oserait s'opposer au dialogue indispensable en vue de programmer le renouveau des produits chimiques destinés à l'agriculture ?

2 – Mener une politique à long terme. Convaincre les producteurs

La dégradation de notre planète devient si flagrante que le besoin d'y remédier s'installe dans tous les esprits et les diverses manifestations d'écologistes ne représentent qu'une faible part des foules composites d'hommes, de tous horizons, qui s'inquiètent, à juste titre, de la nécessité d'agir sur tous les facteurs qui sont cause de ce pourrissement de notre milieu de vie. Le besoin des hommes de vivre dans un monde plus naturel, est bien plus large que le besoin de se rattacher à un mouvement écologique.

Comment pourrait-il se faire que les fabricants de ces produits chimiques, qui polluent à grande échelle, à partir des immenses surfaces cultivées qui sont arrosées par leurs savantes préparations, ne se rendent pas compte qu'ils sont dans l'obligation de faire mieux et à meilleur compte, en faveur de leur clientèle agricole ?

La rénovation de leurs productions entraînera, peut être, des investissements lourds, mais leurs efforts iront dans un sens très payant pour eux.

La table ronde ayant eu lieu avec leurs divers partenaires aura fixé les obligations réciproques, ce qui n'est pas le cas actuellement. De ce fait, ils pourront orienter leurs productions sur des données précises, élément toujours important pour des fabricants.

La plus grande sécurité offerte par leurs produits leur redonnera considération en occident ; la diminution de

leurs prix élargira leur champ d'action dans les pays en voie de renouveau agricole où des exploitations, encore non mécanisées, seront vite en mesure de s'engager vers des productions plus abondantes, à coup d'engrais et d'autres produits, comme en ont le secret ces industriels qui pèsent si lourd dans nos destins de demain.

Le contexte actuel débouche sur les jachères qui ne sont pas porteuses de consommation de leurs productions. Au contraire, les nouvelles perspectives, envisagées ici, devraient aboutir à la maximalisation des surfaces totales cultivées.

Ces chimistes sont particulièrement bien placés pour être les artisans efficaces de l'amélioration des revenus des paysans, travailleurs traditionnellement épargnants.

Leur bonne compréhension d'un nécessaire renouveau agricole, générant mieux que tout autre des redémarrages industriels et commerciaux en cascade, leur donne l'occasion d'être très présents dans tous les développements qui découleront des efforts qui sont attendus d'eux.

Ce n'est pas une mince capacité, dans un monde où le ralentissement des activités s'accompagne, trop souvent, d'incitations à la dépense, par anticipation, de revenus qui deviennent de plus en plus aléatoires.

3 – Nous sommes tous concernés

Nos modernes fabricants de produits chimiques destinés à l'agriculture s'étant reconvertis en direction de la sagesse, nos paysans effectuant leurs travaux des champs avec un souci accru de freiner l'érosion de leurs terres, la bonne nature aidant, les pollutions antérieures s'atténueront. Les pollutions nouvelles deviendront insignifiantes, alors, pourquoi ne verrait-on pas des haies réapparaître dans nos paysages ?

Ces limites, à l'échelle humaine, au XXIe siècle, contribueront au ravissement des hommes, à des conditions de vie redevenue possible pour les animaux sauvages. Ils pourront redisposer de coins préférés d'où partiront, pour

nos oreilles émerveillées, des chants d'oiseaux toujours prêts à accompagner les hommes dans leurs travaux et dans leurs promenades.

Pourtant, quelles que soient les bonnes intentions de ces deux catégories d'acteurs principaux du renouveau de l'environnement rural, il est indispensable que toute la collectivité humaine adhère à ces réformes, les soutienne de son approbation, manifestée le plus souvent possible.

Nous sommes tous concernés par cette renaissance agricole car, jusqu'alors, nous avions surtout conscience, au travers des dangers causés par les pollutions, que les paysans étaient les agents propagateurs, inconscients et forcés, de ces produits dangereux.

Ballotés entre des sentiments d'apitoiement ou de révolte ; sollicités entre les appréciations d'interlocuteurs plus ou moins compétents pour exprimer des opinions bien équilibrées, nous ne savons plus comment nous déterminer, lorsque nous voyons ou entendons les reportages sur le monde rural.

Tous les producteurs agricoles du monde sont les piliers de la pérennité de la vie sur terre. Nos enfants ont besoin, plus que jamais, que nous déployions toutes nos énergies pour imaginer et réaliser des solutions, qui remédient aux causes de leurs maux, celles qui provoquent les déséquilibres agricoles et leurs conséquences alimentaires, afin que les hommes de demain ne se trouvent pas sur un moderne « Radeau de la Méduse ».

L'appui que nous pouvons apporter ainsi à tous les paysans sera, en même temps, un encouragement pour les membres actifs du renouveau en agriculture. Les fabricants d'équipements agricoles et les fabricants de produits chimiques, pour cette profession, comprendront mieux, ainsi, que leurs nouvelles techniques vont dans le bon sens, y compris dans celui de leurs intérêts.

V – Les aliments composés

L'élevage est une des composantes fortes des productions agricoles. En circulant sur nos routes, un spectateur non averti ne s'en douterait pas nécessairement, car les animaux paissant dans la nature ne représentent qu'une faible part de ceux qui sont absorbés par les abattoirs, débités par les bouchers, charcutiers et autres spécialistes qui coupent, tranchent, triturent des quantités importantes de viandes fraîches ou congelées, ou ayant subi d'autres traitememts.

De même que le cultivateur s'est industrialisé, l'éleveur aussi. Le sens pratique du paysan lui fait ressentir que le premier argent gagné est celui qu'on n'a pas dépensé ; cette façon de voir l'a incité à mettre cette formule en application dans ses élevages. Constatant que moins les animaux à l'engrais se dépensent physiquement, moins ils consomment d'énergie, l'éleveur a imaginé de réduire les possibilités de mouvements de ses animaux en vue de restreindre leurs rations dont il tire un meilleur parti. Il fait ainsi l'économie des calories que les animaux pourraient dépenser en se livrant à des exercices jugés superflus. Piégés dans des surfaces restreintes où ils ont à manger autant qu'il est nécessaire pour atteindre un accroissement de poids maximum, ces bestiaux et volailles ne peuvent se déplacer que dans des limites aussi réduites que possible.

Les chairs de ces animaux, réduits à l'état de tubes digestifs conditionnés, ont des qualités gustatives qui se ressentent de la tristesse qu'engendre en eux leurs captivités.

Le fait que l'éleveur passe par des périodes, épisodiques, durant lesquelles ses animaux élevés sont bons à la vente, c'est à dire remplissent les conditions optima de poids en fonction des aliments qu'ils ont consommés, où il est obligé de vendre à des moments précis, le rend vulnérable face à son acheteur. S'il ne vend pas à ces

moments là, il perd, à coup sûr, le coût de l'alimentation supplémentaire qu'il donnerait à ses animaux.

Cette situation le place dans une position de moindre résistance à la vente, ce que savent bien les acheteurs et, en particulier, les gros acheteurs, tels que ceux des grandes surfaces qui ont la possibilité d'abuser de leur position dominante, ce dont ils ne se privent pas.

1 – L'élevage industriel

L'élevage industriel a introduit ses normes de compétition dans de modernes hangars, construits par les éleveurs engagés dans la course aux rendements. Nombre de cultures traditionnelles, consacrées à l'alimentation du bétail, ont disparu, faisant place à des cultures industrielles qui, massivement récoltées, broyées, savamment conservées selon des méthodes quasi-scientifiques, sont accumulées pour être consommées durant des mois. L'approvisionnent des troupeaux de bestiaux, destinés à devenir plantureux à point, se fait presqu'à la chaîne, ce qui n'empêche pas les éleveurs d'avoir des déceptions aux moments des ventes, quand ils subissent les baisses de cours, habilement organisées par leurs acheteurs. Ces productions massives d'animaux à l'engrais favorisent plutôt les gros acheteurs qui savent que les producteurs ont, à certains moments, des lots importants d'animaux à point sur les bras dont ils ont le plus grand besoin de se séparer.

Des aliments du bétail, adaptés aux divers animaux, apportent, tantôt la totalité de l'alimentation, tantôt des éléments complémentaires aux rations des bonnes bêtes consommatrices, sans doute satisfaites comme les minets et les toutous de la télévision.

Ce genre de rationnement comporte bien des commodités pour les éleveurs dont les soins à apporter aux animaux sont souvent sérieusement allégés par les simplifications qui en résultent. Comme beaucoup de progrès

accomplis, depuis un demi siècle, les facilités en ce domaine sont de très fortes tentations de perdre de vue le qualitatif pour ceux qui s'engagent dans cette voie de l'élevage moderne.

Comment peut-on concilier, sans nuire à la qualité des viandes, l'engraissement intensif, les coûts industriels des fabricants d'aliments, une marge convenable pour les éleveurs et la satisfaction de nos facultés gustatives ?

Les animaux consommateurs de ces produits n'étant pas dotés de facultés d'expression, il est plus facile aux fabricants d'introduire des composantes, fructueuses pour eux. Leurs acheteurs ne peuvent apprécier l'intérêt qu'ils en espèrent qu'au travers des gains de poids qu'auront acquis leurs élèves, au bout d'un certain temps.

Le consommateur humain subit les conséquences de cette évolution du contenu des aliments consommés par les animaux. Il en est le bénéficiaire, ou la victime, dès le moment de sa consommation, pour ce qui est des satisfactions gustatives. Les effets sur son organisme ne se traduisent, généralement, que longtemps après, en sorte qu'il devient difficile de dire si ce sont les poireaux, les rôtis ou le mauvais air du temps qui ont causé des perturbations à sa santé.

Il est permis de penser que les aliments composés, mixés à des additifs qui ressemblent plus à des produits chimiques qu'à des produits alimentaires alléchants, apportent un artifice de plus qui détériore nos perceptions gustatives et ne se soucie guère de nos santés.

Nos organismes, après avoir mis en œuvre leurs mécanismes naturels d'auto-défense, nous manifestent leurs difficultés par des signes que nous ne percevons pas toujours à temps pour leur apporter le soutien des soins judicieux d'un bon médecin.

On aimerait savoir que les fabricants d'aliments pour le bétail pratiquent la politique des maisons de verre, que leurs portes sont ouvertes aux curieux en tous genres et, en particulier, à ceux qui sont soucieux de la santé publique.

2 – Les défenseurs des produits alimentaires de qualité

Les organismes qui défendent les gastronomies locales vont dans le bon sens du qualitatif, mais ils n'ont pas de poids sur les firmes fabriquant des aliments composés, pas plus que sur celles qui produisent des engrais.

Pour le cas où elle n'existerait pas, la création d'une fédération nationale de tous ces mouvements gastronomiques, se rejoignant, sur le point commun du souci d'une alimentation végétale et carnée plus saine des humains, y compris au travers de l'alimentation des animaux, pourrait donner le moyen de provoquer des rencontres avec les fabricants d'aliments composés.

En concertation avec les structures administratives et professionnelles concernées par ces problèmes, les rencontres avec les fabricants de l'alimentation animale permettraient de trouver des formules de produits, davantage susceptibles de satisfaire mieux nos palais et de contribuer à la réduction de nos dépenses de santé.

Des visites donnant lieu à des prélèvements judicieux, en vue d'analyses fines, déboucheraient sur des colloques où des engagements seraient pris pour satisfaire les impératifs les plus divers. Nous en profiterions tous ensuite, chaque jour, dans nos satisfactions gustatives, tendant à redevenir aussi naturelles et saines que l'étaient celles de nos ancêtres, dont les estomacs et autres organes digestifs avaient des capacités qui nous étonnent, lorsque nous lisons leurs performances pantagruéliques occasionnelles, dont nous sommes devenus incapables.

Tirant des joies plus saines du creux de nos assiettes, nos humeurs n'en seraient que plus égales ; moins de besoins d'apaisement ou d'évasion se feraient jour dans la recherche de produits particuliers allant de l'alcool aux stupéfiants les plus durs, du tabac à la sexualité obsessionnelle. Retrouvant plus d'équilibre dans nos comportements et nos raisonnements, nos vies s'épanouiraient mieux et les propos conviviaux y trouveraient plus facilement un terrain favorable.

La primauté du qualitatif reprenant la place éminente qui lui revient dans la vie de l'homme, dont les facultés très larges se sont ennoblies, de tous temps, en cultivant la recherche du beau, du bon et du bien, l'art des nuances reprendra tout l'attrait qu'il a toujours eu, pour le plus grand charme de la vie.

L'augmentation faramineuse du nombre des hommes de notre planète aidant, la notion de quantitatif a supplanté, un temps, les divers distinguos, comme si l'on avait mis sur les yeux des humains des lunettes inadaptées à leur besoin de vision aiguë, uniformisant ce qui ne l'était pas, usant d'un vocabulaire globalisant, comme le font les chiffres. De similitudes en similitudes, les nuances se sont estompées. Il est temps que, forts de notre imprégnation des Droits de l'Homme, considérant que tout homme a droit à la considération, y compris sur le plan des qualités naturelles de ses aliments, cette satisfaction, bien légitime, lui soit rendue, comme il se doit.

3 – Tous les fournisseurs des éleveurs sont intéressés

Les fournisseurs des élevages ne peuvent pas ignorer que leur sort est lié à celui de leurs clients qui ont besoin d'avoir une marge suffisante.

Face à eux, le paysan est, techniquement, en état d'infériorité. Le véritable intérêt de tout le monde passe, nécessairement, par une concertation qui mette sur la table tous les aspects des problèmes en jeu. Cela ne met aucun obstacle aux bénéfices que peuvent tirer, les uns et les autres, de leurs savoir-faire qui manifestent leurs talents divers.

Comme les fabricants de machines agricoles et comme ceux de produits chimiques ont leur destin lié à celui des agriculteurs, les fabricants d'aliments du bétail ne peuvent espérer la prospérité que dans la mesure où leurs clients, les éleveurs, ont des revenus assurés. Il est bon qu'ils se remettent en question au moment où le sort des paysans est à repenser.

4 – Faire participer les éleveurs aux valeurs ajoutées avant consommation

Il est entré dans notre tournure d'esprit de prendre en considération les diverses activités humaines en fonction de la valeur ajoutée qu'elles apportent dans le processus de production des biens et services.

Ces habitudes ne valorisent pas l'agriculture dont les produits ont des cours assez modestes. Chacun sait, par exemple, qu'entre les prix des céréales livrées par le paysan et ceux des divers aliments qui dérivent d'elles, les écarts sont importants. Presque toujours, les produits alimentaires de base, sauf les primeurs, sont vendus relativement bon marché par leurs producteurs.

Le cas des productions animales revient périodiquement sur le tapis car, en ce domaine, les écarts de prix unitaires sont souvent importants entre ceux dont bénéficient les producteurs de viandes et ceux que payent les consommateurs. Comme toujours, en pareille palabre, on noie le poisson en s'en prenant, sans autres précisions, aux intermédiaires. Il y a quelques années, une formule avait fait son petit effet médiatique : « Suivez le bœuf ! ». Elle dura ce que durent de tels slogans, les autres actualités ayant toujours le mérite de chasser les précédentes.

Par ailleurs, on a vu que les éleveurs sont fragiles au moment de la vente de leurs productions. A défaut d'autres mécanismes, pour amenuiser leurs risques de pertes lorsqu'ils vendent les animaux qu'ils ont élevés, il est proposé un système qui serait susceptible de leur apporter une certaine compensation.

Nous gérons des organisations compensatoires complexes qui régissent les professions ; ne serait-il pas possible de mettre un terme à la suspicion qui pèse sur les intermédiaires qui traitent les aliments carnés ?

Ce pourrait être en faisant participer les éleveurs aux marges successives dont bénéficient tous ceux qui s'interposent entre eux, les producteurs, parfois victimes de conjonctures momentanées, qui les mettent dans l'obliga-

tion de vendre à perte, et les consommateurs, qui ne s'inscrivent pas dans un marché où des baisses significatives se manifestent ? Pour peu que l'état y mette les pouces, l'incidence sur les prix serait probablement faible.

Le système proposé repose sur l'adaptation d'organismes professionnels qui existent sans doute déjà et qui pourraient gérer des fonds approvisionnés par les éleveurs et tous les intermédiaires placés avant les consommateurs. Ces fonds, déposés dans la banque agricole ad hoc, y fructifieraient et les intérêts qu'ils rapporteraient serviraient à rémunérer les organismes professionnels gestionnaires pour ces travaux particuliers. Bien entendu, cela suppose des structures de gestion et de contrôle.

Admettons, par exemple, qu'il existerait, dans chaque département, un « Fonds d'élevage agricole ». Son approvisionnement s'effectuerait, année par année et, en fin d'exercice, les fonds totaux collectés durant l'année seraient répartis entre les divers éleveurs qui auraient participé à son fonctionnement, selon l'importance de leurs opérations réalisées.

Admettons, à titre indicatif, que chaque vendeur y verse, à l'occasion de toute vente d'animaux destinés à la consommation, un faible pourcentage du montant de cette vente : par exemple 1 %.

De même, tout vendeur d'animaux achetés à des producteurs et revendus sur pied ou en viande, serait tenu de verser 1 % de son prix de vente à ce fonds, tant que l'opération se ferait avec un acheteur du département de production. Lorsque la vente se ferait à un acheteur hors département d'origine, le versement à faire par le vendeur, non producteur, serait porté à 2 %, avec possibilité de récupérer 1 % sur l'acheteur hors département. Dans les autres cas, les vendeurs verseraient 1 % au fonds de leur département.

Les fonds les plus riches seraient ceux des départements consommateurs importants. En fin d'exercice, une péréquation des fonds, entre départements concernés,

serait opérée d'après les totaux des chiffres de ventes effectuées par les producteurs, ce qui nécessite une structure centrale appropriée, dans le cadre de l'organisation professionnelle.

Le montant total des fonds attribués ainsi à un département, au titre de sa production de viande, serait réparti entre les divers producteurs qui, en récupérant leurs mises initiales, servant de base de répartition, profiteraient d'un faible pourcentage des plus-values successives apportées à leurs productions et qui, pour eux, représenteraient une certaine amélioration par rapport à leurs prix de vente, départ ferme.

Par ailleurs, les acheteurs de viandes provenant de l'étranger seraient considérés comme ceux qui vendent leurs viandes hors département et acquitteraient leurs versements à raison de 2 % sur leurs prix de vente dans leur département.

Ainsi, les producteurs français profiteraient de ces cotisations qui pourraient être apaisantes.

De la sorte, les producteurs de viandes deviendraient participants aux marges diverses et successives réalisées par des intermédiaires dont ils se sentent les victimes sans que ce soit démontré, mais ces suspicions sont sous-jacentes dans leurs manifestations de violence où les non-dits couvent toujours sous la cendre de leurs malheurs.

L'encouragement de l'etat, dans ces opérations de rééquilibrage de l'équité, pourrait consister à autoriser les vendeurs intervenant à déduire leurs cotisations, à ces fonds, de leurs montants de TVA.

Simple idée, mais ces genres d'interventions seraient beaucoup mieux admis que les mesures de subventions qui ouvrent la porte aux trop malins et sont considérées par la majorité comme des aumônes, toujours insuffisantes et décourageantes.

Finalement, le 1 % versé par les éleveurs à leur fonds départemental se transformerait en un bon placement apportant, en fin d'année, un petit pactole agréable, en une période où ce petit supplément serait le bienvenu.

Fondamentalement conçu comme une opération de solidarité, ce système se présenterait comme une mesure apaisante qui donne aux éleveurs la sensation que les pouvoirs publics s'intéressent à leurs revenus plus équitables. Ils s'apercevraient vite que les productions de qualité sont plus profitables pour eux, ce dont nous profiterions aussi.

Un système identique pourrait fonctionner pour les fruits et légumes et un autre pour les produits de la pèche.

VI – La vie du paysan *chez nous*

1 – Hier, jusqu'au début du siècle

Longtemps, très longtemps, la famille paysanne s'est développée sur place, les diverses générations en vie s'imbriquant dans toutes les tâches quotidiennes. Cette cellule de base, bien vivante, sans cesse renouvelée, était, d'abord, le lieu de production des aliments de tous ses membres et, ensuite, des productions échangées ou vendues pour se procurer des biens utiles et désirés. Les travaux des champs, ceux de la chaumière, ceux de la ferme, ceux des étables, ceux du potager, ceux du verger, ceux de l'approvisionnement en eau, en bois, occupaient facilement hommes et femmes, vieux et jeunes, selon leurs capacités, leurs forces, leur expérience.

Les relations épisodiques avec le meunier, les rencontres aux foires locales dans un environnement coloré, bèlant, beuglant, hennissant, caquetant, toujours remuant, donnaient, au paysan, d'autres occasions de rencontres.

Des échanges longuement discutés, se concluaient par des mains topées, ayant valeur d'accords, respectés comme des serments sur la Bible. Ces diversions dans le

prolongement de la vie rurale, en symbiose avec les saisons, fournissaient au paysan des occasions d'élargir le cercle de ses informations et celui de ses vues sur l'univers, à la portée de son savoir.

L'instruction ne s'est introduite que lentement dans ce monde, dur au travail, d'habitat longtemps dispersé, de revenus modestes. En France, la loi Jules Ferry a permis de drainer, petit à petit, les enfants d'âge scolaire du paysannat. Le dévouement des maîtres et des maîtresses d'écoles a répandu le savoir parler et le savoir écrire, en français, ainsi que bien d'autres connaissances fondamentales, reléguant aux cercles familiaux la pratique, devenant d'abord de moins en moins fréquente, puis se raréfiant, des divers patois dont les nuances variaient parfois d'une vallée à l'autre.

Ce savoir de base a largement contribué, dans tous les milieux de la nation, à donner aux hommes du peuple une assise culturelle facilitant la montée du syndicalisme et celle des coopératives, toutes deux donnant aux hommes du bas de l'échelle sociale, les moyens de mieux faire valoir leurs droits de producteurs.

2 – Aujourd'hui

Le logement du paysan s'est fortement rapproché de ceux de ses autres concitoyens. Les habitats rustiques, rappelant les peintures d'époques révolues, se font de plus en plus rares. Toutefois, comparées aux domiciles des citadins, les pièces de la vie courante restent plus vastes.

Les enfants vont à l'école du village, du bourg ou de la ville les plus proches. Scolarisés, comme les autres enfants, de plus en plus longtemps, ils poussent leurs études, dans la mesure où ils s'y intéressent, et leurs parents ont une conscience accrue, comme les autres, qu'un solide bagage de savoir, accompagné de diplômes, est un sérieux gage de réussite dans la vie. De ce fait, leurs progénitures sont de moins en moins imbriquées

dans l'exploitation familiale, si ce n'est du fait de la tentation, importante dans la jeunesse, de manipuler les tracteurs et autres engins qui procurent des émotions d'habileté, de savoir-faire et de puissance.

Parfois, pour certains, l'envie est forte de préférer cette vie, active et chargée de découvertes personnelles, à celle des contraintes scolaires, chacun n'étant pas nécessairement prédisposé à se casser la tête pour comprendre des choses toujours nouvelles, dont la perception de l'intérêt et de l'utilité n'apparaît pas au premier abord. Ils ne demanderaient pas mieux de laisser tomber leurs études pour devenir des hommes, comme leur père.

Mais ces velléités sont vite contrariées par les récriminations renouvelées de leurs parents qui se lamentent, se révoltent contre leurs difficultés incompréhensibles. Petit à petit, cette ambiance d'insatisfactions perpétuelles les écarte de ce foyer perdant ses attraits. Comme nombre de leurs camarades, les copains prennent une dimension de plus en plus accentuée dans leurs vies d'écoliers et d'adolescents en quête de perspectives qui les attirent.

Les grands-parents, qui bénéficient, maintenant, d'une retraite, comme les autres travailleurs, passent de moins en moins leur vieillesse à la ferme qui n'offre, pas toujours, la possibilité de les loger décemment, dans un coin bien à eux. Par ailleurs, leur retraite leur donne, parfois, l'allure de nantis, par rapport aux revenus médiocres de leur jeune ménage qui, poursuivi de soucis, vit dans l'incertitude du lendemain.

La ferme s'est progressivement vidée de ses acteurs traditionnels ; son atmosphère s'est largement appauvrie en termes de relations humaines.

3 – Un milieu humain dégradé

L'individualisme du monde moderne, dans lequel chacun se sent des droits à revendiquer, sans être parallèlement tenu à des obligations de fraternité, s'inscrit, à la

ferme, comme ailleurs, dans un style à goût d'égoïsme refroidissant.

L'insatisfaction du travail aidant, la cohésion des êtres humains peuplant la ferme s'effrite ; les jeunes se cherchent un destin ailleurs ; les vieux sont dépassés, ils se sentent de moins en moins compris, voire admis et respectés, radoteurs d'une autre époque qui ne reviendra plus.

Les adultes exploitants sont souvent désemparés, tant du fait des résultats toujours décevants de leurs efforts de productivités ascendantes, accompagnés d'agrandissements sans jamais atteindre un meilleur sort, comme le simple bon sens le voudrait, que du fait qu'ils se sentent entraînés dans des voies qu'ils n'ont pas vraiment choisies, sinon en adhérant aux conseils de leurs techniciens.

Les couples ont des styles de vie divers, selon que la femme participe ou non aux travaux de la ferme.

La dégradation des revenus du paysan fut génératrice de celle de son environnement humain qui perd confiance, ce qui aggrave les inquiétudes d'un homme qui, depuis toujours, s'est attaché profondément à sa terre, à son travail et à son foyer.

La mécanisation a vidé les fermes. Le paysan passe la plus grande partie de son temps sur son tracteur, tant pour les travaux dans les champs que du fait des transports qu'il accomplit dans un sens ou dans l'autre.

Les soins qu'il apporte à son bétail le retiennent plus ou moins à la ferme, selon le genre d'élevage qu'il pratique.

Durant les périodes de scolarité des enfants, ceux-ci ne sont guère à la maison en sorte que les occasions de rencontres entre parents et enfants sont d'autant plus rares que l'école n'est plus dans le village.

Les enfants qui veulent continuer l'exploitation de leurs parents se raréfient et, de ce fait, ils se désintéressent des travaux de la ferme. En dehors de leurs études, ils ne se sentent guère de goût pour apporter leur aide à leurs parents qui persistent seuls dans leurs efforts, très souvent déçus, accompagnés de soucis qui n'améliorent

pas leurs caractères, provoquant des sautes d'humeurs. La force de l'habitude aidant, ils continuent à travailler sans pouvoir faire de projets réconfortants.

Entre les parents et les enfants, peu de points communs. La cohésion familiale s'en ressent. Les combats du paysan sont ceux d'arrière-garde.

4 – Le paysan est le producteur alimentaire de base

Le paysan a toujours été dans un contexte particulier. Même s'il n'était pas propriétaire de la terre qu'il exploitait, c'est lui qui la faisait produire ; c'était sa production, même s'il devait la partager, pour des raisons qui ont varié avec les époques. De ce fait, il a toujours été engagé profondément dans son exploitation ; il le serait encore si on ne l'avait pas entraîné dans le cul de sac d'un combat sans espoir qu'il mène, sans savoir où il va, forcé dans ses choix, par les hommes qui occupent les postes clés des structures économico-agricoles, mises en place dans une perspective de combats de titans mondiaux.

L'heure est venue de redonner au paysan sa dignité, en lui fabriquant des outils étudiés spécialement pour l'usage qu'il en fait (la charrue ne peut être un cabriolet clinquant).

Chaque exploitation agricole est une réalité économique, technique, humaine, particulière, qui lui est propre. Cessons de la considérer comme un pion, dans un jeu joué par d'autres. Toutes ces nuances particulières échappent, trop souvent, aux observateurs étrangers à la pratique agricole. Ils ont tendance à se pencher sur les problèmes de cette profession comme s'ils s'agissait d'équations à paramètres variables, limités à quelques modèles types, en vue d'objectifs globaux. Les décideurs d'en-haut se prennent trop au sérieux lorsqu'ils estiment que les clameurs des paysans seront calmées par de meilleures explications des décisions prises.

Ayant redonné à nos producteurs de base les moyens normaux et modernes de développement, dans l'har-

monie de contextes rationnels, qui leur fournissent aussi l'occasion d'embellir notre environnement en produisant mieux, nous aurons contribué, avec eux, à leurs efforts de participation à la réduction de la faim dans le monde et au redémarrage de nos économies, fortement secouées par un progrès dont nous avons perdu la maîtrise.

5 – Restauration du foyer paysan

La situation étant ce qu'elle est actuellement ; c'est-à-dire un milieu familial en dégradation, il importe que le foyer du paysan redevienne un lieu de rencontre chaleureux, d'échanges de points de vues, de compréhensions, non contrariées par des préoccupations accablantes, qui étouffent les épanchements familiaux et la manifestation des sentiments.

Le rééquilibrage familial a besoin, pour s'épanouir, d'un habitat renouvelé répondant aux besoins d'évolution des divers membres de la famille. Les jeunes, petits ou grands, qui sont « aux écoles », ont besoin de mieux qu'un coin de table pour faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons, sans être dérangés par ceux qui sont dans l'activité de la ferme.

Il importe que les enfants ne soient plus les témoins impuissants et révoltés de la désespérance de leurs parents. Il est bon qu'ils puissent prendre conscience de l'harmonie des travaux ruraux et des élans profonds qu'ils suscitent normalement. Il est souhaitable qu'ils se laissent pénétrer par l'envie de rester au terroir, de participer aux diverses productions, à ses activités variées requérant toujours des décisions à prendre, en fonction des circonstances, des lieux et des objectifs à atteindre, forme de liberté particulière du paysan.

Il devient alors possible que les vieux ne se sentent plus perdus dans cette exploitation renouvelée où les outils redeviendront adaptés, comme l'étaient les leurs.

Ils pourront vivre dignement à la ferme, dans une ambiance apaisante, avec leur coin bien à eux, dont ils

pourront disposer, à leur guise, quand la fatigue et l'âge obligent à espacer les moments d'activité, selon les forces qui restent. Cette perspective va dans le sens de mesures déjà en cours de réalisation, avec cette particularité attrayante, que les vieux paysans, restant dans leur style de vie, avant retraite, ont la possibilité de garder une certaine activité physique de leur goût, ce qui est une chance que tous les vieux n'ont pas.

Cette vieillesse, vécue à proximité de leurs enfants, procure aussi à ces aînés les meilleures chances de bénéficier des soins légers dont ils risquent d'avoir de plus en plus besoin. Ce bénévolat familial entretient le bon esprit de générosité qui est un des fondements des sociétés stables. Il permettrait aussi de faire des économies à la Sécurité Sociale.

Les vieux ont toute leur raison d'être dans la vie d'une famille paysanne. Bien sûr, à certaines heures, ils sont plus ou moins à charge, mais c'est inscrit, dans la race humaine et dans le cœur de l'homme, de respecter son père et sa mère. D'ailleurs, tant qu'ils le peuvent, les vieux savent s'ingénier pour se rendre utiles, et c'est aussi inscrit dans leur cœur ; ils savent donner plus qu'ils ne reçoivent.

Dans toutes les familles, grâce à l'expérience acquise au cours de leur vie, grâce aussi à une certaine sagesse patiente, les grands parents savent, à l'occasion, concilier les points de vues, tournant parfois à l'affrontement, entre parents et enfants.

Ainsi le paysan, se sentant compris de son entourage, aidé dans ses besoins complémentaires, en harmonie avec les sentiments des siens, redeviendra l'homme qui croit en son destin solide de terrien qui sait que, si les lendemains ne chantent pas toujours, l'avenir est à ceux qui ont le courage de l'affronter avec des moyens convenables. Tablant sur les formidables potentialités du ressenti dans le vécu quotidien, sur les émotions engendrant des courages exaltants, les chances pour que les jeunes se sentent de nouveau concernés par la ferme, par leur

ferme, étant mieux assurées, il en résultera aussi une cause de moins d'aggravation du chômage.

La famille paysanne est une cellule sociale porteuse de valeurs équilbrées les mieux ancrées au cœur des hommes et des femmes en faisant partie, aussi loin qu'on remonte dans la nuit des temps.

Il serait particulièrement fâcheux pour notre destin que notre époque se caractérise par la démolition de ce support affectif convivial des hommes qui produisent les aliments qui sont la source de toutes nos substances de vie.

6 – Les bâtiments de ferme

Le paysan actuel, s'enfonçant dans la solitude, ne peut plus remplir ses greniers qui, de ce fait, deviennent inutiles. Les machines lui offrent leur secours, moyennant certaines contraintes. Ainsi est née une nouvelle conception des fermes qui se présentent comme des usines ou comme des commerces de grandes surfaces : ce sont de grands hangars couverts de tôles sous lesquels sont aménagés les stabulations et les stockages de produits des champs.

Les constructeurs ont compris cette situation et ils ont imaginé des machines qui permettent, à un seul homme, de stocker ses fourrages et pailles, ses hachis de plantes broyées et tout ce dont le paysan a besoin pour faire tourner son exploitation. Bien entendu, ces machines, d'autant plus qu'elles réclament davantage d'énergie pour ramasser, charger, stocker, d'un seul coup, des quantités de plus en plus lourdes et importantes, sont d'un prix d'achat et de revient croissant. Elles contribuent toutes à enfoncer un peu plus le paysan dans l'endettement.

Il serait plus convivial que, à la manière de ce qui se faisait de tous temps, certains travaux de la ferme regroupent plusieurs personnes entre lesquelles passerait un courant de solidarité humaine. Si les revenus de la ferme

redeviennent normaux, cela devrait être à nouveau possible, dans un contexte renouvelé, et la plupart des engins coûteux actuels devraient disparaître, car le paysan n'est pas un entrepreneur d'utilisation de machines inventées pour lui dévorer ses revenus.

Sans qu'il soit nécessaire de bouleverser les nouvelles fermes qui se sont mises en place, sous forme de grands hangars, il est sans doute possible de concevoir une organisation différente des travaux divers qui sont à effectuer, en prenant en considération forte, que chaque exploitation fonctionne dans un ensemble humain, plus adéquat, au lieu de focaliser tout sur la solitude du paysan.

7 – Une agriculture moderne, composante fondamentale du monde

Il est urgent de prendre conscience qu'il faut repenser une agriculture humaine, bien équipée, avec des moyens adaptés à ses contraintes particulières, disposant de revenus normaux qui en feront la source vive régénérée, indispensable à toutes nos autres activités permettant des échanges fructueux.

Poursuivre dans les voies actuelles, continuer à laisser aller les hommes et les choses à la dérive, sous prétexte que ce serait la marche inéluctable du progrès, signifierait que nous avons perdu le vrai sens de ce mot. Il est encore temps de s'arrêter, pour réfléchir, pour constater que le vrai cheminement de l'homme moderne se situe dans un ailleurs qui soit en accord avec les valeurs que nous affichons et auxquelles nous sommes attachés.

Si ce démantèlement du paysanat était le fait d'un occupant qui serait soupçonné de vouloir détruire notre agriculture, des résistances se lèveraient un peu partout et, dès la fin de l'oppression de l'occupant, la réorganisation de l'agriculture s'opérerait dans l'enthousiasme. Faut-il regretter que nous n'ayons pas d'occupant pour jouer ce vilain rôle et galvaniser nos volontés de renou-

veau ? Assurément non. Nous portons tous, en nous, les qualités suffisantes pour réaliser des objectifs exaltants, sans qu'il soit besoin qu'elles résultent de la réaction contre des contraintes.

Prenons conscience que notre agriculture a été victime, non d'un occupant malveillant, mais d'une invasion de machinismes se disant agricoles, conçus sans tenir compte de tous les aspects particuliers auxquels ils devaient satisfaire.

La reconversion des matériels agricoles est un point de départ qui, comme toutes les révisions de pensées et de conceptions, aura des répercussions en profondeur. Des changements importants d'habitudes en résulteront dans la vie des paysans, ce qui est toujours difficile à faire admettre.

Là où, actuellement, le paysan, partant faire un nouveau travail dans ses champs, n'a qu'à atteler une machine derrière son tracteur, il aura, d'abord, à « monter » son engin adapté avant d'enfourcher son cheval moderne. Une nouvelle « prévoyance » fera partie de ses préoccupations, lorsqu'il devra changer de travail. C'est une contrainte à laquelle il n'est plus habitué.

Elle est sûrement possible car, lorsqu'il cultivait avec ses chevaux, il devait s'occuper d'abord de ces animaux, donc les alimenter, les entretenir, les harnacher, avant d'atteler. Ce n'était pas qu'une contrainte, car il aimait ses chevaux.

Il saura aimer ses compositions astucieuses, en vue de mieux se débrouiller dans ses travaux.

La conversion des paysans au machinisme actuel a été trop rapide ; elle a été si fulgurante que personne n'a émis de protestations, qu'aucun grand débat ne s'est engagé, qu'aucune analyse détaillée et controversée n'a vu le jour. Si cela avait été le cas, parmi tous les arguments mis en avant, on n'aurait pas manqué de remarquer que la gestion de la nouvelle agriculture devenait impossible, compte tenu des prix trop élevés des machines et de leur sous-emploi. Rien de cela n'est apparu.

Consommant moins de produits chimiques qui joueront pleinement leurs rôles, uniquement sur place, dans son champ, le paysan, à coup de petites économies dans divers secteurs, sera heureux de recréer des lisières chargées de fleurs et porteuses de chants d'oiseaux qui lui apporteront des cadres renouvelés de vie champêtre comme il les aime.

Régénérant ses cultures fourragères capables d'améliorer ses qualités de productions carnées, il en tirera la quintessence avec des compléments alimentaires judicieusement choisis pour ses élevages. Ses efforts, qualitatifs, lui apporteront des satisfactions de travail bien fait, en même temps que des plus values intéressantes, tandis que les comportements de solidarité financière proposés lui donneront, en fin d'année, des agréments allant à l'inverse des contraintes des quotas administratifs qu'il subit actuellement.

Ainsi, reconnaissant la nécessité de donner à l'agriculture les vrais moyens adaptés à sa vocation naturelle la plus authentique, les gens d'aujourd'hui entameront, par la même occasion, la marche d'un monde volontariste, soucieux de dialogue et de fraternité.

QUATRIÈME PARTIE

L'ENTREPRISE ET L'ADMINISTRATION

La distinction entre administration et entreprise était assez évidente jusqu'à ce que, en particulier depuis la dernière guerre mondiale, la primauté de l'état ait été présentée comme devant être élargie à des domaines variés, en argumentant que seule la puissance publique pouvait gérer, dans l'intérêt de tous, des entreprises qui étaient jugées fondamentales.

Il se trouve aussi que, tant dans les entreprises que dans l'administration, les structures ont évolué vers l'anonymat aggravé par des ramifications, toujours plus complexes, qui ouvrent des champs d'action favorisant les individus dont la loyauté n'est pas le souci dominant. Ces terrains mouvants ont eu des conséquences différentes, mais en parallèle, dans les entreprises et dans l'administration.

De telles composantes multiples ont abouti à la mise en place de structures se présentant comme des tissus tridimensionnels de filières responsables, du genre édredon, qui rendent de plus en plus difficile de savoir qui a dit quoi, qui a fait quoi. L'irresponsabilité s'est installée comme règle du jeu permanente, débouchant, nécessairement, sur des décisions étonnantes ou pires et, pour ceux qui grattent pour découvrir au-delà de la surface, sur de périodiques affaires dont les médias s'emparent pour faire des gros titres.

Tout cela n'est pas bénéfique pour les entreprises au sein desquelles des actions cachées sont menées, parallèlement aux objectifs normaux affichés. Les buts officiels poursuivis s'en trouvent compromis d'autant et les relations internes, dans l'activité, débouchent sur un climat social en désarroi alors que nous sommes à un stade où la cohésion est, plus que jamais, indispensable.

Dans la fonction publique, cette ambiance d'anonymat élargit le domaine de l'irresponsabilité et, par là même, contribue à reléguer l'obligation de disponibilité, au profit du public, à l'arrière plan de la conscience du fonctionnaire. Des tentatives ont été faites pour remédier, dans les apparences, aux attitudes de retranchement derrière la montagne sacrée, par exemple, en indiquant au public en relation avec les agents d'un organisme officiel, le nom du fonctionnaire en face duquel on se trouve. Les protestations émises à l'époque de ce projet sont significatives de l'esprit de tour d'ivoire qui règne. Pourtant, quoi de plus normal que de savoir à qui l'on parle !

Par ailleurs, le statut des personnels de la fonction publique relevant de l'état devint de plus en plus générateur, à des nuances près, de celui des serviteurs des collectivités locales, des entreprises nationalisées et d'autres organismes à vocations particulières: chemins de fer, sécurité sociale et une foule d'autres en sorte que l'administration est devenue un immense réseau dont on distingue mal les contours.

La crise économique actuelle, dont la cause profonde se situe dans les disparités inhumaines des revenus des hommes des divers continents, a pour conséquence très visible, dans notre occident, la montée d'un chômage inexorable qu'on ne sait pas comment enrayer avec les recettes jusqu'alors utilisées, dans le passé, à l'occasion de crises économiques qui furent surmontées.

Dans les siècles passés, le peuple des chômeurs se composait des couches humaines du bas de la société. Les ruraux devenus ouvriers, les ouvriers ayant accédé à de petites responsabilités, tous avaient un bagage de

savoir très modeste et leurs mains calleuses n'étaient pas soutenues par des facultés intellectuelles leur ouvrant d'autres horizons. Dispersés sur les chantiers de travaux publics, ils y manœuvraient habilement pelles et pioches et, lorsque la reprise s'annonçait, s'ils avaient survécu, ils repartaient.

Le peuple de nos chômeurs est tout autre. Il se compose d'hommes et de femmmes issus de tous les niveaux de la société, les fonctionnaires exceptés. Une grande masse de salariés exécutants de toutes professions, des cadres, des ex-dirigeants, des commerçants, des ingénieurs, des administratifs, des syndicalistes, bref, de quoi constituer une fourmilière organisée. Le désespoir s'empare de certains ; la résignation met son emprise sur les moins résistants ; la révolte gronde chez les autres. Tous les ingrédients sont disponibles pour que des événements fâcheux aient la possibilité de se produire.

Les violences affreuses qui se produisent en Yougoslavie et bien ailleurs nous donnent des aperçus de ce qui pourrait arriver chez nous, c'est-à-dire en occident.

L'indemnisation des chômeurs, les charités faites à ceux qui ont dépassé le cap des ultimes ressources des allocations de chômage sont des formules matérielles indispensables. Mais les hommes, dans ces situations, ont besoin d'autre chose que d'argent donné ou ayant le goût de trompe-misère. Ils ont besoin de se sentir considérés autrement que comme des matricules. Cette aspiration permanente est portée par tous les hommes, tout spécialement à partir du moment où ils sont en âge de voler de leurs propres ailes dans la vie.

Ceux qui font partie de la foule de ces exclus du travail ressentent plus profondément leur mini-condition, ce qui est révoltant. Si ces masses s'engageaient dans des actions de violence en invoquant le mépris dont elles sont l'objet, elles trouveraient des approbations immenses dans le peuple des gens encore au travail.

Car, la menace que fait peser le patronat sur les salariés, impuissants et sans moyens de participations aux

décisions de licenciements, est ressentie comme un manque de considération par tous les travailleurs qui apportent, chaque jour, leurs activités dans leurs entreprises pour que tout le monde y gagne sa vie.

Le gouvernement et les entreprises font ce qu'ils peuvent pour que s'améliore la situation actuelle de récession. Mais la foule immense des ouvriers de tous ordres, sur lesquels pèse la menace insidieuse du chômage, c'est à dire, les plus intéressés et les plus touchés par la crise, n'ont pas droit à la parole. Ce n'est pas étonnant qu'à défaut d'autre moyen, lorsqu'ils sont mis au pied du mur des licenciements, ils manifestent et fassent grève, ce qui n'est pas un remède, mais la manifestation forte d'un désaccord.

Tous les repères invoqués, tous les facteurs mis en œuvre, dans le sens de la reprise, ont des limites qui n'autorisent que des espoirs relatifs qui butent, sans cesse, sur la disparité des niveaux de vie dans les pays riches et dans les autres. D'habiles industriels et de remarquables commerçants savent s'enrichir, encore davantage, en exploitant honteusement les capacités des hommes qui ont faim dans les pays pauvres. Par ce moyen, dépravé, ils nous font ainsi une concurrence déloyale qui coule nos entreprises, devenues impossiblement compétitives pour vendre leurs productions, sauf celles qui sont sophistiquées.

Comme il a été dit, au début de cet ouvrage, les écarts de coûts des fabrications de ces exploiteurs et ceux de nos entreprises sont devenus si vastes qu'il faut porter le combat sur leur terrain. Leurs mains d'œuvre nous paraissent immenses, mais ce n'est pas si sûr que cela, car rien ne prouve que les techniciens dont ils ont besoin soient si nombreux. Jules Ferry n'est pas encore passé dans ces pays et ceux qui ont un savoir ne sont pas des foules immenses.

En effet, les usines qui fonctionnent dans ces pays ne sont qu'un aperçu à côté de toutes celles qui vont y produire car, dans tous nos pays, nombreuses sont les entreprises qui délocalisent, en partie, leurs installations. Il y

a, dans les calculs faits par ces chercheurs de trésors, des préoccupations légitimes comme, par exemple, celles de compenser les pertes subies en occident par des superbénéfices là-bas.

Ces raisonnements, à l'échelle individuelle, dans le monde des affaires, sont dans les normes courantes, du fait de la concurrence. Il se trouve que, dans la situation actuelle, ces comportements individuels d'entrepreneurs, criticables indiscutablement du fait de leur attitude vis-à-vis des travailleurs qu'ils débauchent chez nous, et de ceux qu'ils embauchent dans ces pays pauvres, sont dangereux et destructeurs de notre occident. Il appartient donc aux états occidentaux des pays victimes de ces procédés, dans le contexte de libéralisme et de non intervention dans la vie intérieure des autres états, de mener des politiques de développement agricole, dans les pays attardés, afin que leurs populations ne soient plus prisonnières des exploiteurs de tous bords.

Jusqu'alors, les aides au développement agricole, que nous effectuions dans ces pays, prétendaient s'inscrire dans les bonnes actions, comme si nous n'en profitions pas. D'aucuns prétendent que ce n'était pas exactement cela qui se produisait. Peu importe ces errements passés ; le moment est venu d'effectuer massivement des actions de développement agricole, là-bas, parce que c'est le moyen de faire monter les revenus des travailleurs de ces pays, c'est à dire de ne plus permettre à tous nos concurrents qui nous détruisent d'avoir des munitions abondantes.

L'alphabétisation des masses immenses de ces pays est un bon moyen pour que ces peuples obtiennent de leurs dirigeants de tous ordres des sorts meilleurs. Cette alphabétisation, particulièrement bon marché, s'accompagnant de la montée du pouvoir d'achat des masses rurales, changera toutes les données actuelles dont nous sommes les victimes.

Nos marchés ne seront plus inondés de produits « made in autre-part » car nos usines auront, à nouveau,

la capacité de manifester, à bon escient, leur compétitivité.

Parallèlement, l'électronique et ses dérivés, l'informatique et la robotique, offrent à nos entreprises la tentation du machinisme à outrance, très coûteux mais très performant, qui apparaît comme la meilleure solution pour améliorer les records de l'entreprise.

La logique patronale, soucieuse de protéger la vie du navire qu'il conduit, se manifeste par des licenciements, de plus en plus nombreux de travailleurs, qui entrent ainsi dans la foule grossissante des chômeurs dont les revenus vont en s'amenuisant au point de devenir les nouveaux pauvres.

Les entreprises modernes puisent leurs sources dans l'artisanat dont le contenu initial s'est inscrit dans un monde de cellules familiales à dominante patriarcale où le *paterfamilias* était indiscuté. Il disposait des hommes et des biens, avec la conscience profonde de ses devoirs envers tous les membres de la famille, parfois devenue très nombreuse. (La famille étriquée que nous connaissons : papa, maman, la bonne et moi... est un phénomène récent, conséquence de l'évolution économique en cours.) C'est ainsi que la possession de biens, puis leur représentativité la plus significative, l'argent, les capitaux furent reconnus, durant des millénaires, comme une faculté d'en user pour tout faire, pour celui qui en est propriétaire.

Dans le passé, de ce fait, bien des abus sont résultés de ce droit reconnu aux riches qui bénéficiaient, sans que cela fût dit, ni écrit, de la confiance accordée au *paterfamilias* qui, lui, était porteur d'amour pour tous les membres de sa famille, alors que les hommes fortunés n'étaient plus que des individus usant et abusant de leurs biens et du pouvoir qu'ils donnent.

La situation économique actuelle permet aux possesseurs d'entreprises, ou à leurs gérants, de jeter dans la misère d'autres hommes dont, antérieurement, ils se servaient pour améliorer leurs situations.

Ils invoquent, pour justifier leurs décisions de licenciements, l'obligation dans laquelle ils se trouvent d'agir ainsi, faute de quoi l'entreprise dont ils détiennent les rênes, risquerait de disparaître. Si cet événement se produisait, d'autres emplois cesseraient d'exister et le chômage s'agraverait encore davantage.

Par ailleurs, l'entreprise en question constitue un capital considéré comme national au regard des possibilités d'emploi et une richesse globale.

Sans mettre en doute la bonne foi de ces responsables économiques, il se trouve, ainsi, que la nation accepte leur point de vue, bien que leur décision modifie le contenu de la substance humaine et pèse sur les deniers de la nation.

En effet, les nouveaux chômeurs n'ayant plus de revenus provenant de travaux de production, exécutés dans l'entreprise, deviennent à la charge de l'état, c'est à dire de la nation, insensiblement. Ainsi les chefs d'entreprises, sous prétexte de protection de leur richesse accumulée, prennent des décisions de caractère politique qui ne sont pas de leur ressort.

Cette façon de voir n'a rien d'agressif contre ces responsables mais tend à mettre en évidence que, n'étant plus dans une civilisation de type patriarcal, mais dans un monde qui a pour fondement les Droits de l'Homme, cette primauté du capital n'est absolument pas en accord avec l'article premier du principe de base de notre société.

L'égalité n'est pas respectée puisque des hommes peuvent, dans leur intérêt, mettre d'autres hommes dans la misère.

Par ailleurs, la fragilité des emplois du secteur privé devient telle que la sécurité du travail assuré des personnes relevant du secteur public ou para-public, amène à se demander ce qu'il faudrait faire pour que de telles disparités ne soient pas choquantes.

Tels sont les problèmes qui sont envisagés ici, avec l'intention d'émettre quelques hypothèses, qui pourraient

ouvrir des horizons nouveaux, allant dans le sens d'un rétablissement des équilibres économiques susceptibles de faire régresser le chômage en même temps que la misère des pays pauvres s'atténuerait fortement.

I – L'ENTREPRISE

1 – Définition

De nombreuses définitions se sont efforcées de cerner ce monde très diversifié d'activités économiques aux contenus de plus en plus vastes et en perpétuels mouvements. Il n'est pas question d'exprimer ici, à la satisfaction de tous, une formule couvrant cet immense champ d'action des hommes.

Considérant que la primauté de l'homme s'impose plus que jamais puisque nos savants calculs, nos habiletés de tous ordres, depuis des temps immémoriaux, placent aujourd'hui l'homme occidental, gangrené par le chômage, dans la situation de se remettre en cause, au point d'avoir besoin de l'immense foule des pauvres des pays sous-développés, pour qu'ils lui apportent le sang nouveau de leur futur pouvoir d'achat.

La première partie a mis en évidence la nécessaire considération que nous devons apporter à ces hommes, très démunis, au point de les amener à un niveau de capacité créative de pouvoir d'achat. L'aide que nous avons à leur apporter ne sera pas fugace ; il s'agit d'une action durable, faisant progresser leurs nouvelles facultés productives. Pendant ce temps, nos économies en dégradations amplifieront leurs marches désastreuses, si nous ne faisons rien de nouveau, chez nous, pour stopper le chômage puis le résorber progressivement jusqu'à ce qu'il

redevienne supportable en attendant la lente montée des devises du Tiers-Monde.

Un proverbe chinois dit à peu près ceci :

« Quand un pauvre te tend la main, ne lui fais pas la charité, apprends lui à pêcher. »

Nos relations avec le Tiers-Monde devraient être résolument dans ce style global, ce qui n'exclut pas de donner à manger à ceux qui ont faim, quand c'est nécessaire.

Les propositions faites au sujet des actions à mener, en agriculture dans ces pays, vont dans ce sens. Celles concernant les transports se proposent le même objet, dans une moindre mesure, mais elles nous permettront, surtout, de faire des économies à l'occasion de nos aides à apporter aux pays pauvres.

Cela posé, en même temps que nous apprenons à ces populations pauvres à produire leur alimentation, en telle suffisance que les paysans de ces pays acquièrent un pouvoir d'achat dont nous profiterons des retombées, nous avons à reconsidérer la substance profonde de nos entreprises. Il importe qu'elles se maintiennent en condition de production, le mieux possible, durant toute la période de montée des pouvoirs d'achats des peuples des pays qui ont besoin de nous.

L'entreprise est le lieu omniprésent de la vie économique du pays. Il est apparemment souhaitable que son fonctionnement soit amélioré, au point que tous ceux qui en font partie aient la possibilité d'apporter leur contribution au meilleur équilibrage de toutes ses activités.

La nécessité de notre manifestation de considération pour les hommes des pays pauvres est aussi l'occasion de réviser nos routines de considération des hommes dans l'entreprise.

Dans cette perspective, à la mesure de nos grands principes, la définition suivante est proposée :

« L'entreprise est le lieu de rencontre et de coopération d'hommes faisant des apports divers, adaptés aux contraintes des productions qu'ils réalisent, dans une volonté commune, en vue de se procurer des revenus et

des profits en commercialisant les biens ou services qu'ils produisent à partir d'approvisionnements adaptés. »

2 – La primauté des hommes

Jusqu'alors, les hommes disposant de capitaux sont, habituellement, ceux qui décident de s'associer, si besoin, et de lancer une entreprise. Ils conviennent des conditions de leur association et du contenu de leur projet économique. Des hommes ne disposant pas de capitaux mais porteurs de capacités particulières peuvent, aussi, s'associer avec eux, en vue d'une perspective économique. Ils s'appellent des apporteurs en industrie. D'autres fois, certains se contentent de commanditer des activités économiques les intéressant.

Tous ces partenaires se partagent la maîtrise de leurs projets, bénéficient des profits qu'ils réalisent et participent aux pertes, le cas échéant. Par la suite, les hommes, engagés par eux en vue de concourir aux productions qu'ils se proposent, deviennent des salariés, jouissant d'un autre statut, leur assurant des revenus ayant un certain caractère de sécurité, mais excluant la participation aux profits, si ce n'est, parfois, pour certains, dans une mesure limitée.

Dans nos mécanismes économiques, fonctionnant sans anomalies fortes, ce système présente, pour les travailleurs, des avantages de sécurité des ressources et, par ailleurs, de liberté de changer facilement d'entreprise.

On peut regretter que l'équilibre atteint, en ce domaine, ait été la résultante d'une longue histoire d'abus du patronat, en particulier au siècle passé, et de luttes de classes, occasionnant des affrontements dus aux méfiances réciproques et débouchant sur des grèves, nécessairement préjudiciables à tout le monde, même si elles aboutissaient à la satisfaction de revendications.

Les lock-outs ou les grèves se présentent comme des opérations de guerre économique dont les protagonistes se placent dans des positions d'hostilité qui ne sont pas

compatibles avec l'article premier de la Déclaration des Droits de l'Homme. C'est d'autant plus anormal que, lorsque l'entreprise fonctionne, tous ces hommes concourent à la production poursuivie.

Lorsque des nations entrent en conflit, préalablement, elles n'ont jamais été imbriquées comme le sont les divers acteurs dans une entreprise.

En examinant les comptes d'une entreprise, le personnel y est considéré comme un facteur, parmi d'autres, du projet réalisé.

Les hommes extérieurs à l'entreprise, n'ayant aucun intérêt commun, sont des tiers et c'est vrai.

Le personnel est considéré comme un tiers spécial. Ce n'est pas exact. Le personnel participe au projet en vue du résultat.

Ces hommes, traités à mi-chemin entre les tiers étrangers et les marchandises, ne jouissent pas de la considération à laquelle ils devraient pouvoir prétendre.

Ceux qui disposent de capitaux ont le droit d'agir comme il a été dit, mais, à partir du moment où ils recourent à d'autres hommes, en vue de réaliser leurs projets, ils s'associent avec des apporteurs en industrie, qui ne concourent pas aux pertes certes, mais qui sont des hommes ayant un libre arbitre qu'ils doivent respecter, en tant que tels et non dans la mesure où ils en ont besoin.

De ce fait, il n'est pas normal qu'ils licencient des collaborateurs, sous prétexte qu'ils vont perdre de l'argent et que leur entreprise risque de devoir fermer, même s'ils sont de bonne foi.

Il ne s'agit pas d'interdire tout licenciement mais de créer, dans l'entreprise, un nouveau climat qui humanise les relations des participants, tout en ayant l'avantage de mieux gérer l'ensemble.

3 – L'entreprise, lieu de partenaires

« Les nouveaux riches » est une appellation née après la Première Guerre mondiale. On désignait par là ceux



qui s'étaient enrichis rapidement durant ce conflit. Par la même occasion, cela signifiait qu'il s'agissait de personnes affichant leur richesse, abusant de leur pouvoir, en somme des gens peu sympathiques, méprisables, tolérés, dont on ne recherchait pas la compagnie.

C'est étonnant comme l'argent ramassé à la pelle amène les hommes à se considérer comme supérieurs aux autres de ce fait. Ceux qui ont vécu, depuis leur enfance, dans un milieu de richesse, ont bien du mal à comprendre le reste des hommes dans un esprit de respect de leur personnalité humaine, surtout s'ils ne se distinguent pas du commun des mortels.

L'argent crée une distance entre ceux qui le possèdent et les autres hommes, sauf cas exceptionnels, ne fût-ce que parce que les soucis des uns et des autres sont différents.

Le contexte actuel dans l'entreprise a marqué profondément les esprits des capitalistes (au sens général du terme) et des salariés en sorte qu'il est difficile, de part et d'autre, de se faire à un nouveau style de partenariat.

Il se trouve, d'autre part, que, du fait de l'évolution rapide des équipements dans les entreprises, l'adaptation des qualifications pose problème. La formation professionnelle permanente s'impose, face à de nouvelles machines, conçues sur des bases plus performantes, qui exigent des connaissances particulières, adaptées, assez importantes. Dans le style traditionnel d'évolution des entreprises les sauts technologiques étaient peu sensibles et les employeurs pouvaient supporter facilement le coût d'adaptation du personnel qui changeait de machine.

Actuellement, la compétition technologique et commerciale est devenue telle que les marges de manœuvre des entreprises se sont amincies, tandis que les coûts de formation s'alourdissent. Dans le même temps, l'inquiétude des travailleurs et celle de leurs syndicats les amènent à raidir leurs positions vis-à-vis du patronat, en vue de la conservation des emplois.

Les directions d'entreprises cherchent à réduire leurs charges, y compris celles de personnels, dont fait partie la

formation, cependant que les ouvriers et employés s'accrochent aux acquis divers, deux positions difficilement conciliables qui débouchent trop souvent sur des licenciements.

Les fabricants de robot y trouvent leur avantage et les employeurs ont, pour un temps, moins de soucis avec ces machines complexes et dociles, pour l'instant ; ils croient aussi avoir une marge de sérénité renforcée ; ce n'est pas, forcément, bénéfique pour notre société.

Autant il est rationnel d'avoir le souci d'une formation professionnelle améliorée, dans toutes les couches d'âges, autant il serait puéril de croire que l'amélioration de cette formation apportera une solution au chômage. Tout au plus, elle remédiera à quelques incohérences de sous-emplois de matériels par l'accélération de leur mise ou de leur remise en route. Tout en étant indispensable, cette amélioration des compétences techniques des travailleurs n'est pas en soi un remède contre le chômage.

Il est probablement impossible d'avancer des chiffres, concernant le nombre des hommes et des femmes qui ne sont plus des travailleurs d'entreprises ; les classifications imaginées, depuis quelque temps déjà, pour chiffrer les travailleurs qui ont perdu leur emploi, prètent à discussion.

Admettons que le problème de la formation professionnelle soit résolu, les autres facteurs économiques restant ce que nous en savons.

Il y aura toujours des travailleurs moins bien formés que d'autres et, toutes questions de chance mises à part, il paraît probable que les chefs d'entreprises choisiront les plus capables, les mieux formés, pour rester dans leurs établissements.

Les besoins d'effectifs allant dans le sens où ils vont, les « dégraissages » (quel vilain mot !) se feront sur le dos de ceux qui, jusqu'alors, avaient une formation qui avait été jugée suffisante et qui, avec l'arrivée des nouveaux bataillons de reformés, au goût du jour, seront devenus des insuffisants.

Ainsi, peut-on dire, l'armée des chômeurs s'enrichira de nouvelles tranches qui, hier encore, faisaient partie des couches professionnelles indispensables au fonctionnement de nos entreprises. Certes, ce schéma noircit, comme à plaisir, le phénomène qui se produit. Dans la pratique, les employeurs tiennent compte d'autres critères, plus subtils, avant de licencier de fidèles serviteurs, mais, ayant en charge leurs entreprises, ils ont, fondamentalement, le devoir d'en assurer la pérennité.

Cela étant posé, il est évident que la complexité des problèmes à résoudre au sein des entreprises est de plus en plus grande et que, de ce fait, les craintes de catastrophes économiques, conjuguées avec les bonnes volontés des partenaires, ne sont pas de trop pour parvenir à une harmonie meilleure des relations entre les hommes en présence, pour le plus grand bien de tous.

Il est important que les uns et les autres comprennent qu'ils n'abandonneront pas leurs avantages fondamentaux acquis, au cours des siècles, dans la mesure où ces paramètres ne sont pas contraires à l'esprit de fraternité spécifié dans l'article premier des Droits de l'Homme.

Tous les droits reconnus aux possesseurs de capitaux, quant à leur libre disposition, ne sont pas remis en cause.

Le correctif proposé à la situation actuelle devrait se traduire par une représentation des salariés, au sein des instances de direction, plus conforme au respect de ces partenaires qui sont des acteurs engagés dans l'action menée en commun. Avant qu'une décision, contraire aux intérêts vitaux de ces collaborateurs, puisse intervenir, leurs représentants, au sein des instances de direction, devraient avoir été mis au courant.

Tous les éléments qui peuvent justifier cette intention étant alors connus, les porte-parole des salariés devraient avoir le droit de faire des contre-propositions selon des systèmes déterminés. Cette information s'effectuerait, non au dernier moment, mais suffisamment à l'avance, afin que ces mandataires puissent rechercher des suggestions qui permettent de faire des économies autrement qu'en recourant aux licenciements.

Les projets qu'ils matérialiseraient ne sauraient être des atermoiements, pour contrarier la direction, mais avoir les caractères d' alternatives allant dans le sens de l'intérêt de l'entreprise en ménageant celui des salariés.

Cette coopération est tout à fait conforme à l'intérêt général. Elle se fonde sur le fait que la vision, des données internes de l'entreprise, que possèdent les responsables directoriaux, n'est pas nécessairement la plus exacte. Les représentants des salariés sont bien placés pour recueillir des informations abondantes et nuancées provenant du personnel qui sait, mieux que quiconque, les points faibles qui, traités plus judicieusement, permettraient de faire des économies.

Bien avant que des situations critiques se produisent, la direction a tout intérêt à porter à la connaissance de ces collaborateurs particuliers, ses projets de modifications des structures internes en tous genres car, spécialement dans les grandes entreprises, il se produit des gaspillages qui choquent les observateurs de l'extérieur. La prudence s'impose. Dans une entreprise, la réduction des frais est une nécessité comme l'est celle de l'économie des vivres dans une place assiégée.

Tout le peuple des entreprises doit participer aux économies à réaliser dans ces structures économiques afin que ces places fortes tiennent jusqu'à la reprise résultant de tous les efforts entrepris et à entreprendre pour les sauver.

Les patrons qui croiraient qu'eux seuls sont capables d'apprécier l'opportunité de délestages humains quand cela paraît nécessaire, commettent une erreur de nuances. Il se peut que, lorsqu'ils disposent de tous les éléments d'appréciation concernant la situation de leur entreprise, ils aient la capacité d'apprécier l'opportunité évoquée. La perspective envisagée se fonde sur le fait que l'information des patrons, sur les moyens internes, est toujours imparfaite.

Tous les hommes puissants ont un entourage dont le comportement ne va pas nécessairement dans le sens de

l'objectivité. L'intérêt des équipes de direction se trouve, davantage porté dans le suivi des données matérielles chiffrées de l'entreprise et de sa position sur l'échiquier économique, que dans la recherche du plein emploi intérieur de tous ses moyens.

Au contraire, tous les personnels ne participant pas aux décisions et à leur élaboration, sont davantage orientés vers la recherche d'économies possibles qui ne compromettent pas leurs emplois.

La participation, active, des représentants du personnel aux décisions touchant aux structures de l'entreprise, apporterait un rééquilibrage aux informations dont la direction a besoin pour prendre ses décisions les plus judicieuses.

Lorsqu'une entreprise procède à des licenciements, elle réduit ses charges de personnel et, dans l'immédiat, elle fait des économies. Dans la mesure où elle ne compense pas cette économie par un investissement dans la robotique, c'est une économie réelle. Le remplacement de personnel par des matériels, présumés performants, contribue à la détérioration des perspectives d'avenir dont, à un terme indéterminé, elle subira le contrecoup.

La répétition de ces licenciements, provenant de tous horizons économiques, amplifie la tendance et il y a de fortes chances pour que de nouveaux besoins de licenciements se fassent jour.

Au contraire, plus les licenciements seront évités, grâce à la participation de tous les personnels concernés, moins la psychose de désastre économique se répandra. Le comportement actuel des acheteurs est significatif d'un état d'esprit d'inquiétude amenant à freiner les dépenses, même s'ils disposent de moyens financiers élargis.

Si les entreprises, au lieu de licencier, s'efforçaient de réduire au maximum tous leurs autres frais, pour ne pas licencier ou pour le faire, à un moindre degré, cela ne manquerait pas de se savoir et les comportements des gens n'amplifieraient pas la tendance à la récession.

Le patronat a donc intérêt à s'engager, délibérément, sur la voie d'une nouvelle participation de tout le personnel à l'économie des moyens dans l'entreprise, ce qui s'appelle aussi une meilleure rentabilité de l'emploi des moyens engagés.

Cette révision de mentalité fait appel au réalisme le plus pragmatique. Sans doute, ce moyen n'est pas, à lui seul, capable de nous faire sortir de la crise, mais il aura des effets bénéfiques multiples.

Outre les avantages évoqués, de réduire autrement les charges des entreprises, il créera un climat nouveau dont l'implantation progressive sera bien utile lors de la reprise.

Cette novation sera connue dans le monde entier ; elle y fera son chemin. Elle contribuera largement à la condamnation des esclavagistes orientaux qui nous détruisent, avec leurs productions à vils prix et, de ce fait, les mesures de protection à faire adopter par les gouvernements des pays qui ont besoin d'être protégés, passeront mieux. Ces barrières provisoires, astucieuses, seront bien utiles, durant la période de guerre commerciale de résistance, à mener tant que les hommes pauvres du Tiers-Monde ne disposeront pas de pouvoir d'achat.

On peut espérer que la montée d'une capacité économique acquise par les paysans dans les pays pauvres donnera aux hommes de ces mondes en changement l'idée, le besoin et la volonté de lutter contre leurs exploiteurs économiques, au point d'en obtenir des conditions de rémunération et de participation qui iront dans le sens d'une modération des écarts de prix de revient existant avec les nôtres.

Lorsque des licenciements se révéleraient indispensables dans nos entreprises, tous autres moyens ayant été épuisés, les débouchés offerts par les actions dans le Tiers-Monde pourraient intéresser des chômeurs potentiels.

Les nouvelles relations humaines, découlant d'une meilleure adaptation des structures d'entreprise, donne-

ront aux personnels un regain de considération moyennant leur adhésion à un esprit de participation sans équivoque. Devenant associés à part entière, en fonction de leur apport en industrie, ils ne peuvent prendre des attitudes qui soient contraires aux intérêts de leurs associés et à celui du groupement économique auquel ils appartiennent.

De même que le patron renonce au lock-out et au refus de discussion dans des limites déterminées, les salariés se refusent à faire grève, dès l'instant que la direction respecte le nouveau pacte social.

Si ce n'était pas le cas, selon un protocole bien déterminé, leur ultime recours, après des notifications écrites progressives, serait de recourir à leur droit de grève qui, ils doivent bien s'en pénétrer, est un moyen de défense qui s'apparente à donner des coups de scie dans la branche sur laquelle ils se trouvent perchés.

Cette révision de mentalité est sûrement difficile, mais nous vivons une période longue de récession, compte tenu de ce que de nombreux intérêts économiques occidentaux sont imbriqués dans les exploitations industrielles tiers-mondistes qui nous concurrencent. La protection, à ériger contre ces batteries à longues portées, se fera difficilement et la meilleure façon de nous protéger sommairement, provisoirement mais avec une certaine efficacité est sûrement d'améliorer, au sein de nos structures, tout ce qui peut l'être.

On assiste, depuis quelques années, à de machiavéliques calculs faits par des possesseurs de capitaux, propres ou non, qui se sont rendu compte qu'il existe, dans les pays pauvres et, dans certains plus particulièrement, un nombre suffisant d'autochtones qui ont fait assez d'études pour être capables de travailler dans des usines modernes en vue de productions massives. Comme, parallèlement, dans ces mêmes pays, non seulement ce n'est pas l'abondance, la faim y étant un mal endémique, on peut donc, dans ce contexte, faire travailler ces masses salariées à des tarifs de misère. Il a été

dit, par ailleurs, que ces rémunérations vont même plutôt en diminuant, pour ces proies faciles dont abusent ces industriels forbans.

Ces modernes esclavagistes se comportent comme le faisaient les industriels européens au siècle dernier. Mais ils sont beaucoup mieux placés que leurs modèles du XIXe siècle, car ils profitent des débouchés énormes que sont les pays occidentaux, disposant de pouvoirs d'achats leur permettant de grosses marges de bénéfices, malgré les coûts des transports tant d'approvisionnement que de commercialisation qu'ils ont à supporter. Ces calculs, très profitables, sont aussi faits par un nombre croissant d'industriels, du monde entier, qui « délocalisent » dans un immense mouvement qui va croissant.

Il se trouve, comme nous pouvons le constater chez nous, que, parallèlement, les machinismes sophistiqués dont nos usines s'équipent, en partie pour affronter les concurrences insoutenables que leur font les riches producteurs tiers-mondistes, amènent des licenciements importants qui démolissent nos équilibres sociaux et nos économies.

Envahis par les productions massives de ces concurrents particuliers, nous consommons de plus en plus leurs productions, au détriment des nôtres, nouvelle cause de licenciements dans nos entrteprises. Nos chômeurs augmentent, ainsi que les foules des recasés dans des « trucs » à demi-salaires, en vue d'activités qui ne relèvent que marginalement d'une économie harmonieuse. Il en résulte une diminution de nos pouvoirs d'achats qui touche, en premier lieu, nos industries et, à un moindre degré, le champ des marchés assaillis par ces concurrents très spéciaux.

Les bouleversements politiques qui peuvent résulter de ces situations sociales, devenant de plus en plus explosives, peuvent, dans des délais relativement courts, réduire nos beaux équilibres économiques à des confusions évoluant vers la violence, le désordre et, nécessairement, la misère endémique qui détruira aussi les marchés

sur lesquels misent ces modernes calculateurs qui auront tué leur poule aux œufs d'or.

Toutes les entreprises en difficultés, si elles en ont les moyens, si elles s'y prennent à temps, peuvent faire le calcul de « délocaliser » et passer à sa réalisation. C'est d'ailleurs ce qui se produit de plus en plus, en occident, et on ne voit pas comment, dans ce contexte, les pouvoirs publics, les organisations syndicales, puissent faire autre chose que de déclarer, avec raison, que c'est scandaleux. Objectivement cela ne mène à rien.

En effet, il est normal qu'un chef d'entreprise dont le navire qu'il pilote part à vau-l'eau, dans le contexte économique et social du pays où il vit, se pose la question de délocaliser tout ou, généralement en partie, son affaire.

Bien qu'il aille de soi que les salariés crient au scandale en assistant à de telles opérations, il faut admettre que le fait que cette entreprise disparaisse, si elle continue dans le sens de sa ruine, ne leur donne rien de plus qu'elle continue jusqu'au saut final, si ce n'est, parfois, une petite période de moyens de subsistance en plus, puis l'effondrement d'installations devenues inutiles, voire gênantes.

Parallèlement, les capitaux qui se sont engloutis dans cette débâcle ont disparu et, lorsque les circonstances redeviendront favorables à un redémarrage, ils feront défaut, au détriment de tous.

Le combat à mener, dans les pays d'où nous viennent ces concurrences affreuses, est nécessairement long et, d'ici qu'il porte des fruits substantiels, il est indispensable que toutes les entreprises s'organisent en vue de sauver les meubles, la maximum de meubles, pour tenir jusqu'aux jours du renouveau.

L'esprit de partenariat dans les entreprises serait un grand progrès en renonçant, de part et d'autre, au parti pris de suspicion qui est aberrant dans des ensembles économiques, installés dans le pays des Droits de l'Homme, au sein desquels tous les acteurs humains concourent à la réussite commune de leurs actions.

Actuellement, patronat et salariés sont victimes de phénomènes économiques exceptionnels qui les menacent, au point de les éliminer de la vie professionnelle, chacun de leur côté, avec tout ce que cela comporte d'inquiétudes.

Les possesseurs de capitaux, investis dans des entreprises, peuvent perdre tous leurs avoirs engagés. Leurs craintes ne doivent pas les conduire à se raidir dans des positions qui ne sont plus de mise. Le robotisme peut leur apparaître comme une façon de s'en sortir. Ces machines disposent de facultés de programmations pointues à la mesure du perfectionnisme dans l'air. Elles ne sont que des machines ; bientôt elles tomberont en panne et, pire, le progrès aidant, elles entreront en désuétude, face à une concurrence impitoyable. Comme elles coûtent de plus en plus cher, elles nécessitent d'avoir des marges bénéficiaires de plus en plus substantielles, ce qui n'est pas facile lorsque les consommateurs restreignent leurs achats.

L'orientation des entreprises, dans le sens d'une participation plus réelle du personnel aux décisions fondamentales à prendre, est une formule qui devrait se révéler plus raisonnable. C'est la marche assurée vers des équilibres internes, moins vulnérables aux coups portés de l'extérieur par les nouveaux fauves économiques, embusqués dans des repaires d'où ils se croient invulnérables.

L'union a toujours fait la force des sociétés en difficultés alors que les divisions les ont inévitablement conduites à la disparition. Notre monde s'ingénie à faire grandir démesurément les vitesses de toutes ses composantes. Il se peut que, si nous n'y prenons bien garde, si nous ne mettons pas en place, en temps utile, toutes les mesures qui s'imposent pour nous sortir de notre course folle vers des précipices obscurs, notre civilisation s'évanouisse beaucoup plus vite que ne le fit, en un autre temps, l'empire romain.

Les responsables d'entreprises portent une très lourde responsabilité, bien plus énorme que la seule protection du patrimoine économique dont ils ont la charge. Selon

qu'ils auront ou non, la vision du véritable combat qu'ils ont à mener et de tous les moyens qu'il leur appartient de mobiliser, nous aurons, peut-être bientôt, bien ou mal négocié le virage de société qui s'annonce à grands pas.

Tous les travailleurs et leurs membres représentatifs de tous niveaux, anxieux du fait des calamités qui résultent d'un chômage implacable, ne peuvent pas s'emprisonner dans des langages et des attitudes dépassés par le contexte actuel, jusqu'alors inconnu.

Nous avons eu la chance d'atteindre un niveau de vie jamais vécu dans le passé. Considérer que c'était normal dans la période de progrès que nous avons connue n'est pas suffisant pour résoudre le cas du risque actuel, de plus en plus fort, d'effondrement de notre bel échafaudage.

Un esprit, une volonté de conciliation et de coopération sont à l'ordre du jour, en vue de réaliser un bastion de défense imprenable, dans chaque entreprise, moyennant des dispositifs de participation, d'information et de convergence sur des objectifs précis.

Il y a lieu de considérer que la renonciation à faire la grève, n'est pas la perte de ce droit qui reste acquis. Son usage ne se concilie pas avec la pérennité des entreprises. On ne peut pas faire la grève, qui aggrave les charges de l'entreprise, et prétendre qu'elle doit garder des salariés qu'elle estime ne plus pouvoir payer.

La participation aux responsabilités, dans cette structure, ne condamne pas les salariés au bon plaisir du patronat. Les représentants des salariés, en ayant la capacité de construire, avec leurs camarades, et de proposer au patronat des contre-projets auront un moyen bien plus efficace que ne peuvent en avoir les grèves les plus dures.

Capitalistes et salariés ont un ennemi commun : la récession qui les menace de part et d'autre. Même si la suggestion faite est une alliance de raison, elle ne s'en impose pas moins. Pour parvenir pratiquement à cette nouvelle figure des entreprises, il semble qu'il y a lieu de passer par un formalisme du genre suivant.

Tout le personnel d'une entreprise constitue une association qui contracte avec le patron un pacte associatif dans lequel sont précisées les diverses prérogatives des uns et des autres, moyennant des obligations nouvelles réciproques.

Le législateur devrait intervenir pour tracer le cadre juridique global au sein duquel les parties pourraient nuancer leurs participations.

Rien n'empêche que certaines entreprises s'organisent dès à présent dans cet esprit. Lorsque le législateur sera intervenu, un ajustement des conventions passées pourra s'effectuer en vue de les rendre conformes aux dispositions légales.

4 – Lorsque l'entreprise est en difficulté

Il est devenu fréquent, dans le contexte mondial que nous vivons, que de nombreuses entreprises, touchées directement ou indirectement par la conjugaison de facteurs économiques aberrants, se trouvent en difficultés.

La façon actuelle dont les entreprises sont gérées et le style des relations qui se sont installées entre le patronat et le personnel débouchent, dans ce cas, sur des déclarations des responsables économiques qui sont convaincus qu'il faut réduire les charges de personnel.

Ces charges sont d'ailleurs généralement un poste très lourd dont la réduction d'un certain pourcentage apparaît, au premier abord, comme la solution la plus logique.

Les rigidités qui se sont installées, au fur et à mesure des acquis sociaux par le personnel, font que, apparemment, les réductions de charges de personnel sont plus faciles à envisager comme des réductions d'effectifs que comme des diminutions de rémunérations.

Au risque de grèves aggravant d'autres charges de l'entreprise, durant un certain temps, les patrons peuvent considérer cette solution des licenciements comme la plus expéditive. Des propositions de diminutions des

rémunérations exposeraient à de longues palabres, accompagnées aussi de grèves, car ce genre de propositions est mal accueili, à une époque où les acquis sociaux font partie des vocabulaires à haute résonance dans les oreilles des électeurs cajolés et des syndiqués ou pouvant le devenir.

Pourtant, la peur du chômage aidant, un nombre de plus, en plus important de salariés accepteraient de s'orienter dans la voie d'une certaine réduction de leur rémunération.

Le nouveau contexte de partenariat proposé pour les entreprises faciliterait bien la mise en place d'horaires de travail mieux adaptés tant aux impératifs de l'entreprise qu'aux conditions de vie souhaitées par les salariés.

Le climat social plus détendu, par le fait que la condition des salariés serait revalorisée, contribuerait sérieusement à la conjugaison des efforts réciproques en vue de réduire les charges au niveau convenable.

Lorsque les charges de personnel devraient être absolument réduites, les élus des travailleurs, au sein de la direction, seraient bien placés pour proposer, d'abord, toutes les solutions de réductions qui arrangeraient bien certaines personnes qui, pour des raisons qui leur appartiennent, le feraient savoir. Tous les facteurs de réduction des charges en harmonie avec les souhaits de certains salariés ayant été épuisés, les charges de personnel qui resteraient encore à résorber pourraient alors être abordées dans le sens de diminutions de rémunérations, de façon résiduelle, et en tenant le plus grand compte du fait que les salariés ne doivent pas être mis dans des situations impossibles. Cette formulation mérite d'être explicitée en termes de niveaux de vie.

Dans toutes les entreprises, il existe diverses échelles de rémunérations consacrant le fait que tel emploi, conjugué à l'ancienneté, à l'expérience, à l'habileté, à l'utilité relative estimée pour diverses raisons variables, est rémunéré à un certain niveau dont le contenu est souvent complexe.

Quoi qu'il en soit, que la rémunération soit modeste ou qu'elle soit élevée, il résulte de son niveau et de la mentalité de celui qui la perçoit, que ce dernier, sauf s'il est gaspilleur, s'installe dans une façon de vivre qui lui est propre. Au regard des autres, il se situe dans un certain style de vie qui peut varier de façon sensible, selon que le foyer en question recourt ou non au crédit.

L'environnement humain d'un foyer le situe d'après ses apparences, sans connaître, habituellement, son niveau de rémunération.

L'employeur de ce salarié le connaît, au contraire, au travers de son niveau de rémunération brute et nette. C'est une forme de connaissance qui ne porte pas à penser le niveau de vie réelle de l'homme.

Certes, le patron ne peut pas se soucier de l'usage que peut faire chaque salarié de sa rémunération nette, mais il est peut-être bon qu'il sache, pour en tenir compte en temps opportun, qu'il est très probable que, dans la plupart des cas, chaque salarié est endetté par un ou plusieurs emprunts, contractés au hasard des tentations proposées par les vendeurs de tous horizons.

Sans doute, chaque souscripteur d'emprunt est responsable de ses engagements. Il n'en reste pas moins que, dans une période de récession, le poids des emprunts contractés par les salariés, peut les placer dans des situations qui deviennent vite impossibles si leur rémunération diminue, leur niveau d'endettement étant trop élevé. Ce fardeau peut être un frein occulte à toute négociation de réduction de rémunérations.

Il importe que les pouvoirs publics et le patronat prennent conscience de cet inconvénient spécifique, provoqué par le crédit au forcing accordé aux particuliers. L'aménagement des crédits consentis, antérieurement, est souvent complexe, mais c'est un vrai problème qui se pose tant à moyen qu'à long terme.

Si des mesures adaptées n'interviennent pas rapidement pour supprimer ce verrou, on continuera de voir le nombre des chômeurs s'accroître du fait des rigidités

sociales, tandis que les tentatives d'assouplissement des rémunérations feront l'objet de réticences, difficiles à expliquer autrement que par le fait de l'effet pervers du crédit trop facile, en période de récession.

Chaque salarié est installé dans un niveau de vie qui, au bas de l'échelle, le rend très vulnérable aux fluctuations fâcheuses des prix et aux diminutions de rémunérations.

La situation n'est souvent pas meilleure pour de nombreux salariés, mieux rémunérés, qui se sont laissés tenter par les joies de la possession à crédit.

Le chômage actuel touche de plus en plus indifférement tous les niveaux professionnels et, du fait de l'enlisement dans les traquenards du crédit, nombre de foyers entrant brutalement dans les rangs de ces bataillons perdus, se trouvent vite mis à nu par leurs créanciers. Ceux-ci sont exposés à subir des pertes, dans leurs opérations de réalisations de sûretés, ancrées sur des biens saisis, de plus en plus difficiles à vendre.

Passer d'un niveau de vie, estimé normal par le salarié au travail, à une condition misérable, voire désespérée, n'est plus un fait exceptionnel, hélas ! mais un fait divers, banalisé par la médiatisation du genre SDF ou RMIste dont quelques personnages charismatiques et de bonnes âmes se soucient.

Le monde des affaires, obnubilé par les « chiffres » à réaliser, encouragé par les prêteurs toujours en quête de revenus tous azimuts, mise sans doute à l'excès sur le crédit comme soutien des ventes. Ces agents commerciaux n'ont pas en charge le souci de l'équilibre social et économique du pays et ils supputent mal les conséquences, à moyen terme, pour leurs entreprises, de leurs méthodes de ventes.

Le poids des charges financières en résultant et les risques croissants de créances douteuses, provenant du fait que les chômeurs se transforment en RMIstes conduisent vers de nouvelles dégradations dans les entreprises.

En attendant le sang nouveau provenant du pouvoir d'achat conquis par les producteurs agricoles et les autres agents économiques des pays qui ont besoin de nous, la

survie de notre tissu économique, au sens large, a besoin d'un climat social renouvelé facilitant toutes les coopérations entre les hommes et les citoyens.

L'entreprise est le champ d'action le plus immense qui soit pour y parvenir. Encore faut-il que les hommes en faisant partie veuillent s'engager dans la voie du renouveau en faisant effort pour se mieux comprendre.

5 – Les entreprises industrielles

Depuis quelques décades, c'est-à-dire depuis la dernière guerre, nos industries de productions de biens de grandes consommations ont fortement reculé, en importance de productions, au bénéfice d'entreprises étrangères qui inondent nos marchés de leurs marchandises.

Nous nous faisons une gloire de disposer, grâce à l'exploitation judicieuse des découvertes scientifiques, d'usines ayant une technologie avancée dans des entreprises hautement performantes.

Ce sont des atouts importants dont nous pouvons être fiers, mais, l'analyse de cette situation amène à penser que, sur le plan de l'emploi, ce contexte n'est pas bénéfique. En effet, nos productions provenant d'usines usant de technologies avancées, ont un champ de clientèle riche représentant une population sélectionnée et, somme toute, peu nombreuse, y compris les états, sans parler des risques de dessous de table pour vendre à ces puissants clients.

Au contraire, les productions que nous avons dû abandonner débouchent toujours sur une clientèle de masses importantes de consommateurs particuliers ou professionnels, d'où il résulte l'emploi d'une main-d'œuvre plus abondante.

On en tire habituellement la conclusion, hâtive semble-il, que nos industries se caractérisent par des productions comportant beaucoup d'investissements de machines sophistiquées employant de moins en moins de

main-d'œuvre tandis que nos concurrents sauvages produisent en masse avec une main-d'œuvre abondante d'un coût insignifiant.

Certes, cela est vrai, mais ce genre de constatation ne résout en rien notre problème de l'emploi. Pour aller dans le bon sens, il faut reconquérir les marchés de productions de masse en remédiant aux causes qui sont à l'origine de l'effacement de nos usines.

Sans autre nuance, on peut affirmer, *ex abrupto*, que les charges de ces usines disparues étaient trop élevées. Les deux postes importants à réduire sont, en particulier, les frais de personnel et les charges fiscales et parafiscales.

La réduction des premiers débouche sur des licenciements et sur des réductions de situations matérielles des travailleurs restants. Ce n'est pas le résultat recherché, mais il amène à constater que les acquis sociaux se sont faits aussi au détriment de notre compétitivité mondiale. On nous a peut-être trop dit qu'il fallait rêver.

Les autres frais qui ont surchargé la gestion de ces entreprises à recréer ne peuvent être réduits que si nous avons le courage de reconsidérer tout le contexte de nos administrations nationales, locales et de nos systèmes globaux, au sein desquels la notion de service public se marie mal avec celle d'efficacité au moindre coût.

Tous nos hommes publics savent bien que, chaque année, lors du vote du budget, ils n'ont aucun choix possible sur la masse grandement majoritaire des rémunérations des personnels administratifs et sur celle des programmes engagés. C'est vrai et pourtant personne ne veut aborder le problème de notre suradministration qui est une des composantes de notre relèvement insoluble.

La peur des manifestations de millions de salariés publics, hostiles à une refonte de leur système de subsistance est sous-jacente au statu quo actuel. Cela se comprend doublement, tant de la part des élus que de celle des personnels concernés dans le contexte actuel de chô-

mage. C'est d'autant plus compréhensif qu'on n'apporte pas de solution de rechange en remédiant au chômage.

Les solutions proposées ici, tant sur le plan mondial que sur le plan de nos structures de productions diverses, offrent l'occasion d'aller de l'avant sans exposer les travailleurs de tous ordres à des aléas inadmissibles.

Par ailleurs, la relance par l'harmonie rétablie dans le secteur primaire est génératrice de productions de biens garantissant mieux notre monnaie que ne peut le faire la production de services qui ne sont pas nécessairement représentatifs de valeurs ajoutées durables. Pour forcer la note et faire mieux passer ce message, disons que si notre nation ne produisait que des services, si sophistiqués qu'ils soient, notre indépendance ne vaudrait pas cher.

II – L'ADMINISTRATION

1 – Définition

Le domaine des serviteurs de la collectivité nationale est examiné ici en considérant qu'il s'agit de ceux qui appartiennent à toutes les administrations d'état ou de collectivités locales ou d'organismes nationalisés disposant d'un monopole qui, de ce fait, supprime tout risque de concurrence et donne l'occasion à la naissance et à la poursuite d'habitudes non stimulantes.

Quand on aborde le sujet de l'administration sous cet angle, on irrite immédiatement ceux qui, imprégnés de l'esprit de service public, se considèrent comme injustement suspectés. C'est pourquoi il est nécessaire de préciser, dès à présent, que ces personnes, dans la mesure où leur mentalité de service public est sans cesse en éveil pour servir toujours mieux l'intérêt général et le public,

ne sauraient être visées en quoi que ce soit, même et surtout si ce n'est pas exprimé avec assez de doigté ou de clarté.

Les administrations sont des ensembles humains généralement vastes, ayant souvent un passé remontant à d'autres époques, où les problèmes dont elles étaient chargées avaient un contenu différent de leur rôle actuel.

Si ces organismes relevaient de décideurs capitalistes, intéressés à leur aspect productif, ils auraient été maintes fois restructurés pour s'adapter aux circonstances.

Fort heureusement, il n'en est rien et nos administrations assurent la continuité de leurs missions dans les circonstances les plus étonnantes, par exemple, lorsque le pouvoir politique crée des vides comme nous en avons connus, avant la V[e] République. L'esprit de service public est sans doute, la cause profonde de cette capacité de comportement normal, quand le patron n'est plus là, comme si de rien n'était.

On peut penser aussi que les mécanismes administratifs sont d'une telle lourdeur que les aléas à leur sommet n'influencent que difficilement les habitudes prises par les acteurs répartis aux divers étages.

Il suffit de franchir un pas de plus pour regretter le manque de faculté d'adaptation de l'administration aux besoins des hommes du temps présent. Le statut de la fonction publique au sein de laquelle les personnels en place disposent d'une sécurité de l'emploi crée nécessairement des rigidités qui ne facilitent pas les adaptations aux besoins en évolution de plus en plus rapide.

L'éventualité suggérée, à ceux qui sont placés pour influencer l'agriculture, dans quelque direction que ce soit, de passer une année sabbatique dans une ferme en se faisant paysan afin de comprendre le contenu de tout ce dont ils parlent habituellement, sans avoir jamais eu l'occasion de le vivre, s'adresse à tous ceux qui sont de bonne foi.

Nous avons des élus nationaux et autres qui sont des hommes instruits et de qualité. Quand on examine leurs

origines scolaires et professionnelles, on prend conscience du hiatus qui existe, dans notre pays, entre nombre de ses représentants et tout le peuple de toutes les entreprises qui font vivre la nation. La même remarque peut être faite à propos des cadres administratifs. Certaines écoles supérieures apprennent, entre autres, à leurs auditeurs, à savoir parler, avec aisance, de n'importe quel sujet, sans y rien connaître, si ce n'est ce qu'ont pu en écrire certains journaux.

Ce souci des apparences, face à des auditoires divers, est peut-être la conséquence de ce que les journalistes et autres personnages en rapport avec les médias posent à n'importe qui, n'importe quelle question et qu'il serait mal venu de répondre qu'on ne peut pas tout savoir. Pourtant, la complexité du monde est devenue telle que personne n'est capable de répondre, avec compétence, à toutes les questions. Il serait bon que les médias ne dévalorisent pas ceux qui, innombrables, ne savent pas tout.

Ce culte du formalisme se traduit, au quotidien, dans le fleuve grandissant des paperasseries, en tous genres, inondant le pays et occupant des agents à exécuter ou faire appliquer des mesures qui font du volume, sans avoir le contenu adapté qu'il conviendrait. Le professionnalisme y manque et, plus grave, le vocabulaire, employé tant par les gens de métier que par les élites politico-administratives, est chargé de contenus différents dans les têtes des uns et des autres, du fait des expériences vécues, d'une part, et des idées reçues, d'autre part.

Dans le même ordre d'idée, on entend parfois des élus ayant des responsabilités de gestion qui, forts de ces prérogatives et des effectifs humains importants qu'ils administrent, se comparent à des chefs d'entreprise. Ils commettent une erreur importante pour bien des raisons dont, en particulier, le fait que les produits d'une entreprise sont aléatoires alors que ceux d'une collectivité locale sont alimentés fondamentalement par les impôts dont nos élus décident. Pour la même raison, on peut dire que les charges de personnels, dans une entreprise et dans une

administration sont appréciées en raisonnant de façon bien différente.

Il arrive que certaines administrations d'autorité, celles qui sont les plus indispensables à la vie de l'état, languissent dans des structures vieillottes tandis que d'autres, dans le vent, ont des croissances étonnantes qui, pour utiles qu'elles soient, donnent l'occasion à des disparités internes qui ne vont guère dans le sens de la cohérence.

Des entreprises privées, très centralisées, étaient devenues des monstres administratifs, durant une certaine période. Elles sont revenues à des ensembles de dimensions plus humaines, facilitant une meilleure maîtrise de leurs transformations. C'est loin d'être parfait, mais cette adaptation s'est souvent révélée fructueuse.

D'autres, mieux informés, ont écrit des pages significatives à propos des anomalies de l'administration qui est pourtant une de celles, dans le monde, qui fait preuve de la meilleure capacité de résistance à la corruption. Il est vrai que nos lois et règlements ficellent, dans des formalismes rigoureux, les processus opératoires des dépenses publiques. Rien n'étant jamais parfait, ces savants mécanismes ont, en contre-partie, l'inconvénient de ralentir l'action qui attend plus longuement les décisions finales.

Ce contexte posé, l'énonciation de quelques exemples mettra mieux en lumière certaines imperfections auxquelles on devrait pouvoir remédier au profit de l'intérêt général.

D'habiles compilateurs ont découvert que, dans la région parisienne, dans deux départements différents, certaines caisses de sécurité sociale offraient les anomalies suivantes :

L'une aurait deux fois plus de personnel salarié de la caisse, avec deux fois moins d'assurés sociaux à gérer, par rapport à celle du département voisin.

Un autre exemple provient de renseignements ayant été publiés à propos du ministère de l'Education nationale, il n'y a pas si longtemps. Sur un effectif de

1 000 000 de personnes, il n'y aurait eu qu'un peu plus de la moitié qui enseignait.

Dans les deux cas, ne s'agissant pas de domaines régaliens, qui pourraient permettre de considérer que les missions spéciales à assurer autorisent des écarts anormaux, ces données, même grossièrement approximatives, laissent rêveur.

Dans les deux cas, on peut imaginer que ces services sont concédés à des entreprises qui assument toutes les responsabilités de sociétés ou, d'associations sérieuses. Il est certain que quelque chose se passerait car la rationalité d'une saine gestion mènerait ailleurs. On peut discuter que les obligtions du service public font que...

La spécialisation des emplois conduit à des sous-emplois qui peuvent être importants. Par exemple, les conducteurs de véhicules devraient être capables d'effectuer d'autres tâches lorsqu'ils ne conduisent pas leurs machines ou qu'ils ne l'entretiennent pas. Etant donné que 80 % des éléves de nos écoles doivent atteindre le niveau du baccalauréat, on imagine facilement qu'un chauffeur soit aussi capable de travailler comme ses camarades qui sont en chantier.

De même, un chauffeur de personnalité peut remplir le rôle de secrétaire, de majordome, d'interprète, etc. Il en coûterait moins à nos deniers de rémunérer un peu plus un polyvalent que de payer un fonctionnaire de plus.

Bon nombre d'administrations, comme dans les commerces, ont des activités irrégulières, en particulier celles qui sont en contact avec le public. Les moments vides dans les occupations pourraient être mis à profit pour effectuer certains travaux de nettoyage et d'entretien. Il n'y a pas de sot métier et les économies se font avec des tournures d'esprit de ce genre.

Les innombrables documents administratifs qui ont été imaginés par des coupeurs de cheveux en quatre (dans le sens de la longueur) engendrent des quantités importantes de travaux administatifs superflus qui, par surcroît, allongent les délais de réalisation, les compliquent et ont pour résultats de coûter doublement cher.

Un ancien ministre de la III[e] République avait fait cette réflexion célèbre : « Au ministère de l'Intérieur, les fonctionnaires qui arrivent les derniers croisent ceux qui partent les premiers. » Bon sujet pour les chansonniers mais, le ministère de l'Intérieur serait-il un ministère différent des autres ?

Sans prendre au pied de la lettre une phrase si truculente, tout le monde est persuadé que les personnels relevant de l'état, des collectivités locales et de toutes les para-administrations ont des coudées franches leur donnant des possibilités d'en abuser.

Cela ne signifie pas que tout le monde en abuse. Une bonne part font leur métier avec amour, désintéressement et sans compter leur peine, à tous les niveaux.

Il ne saurait être question de faire le procès de l'administration ; les réflexions proposées ont seulement pour but de demander à nos responsables, appuyés sur une opinion publique inquiète des lendemains, de s'orienter vers une refonte de notre administration pour aborder l'an 2000.

2 – Le service public

Le XX[e] siècle s'est signalé par une évolution encore jamais connue dans l'histoire de l'humanité. Le progrès technologique s'est accompagné d'adaptations cahotiques des comportements des hommes qui perdent leurs repères en tous genres.

Durant des siècles, puis durant des périodes plus courtes, les structures d'encadrement de nos sociétés n'ont évolué que lentement. Le mouvement de la vie s'effectuait par rapport à des moments forts dans l'histoire des peuples. Ces points particuliers donnaient aux hommes des ancrages auxquels ils tenaient et moyennant lesquels ils ne se sentaient pas perdus.

Nous sommes entrés dans un autre système de vie. Tout est devenu mobile, mais les vitesses de déplacement

des composantes sont différentes. Nous avons besoin de retrouver le moyen de nous situer.

Le retour aux sources, le besoin des racines préoccuppent les hommes. N'abordant ici que la recherche d'un équilibre économique satisfaisant pour nous et, par la même occasion, pour tous les hommes, notre marche vers cet objectif apaisant passe nécessairement, comme ce fut toujours le cas, dans les situations difficiles, par la nécessité de faire des économies. C'est simple comme tout, dans son principe. Pour y parvenir, les acteurs de la production de biens et de services de tous horizons, s'ils sont décidés à supprimer toutes les dépenses superflues, y parviendront sûrement. C'est le point initial du renouveau attendu.

Le sens du service public est une quatrième dimension qui s'inscrit normalement dans la conscience des hommes et des femmes qui font partie de notre administration. En contre partie, ils jouissent d'un avantage qui prend de plus en plus l'allure d'un privilège de taille. Dans un monde où l'emploi, hier exposé aux éternuements des affaires, devient sans cesse plus aléatoire, il est de plus en plus évident que ceux qui bénéficient de sa stabilité sont, en contre-partie, les débiteurs de vertus éminentes.

Le souci de l'usage efficace des deniers publics fait partie des qualités qu'on attend de ces agents. Il ne s'agit pas de mettre en doute les qualités d'honnêteté des personnes en poste. Il n'est question que de soulever, dans leurs esprits, le réflexe du souci de l'efficacité de ce qu'elles font.

Dans des interviews de fonctionnaires, on entend parfois des réponses telles que celle-ci : « Toutes mes journées sont bien remplies, je ne perds pas de temps ». C'est sans doute vrai. La question complémentaire à poser est la suivante : « Etes-vous convaincu que votre activité est utile, nécessaire, voire indispensable et pourquoi ? »

La plupart des exécutants appliquent les décisions ayant force de lois ou de règlements dans leurs services.

Il est très probable que si ces personnes disposaient, par exemple, d'une boîte à idées ou de quelque autre système leur permettant de mettre en relief les travaux inutiles qu'elles accomplissent, on découvrirait qu'il y a des progrès considérables à accomplir, dans le sens des économies.

Les récentes inondations du Rhône ont donné lieu aux déplacements de nos grands chefs qui ont voulu apporter leur réconfort aux populations victimes de situations très difficiles, voire dramatiques. Ces attitudes hautement humaines et en droit fil avec l'esprit des Droits de l'Homme, attestent que nos dirigeants sont des hommes qui ont de la considération pour tous les Français et, plus particulièrement, lorsqu'ils ont besoin de secours urgents, comme c'était le cas.

Ces événements dramatiques mettent aussi en relief que, tant qu'il s'agit de mettre en application un plan ORSEC ou autre, les opérations prévues sont réalisées avec ténacité. Les imperfections se manifestent à partir du moment où il s'agit de s'adapter aux circonstances ou, pire, de faire preuve d'initiative.

L'état des digues de la Camargue est typique de la réelle incurie qui règne dans l'administration. Il y a des dizaines d'années que des agents divers de la fonction publique ou para-publique ont eu l'occasion de voir, chaque année, à des titres divers, que ces ouvrages étaient peu fiables.

Le système hiérarchique a sa raison d'être dans des structures déterminées et, plus particulièrement, dans des situations données. Sa nécessité la plus indiscutable est, par exemple, dans l'armée, au combat. Il n'y a pas de place pour la palabre.

Bien d'autres situations pourraient être citées. Mais ce système de commandement a ses limites et, dans les entreprises, bien d'autres dispositions ont été prévues afin d'assouplir le fonctionnement et d'améliorer les rendements. Ce n'est pas le lieu de faire un cours d'organisation scientifique du travail.

Les administrations qui ignorent la concurrence se contentent trop volontiers des structures hiérarchiques, tempérées, dans certaines limites, par les structures syndicales qui, d'ailleurs, n'apportent pas de correctifs stimulants. Les chefs sont confortablement installés dans un tutélarisme à ressorts qui permet, le cas échéant, d'évacuer, à droite ou à gauche, les responsabilités qui dérangent, tandis que les subordonnés s'en tiennent aux consignes reçues, sans avoir le souci d'informer, à temps et à contretemps, des anomalies qui peuvent ou pourraient se produire. Bien qu'il y ait des lampistes, de temps à autre, du fait que les responsabilités à la base, sur le terrain, sont de divers ressorts, il est plus commode de ne déranger personne dans la hiérarchie.

Ce tableau, inspiré par des dizaines de kilomètres de digues, rejoint les opinions exprimées par quelques Camarguais frappés par les inondations. On déploie, quand les dégâts ont eu lieu, des moyens énormes pour colmater des brèches ouvertes par les eaux du Rhône en crue alors qu'il en eût coûté moins de faire, en temps utile, les travaux d'entretien qu'il convenait. Par ailleurs, les inondés ne l'auraient pas été.

Concevoir une administration aussi dynamique qu'une entreprise est-il une absurdité ? C'est, à coup sûr difficile, mais un tel objectif, vers lequel il faut tendre fortement, est un stimulant indispensable, si nous ne voulons pas tuer le pays sous le poids de charges qui écrasent ceux qui produisent.

L'esprit moderne de service public pourrait se traduire par un esprit d'initiative qui n'a rien de traditionnel. Ce nouvel aspect envisagé n'est pas malveillant à l'égard de la hiérarchie qui a largement contribué aux décisions et à la mise en application des nouvelles obligations professionnelles des agents. Nos évolutions deviennent si rapides que les seuls patrons ne peuvent plus avoir une vision pleinement adaptée aux besoins qui se font jour.

De même que les décideurs, dans les entreprises, ont intérêt à ce que tout leurs collaborateurs, concourant au

but poursuivi, participent à la recherche de la diminution des charges, les chefs de l'administration ont le même besoin.

Le syndicalisme s'est installé dans les structures économiques et sociales comme un contre-pouvoir et les états d'esprit, de part et d'autre, s'en ressentent.

La structure favorable à la coopération rapide entre tous les niveaux administratifs n'est peut-être pas aussi difficile à mettre en place qu'il paraît, étant donné qu'il s'agit d'un organisme vraiment représentatif de tous les agents d'un service public soigné, efficace, soucieux des deniers de la nation.

Cette structure ne doit pas empiéter sur l'accomplissement du service. Au contraire, elle a pour but de rechercher les rouages divers dont l'utilité est discutable.

L'organisation scientifique du travail humanisé est plus que jamais à l'ordre du jour, en tenant compte de toutes les composantes de l'action, chacune avec son coefficient adapté.

3 – L'administration, source de développement

Les cocotes en papier ne se font plus guère que dans les écoles maternelles, mais elles rappellent encore que leur confection s'est longtemps accompagnée de l'évocation d'un fonctionnaire qui en fabrique pour occuper son temps sans travail.

Des administrations ont fait des efforts remarquables pour dynamiser leurs services. Il n'en reste pas moins que les ordinateurs ont été introduits dans la fonction publique sans qu'on ait jamais entendu dire qu'ils y ont causé des licenciements. L'introduction d'ordinateurs est un aspect de la modernité et la programmation de ces machines est la façon d'en tirer parti.

Les économies possibles du fait de l'administration sont certainement importantes. Le gaspillage, sous toutes ses formes prend une allure de scandale en un temps où

nous sommes tous guettés par le chancre du chômage et l'entrée dans le peuple des nouveaux pauvres.

Il serait bon qu'un chef de service puisse faire des économies sur certains chapitres du budget qu'il applique dans un esprit d'épargne intelligente, à charge d'en démontrer le bien-fondé qui ne résulte pas de surestimations antérieures.

Ce besoin d'économiser est d'autant plus important que nous vivons dans une période de déficit budgétaire. Moins ce dernier sera grand, mieux nous nous porterons.

Le développement du système des subventions, dans des domaines extrêmement diversifiés, sans que, en contrepartie, la justification de l'emploi des deniers publics soit exigée avec rigueur, est partiellement responsable de la dérive vers le gaspillage public. Si les élus avaient le droit de puiser aussi facilement dans nos bourses qu'ils usent des deniers publics, de bric et de broc, il y a longtemps que nous les aurions obligés à cesser leurs inconséquences.

Les créations perpétuelles de commissions et sous-commissions (rémunérées) et de Monsieur par-ci, de Monsieur par-là, sont autant de facilités coûteuses qui appellent des réflexions approfondies envisageant de faire aussi bien, voire mieux et moins cher.

La Cour des Comptes met en lumière, chaque année, un certain nombre d'abus dont nous ne savons jamais s'ils ont été redressés, si les responsables ont été sanctionnés et, surtout, si des dispositions ont été prises en vue de remédier aux causes de ces gaspillages.

L'édulcoration des consciences à propos du gaspillage des deniers publics devient une calamité grave à notre époque où des millions d'hommes sont condamnés au chômage et que leur nombre va croissant.

Dans la mesure où la volonté du pouvoir se manifestera dans cette direction, nous pouvons déboucher sur des capacités nouvelles pour sortir de la crise en cours.

Admettons que ce soit le cas. On découvre que les effectifs dans la fonction publique nécessitent des déga-

gements dans certains secteurs et des renforcements dans d'autres.

Des reconversions seront sûrement possibles, moyennant des dispositions à prendre. Ce sont des problèmes techniques qui seront résolus, tant en ce qui concerne l'adaptation des personnes que celle des crédits à déplacer.

Il devrait apparaître des surplus d'effectifs. Le chômage ? Le statut de la fonction publique ? Comment faire des économies sans entrer un peu plus dans l'inhumain ?

Même si nous sommes un grand peuple, nous ne sommes qu'une petite fraction du genre humain et notre solidarité avec le reste du monde est inséparable de notre dépendance économique, sociale et autres des divers ensembles existant.

Notre perspective de développement renouvelé passe par notre devoir, commun aux peuples d'occident, d'assistance intelligente aux peuples pauvres qui en ont besoin. Jusqu'alors, il était considéré comme un record de consacrer 0,6 % du PNB à ces mondes attardés, sans bien s'assurer que ces fonds étaient effectivement consacrés aux objectifs avancés. Il y a lieu de changer d'échelle d'aide. Cela paraît aberrant au moment où nos économies en désarroi réclament des soutiens financiers que nos dirigeants ont bien du mal à trouver.

Les économies à réaliser avec notre administration paraissent irréalisables. S'il est très difficile de les retrouver en épargne, du moins, il peut être envisagé de consacrer la partie économisable en effectifs à des opérations particulièrement utiles à notre devenir. Les sommes importantes, consacrées aux postes devenus inutiles, peuvent être affectées à des aides au développement des pays pauvres en vue de payer les personnels que nous y enverrons.

En prenant des dispositions en vue de réaliser cette reconversion sur une certaine période, les personnels administratifs peuvent être invités à s'y intéresser et ceux qui opteront pour ces perspectives auront devant eux une immense aventure à vivre bien à la mesure de leur goût du service public.

Ces opérations d'aide au développement devant durer une trentaine d'années, leur amplitude permet d'avoir un plan à long terme pour ramener en douceur les effectifs des personnels dans le service public ou parapublic à des niveaux plus convenables sans bousculer personne.

On comprend les inquiétudes des agents actuellement dans ces postes publics lorsqu'on parle d'en diminuer le nombre. Forts de leur statut protecteur, ils sont prêts à manifester énergiquement pour s'opposer à ces perspectives. L'orientation actuelle de nos économies étant ce qu'elle est, c'est-à-dire sans cesse en dégradation, quant à l'emploi, il est inéluctable que soit remise en question le privilège dont jouissent les agents qui en bénéficient. Il vaut mieux prendre les devants que de se cramponner jusqu'à ce que le craquement s'opère. Il vaut mieux s'orienter vers une évolution en douceur que de s'exposer au cataclysme.

La saine compréhension de ce problème par le monde syndical est plus difficile que dans le privé car le danger est moins proche et l'habitude de sécurité des rémunérations est forte, même si c'est parfois à retardement. Ces gens savent aussi qu'ils ont toujours de bonnes chances d'être appuyés par des partis politiques, qui ne sont pas plus soucieux qu'eux des deniers publics, ou qui ne savent pas mieux compter quand il s'agit des masses énormes de fonds qui alimentent les collectivités. Il est toujours facile d'affirmer, face à des auditeurs ou des lecteurs qui ne peuvent pas tout savoir, qu'il est possible de continuer, comme par le passé. Il suffit, pour cela d'oublier, dans les propos qu'on tient, certains points concernant le problème dont on parle.

Considérant que la nouvelle fonction publique aura pris son virage du XXI[e] siècle, adapté à un mouvement qui redonne la faculté de participation, dans une Europe qui s'affirme et s'homogénéise, elle se situera dans le peloton de tête de ceux qui ont un souci généralisé d'économiser les moyens afin d'attendre la montée lente du pouvoir d'achat des pays pauvres.

Les économies réalisées dans les entreprises freineront le chômage et amélioreront la reprise ; celles provenant du fait d'une administration adaptée au XXIe siècle faciliteront le développement, agricole en particulier, du Tiers-Monde qui, dans le long terme, nous redonnera toutes nos chances de retrouver un bon équilibre économique.

III – La recherche des anomalies

Dans toutes les structures existantes, même si le fonctionnement en a été bien conçu et s'il a fait l'objet de vérifications périodiques sérieuses, des anomalies se produisent. Les conceptions initiales étaient perfectibles, des dérives se sont installées et, le vieillissement aidant, des adaptions à la petite semaine se sont installées.

Les situations de fait changent, les besoins évoluent, de nouveaux équilibres sont nécessaires en vue de mieux répondre aux besoins à satisfaire.

La nouvelle place donnée au personnel dans le fonctionnement des structures d'entreprise et d'administration offre l'opportunité d'apporter, aux représentants des hommes au travail, un moyen particulièrement efficace en vue de pouvoir fournir, aux responsables décideurs, des projets chiffrés d'économies possibles tous azimuts.

1 – Les chercheurs d'anomalies

Est-ce une nouvelle profession ? Pas nécessairement. En tout cas c'est une nouvelle spécialité nécessitant une tournure d'esprit d'analyse et de synthèse.

Les chercheurs d'anomalies devraient avoir une formation de base du style organisation scientifique du tra-

vail, un esprit d'observation aigu, une capacité de synthèse hors du commun. Ils doivent avoir une approche humaine bien rodée facilitant les confidences de tous ceux qui, riches de routines accablantes, en ont ruminé maintes fois les améliorations possibles, auxquelles ils ne pouvaient rien.

Ces hommes ont à se soucier de tous les postes de travail, de toutes les liaisons entre les facteurs de production.

Ils vérifient le contenu des confidences reçues des exécutants, ils observent eux-mêmes tout ce qui peut contribuer à réduire les charges de l'entreprise. Ils ne sont pas obsédés par les chronométrages en vue d'augmenter les cadences. Cet aspect temporel n'est qu'un élément dans leur recherche d'une plus grande harmonie dans le fonctionnement à tous les niveaux.

En aucun cas ils n'ont à signaler les comportements des hommes mais les perfectionnements possibles des machines, des travaux effectués, des cheminements suivis.

Recrutés par l'entreprise, ils sont placés sous l'autorité du ou des représentants du personnel, dans le cadre d'un programme cohérent devant déboucher sur des propositions chiffrées, intéressantes pour tous.

2 – Fonctionnement de la recherche des anomalies

Le chercheur d'anomalies est présent sur le chantier au travail. Il converse avec l'exécutant en action, toutes les fois que c'est possible, s'attachant à bien comprendre ce qui se passe, ce qui en résulte et dans quelle mesure les suggestions faites correspondraient à un progrès.

Disposant de documents structurels adaptés, il peut comparer la réalité des actions avec les projets établis. Parfois même, il peut comparer chaîne robotisée et chaîne seulement mécanisée.

Les données comparatives qu'il enregistre sont acheminées dans deux directions : vers le représentant du per-

sonnel qui suit la marche de ces équipes, et vers la direction comptable qui fait des simulations en comptabilité analytique, où se chiffrent les conséquences des propositions faites.

Ces formulations successives, revues périodiquement, sont adressées au représentant du personnel qui compare avec les données de base qui lui ont été adressées antérieurement.

A partir de ces documents, il élabore un projet de réduction des charges de l'entreprise qu'il propose, en temps utile, à la direction.

Notre monde se modifie tellement vite, dans ses composantes technologiques, en particulier, que les adaptations, à tous les niveaux, ont l'allure qu'aurait le lever d'un topographe qui exécuterait un cheminement, sans se repérer sur des balises qui lui permettent d'apporter les corrections adaptées. D'erreurs qui s'ajoutent en erreurs qui s'ajoutent, les déformations s'accentuent.

Les propositions faites s'inspirent de la nécessité de retrouver les points de triangulation qui redonnent la maîtrise de toutes les actions à mener, au milieu du mouvement.

CINQUIÈME PARTIE

CONCLUSIONS

1 – Le XXe siècle s'achève

La Révolution française était en cours, il y a deux siècles. Quels qu'aient été ses mérites et ses excès, elle nous a laissé en héritage la Déclaration des Droits de l'Homme dont nous ne tirons que lentement les conséquences normales.

Rappelons, pour mémoire, que le XIXe siècle nous a valu une dizaine de régimes politiques différents, que la colonisation y était à l'honneur et que la montée de l'industrialisation, consécutive à une maîtrise meilleure de l'énergie, a donné lieu à d'énormes abus d'exploitation de l'homme pauvre par l'homme riche.

Le XXe siècle s'est caractérisé, en particulier, par deux guerres monstrueuses généralisées, sources d'hécatombes aveugles ou dirigées, conçues industriellement. La dernière d'entre elles s'est poursuivie par une guerre froide et une course folle aux armements les plus exterminateurs.

L'écroulement de l'ex-URSS débouche sur des turbulences dont on voit mal les moyens de les stopper dans l'apaisement, tant les hommes sont encore intolérants. Des fanatismes renaissent à toute occasion, s'illustrant dans des terrorismes qui s'affichent comme de glorieux combats.

La confusion règne dans les esprits à propos du contenu des valeurs au point que les plus suspectes revendiquent des prééminences qui appartiennent à celles contenues dans la Déclaration Universelle des Droits de l'HOMME.

Pourtant, après la fin des combats de ces deux guerres énormes, les espérances des occidentaux allaient bon train. Le progrès, de plus en plus fulgurant sur le plan technique, objet de bien des combats sur le plan social, a cheminé au point que nous avons vécu les 30 glorieuses avec l'illusion (nos pouvoirs d'achat en augmentation aidant) que l'on pouvait tout obtenir par le fait des grands nombres.

Une sorte de frénésie de jouissance s'emparait de tous, comme si les Droits de l'Homme ne comportaient pas des obligations de contrepartie, ainsi que le spécifie l'article 1er de la Déclaration universelle.

Depuis 15 ans déjà, la montée du chômage s'affirme et l'engrenage de son développement amène à penser que ce phénomène dû, en bonne part, au progrès et aux disparités de niveaux de vie sur notre planète entière ne peut se résorber qu'en prenant des mesures nouvelles. La prise en compte des anomalies dans nos économies et dans celles que nous avons forgées, entre les hommes et les peuples par des abus répétitifs et accumulés depuis plusieurs siècles, est une base de départ qui ouvre d'autres horizons.

Il ne nous reste plus que quelques petites années de ce siècle pour entamer le redressement qui s'impose et lui donner une forte impulsion dans les diverses directions qui sont les plus susceptibles de relancer nos économies et d'ouvrir au monde des perspectives convenables et intéressantes de vie, au XXIe siècle.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est un ancrage indispensable à toutes les actions à mener si nous voulons que nos situations de plus en plus dangereuses retrouvent des équilibres durables et plus conviviaux.

Point n'est besoin de chercher des formules extraordinaires pour aboutir sûrement à des situations vivables ; un retour aux sources vives des principes élémentaires de la vie en société est à notre portée en les appliquant mieux.

2 – L'homme moderne toujours porteur de capacités étonnantes

2.1 – L'homme moderne s'inscrit dans le monde

L'homme moderne, dans nos sociétés, vient de vivre une tranche de vie chargée de plus en plus de satisfaction de ses besoins dont ses approvisionneurs s'ingénient à élargir l'éventail.

Par surcroît, la crainte du chômage incite à la circonspection. Qui va tomber dans ce trou noir ?

La prudence de tous les hommes politiques, de tous les économistes, de tous les responsables de tous niveaux sur ce sujet amène à penser qu'il n'y a sûrement pas de remède miracle.

Il peut y avoir de nouvelles attitudes des hommes dans leurs relations en vue de participer tous à un renouveau qui, prenant davantage en compte nos possibilités et nos obligations respectives, débouche sur de nouvelles orientations porteuses de changements rééquilibrants.

La courageuse nouvelle orientation prise par les responsables d'Israël et de l'OLP est un nouveau témoignage de la force des principes moraux qui, une fois de plus, entraîne les hommes sur le chemin de lendemains porteurs d'espérance, même si les réalisations de fait seront longues et difficiles.

Les capacités fulgurantes des moyens de communications, celles des moyens de transports, en particulier, nous mettent dans l'obligation de considérer que les injustices sociales monstrueuses existant à l'autre bout du monde sont aussi dangereuses pour nous que si elles étaient à nos portes. Elles nous concernent.

Ce que nous appelons les concurrences sauvages de biens arrivant chez nous et produits dans des pays où les niveaux de vie des populations sont indignes appelle de notre part une nécessaire volonté de faire cesser ces misères de peuples entiers.

Cette nouvelle attitude n'aura pas de résultats significatifs immédiats dans les pays les plus attardés mais, à terme, elle sera payante et durable. Sa généralisation est indispensable si l'on ne veut pas voir renaître les maux actuels.

Pourtant, dans les pays qui, plus proches de nous, ont aussi besoin de notre aide, le développement provoqué par nos actions de développement donnera des résultats plus rapides dont nous ressentirons les effets bénéfiques à moyen terme.

Les nouveaux comportements des hommes et en particulier des occidentaux, face aux calamités qui nous assaillent, se montreront à la hauteur des événements dans la mesure où leur bon sens inné leur fera encaisser avec intelligence et cœur les mesures qui contribuent à freiner le chômage, d'abord, puis à le résorber dans une proportion intéressante.

Il se trouve que notre monde actuel est déboussolant par bien des côtés. Les multitudes qui peuplent la terre ne sont plus, pour nous, des idées que nous nous faisons à leur propos. Les médias nous les font voir, entendre, sous des angles qui sont jugés intéressants par leurs reporters. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les conditions de vie monstrueuses auxquelles sont condamnés des millions d'hommes. Ces spectacles ne nous apprennent pas forcément comment il se fait que cela se produit, car les commentaires médiatiques sont brefs, sans approfondissement, trop souvent accompagnés de paroles, cueillies sur les lèvres de quelques badauds, sans valeur significative.

L'aide indispensable qu'il nous faut apporter, parallèlement à nos efforts internes, à tous les peuples qui en ont besoin, s'entretiendra d'autant mieux que les médias

comprendront qu'ils ont un champ d'action considérable d'émotions de qualité à exploiter.

Ils auront à porter à notre connaissance les espérances vécues par les combattants de la survie de l'humanité dans leurs actions sur le terrain.

2.2 – L'homme moderne chez lui

Pendant ce temps, nous avons à balayer devant nos portes dans toutes les directions qui nous provoquent des perturbations qui se sont installées à la faveur de nos inattentions profondes pendant que nous étions entraînés par le progrès fulgurant nous grisant de vitesse et de besoins accrus.

La popularité considérable de cet homme modeste et généreux qu'est l'abbé Pierre a pour origine le besoin profond de justice et d'humanité qu'éprouvent les hommes. La confiance qu'il inspire est un espoir considérable pour que la générosité du plus grand nombre se manifeste en faveur de l'aide aux foules bien déterminées de paysans du Tiers-Monde qui en ont besoin.

3 – Perspectives pour le XXIe siècle

Les misères de gens moins éloignés de nous sont également angoissantes : c'est un dur réveil, alors que nous venons de vivre des années de croissance étonnante, qui nous amenaient à considérer toutes les mêmes misères des peuples lointains, moins souvent présentées, il est vrai, comme des choses malheureuses certes, mais dont on nous fournissait rapidement l'occasion de passer à autre chose de plus amusant.

Se peut-il que nos projets endiablés soient ainsi, tout à coup, réduits à des inquiétudes, à des soucis dont on ne voit, ni pourquoi il en est ainsi et, plus inquiétant encore, ni comment les atténuer et les faire disparaître ? Il se peut.

Les Droits de l'Homme, les valeurs qui y sont incluses, ainsi que celles qui, encore mal ou pas explicitées, mais sous-jacentes, remontent à la surface de nos consciences, nous aidant à réformer nos égoïsmes, à sortir de notre nombrilisme, à fraterniser, à des degrés divers, certes, mais c'est une bonne direction.

Nous devenons prédisposés, aptes à entrer dans le XXIe siècle, comme une femme accouche d'un enfant répondant aux vœux de ses espérances.

Gâtés par les circonstances faciles d'une époque de changements s'accélérant, nous avons d'abord enfourché le dada de la facilité. Parvenus à un virage particulier et nouveau, avec bifurcation, nous avons à choisir le chemin qui soit le meilleur pour notre condition d'homme, conscient de ses responsabilités

Les propositions faites ici en vue de maîtriser le chômage qui sévit dans notre occident, dont l'ensemble est considéré comme un bloc assez cohérent, lié par des imbrications vitales au reste du monde, appellent des prises de conscience qui ne sont pas nouvelles.

Certains hommes au charisme sortant du commun y ont déjà fait des allusions non équivoques.

Tout le monde admet qu'un pays occidental, quel qu'il soit, affecté par le chômage, ne peut le résorber à lui seul par les mesures les plus judicieuses.

Cette façon de voir résulte de la reconnaissance implicite de l'interdépendance économique de tous les pays du monde.

Jusqu'alors, la surveillance des indices favorables à la reprise économique débouchait, à plus ou moins longue échéance, sur la découverte d'un ensemble de présomptions émergentes porteuses de redémarrages en chaîne qui redonnaient des énergies nouvelles aux secteurs en attente.

Si l'on veut bien admettre que les engagements pris dans le GATT sont un aspect des choses vues dans notre optique habituelle de monde occidental qui cherche à imposer ses lois aux autres sans donner toute la mesure

qu'il convient aux foules immenses qui sont dans la misère, c'est un pas vers la sagesse.

On peut aussi remarquer que les propositions faites ici suggèrent des correctifs, à la mesure de nos grands principes, pour que les hommes innombrables qui ont besoin de notre aide nous apportent, à leur tour, un soutien revigorant en vue d'élargir vraiment tous les échanges, comme nous en rêvons.

Si l'on veut bien admettre que, cette fois-ci, des flux financiers pervers alimentent, à partir de l'occident, les sources destructrices de nos économies en s'alliant aux industriels et négociants de tous ordres qui bâtissent leurs fortunes sur des productions massives dans les pays sous-développés, à notre détriment, il faut en tirer toutes les conséquences.

Si l'on prend en considération que la sophistication des machines intervenant dans les processus de production est devenue telle que les mains d'œuvre presse-boutons des pays sous-développés, rémunérées à vil prix, sont jugées satisfaisantes par les industriels forbans venant de tous horizons, on ne peut pas rester sur la défensive, face à leurs assauts destructeurs de nos économies.

Si l'on veut bien admettre qu'il n'y a pas seulement nos entreprises en concurrence avec l'étranger, mieux placé que nous, qui sont victimes de ces concurrences abusives ; si l'on admet que, par voie de conséquence, bien d'autres entreprises, apparemment sans rapport avec ces flux économiques, en sont victimes aussi, par des voies directes ou même très indirectes, il devient possible de concevoir que le combat à mener pour sortir de nos maux se situe, en outre, sur un autre terrain que le nôtre.

Les écarts de prix de revient entre leurs productions et les nôtres sont trop vastes pour qu'on s'acharne à se défendre par le recours habituel à la seule amélioration de la productivité. Nous sommes entrés dans la jungle sans merci.

Par ailleurs, le protectionnisme dont nous avons fait des expériences malheureuses dans le passé ne fait pas l'unanimité, tant s'en faut. Même si certaines mesures d'éclusages provisoires peuvent être adoptées, elles ne seront jamais que des moyens défensifs sans perspectives positives à moyen et à long terme.

En Europe, plus spécialement, du fait que notre volonté de nous unir est bien récente, notre cohésion n'est pas encore forte et, de ce fait, il nous est plus difficile de pratiquer une protection sans faille contre des assauts économiques qui n'ont pas les mêmes conséquences dans chacun de nos pays.

Constatant que les attitudes défensives sont de plus en plus aléatoires et difficiles à harmoniser; constatant que ceux qui nous font la guerre veulent détruire non seulement nos usines, mais tous les acquis sociaux que nous croyions définitifs (nous assistons à leur fragilisation inquiétante), nous ne pouvons plus rester sur nos positions de déchirements intérieurs alternant de licenciements en grèves et de grèves en licenciements.

Nos destructeurs savent que leur force vient des coûts élevés de nos mains d'œuvre et ils en abusent tant qu'ils peuvent. Réciproquement, nous savons que leurs forces proviennent des rémunérations scandaleusement basses qu'ils pratiquent envers les travailleurs qu'ils emploient.

Implantés dans des pays où le niveau de vie est le bol de riz, ils pratiquent des rémunérations en harmonie avec ce moyen de subsistance.

Nous aurions pu, depuis longtemps, contribuer efficacement à la montée du progrès et des conditions de vie des populations de ces pays. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Nous en sommes au point que 2 milliards d'hommes (le tiers de l'humanité) est à insérer dans les rouages économiques qui les ignorent jusqu'alors, grâce au système des revenus moyens.

Il se trouve que les maux qui nous touchent au travers du chômage s'apparentent avec la misère des peuples qui ont besoin de nous depuis longtemps. La montée de leur

niveau de vie devient la source nécessaire de la renaissance de nos économies. Notre sens de la fraternité n'est qu'accessoirement la qualité de notre accueil à tous les étrangers qui sont venus chez nous, en provenance de ces pays. Il est mis au pied du mur d'avoir à s'exercer chez eux, jusque dans leurs champs, où ils ont besoin de nous. D'ailleurs, beaucoup de nos immigrés ne font partie de notre environnement que parce que les conditions de vie, dans leurs pays respectifs, leur étaient devenues impossibles.

Donnons nous la peine de voir plus loin que les réfractions dans notre hexagone. Ne soignons pas que les conséquences qui nous touchent au quotidien ; remontons aux sources vives de nos maux. Elles appellent, de notre part, la ferme décision d'y remédier en profondeur.

Faisons monter le niveau de vie des immenses masses rurales qui devraient alimenter ces pays et générer des activités économiques diversifiées. Ces peuples, devenus capables de s'auto-alimenter, s'inscriront, eux aussi, dans les échanges mondiaux revitalisés par ces immenses besoins potentiels d'hommes qui ne seront plus des proies trop faciles pour les requins économiques qui nous dévorent en les dévorant aussi.

Par la même occasion, les peuples de ces pays n'étant plus affamés, la main d'œuvre qu'ils pourront apporter à ces entreprises trop habiles se fera plus exigeante et, les revendications sociales se précisant, l'atout primordial de ces employeurs spéciaux se réduira d'autant. Les coûts de transports de leurs productions vers nos pays aidant, leurs marges bénéficiaires s'effriteront pour notre plus grand bien.

Ne perdons pas de vue que ces industriels forbans se font, entre eux, une guerre acharnée qui devrait contribuer, dans un contexte de montée du pouvoir d'achat dans ces campagnes, à faire augmenter les rémunérations des masses salariées.

Ce phénomène sera lent. Il passe par la diffusion d'un certain savoir, linguistique en particulier, mais il serait

bon que l'occident tout entier s'attelle à cette tâche le plus rapidement possible, de façon méthodique, et renonce au procédé des saupoudrages d'assistance qui finissent dans des actions perdues dans l'espace puis, définitivement, dans le temps.

Les pays, asiatiques en particulier, qui se distinguent par leurs procédés de productions massives avec des travailleurs honteusement exploités, devraient faire l'objet d'interventions prioritaires, dans la mesure où c'est possible.

Lorsque les divers pays économiquement attardés jouiront d'une agriculture à la mesure de leurs besoins, bien des causes de spéculations se seront atténuées. Il pourrait en résulter de moindres scandales d'enrichissements foudroyants qui font tourner la tête à de nombreux hommes, de tous horizons, qui se laissent tenter par les coups qu'ils montent ou qu'on leur propose pour de l'argent facile.

Il n'est peut-être pas absurde de se rappeler le sage proverbe déclarant aux hommes de tous les temps que « l'argent est un bon serviteur et un mauvais maître ».

Les ravages causés par la drogue qui s'installe comme un refuge pour les hommes qui perdent pied parce que devenus sans espoirs, seront plus facilement combattus si nous prenons toutes les mesures adaptées pour résorber définitivement le chômage et offrir de meilleures chances à tous ceux qui en ont le plus besoin.

Le rééquilibrage du monde du XXI[e] siècle n'est pas une utopie, mais une perspective à l'échelle de nos capacités et de notre clairvoyance

4 – Les actions à mener

4.1 – Les actions globales

Les solutions envisagées pour que les économies mondiales présentent moins de distorsions afin de stopper la résultante actuelle du chômage grandissant en occident

se ramènent à des procédés simples d'animation des productions agricoles dans les pays qui en ont besoin. Ces procédés indirects auront le mérite fondamental de remédier au mal terrible de la faim dans le monde.

Ce n'est pas une nouveauté, des actions en ce sens ont été menées depuis longtemps. Ce qui est nouveau, c'est que nous avons absolument besoin que ces opérations réussissent le plus rapidement possible, si nous voulons venir à bout du chômage dévastateur qui sévit chez nous.

Nous avons besoin de prendre conscience de ce fait logique qui, jusqu'alors, n'apparaissait pas évident.

C'est une chance pour nous que les actions à entreprendre ne nécessitent pas des capitaux faramineux comme l'exigerait la création d'installations industrielles.

La conjugaison d'actions vastes sur des masses rurales dispersées et constituées d'exploitants individuels et celles de structuration d'une partie de ces exploitants regroupés en coopératives donne la possibilité à bien des combinaisons.

Les techniques de gestion adoptées dans l'opération effectuée en Algérie représentent un maximum vers lequel on peut tendre. L'urgence des actions à entreprendre et les risques importants en résultant avaient nécessité la maîtrise d'un dispositif d'action et de gestion sûr. Dans de très nombreux cas, il suffira de tenir des comptes, conçus pour être simples, clairs et suffisamment significatifs tout en n'exigeant que des connaissances comptables élémentaires.

Ainsi, le recrutement des personnels à mettre en place en sera facilité d'autant.

Par ailleurs, la production des divers matériels nécessaires dans les actions à mener est une occasion de relance des industries occidentales productrices des biens nécessaires tant aux opérations agricoles qu'aux infrastructures mises en place de ce fait.

Le chômage nous frappant en sera allégé d'autant.

L'effort soutenu que nous devrons accomplir du fait des opérations de développement agricole à entreprendre

dans le monde entier ne cessera de peser de son coût répété durant une période trentenaire qui ne sera pas glorieuse comme le fut celle d'après la dernière guerre.

Pourtant, elle mériterait ce titre car le fait d'entreprendre un tel défi à l'égoïsme des hommes n'est pas un mince courage.

Même si cette audace est hautement et intelligemment intéressée, elle sera difficile à mener à son terme souhaitable par le fait de la versatilité des hommes.

Dès que les choses iront mieux, il ne manquera pas de bons prophètes pour vilipender ces entreprises courageuses.

On peut compter sur les profiteurs actuels des usines esclavagistes qui nous font la guerre pour lancer, moduler et entretenir des rumeurs orientées en vue de nous décourager.

Si, comme il est souhaitable, le développement agricole des pays qui en ont besoin est décidé, entrepris et entretenu par l'organisme international dont c'est la vocation, les tentations d'abandon risqueront moins de se réaliser car elles ne se produiront pas simultanément dans tous les pays adhérents.

L'exploitation de l'homme par l'homme devenant moins abrupte dans ces pays en voie de développement, les écarts de coûts de productions entre les diverses parties du monde seront moins importants et bien des déséquilibres économiques s'atténueront.

De nombreuses populations de ces pays n'étant plus dans des conditions de survie impossible ou très aléatoire, leurs besoins d'émigration en seront réduits d'autant.

Il n'y a pas que Lamartine qui a son Milly aux résonances profondes. Tous ces étrangers ont le leur qui les appelle, peut les retenir et les rappeler, lorsque les conditions de vie y sont convenables.

Il serait vaniteux de croire que nous représentons le pays idéal pour tous les étrangers qui viennent se réfugier dans notre hexagone.

Pourtant, il faut reconnaître que nos systèmes scolaires et médicaux ne méprisent pas leurs enfants et qu'au niveau de la prise en charge directe de ces élèves, les exécutants font généralement tout leur possible pour les orienter dans les meileures directions. Malgré cela, chez nous, lors de l'entrée dans le monde du travail, lorsqu'ils passent de l'atmosphère scolaire attentive à celle du milieu dur du monde des revendications: sociales, professionnelles, politiques... les résultats ne sont plus ceux que leurs éducateurs auraient été en droit d'espérer.

Poussant plus avant ce genre d'investigation, si l'on admet qu'après leurs études en occident, ils rentrent chez eux, il se produit, pour l'instant, le fait qu'ils sont portés à se comporter en occidentaux, même s'ils sont issus de basses classes de la société. Rien ne les incite à se pencher vers leurs frères ignorants, plus ou moins guenilleux : ni les rémunérations qui y sont plus faibles, ni les possibles relations humaines avec leurs parents proches.

Par ailleurs, à quelque niveau qu'ils se situent dans la hiérarchie sociale, du fait de leur savoir acquis et de leur habileté, ils restent soumis à l'obligation alimentaire vis-à-vis de tous les membres de leur grande famille de plusieurs centaines de personnes. Ils n'échappent guère non plus au poids des traditions. Tout ce carcan dont il nous est difficile de nous faire une idée pèse sur leur comportement qui les incite un peu plus à la corruption et aux abus de pouvoir.

C'est une raison de plus pour nous faire opter pour l'alphabétisation aux champs, comme il a été proposé car, outre les raisons invoquées déjà, la montée du savoir, sous toutes ses formes, dans les milieux de base, favorisera l'amenuisement de ces composantes structurelles fâcheuses actuelles.

5 – Une prévoyance économique dynamique

Si chaque peuple avait évolué de son côté, sans que les autres s'en mêlent, il n'y aurait pas de raison que nous

nous occupions de ceux qui sont à la traîne. Le cas de figure de l'humanité est tout autre. Les puissants se sont toujours mêlés des affaires des autres, histoire de s'emparer de ce qui peut être intéressant.

Il se trouve, à présent, par une sorte de retour des choses, que certains des nôtres, en occident, et d'autres, sans que nous puissions rien à leur comportement, ont eu l'idée de génie, pour leurs intérêts, d'investir dans les pays pauvres, et d'occuper dans leurs usines ceux qui, sortis de l'ignorance crasse des masses analphabètes, ont assez de savoir pour occuper des postes de production dans leurs usines, à des tarifs de misère.

Il se trouve qu'ils ont imaginé de nous vendre, à nous qui sommes censés avoir du pouvoir d'achat, leurs productions qui leur coûtent trois fois rien, à des prix suffisamment bas pour que nos usines soient incapables de faire front.

Il se trouve qu'ils font ainsi des fortunes considérables tandis que nos usines ferment peu à peu, de plus en plus, et que nos moyens traditionnels de défense, par l'installation de nouvelles machines, par de nouveaux systèmes de production, sont des parades insignifiantes.

Il se trouve que nous nous appauvrissons chaque jour un peu plus, globalement, et terriblement pour ceux qui, de ce fait, bien qu'en âge de participer à l'action, entrent dans la masse croissante des sans travail.

Une voie est proposée ici : elle est en droit fil dans le cadre de nos obligations morales vis-à-vis des peuples pauvres, au sort desquels nous devons nous intéresser, au point d'intervenir activement, en vue de les faire accéder à un niveau minimum de savoir et d'habileté, jusqu'à ce qu'ils deviennent capables de produire du pouvoir d'achat. Cette voie est aussi celle qui, comme le font nos concurrents vis à vis de nous, portera le combat contre ces ogres modernes jusque dans leurs milieux afin que, comme nous, ils soient exposés aux revendications de la main-d'œuvre, qu'ils aient à s'arracher le recrutement de celle-ci et qu'ils deviennent, ainsi, des adversaires contre

lesquels nous soyons en mesure de nous défendre honorablement.

Cette forme de prévoyance économique est fondamentalement du ressort des états et des opinions publiques. Les entreprises n'ont pas les moyens de faire ce genre de parade. Celle qu'elles peuvent pratiquer, dans ces pays pauvres consiste, comme il a été dit, à délocaliser là-bas, ce qui présente des inconvénients aggravés pour nos économies et générateurs de troubles sociaux chez nous.

6 – Nos sociétés assiégées s'organisent en places fortes

Nos parachutages, à effectuer sur les arrières de l'ennemi, sont les éléments avancés de notre dispositif qui, d'autre part, se consolide dans chacune de nos cellules économiques et dans nos structures de gouvernement, afin que notre société ne s'effondre pas sous le poids de la dispersion de nos efforts et du gaspillage.

La réforme de nos entreprises nous permettra d'entrer allégrement dans le XXIe siècle, avec des états d'esprit adaptés au choix que nous avons fait depuis déjà longtemps de pratiquer, vis-à-vis des autres hommes, des attitudes de considération, à la mesure de celles que nous apprécions nous-mêmes, et qui résultent directement de la Déclaration des Droits de l'Homme. Ce n'est pas un conte de fées mais une possibilité offerte à tous ceux qui sont prêts à participer à bien des rencontres, à bien des discussions, pour essayer de se comprendre entre hommes d'origines sans commune mesure, tous étant, au départ, chargés d'*a priori* imbibés de méfiance.

Lorsque des hommes sont conscients qu'il faut passer un gué, qu'ils ont la volonté de le franchir parce que c'est leur intérêt, ils le franchissent encore mieux s'ils s'entraident intelligemment. Nous manquerait-il quelques qualités qui nous empêchent d'atteindre la rive d'en face ? En cultivant bien celles que nous avons, nous franchirons le Rubicon.

La mise à la page de nos structures administratives est non moins difficile car on se met en politique, avec tout ce que cela comporte comme images forcées avec des arrières pensées.

Si nous avons le courage de cheminer un brin dans ce sens, ayant au cœur une dose minimum de souci de ne pas faire chuter notre société dans des désordres qui sont envisageables, nous pouvons profiter de l'occasion que nous offre le Tiers-Monde. Le plan trentenaire des actions de développement agricole à mener dans ces pays nous fournit l'occasion de le conjuguer avec le plan, lui aussi trentenaire, de réforme de notre système administratif qui, pour l'instant, est une des causes d'étouffement de notre économie.

Retrouvant des structures de tous ordres, servies par des hommes soucieux de nos lendemains, le chômage perdra, peu à peu, son visage terrifiant en s'amenuisant. Les flux d'échanges se revitaliseront, en particulier, du fait du rééquilibrage de notre agriculture, générant les activités économiques en lien avec elle et celles qui, connexes ou consécutives, profiteront aussi des nouvelles sources d'activités équilibrées.

Cette marche raisonnée s'assouplira au fur et à mesure des retours de bâtons bénéfiques, cette fois, de nos efforts dans les pays insuffisamment développés, que nous aurons soutenus dans leur marche vers un niveau de vie s'élevant, à l'exemple de ce que fut le cheminement du nôtre.

7 – La protection de nos sociétés

Nous vivons une période de récession, qui engendre du chômage dans une proportion si forte, que chaque individu, ne jouissant pas d'une garantie de l'emploi, se sent à la merci de causes imprévisibles, qui peuvent déclancher son éviction rapide des rouages économiques, et son entrée dans la marche infernale vers un appauvris-

sement inéluctable et brutal, aboutissant à la misère honteuse et dégradante.

Cette perspective se mue en crainte perpétuelle de l'avenir qui modifie profondément les comportements quotidiens, en particulier sur le plan des dépenses faites, dans tous les domaines de la vie habituelle. On dit que les gens comptent et comparent les prix avant de se décider à acheter.

Face à cette attitude qui ralentit le niveau des consommations, des affaires et des productions, les commerçants vendeurs imaginent un large éventail d'offres d'avantages nouveaux, capables d'augmenter les désirs d'achats des chalands. Ces procédés, généralisés, se neutralisent en partie, face à la prudence des acheteurs.

De leur côté, les pouvoirs publics, en vue de promouvoir la relance économique prennent des dispositions incitatives à la dépense par les bénéficiaires de revenus.

Ces attitudes sont judicieuses, mais dans le flou de ces masses économiques, mal délimitées et en mouvement, les consommateurs ne visualisent pas, ni ne ressentent de changement déterminant, qui puisse motiver solidement leur modification d'attitude en tant que tels. La menace de l'épée de Damoclès du chômage de proximité maintient leur niveau d'inquiétude et leur prudence.

Ce comportement est d'autant plus rationnel que les pays d'occident, gangrenés par le chômage, générateur d'anxiété, sont faciles à manipuler par les on-dit.

Cette ambiance d'humeurs instables, de recherches d'espérances impossibles, favorise le développement des jeux de hasard, en tous genres, dont celui, plus mordant, de la spéculation.

Tous les possesseurs de capitaux rêvent, plus ou moins, à un moment ou à un autre, de réaliser des profits substantiels en plaçant leurs fonds à bon escient. Les sages s'inquiètent de réaliser de bons placements qui leur assurent des revenus convenables. Les autres, porteurs de goût du risque plus marqué, se tournent vers la spéculation. Elle leur donne des chances de s'enrichir rapide-

ment, en effectuant des opérations, plus ou moins raisonnables, qui peuvent leur rapporter des profits qui ressemblent fort à des enrichissements sans cause.

Ces spéculateurs, gros ou petits, ne se sentent pas gênés d'empocher des profits spéculatifs, abusifs, qui proviennent de porteurs de valeurs qui ont eu la maladresse de s'en séparer trop tôt, lorsque les spéculations se font à la hausse. Leurs bonnes consciences ne sont pas davantage entamées lorsque, spéculant à la baisse, ils entrent dans les psychoses de débâcle, qui influencent la masse entière des spéculateurs aux aguets.

Ces comportements, grégaires, amplifient largement les anticipations, truquées, montées par les ogres de la spéculation, qui dévorent savamment les porteurs de bonne foi de titres qui sont abusivement dépréciés.

Notre vulnérabilité est, de ce fait et par surcroît, périodiquement, à la merci de manœuvres, sans vergogne, fomentées par d'habiles et puissants hommes richissimes, dont la frénésie d'argent les pousse à monter des coups faramineux, dont ils espèrent empocher des sommes considérables.

Pour y parvenir mieux, ils ont besoin d'entraîner, avec eux, des nuées très importantes d'hommes qui possèdent, eux-aussi, quelque argent on même de véritables fortunes, afin de créer une psychose d'inquiétude généralisée qui leur donnent, à tous, l'occasion de réaliser des profits énormes, sur le dos des monnaies de certains peuples qui se trouvent, après, appauvris d'autant.

Tant que ces manœuvres ne s'en prennent qu'aux entreprises privées, elles sont admises par nos mentalités s'inscrivant dans le système capitaliste.

Fait-on assez bien la différence, de taille, lorsque ces spéculations s'attaquent à des monnaies, comme cela se produit périodiquement? Ces opérations, de grandes dimensions, sont habituellement suscitées par de puissants requins financiers, qui vont jusqu'à se faire une gloire de faire chuter telle ou telle monnaie.

Ils argumentent, comme des stratèges éclairés, devant des médias qui s'y prêtent, avec la même docilité qu'ils

adoptent face à un événement de première grandeur qui améliore leur audience.Il est temps de prendre conscience que ces spéculations s'apparentent à de l'escroquerie dirigée contre un ou des peuples, qui se retrouveront appauvris, après la fin de ces manœuvres, du montant des profits scandaleux réalisés par ces ogres possédés par le dieu ARGENT, dont ils sont les esclaves empressés.

Ces manœuvres spéculatives se présentent comme des immixtions dans la vie politique des peuples.

Tandis que la crise mondiale actuelle fragilise les économies et les régimes politiques qui ont en charge les destins des peuples, du fait de leurs représentativités, le jeu des rumeurs pratiqué par ces monstres d'inhumanité ne peut pas avoir le droit de se perpétrer sans limites.

On ne peut pas arrêter la spéculation dans son système de fait, mais on peut fixer des barrières de protection en faveur des peuples dont les monnaies sont attaquées par des spéculateurs qui ne poursuivent que des mobiles de rapine.

Les responsables politiques de tous les états du monde ont la possibilité de fixer, d'un commun accord, des volumes plafond à ne pas dépasser sur chaque place boursière du monde, faute de quoi, les spéculateurs qui outrepasseraient ces limites verraient leurs gains amputés d'un pourcentage important qui alimenterait un fonds de rééquilibrage des changes, jouant au bénéfice de la banque centrale du pays dont la monnaie est attaquée.

Chaque place boursière disposerait, chaque année, d'une courbe avec correction saisonnière des transactions opérées sur chaque monnaie et, à toute époque de l'année, le plafond des transactions opérées, normalement, sur une monnaie, serait prédéterminé en sorte que les spéculateurs pourraient donner leurs ordres en tenant compte de cette contrainte.

Les monnaies, un peu mieux protégées ainsi, jusqu'à plus ample informé, seraient moins à la merci de coups de Jarnac qui déclanchent des affolements à la baisse.

On peut imaginer qu'en cas de persistance répétée durant plusieurs jours, plusieurs semaines, les plafonds aillent en s'amenuisant à une cadence convenable.

Pour le cas où les opérations de spéculations ne seraient que la traduction d'une dévaluation de fait d'une monnaie, devant s'adapter aux réalités d'un pays dont l'économie se dégraderait, la somme des spéculations dans le temps finirait par correspondre à l'état de fait. Il n'y aurait pas de contrainte sur le plan des principes de libre arbitre, ce qui déclancherait un climat de suspicion, mais seulement freinage des manipulations abusivement spéculatives contre les peuples.

8 – Les artisans de ces actions

Le recrutement, la formation, l'éducation des hommes qui s'intéressent aux opérations à mener dans les pays à développer s'étaleront dans le temps, au fur et à mesure des engagements pris avec les pays intéressés.

Il est probable que, dans les pays où se manifestent des turbulences, l'apaisement des campagnes est possible dans les conditions indiquées.

Ce peut être un point d'appui important dans la marche vers la fin des perturbations. On en prend une conscience plus nette en se référant au fait que certains chefs politiques contestés par l'occident se maintiennent au pouvoir grâce au soutien électoral de populations rurales. En approfondissant cet aspect des choses, étant donné que ces terriens sont plus sensibles aux équilibres satisfaisants de l'appropriation de la terre et de ses productions qu'aux thèmes politiques, on peut espérer peser sur la fin des conflits en rééquilibrant les campagnes.

Le poids des villes et de leurs capacités de manifestations, soulignées par les médias, est souvent important dans les jeux politiques de ces pays, mais celui des campagnes n'est pas négligeable, tant s'en faut. Ces populations sont souvent numériquement majoritaires et le recours aux élections leur redonne le poids qu'elles ont du fait de leurs effectifs. Si, par surcroît, leur alphabétisation massive est organisée comme il convient, leur poids

sociologique sur les gouvernements corrompus qui les oppriment facilitera la rénovation des appareils étatiques dans le bon sens.

9 – La pacification douce

Il est permis de penser que la formation d'une structure militaire du genre de celle qui a été présentée serait bien adaptée aux opérations à lancer dans les pays en turbulence.

La méthode de pacification souple qu'elle autorise compléterait bien les dispositifs militaires actuellement mis en place. Elle contribuerait même à clarifier la situation ; les autres militaires, formés en vue du combat, auraient moins à jouer les bonnes sœurs ou les cibles vivantes impuissantes et pourraient agir autrement quand cela apparaîtrait nécessaire aux gouvernements engagés.

Cette structure militaire, aux contours nettement définis, avec des cadres préparés à ces missions utiles, permettrait aussi de mieux délimiter, dans ce genre d'attributions de soutien des populations et autrement aussi, l'emploi des troupes envoyées dans ces pays mouvementés.

Il n'est pas facile aux pouvoirs politiques nationaux et internationaux qui décident des interventions militaires de bien mesurer les limites normales d'emploi des troupes envoyées pour calmer les effervescences.

Ces militaires appartenant à une formation que nous appellerons, à titre indicatif, « Affaires humaines » se composeraient d'officiers et de sous-officiers de l'armée active, provenant de toutes unités préalablement.

Des officiers et des sous-officiers de réserve, volontaires, pourraient être affectés temporairement à ce corps particulier.

Dotés d'un uniforme bien reconnaissable, ils seraient facilement distingués, dans le monde entier, comme le sont, à leur manière, les casques bleus. Mis à la disposi-

tion des autorités civiles, leurs missions, sans ambiguïté, d'assistance technique et humanitaire auprès des populations rurales, leur conféreraient d'emblée, un degré de confiance des populations comparable à celui dont jouissent les ONG qui réussissent à se maintenair dans des moments difficiles.

Ces militaires pourraient intervenir, dans un premier temps, auprès des populations en tant que représentants des préfets, sur le terrain. Cette première mission leur fournirait l'occasion de se faire connaître, de prendre certaines décisions urgentes en faveur d'individus ou de groupes se trouvant dans des situations difficiles.

Ils auraient ainsi l'occasion de jauger les besoins profonds de ces populations et de proposer à leurs autorités de tutelle les solutions concrètes et nuancées dont ils auraient ensuite vocation à mettre en place les dispositifs décidés et à gérer leur fonctionnement comme il a été dit.

Par la suite, lorsqu'un certain stade d'apaisement serait atteint, qu'une organisation de base de l'agriculture serait posible, ils seraient remplacés progressivement, par des organismes traditionnels d'assistance technique spécialisés.

Ils redeviendraient disponibles, pour d'autres missions, dans d'autres pays.

Il serait étonnant que ces « Affaires humaines » n'aient pas de larges perspectives devant elles car le monde actuel semble de plus en plus offrir des soubresauts régionaux puisant leurs motivations dans des causes diverses dont il est difficile de prévoir les épicentres et les contenus.

10 – Une aide au développement agricole des pays dont les populations ont faim : composante fondamentale de la reprise économique équilibrée

Toutes les opérations de développement des échanges économiques envisagées dans le système actuel, même en

se proposant d'imposer des clauses sociales en faveur des populations des pays sous-développés débouchent, nécessairement, sur l'amplification de l'enrichissement des nantis de ces pays et sur l'appauvrissement des masses humaines du bas de l'échelle sociale.

Il faut agir sur le fondement profond de l'abomination qui existe et ne pas demander aux profiteurs d'édulcorer leurs abus. Il faut que ces peuples sachent comment faire pour se nourrir et leur apporter les moyens de pouvoir y parvenir.

En les faisant sortir de la famine, tout en leur apportant un petit savoir minimum de moyens de communication, donc de compréhension, ces hommes deviendront, sur place, les meilleurs soldats de leur émancipation et les créateurs de pouvoirs d'achats, seuls capables de hausser leurs exigences en salaires lorsqu'ils sont sollicités par les délocaliseurs.

11 – Résumé

Les suggestions faites pour une relance économique mondiale débutant par un rééquilibrage agricole peuvent, à première vue, paraître étonnantes, l'agriculture étant couramment considérée comme produisant trop. Ce n'est qu'une apparence, les foules affamées n'étant pas prises en considération dans les estimations habituelles.

Il se trouve, est-ce le hasard ? que nos exploitations agricoles mécanisées sont arrivées à produire trop, face à leur clientèle solvable, en dévorant leur substance, du fait de leur structure monstrueuse et des rentes de situation des tiers fournisseurs et de clients « énormes » de ces entreprises. Pendant le même temps, les pays pauvres manquent de productions vivrières pour les raisons indiquées.

Toutes les agricultures ont besoin d'un équilibre en harmonie avec les rôles qu'elles ont à jouer.

Les transferts de terres, dans les pays ayant besoin d'assistance technique en agriculture, auront aussi des

conséquences sur les productions mondiales de produits agricoles de grande consommation inondant parfois nos marchés.

Un nouvel équilibre des prix agricoles peut en résulter, mais ces variations s'opéreront lentement, en sorte que l'augmentation des pouvoirs d'achat mondiaux devrait faciliter cette évolution sans provoquer de crise de ce fait.

Toutes les propositions suggérées peuvent être condensées dans deux volets.

1 – Des économies

en agriculture,

dans les entreprises,

pour freiner le chômage, régénérer l'agriculture, relancer l'économie, repeupler les campagnes, favoriser l'épargne en vue d'aider les pays pauvres.

Des économies

dans nos administrations,

pour adapter l'administration au XXIe siècle et permettre de mieux financer nos aides aux Tiers-Monde.

2 – Une aide au développement agricole du Tiers-Monde

Cette aide, à long terme, mettra fin aux anomalies énormes, ahurissantes et inadmissibles, des niveaux de vie, selon les pays, dans le monde. Elle favorisera une activité économique plus équilibrée dans toutes les directions. Un immense besoin de biens de consommation se fera jour, au détriment des productions de guerre. Un savoir minimum, diffusé partout, sera la base solide, indispensable aux progrès technologiques réalisés par les masses rurales actuellement pauvres.

La concurrence sauvage, faite par les industriels esclavagistes, installés dans les pays pauvres, s'atténuera

parce qu'ils subiront, sur place, des contraintes majorant leurs coûts de fabrication.

Les déplacements erratiques de populations, victimes des malversations et des crimes de tous ordres, dans les pays en turbulence, s'atténueront d'autant.

Ce qui est actuellement un problème important, à propos de l'immigration, ne se posera plus avec la même acuité. Notre pays qui se veut terre d'accueil, pourra remplir sa vocation avec plus de sérénité.

Les causes de désespoir, mal maîtrisé, provenant des inquiétudes de sombres lendemains, s'atténueront et permettront à tous ceux qui le peuvent, de refaire surface et de trouver de nouvelles occasions de s'épanouir. Les besoins d'évasion, ou les volontés d'abandon, de ceux qui se laissent aller aux idées noires, évolueront vers des horizons plus lumineux, permettant d'y découvrir l'espérance. Pour peu que les plus forts (ceux qui ont de fermes volontés de s'accrocher) apportent leur aide à ceux qui s'égaraient sur les chemins sombres, la convivialité reprendra tous ses droits, les sourires se remarqueront plus fréquemment et les clairs éclats de rire se propageront.

LA TERRE PROMISE

a – A tous les hommes

La terre et toutes ses potentialités de vie a été donnée à l'homme d'abord pour que tous les hommes puissent subsister en s'alimentant normalement, durant leur vie sur notre planète.

Tant que tous les êtres humains disposent de quoi se développer convenablement, les occasions de productions diversifiées sont maxima et les échanges qui s'opèrent font circuler les richesses dans tout le corps social humain.

Lorsqu'il se produit des accaparements, des rétentions, c'est au détriment des flux d'échanges fructueux pour tous. On se met à produire des biens pour satisfaire les égoïsmes des accapareurs au détriment de la satisfaction normale des besoins courants des masses humaines qui ont été dépossédées.

Durant des millénaires, les abus commis par les accapareurs ont enlisé de plus en plus profondément les peuples victimes de ces abus sans que l'effet boomerang se manifeste nettement sur le monde enrichi.

Les progrès de la science sont devenus si fulgurants et les avantages qu'en retirent les profiteurs les plus audacieux et les plus sadiques prennent des proportions telles qu'ils ne se contentent plus d'écraser les pays pauvres.

Pour s'enrichir toujours plus, ils n'hésitent pas à broyer le tissu économique et social de notre occident qui, en se réveillant, n'a plus que la ressource ultime d'apporter sa fraternité aux pays pauvres.

Il peut le faire, de façon concrète, en apportant des technologies de base à leur portée afin qu'ils deviennent des partenaires capables de résister, avec nous, aux assauts des brigands de grands chemins.

Au XXI[e] siècle, toute la terre reviendra aux hommes de tous les peuples qui s'y trouvent. Plus que jamais, la porte de la bonne volonté est ouverte à tous ceux qui sont prêts à manifester leur fraternité plus ostensiblement afin que l'humain caractérise vraiment notre monde. Sinon, la projection de la trajectoire actuelle de notre évolution technologique exponentielle et le machiavélisme sournois des spéculateurs les plus ignobles entraînant les autres spéculateurs de tous ordres, plus ou moins inconscients, nous engouffreront dans un monde sidéral froid et désespérant.

Déjà, dans le cadre du GATT, on parle de développement fulgurant d'états asiatiques, dont l'Inde et le Vietnam où il règne une grande misère. Rien, vraiment rien, ne permet d'en déduire que la grande pauvreté régnant dans ces pays va se résorber. Au contraire, il est

plus vraisemblable de penser que des capitalistes assoiffés de profits monstrueux estiment que ces pays seront les plus faciles à exploiter. Ils asserviront les populations qui, lasses de tous les massacres qui s'y sont produits, sont prêtes à se précipiter dans toutes les exploitations qui leur offriront des salaires de misère mais permettant de subsister.

Il est probablement grand temps de lancer d'urgence des opérations agricoles dans ces pays, avec toutes les sûretés dont il a été fait état afin que ces gens aient, au plus tôt, à manger et, par là même, freinent fortement les perspectives alléchantes de tous les ogres affamés d'argent qui veulent aussi nous le faire payer cher.

b – A nous aussi

Chaque jour, par notre comportement, nous sommes tous les artisans du monde meilleur auquel nous aspirons et que nous portons dans notre cœur.

Les occidentaux que nous sommes, avons la chance de faire partie des nantis, si nous avons du travail ou des revenus convenables, assurés d'une manière ou d'une autre. Dans ce cas, il est en notre pouvoir de faire quelque chose en faveur de la masse des gens qui nous entourent et qui n'ont pas autant de chance que nous. Nous pouvons aussi faire en sorte que nos représentants, de tous ordres, de plus en plus influencés par les sondages, tiennent le plus grand compte de la sagesse populaire qui a le don étonnant de flairer, souvent avec une clairvoyance intuitive, ce qui va dans le bon sens.

Est-ce une certaine vision de la TERRE PROMISE, adaptée à notre époque, qui est proposée ici, à tous ceux qui, haut-placés, relais habiles ou, plus simplement, exécutants clairvoyants, se sentent capables de bonnes volontés agissantes ? C'est, pour le moins, une invitation à cheminer, dans un sens qui soit conforme à notre vocation d'homme, usant bien de son libre arbitre, dans un monde, en mouvement, dont l'équilibre a besoin d'être rétabli.

Cette hypothèse peut paraître prétentieuse et insuffisamment réaliste aux yeux de certains qui ont sûrement raison. Elle peut aussi, entre autres, être considérée comme trop terre à terre dans les détails, pour d'autres. Pourquoi pas ?

Il faut bien avouer que ce n'est pas une vision. Rien que la relation de quelques regards sur des environnements divers, rien que des souvenirs anciens, ou plus récents, ravivés facilement, pour les plus antérieurs, tant les populations fréquentées étaient attachantes ; en tous cas, des espérances qui se relient à l'homme de toujours.

Comme lui, nous avons nos chances de sortir de nos maux, selon un certain prix à payer ; n'en fut-il pas toujours ainsi ?

Dans les millénaires passés, l'observation se focalisait sur un même sujet à la fois, pendant une certaine période. Pas étonnant que ces hommes jouissaient d'une mémoire d'une fidélité qui nous étonne !

Sollicitée de toutes parts, notre attention se disperse plus facilement ; il devient de plus en plus difficile de donner à l'essentiel la part éminente qui lui revient.

L'histoire est remplie de périodes dramatiques. Toutes ont été, pour les hommes qui avaient à les affronter, l'occasion de se poser des questions importantes qu'ils avaient tendance à oublier antérieurement.

Nous sommes, très vraisemblablement, dans une période de mutations profondes, étant donné les moyens considérables dont nous disposons et dont la progression ne cesse de croître, sans qu'on voie bien où cela peut conduire.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme nous a habitués à considérer que tous les hommes sont égaux ; il devient grand temps de le mettre beaucoup mieux en application.

Notre attitude, jusqu'à présent, nous a fait oublier qu'il y a des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants qui, dans de nombreux pays, ont des droits sur nous.

Nos mécanismes politiques, économiques, sociaux et bien d'autres ont à se réformer, sinon la marche actuelle

de notre autodestruction s'accentuera jusqu'à ce que, de grondements en grondements, les révoltes généralisées se multiplieront dans nos rangs, ouvrant la porte au pire. Cette perspective n'a rien d'un quelconque pessimisme. Ceux qui se l'imagineraient n'ont qu'à essayer de stopper les délocalisations, ainsi que les usines clés en mains dans les pays pauvres, d'où elles nous démolissent et vont amplifier leurs assauts contre nous.

Nos régimes démocratiques sont, sans doute, les moins mauvais régimes politiques comme le disait Churchill, mais il est bon que nous prenions en considération leurs imperfections, dont les facilités laissées à la démagogie, qui nous vulnérabilise. A certaines heures, il y a mieux à faire que le consensus aimable.

Les divers tremblements de terre, dans le monde et, en particulier, ceux de la ceinture du Pacifique, nous rappellent combien notre condition d'hommes est à la merci des forces qui régissent le monde.

La diffusion d'un certain savoir donné à tous les hommes est une des composantes indispensables pour que nos grands principes soient en accord avec l'avancée du monde telle que nous la précipitons. Ce progrès n'est pas à réaliser comme un idéal intellectuel, oubliant que les ventres des hommes à éduquer crient famine. C'est une belle occasion de faire preuve de sens pratique, dans toutes les directions.

Le projet immense proposé a ses imperfections qui sont à la même mesure que son contenu. Quels que soient ses défauts, ses insuffisances, il appelle toutes les bonnes volontés pour le compléter, le parfaire et, surtout, réaliser ce qu'il convient, car de nouvelles actions sont nécessaires et urgentes. Chemin faisant, bien que mus par une vision à moyen et long terme, nous aurons à nous adapter, en fonction des expériences vécues, dans les domaines abordés et encore mal maîtrisés. Les lendemains du XXI[e] siècle devraient apparaître comme la suite logique du siècle précédent qui a eu le mérite de proclamer, universellement, que les Droits de l'Homme sont un des fondements véritables de notre monde.

TABLES DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

PREMIÈRE PARTIE
PERSPECTIVES UNIVERSELLES

I – LES MONDES EN RECHERCHE

II – LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

III – Les coopératives agricoles

DEUXIÈME PARTIE

LES TRANSPORTS

TROISIÈME PARTIE

PERSPECTIVES INTERNES

I – L'agriculture aujourd'hui et demain

V – Les aliments composés

VI – La vie du paysan *chez nous*

QUATRIÈME PARTIE

L'ENTREPRISE ET L'ADMINISTRATION

I – L'entreprise

II – L'administration

III – La recherche des anomalies

CINQUIÈME PARTIE

CONCLUSIONS

Achevé d'imprimer
sur les presses de la
S N I Jacques et Demontrond
25220 ZI Thise / Besançon
Dépôt légal mars 1995 n° 12285

Imprimé en France

TERRE PROMISE par opposition aux distorsions, aux violences, aux inquiétudes générées par notre monde dont le progrès fulgurant est plus soucieux de records sensationnels que d'humanité.

Les AUTRES PROPOSITIONS POUR RÉDUIRE LA CRISE ET LE CHÔMAGE sont, au contraire, soucieuses de l'humain, chez nous et dans le monde entier, en tenant compte du possible sans rêve démobilisateur, dans le sens de nos espérances.

La faim dans le monde est inadmissible. Le chômage s'inscrit dans un système qui le régénère sans cesse. On peut y remédier en agissant sur ses causes profondes qui ont des sources lointaines.

Des solutions concrètes, compréhensibles et visibles par chacun sont proposées en considérant, au fil des lignes, que l'homme est tout et que l'argent, bien employé, est un bon moyen dans les mains de dirigeants qui veulent prouver leurs capacités, tous azimuts, d'hommes représentatifs des autres hommes.

L'auteur, issu du monde rural, de formation Travaux Publics, fut d'abord officier du Génie, puis président du Comité de Libération de son village où il resta maire et minotier durant 7 ans. Chargé de mission dans un ministère, il y apprit les rouages administratifs. Officier des Affaires algériennes, il pratiqua une pacification douce en créant 6 coopératives agricoles sur 4 000 hectares pour de petits Fellahs. Coresponsable d'une opération de développement agricole sur un million d'hectares réussie, le vécu sur le terrain lui apprit aussi le possible.

Expert-comptable agréé dans le Val-de-Marne puis Directeur financier de la Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa, il a vécu des situations de gestion réelles.

Retraité actif dans diverses associations, il propose le fruit de ses expériences, de ses observations et des ses réflexions.



ISBN 2-92 1668-02-5

PRIX : 150 FF

